

POSSIBILITES DE CREATION D'INDUSTRIES EXPORTATRICES DANS LES ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES

- VIANDES
- CUIRS ET PEAUX
- CHAUSSURES
- ARTICLES EN CUIR

VOLUME 2

**Elevage, viandes, sous produits de l'abattage,
autres produits carnés**

TOME II : Les possibilités d'offre dans les E.A.M.A.

LES POSSIBILITES D'OFFRE DANS LES
ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES (EAMA)



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Monnaie : Ouguiya depuis le 29. 6. 1973

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 55, 5419 Ouguiya = 1 uc (1)

Avant le 29. 5. 1973 : Franc Cfa

277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

**Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.**

SOMMAIRE

	Page
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE	2
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage Mauritanien</u>	2
1.2. <u>Effectifs</u>	2
1.2.1. - bovins	2
1.2.2. - Petits ruminants	3
1.2.3. - Autres espèces animales	3
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	3
1.3.1. - Maladies épizootiques	3
1.3.1.1. - Peste bovine	3
1.3.1.2. - Péripleumonie	4
1.3.2. - Autres maladies bactériennes ou virales	4
1.3.3. - Maladies parasitaires	4
1.3.4. - Moyens du Service de l'Elevage	4
2 - RESSOURCES	7
2.1. <u>Ressources</u>	7
2.1.1. - Production nationale	7
2.1.1.1. - Production de viande en 1970	7
2.1.1.2. - Qualité de la production	7
2.1.1.3. - Prix	8
2.1.2. - Importations	10
2.1.2.1. - Importations d'animaux vivants	10
2.1.2.2. - Importations de viandes et de préparations à base de viande	10

	Page
2.2. <u>Emplois</u>	11
2.2.1. - Exportations	11
2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants	11
2.2.1.2. - Exportations de viandes et préparations à base de viande	12
2.2.2. - Consommation intérieure	14
2.2.2.1. - Abattages contrôlés	14
2.2.2.2. - Consommation	15
2.3. <u>Industries existantes</u>	15
2.3.1. - Description sommaire de l'abattoir	16
2.3.2. - Activité de l'abattoir	16
2.3.3. - Difficultés de l'abattoir	18
2.3.4. - Avenir de l'abattoir de Kaédi	18
2.3.4.1. - Projets COVIMA	18
2.3.4.2. - Projets de la SOMABEV	18
 3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	 19
3.1. <u>Bilan global, production-consommation</u>	19
3.2. <u>Projets</u>	20
3.2.1. - Opérations de développement de l'élevage	20
3.2.1.1. - Développement de l'élevage dans le Sud-Ouest mauritanien	20
3.2.1.2. - Développement de l'élevage dans le Sud-Est mauritanien	20
3.2.1.3. - Zone pilote d'élevage à Kaédi	20
3.2.2. - Les projets liés à l'abattoir de Kaédi	21
3.3. <u>Conclusions</u>	22

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE (1)

1.1. Principales caractéristiques de l'élevage Mauritanien

On estime que plus de 70 % de la population mauritanienne tire l'essentiel de ses ressources de l'élevage. Il s'agit donc pour le pays, d'une activité d'importance primordiale.

Du fait des conditions climatiques et hydrographiques, on rencontre en Mauritanie plusieurs types d'élevage.

Au sud du pays, le long du fleuve Sénégal, où la pluviométrie annuelle se situe, en année normale, aux environs de 400 mm, le cheptel est assez largement sédentarisé.

Dans la région sahélienne située entre le fleuve Sénégal et le 17^{eme} parallèle, l'élevage transhumant domine.

Selon que les éleveurs sont maures ou peulhs, on note des différences dans les méthodes d'élevage. Les peulhs ont une réputation justifiée d'excellents pasteurs et il semble certain que la commercialisation de leurs animaux intervient plus tardivement que pour les maures.

1.2. Effectifs

1.2.1. - Bovins

A l'aide des chiffres établis à l'occasion de la Campagne conjointe contre la peste bovine, on a pu estimer qu'en 1969, le cheptel bovin était proche de 2,4 millions de têtes. Cependant, en raison de l'insuffisance des pluies depuis l'hivernage 1968, il est certain que les effectifs actuels sont nettement inférieurs. En 1970, le chiffre de 1.920.000 têtes a été proposé par l'étude SEDES 1973 compte tenu des pertes estimées à 20 % entre 1969 et 1970.

Selon certains, les effectifs bovins 1973 seraient inférieurs à 1,5 millions de têtes.

Malgré le caractère très aléatoire de cette estimation, on doit pourtant conclure que l'excédent exportable du cheptel mauritanien a sensiblement diminué en 1968 et 1973. Dans l'examen du développement des exportations mauritaniennes, cette remarque doit prendre un relief particulier.

(1) Cf. Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'Ouest. SEDES 1973.

Le cheptel bovin, dans sa totalité, est composé de zebus :

- le zébu maure, présent dans les zones d'élevage les moins arrosées, constitue plus des 3/4 de l'ensemble ;
- le zébu peulh, de plus grande taille, est présent exclusivement dans le sud du pays.

1.2.2. Petits ruminants

Ils présentent, en Mauritanie, une importance considérable et constituent l'alimentation de base de la majeure partie de la population. L'estimation des effectifs est délicate en raison de la rareté des données statistiques. Pour 1970, le chiffre de 7 millions de têtes peut être avancé pour l'ensemble des troupeaux ovins et caprins. Entre 1970 et 1973, à la suite des déficits pluviométriques, on sait que la tendance a été dans le sens d'une diminution des effectifs, sans qu'il soit raisonnablement possible de proposer un chiffre.

On rencontre trois principales races ovines :

- le mouton maure à poils ras, très répandu ;
- le mouton blanc à poils longs ;
- les moutons peulhs et touaregs, en petit nombre, dans l'Est du pays.

1.2.3. Autres espèces animales

Pour la production de viandes de boucherie, seuls les camelins présentent une importance notable. En 1970, les effectifs étaient voisins de 700.000 têtes.

1.3. Situation sanitaire

Elle doit être examinée avec une attention particulière car il s'agit d'un des principaux obstacles à franchir avant de pouvoir expédier de la viande vers l'Europe. En outre, la pathologie est une cause essentielle de la faible productivité du cheptel.

1.3.1. - Maladies épizootiques

1.3.1.1. - Peste bovine

La Campagne conjointe contre cette maladie, terminée en 1969, a eu des effets très positifs. Depuis cette date, le nombre des foyers recensés (10 en 1969) a subi une inquiétante augmentation.

Si on veut prolonger la situation favorable créée par la Campagne conjointe, il est indispensable d'effectuer systématiquement des vaccinations conservatoires.

1.3.1.2.-Péritneumonie

En 1969, 139 foyers ont été officiellement recensés. Cette maladie constitue un des soucis majeurs du Service de l'Elevage. Une amélioration de la situation nécessiterait une augmentation sensible des moyens mis en oeuvre par le Service de l'Elevage.

1.3.2. - Autres maladies bactériennes ou virales

Les charbons bactériens et symptomatiques, la pasteurellose bovine, la brucellose, la fièvre aphteuse, le botulisme et la tuberculose sont plus ou moins répandues.

Bien que l'influence de ces maladies sur la productivité des cheptels soit certainement importante, on possède peu de renseignements à leurs sujets.

1.3.3. - Maladies parasitaires

Les parasites internes et externes sont largement répandus et responsables notamment d'une partie des pertes élevées observées sur les jeunes animaux.

1.3.4. - Moyens du Service de l'Elevage.

Au début de l'année 1973, le personnel en activité au Service de l'Elevage se répartissait comme suit :

- Vétérinaire, Directeur du Service	1
- Vétérinaire, Directeur adjoint	1
- Vétérinaire, Conseiller technique expatrié	1
- Vétérinaires, chargés du Laboratoire de Nouakchott (dont 1 expatrié)	2
	<hr/>
	5
- Ingénieurs des travaux	5
- Assistants d'élevage	22
- Infirmiers d'élevage	64
- Vaccinateurs	16
- Chauffeurs, manoeuvres	77
	<hr/>
Total général	189

A la fin de l'année scolaire 1972-1973, 3 nouveaux vétérinaires mauritaniens et 10 infirmiers vétérinaires doivent entrer en fonction.

Le budget du Service de l'Elevage a évolué de la manière suivante :

(en millions de F Cfa)

	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>
Personnel	55,7	58,4	80,3	81,2	85,2	96,4
Matériel	70,3	28,1	32,8	32,8	32,3	32,7
Total	126,0	86,5	113,1	114,0	117,5	129,1

Globalement, le budget du Service de l'Elevage n'a pratiquement pas subi d'augmentation de 1960 à 1973. Il est plus grave encore de constater que si, en 1960, les dépenses en personnel représentaient 44 % du total, le pourcentage atteint 75 % en 1973. En valeur absolue comme en valeur relative, on observe une diminution extrêmement importante des moyens matériels mis à la disposition du Service de l'Elevage.

Une amélioration d'ensemble de l'état sanitaire du troupeau, nécessaire à plus d'un titre, ne pourrait se réaliser que dans le cas où le Service de l'Elevage, au cours des prochaines années, verrait ses moyens d'actions très nettement améliorés.

En 1971, les interventions effectuées par le Service de l'Elevage se sont réparties de la manière suivante :

- charbon symptomatique	18.735
- péripneumonie	153.976
- botulisme	27.628
-trypanosomiasés	3.560
- traitements antiparasitaires	16.751
- gales	72.658
- peste tissulaire	40.560

Pendant le premier semestre de l'année 1972, l'activité du Service de l'Elevage a été très soutenue et dépasse déjà l'ensemble de l'activité 1971 :

- charbon symptomatique	87.010
- péripneumonie	199.617
- anatoxine	150.945
- trypanosomiasés	11.451
- traitements antiparasitaires	27.399
- gales	46.285

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. Ressources

2.1.1. - Production nationale

2.1.1.1. - En 1970, la production totale estimée du cheptel mauritanien s'établit de la manière suivante :

Tableau N° 1

PRODUCTION DE VIANDES ET ABATS DU CHEPTEL
MAURITANIEN EN 1970

Espèces animales	P R O D U C T I O N				
	Nombre de têtes	E n P o i d s - t o n n e s -			En % du Total
		Viande carcasse	Abats	Total	
Bovins	209.300	24.609	6.153	30.762	41
Ovins-caprins	2.100.000	27.300	4.095	31.395	42
Camelins	70.000	10.500	2.100	12.600	17
Total		62.409	12.348	74.757	100

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'ouest - SEDES 1973

Pour calculer la production du cheptel, l'étude SEDES 1973 a été amené à estimer trois principaux paramètres :

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins-Caprins</u>	<u>Camelins</u>
Taux d'exploitation	10 ,9 %	30 %	10 %
Poids moyen des carcasses	117,6 kg	13 kg	150 kg
% d'abats	25 %	15 %	20 %

2.1.1.2. - Qualite de la production

Pour les bovins produits, les poids carcasses ont été estimés comme suit :

- mâles adultes	150 kg	(production 1970 = 84.500 têtes)
- taurillons	65 kg	
- femelles stériles	130 kg	
- femelles hors d'âge	100 kg	
Moyenne pondérée	117,6 kg	

On note que les mâles adultes, animaux concernés au premier chef par une exportation éventuelle, ont en moyenne un poids carcasse qui, sans approcher celui des races européennes, n'en est pas moins assez satisfaisant pour des animaux issus d'élevages de type traditionnel et extensif. Il faut en outre préciser qu'il n'est pas rare de rencontrer des animaux dépassant nettement ce poids moyen et atteignant 180 kg net. Il est certain enfin que la mise en place du ranch de Kaedi (cf. paragraphe 3.2) permettra d'améliorer nettement la qualité d'un certain nombre de carcasses.

2.1.1.3. Prix

a - Prix des bovins :

L'étude SEDES 1973 a établi les prix moyens des bovins pour une période allant de juillet 1971 à juin 1972. Nous retiendrons deux catégories de bovins particulièrement demandés à l'exportation :

Prix du kg net sur pied en F Cfa

<u>Localités</u>	<u>Boeuf "export"</u> (180 kg net)	<u>Boeuf boucherie 1ère qualité</u> (150 kg net)
Rosso	125	120
Aleg	100	100
Nouakchott	...	140
Kaedi	112	105
Selibaby	105	105
Kankossa	110	100
Kiffa	110	95
Timbedra	95	90
Nema	95	90

Pour avoir une idée de l'évolution du prix des animaux de bonne qualité, on peut observer les prix des bovins achetés depuis plusieurs années par la COVIMA, société d'économie mixte qui expédie des viandes vers Nouadhibou :

1960 = 85 F Cfa le kg net sur pied

1970 = 87,6 F Cfa le kg net sur pied, poids moyen = 161 kg net

1971 = 103,6 F Cfa " " " " , poids moyen = 157 kg net

1972 = 110 F Cfa " " " " , poids moyen = 140 kg net.

Entre 1970 et 1972 on remarque une diminution du poids carcasse (- 13 %) et une augmentation des prix (+ 25 %).

A la suite des années de sécheresse qui se sont succédées depuis 1968 et en particulier en 1972, on doit s'attendre, dans les prochaines années, à une tension accrue sur les prix, due à la fois à l'augmentation de la demande intérieure et extérieure, au désir des éleveurs de reconstituer leurs troupeaux décimés et à la diminution du disponible exploitable.

b - Prix des ovins et caprins

Les prix des ovins et caprins ont été établis dans l'étude SEDES 1973 pour 1971-1972 :

<u>Localités</u>	Prix du kg net sur pied en F Cfa	
	<u>Moutons</u> (14 kg net)	<u>Chèvres</u> (12 kg net)
Rosso	...	200
Boutilimit	190	190
Kaédi	190	...
Néma	90	90

On peut s'attendre à une hausse sensible pendant les prochaines années pour des raisons identiques à celles qui ont été indiquées pour les prix des bovins.

2.1.2. Importations

2.1.2.1. Importations d'animaux vivants

Elles peuvent être tenues comme négligeables ou nulles

2.1.2.2. Importations de viandes et de préparations à base de viande.

Elles sont destinées à des consommateurs aisés, expatriés ou mauritaniens à hauts revenus.

Tableau N° 2

IMPORTATIONS DE VIANDES, ABATS ET PREPARATIONS

A BASE DE VIANDE EN 1970 et 1971

(en tonnes)

Produits	Importations 1970	Importations 1971
- Viandes fraîches, réfrigérées, congelées et abats volailles	137,35	72,02
- Viandes salées, séchées, fumées	7,42	5,12
- Préparations à base de viande	61,19	77,14

Source : Statistiques du Commerce extérieur

En 1971, ces importations ont représenté une dépense de 58 millions de F Cfa.

2.2. Emplois

2.2.1. - Exportations

Les exportations s'effectuent en très grande majorité sous forme d'animaux vivants. A la fin de l'année 1972 on a noté l'apparition d'exportations de viande à partir de l'abattoir de Kaédi.

2.2.1. - Exportations d'animaux vivants

Tableau N° 3

ESTIMATION DES EXPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS - 1970 -

(en nombre de têtes)

Destination	Bovins	Ovins Caprins	Camelins
Senegal	72.000	500.000	1.000
Mali et pays déficitaires du Sud	33.000	300.000	3.000
Maroc et Rio d'Oro	-	-	2.000
Total	105.000	800.000	6.000

Source : Etude SEDES 1973.

Pour les années 1971 et 1972, les données très incomplètes que nous possédons, ne permettent pas de proposer de nouvelles évaluations et d'apprécier, en particulier, les conséquences de la sécheresse sur les exportations d'animaux vivants.

2.2.1.2. - Exportations de viandes et préparations à base de viande.

Jusqu'en 1972, les exportations de viandes mauritaniennes sont restées nulles malgré le démarrage en Mars 1969 de l'abattoir de Kaédi dont une partie de la production était destinée à être exportée.

En 1972 pourtant, une société anonyme privée, la SOMABEV, a réussi à exporter des viandes et abats à partir du mois de Septembre.

Le premier marché concerné a été celui de Tripoli. Le contrat portait sur des arrières de bovins de 1ère qualité (coupe "pistolet" à la 7ème côte). La viande était transportée de Kaédi à Nouakchott en DC4 (38 F Cfa/kg) puis stockée pendant quelques jours dans deux camions frigorifiques stationnés à proximité de l'aéroport. Le trajet Nouakchott-Tripoli était réalisé par chargements de 27,5 t dans des avions quadrimoteurs de type CN44.

La vente, à Tripoli, se serait effectuée à un prix voisin de 375 F Cfa le kg.

Deux expéditions seulement ont eu lieu en Novembre 1972 soit 55 t de viande (y compris 2,6 t d'abats rouges). Cette opération a été vraisemblablement déficitaire car les "avants" des animaux abattus ne purent être valorisés de manière satisfaisante sur le marché mauritanien. De plus, à la suite de contretemps intervenus dans l'expédition de la deuxième cargaison, la viande, devenue impropre à la consommation, fut saisie à son arrivée à Tripoli. L'exportation de viandes vers la Lybie a donc été arrêtée.

Le deuxième marché intéressé par les viandes de Kaédi a été celui de la Grèce. Le contrat porterait sur 100 t par semaine. Deux modes d'acheminement ont été mis en place :

- a) Expédition par Nouakchott pour les viandes réfrigérées de 1ère qualité et acheminement en CN44 jusqu'à Athènes.
- b) Trajet par Dakar pour les avants et les viandes de qualité inférieure.

Ces carcasses de deuxième qualité sont désossées à Kaédi, dans des conditions d'hygiène assez approximatives, expédiées à Dakar en DC4 (43 F Cfa par kg) où la viande est congelée. Le trajet Dakar-Le Pirée est effectué en bateau frigorifique (13,75 F Cfa par kg). Le prix de revient au Pirée devrait être voisin de 255 F Cfa le kg.

Le 22 janvier 1973, un bateau chargé de 180 t de viande désossée congelée mauritanienne a quitté Dakar à destination de la Grèce.

Actuellement il semblerait que le trajet par Nouakchott soit abandonné et que l'ensemble des viandes destinées à la Grèce transite par Dakar.

Lors de notre passage en Mauritanie en Janvier 1973, il était encore prématuré de tirer des conclusions de cette expérience qui présente des aspects très positifs.

Il est en effet maintenant prouvé que la viande traitée à Kaédi peut être exportée et présentée sur les marchés internationaux à des prix concurrentiels. L'imagination et les initiatives des responsables de la SOMABEV ont en particulier réussi à résoudre des problèmes de transport particulièrement délicats.

On doit cependant souligner que la SOMABEV a bénéficié de la part d'Air Mauritanie et de l'abattoir de Kaédi de conditions particulièrement favorables. En outre, les achats de la SOMABEV se sont situés à une période où le prix des bovins était particulièrement bas.

Enfin nous manquons d'éléments comptables pour apprécier l'équilibre financier des opérations effectuées par la SOMABEV.

Tableau N° 4

ABATTAGES DE LA SOMABEV EN 1972

	B o v i n s		Ovins-Caprins	
	Nombre (tête)	Poids (t)	Nombre (tête)	Poids (t)
Septembre	158	23,5	44	0,5
Octobre	82	10,6	21	0,3
Novembre	626	97,6	19	0,2
Décembre	128	24,4	-	-
Total 1972	994	156,1	84	1,0

En 1972, les poids carcasses des animaux abattus par la SOMABEV s'établissent comme suit:

	<u>Bovins</u> (kg net)	<u>Ovins-Caprins</u> (kg net)
Septembre	148,7	12,4
Octobre	129,5	14,1
Novembre	155,9	12,3
Décembre	190,6
Moyenne 1972	157,0	13,1

Pour les bovins, la moyenne obtenue (157 kg) est nettement supérieure à celle des animaux abattus par la COVIMA (147 kg). Cette différence est due au chiffre très élevé obtenu par la SOMABEV en Décembre 1972 (190,6 kg) (1).

2.2.2. - Consommation intérieure

2.2.2.1. Abattages contrôlés

Pour 1970 et 1971, ils sont donnés dans le tableau ci-après:

Tableau N° 5

ABATTAGES CONTROLES

Catégorie Année	unités: nombre de têtes								
	Taureaux	Boeufs	Vaches	Veaux	Total bovins	Ovins	Caprins	Total ov. -cap.	Camelins
1970	2.742	7.284	4.873	6.427	21.236	11.350	15.116	26.466	9.094
1971	2.661	22.190	4.864	5.744	35.459	8.578	14.973	23.551	9.850

(1) Abattages SOMABEV en Janvier 1973 = 456 bovins, 161 kg net en moyenne.

D'après les estimations de l'étude SEDES 1973, les abattages réels auraient porté, en 1970, sur 104.300 bovins, 1.300.000 petits ruminants et 64.000 chameaux.

2.2.2.2. - Consommation individuelle en viandes et abats

L'étude SEDES 1973, fournit une estimation des consommations individuelles pour l'année 1970.

Tableau N° 6

CONSOMMATIONS 1970

	Consommation globale (tonnes)			Consommation individuelle		
	Viande	Abats	Total	Viande	Abats	Total
Animaux abattus en Mauritanie						
- Bovins	9.909	2.478	12.387	8,4	2,1	10,5
- Ovins-Caprins	16.100	2.415	18.515	13,7	2,0	15,7
- Camelins	9.300	1.860	11.160	7,9	1,6	9,5
Viandes importées	241	0,2
Total	42.303	35,9

Source : Enquête SEDES 1973.

La consommation individuelle moyenne s'établit à un niveau très élevé proche de 36 kg.

2.3. Industries existantes

La seule entreprise à caractère industriel traitant les produits de l'élevage en Mauritanie est l'abattoir de Kaédi.

Les premières études préconisant la construction d'un abattoir à Kaédi ont été réalisées en 1958 (Larrat et Ansquez). Pourtant la construction de l'abattoir ne débuta qu'en Janvier 1966, l'inauguration eut lieu le 11 Janvier 1968 et la mise en service en Mars 1969.

L'ensemble des investissements (construction, matériel d'exploitation, de transport, mobilier) atteint 187 millions de F Cfa.

2.3.1. Description sommaire de l'abattoir.

a - Abattage

- bovins : travail en file avec affalage intermédiaire. Deux postes d'abattage. Capacité moyenne 80 bovins par jour soit 3.500 à 4.000 tonnes par an ;
- ovins : 27 moutons à l'heure, soit environ 50.000 moutons par an.

b - Frigorifique

- 1ère réfrigération : chambre de 55 m² soit 20 t de boeufs par jour et 3.000 t par an ;
- conservation : deux chambres de 50 m² ;
- congélation : 10 m². Capacité de congélation : 250 kg par jour . Stockage : 1 t ;
- fabrique de glace : 1 t par jour.

c - Installations annexes

- salle de vente de 50 m², triperie, boyauderie, parc d'attente, abattoir sanitaire, bureaux, atelier, magasin, quai de chargement, four incinérateur.

2.3.2. - Activité de l'abattoir

Trois utilisateurs contribuent à l'activité de l'abattoir :

- les bouchers locaux de la ville de Kaédi ;
- la COVIMA, société d'Economie Mixte qui expédie des viandes vers quelques grands centres urbains mauritaniens.

- la SOMABEV (voir 2.2.1.2.)

Tableau N° 7

EVOLUTION DES TONNAGES TRAITES

PAR L'ABATTOIR DE KAEDI

(en tonnes de carcasses)

Année	Bouchers locaux	COVIMA	SOMABEV	Total
1969	216,6	69,6	-	386,2
1970	220,3	191,3	-	411,6
1971	154,7	239,8	-	394,5
1972	150,2	259,7	157,2	567,1

On constate que l'activité de l'abattoir est très inférieure à sa capacité théorique. Cependant, grâce au démarrage des abattages de la SOMABEV, on a assisté, à partir de Septembre 1972, à une forte augmentation des abattages. Pendant le dernier trimestre 1972, 258,9 t ont été traitées, ce qui correspond à un rythme annuel de plus de 1.000 t, très nettement supérieur à celui des années précédentes mais encore éloigné cependant du seuil de rentabilité voisin de 2.500 t par an.

Tableau N° 8

ACHATS DE LA COVIMA EN 1972 - BOVINS -

Source : COVIMA

Mois	Têtes	Prix total (F Cfa)	Prix moyen (F Cfa)
Janvier	86	1.295.811	15.070
Février	37	633.713	17.130
Mars	64	1.126.050	17.590
Avril	134	2.226.422	16.615
Mai	53	816.050	15.400
Juin	10	157.550	15.755
Juillet	50	828.624	16.570
Août	77	1.355.684	17.605
Septembre	490	6.523.214	13.310
Octobre	299	4.458.728	14.910
Novembre	14	152.100	10.860
Décembre	562	8.317.665	14.800
TOTAL	1.876	27.891.611	14.870

2.3.3. - Difficultés de l'abattoir

De 1969 à 1971, le déficit d'exportation cumulé atteint 84 millions de F Cfa.

La cause essentielle de ce déficit réside dans les difficultés rencontrées par la COVIMA pour trouver des débouchés à l'extérieur. Les coûts de transport élevés à partir de Kaédi et l'interdit sanitaire qui frappe les viandes africaines à l'entrée de la Communauté Européenne ont joué un rôle primordial dans ces difficultés.

Par ailleurs, il est certain qu'une partie du déficit trouve son origine dans le niveau des charges de l'abattoir qui est particulièrement élevé pour certains postes (eau, électricité, personnel).

2.3.4. - Avenir de l'abattoir de Kaédi

Grâce aux actions de la COVIMA et de la SOMABEV, il est permis d'envisager un développement satisfaisant de l'activité de l'abattoir de Kaédi dans les prochaines années.

2.3.4.1. - Projets COVIMA

Ils reposent notamment sur la réalisation d'un contrat signé le 13 Juin 1972 entre la COVIMA et la société ITC (1). Le contrat porte sur un maximum de 3.000 t de viande à exporter annuellement sur la Martinique. Le démarrage des expéditions est conditionné par la réalisation des installations suivantes :

- remise en état de la piste de Kaédi et viabilité pour DC6 (accordé par le FED au début de 1973: 600 millions F Cfa)
- mise en place d'une station de quarantaine ;
- construction d'un laboratoire ;
- construction d'un atelier de désossage et d'emballage sous vide;

Les études nécessaires à la réalisation de ces trois derniers points ont été effectuées au début de l'année 1973.

2.3.4.2. - Projets de la SOMABEV

La SOMABEV se propose de poursuivre et de développer ses exportations vers la Grèce. On peut penser en outre que dans le contexte actuel de pénurie mondiale de viande, d'autres possibilités d'exportation devraient se présenter. La SOMABEV aurait déjà été contactée à plusieurs reprises par des importateurs éventuels.

(1) ITC = International Transport et Commerce - Siège social à Fort de France.

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

3.1. - Bilan global, production - consommation

A l'aide des estimations de la production, du commerce extérieur et de la consommation, on peut établir le bilan production-consommation pour les viandes de boucherie en Mauritanie, en 1970.

L'étude SEDES 1973 a en outre établi jusqu'en 1985 l'évolution de ce bilan en se fondant sur les hypothèses les plus vraisemblables de croissance de la production et de la consommation par type de viande.

Tableau N° 9

EVOLUTION DE L'EXCEDENT EXPORTABLE EN VIANDES ET ABATS DE LA MAURITANIE POUR 1975-1985

(en tonne.)

	Rappel 1970	1975	1980	1985	Augmenta- tion 1985-1970
Production	74.757	80.385	89.510	95.038	+ 27,1 %
Consommation	42.062	46.515	53.221	61.087	+ 45,2 %
Excédent	32.695	33.870	36.289	33.951	+ 3,8 %

Source : Etude SEDES 1973.

D'après les hypothèses établies sur la base des données 1970, l'excédent exportable de la Mauritanie ne devrait pas subir d'accroissement très sensible entre 1970 et 1985. On s'attend même à une diminution entre 1980 et 1985.

Il faut en outre rappeler que les sécheresses intervenues depuis 1970 ont notablement diminué le potentiel des cheptels mauritaniens et que les prévisions ci-dessus doivent être considérées comme des hypothèses favorables.

3.2. Projets

3.2.1. - Opérations de développement de l'élevage

3.2.1.1. - Développement de l'élevage dans le Sud-Ouest mauritanien.

Le projet couvre 55.000 km² dans les 4^e (Kaédi), 5^e (Boghé) et 6^e (Rosso) régions, il comporte :

- une action hydraulique portant sur la création, la reconstruction et l'entretien des puits ;
- une action sanitaire qui consiste à vacciner le bétail pendant quatre ans contre les principales maladies (peste bovine, péripneumonie, botulisme, charbon) ;
- une action sur les pare-feux : remise en état et entretien de 6.500 km de pare-feux.

Le coût total sera voisin de 1,5 milliards de F Cfa, dont un milliard prêté par la BIRD, le reste étant fourni par le gouvernement mauritanien.

3.2.1.2. Développement de l'élevage dans le Sud-Est mauritanien

Le projet intéresse les 1^{ère} (Nema), 2^{ème} (Aroun El Atrouss) et 3^{ème} (Kiffa) régions.

Il comporte trois types d'actions identiques à ceux du projet BIRD dans le Sud-Ouest.

Le montant total des dépenses atteint 1,3 milliard de F Cfa. Une première phase préparatoire de 3 ans doit débiter en 1973 sur financement du FED (690 millions F Cfa).

3.2.1.3. Zone pilote d'élevage à Kaédi

La zone couvre la 4^{ème} région (Kaédi) et une partie de la 3^{ème} région (Selibaby, Ould Yengé, Kankossa) et de la 5^{ème} région (Boghé, Aleg, Mokta Lahjar).

Les actions prévues concernent principalement le domaine sanitaire :

- vermifugation de masse des jeunes animaux (bovins, ovins, caprins) ;
- traitement collectif à l'insecticide ;
- distribution de pierre à lécher ;
- intervention sur les foyers épizootiques.

Ces actions doivent permettre de réaliser des enquêtes statistiques en vue de recenser le troupeau.

En outre des études seront menées conjointement :

- testages de vermifuges, médicaments, vaccins et pierres à lécher ;
- établissement d'une carte du parasitisme dans la zone et évaluation des incidences économiques.

Le projet est en cours de réalisation sur le terrain, il doit se terminer en Octobre 1973.

Le coût total de l'opération, financée par le FAC, atteint 58 millions de F Cfa plus une contrepartie mauritanienne de 10 millions F Cfa environ.

Ces trois projets représentent un effort extrêmement important d'un coût total de 2,5 milliards de F Cfa. Leurs réalisations devraient permettre de dégager de nouvelles disponibilités.

3.2.2. - Les projets liés à l'abattoir de Kaédi

Afin de satisfaire aux contraintes sanitaires à l'exportation une station de quarantaine va être mise en place à proximité de l'abattoir de Kaédi. D'autre part l'équipement de l'abattoir sera complété par un atelier de désossage et de conditionnement de viandes.

L'expédition des viandes traitées se trouvera améliorée par la rénovation et l'allongement de la piste de l'aérodrome de Kaédi (600 millions de F Cfa financés par le FED).

Enfin le gouvernement mauritanien vient de dégager des crédits pour réaliser une étude en vue de créer un ranch d'embouche dans la région de Kaédi.

3.3. Conclusions

La Mauritanie se place parmi les pays africains nettement excédentaires en produits de l'élevage : en 1970, le disponible exportable dépasse 30.000 tonnes de viandes et abats. Cependant, sans incitation particulière, on prévoit que cet excédent ne subira pas de modifications très notables jusqu'en 1985. On peut espérer que la réalisation des trois projets de développement dans l'élevage du Sud-Est, le Sud-Ouest et la région de Kaédi donnera au cheptel mauritanien les moyens nécessaires à son développement qui a été sensiblement ralenti par les sécheresses successives de ces dernières années.

Dans le domaine des industries de l'élevage, les activités sont concentrées à Kaédi où un abattoir frigorifique fonctionne depuis 1969.

Après des difficultés dues à l'absence de débouchés à l'exportation, on peut raisonnablement espérer que l'activité de l'abattoir atteindra un niveau satisfaisant pendant les prochaines années. Le contrat de 3.000 tonnes par an signé par la COVIMA et les activités de la SOMABEV devraient permettre à l'abattoir de dépasser largement le seuil de rentabilité.

Les viandes traitées par l'abattoir de Kaédi devraient être en mesure de répondre à la plupart des exigences du marché européen puisque, outre la mise en place d'un ranch de quarantaine, la construction d'un atelier de découpe et de conditionnement des viandes est prévue.

Actuellement il n'existe pas à Kaédi de récupération des sous-produits et de conserverie. Dans les deux cas, la "matière première" est disponible sur place mais le transport et la commercialisation de la production poseraient des problèmes très délicats dont les solutions n'apparaissent pas clairement.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE	
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage sénégalais</u>	1
1.2. <u>Effectifs et races</u>	1
1.2.1. Bovins	1
1.2.2. Petits ruminants	2
1.2.3. Autres espèces animales	2
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	2
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS	
2.1. <u>Ressources</u>	4
2.1.1. Production nationale	4
2.1.2. Qualité de la production	5
2.1.3. Prix	5
2.1.4. Importations	8
2.2. <u>Emplois</u>	9
2.2.1. Exportations	9
2.2.2. Consommation intérieure	10
2.3. <u>Activités à caractère industriel</u>	11
2.3.1. Unités de production	12
2.3.2. Transformation des produits de l'élevage	14
3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	
3.1. <u>Revenu global, production-consommation</u>	18
3.2. <u>Projets</u>	19
3.2.1. Projets de développement de l'élevage	19
3.2.2. Projet de ferme d'embauche privée	21
3.2.3. Projets de transformation des produits de l'élevage	21
3.3. <u>Conclusion générale</u>	24

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE (1)

1.1. - Principales caractéristiques de l'élevage sénégalais

Suivant l'importance de la pluviométrie qui conditionne directement à la fois la production des pâturages et les conditions sanitaires, on distingue au Sénégal deux types d'élevage :

- Au Nord de l'isohyète 750 mm où se trouvent des climats sahéliers et sahélo-soudaniens, l'élevage est de type "pastoral". On rencontre des bovins de type zébu et des petits ruminants longilignes. Ce type d'élevage est pratiqué presque exclusivement par les Peuhls. Depuis la mise en place et la multiplication des forages dans la région du Ferlo, on a pu constater une modification des modes d'élevage allant dans le sens de la sédentarisation des éleveurs ;

- Au Sud de l'isohyète 750 mm, où apparaissent les trypanosomiasés on trouve par contre des bovins trypanotolétants de type N'dama et des ovins et caprins de petits formats. L'élevage est sédentaire.

1.2. - Effectifs et races

1.2.1. - Bovins

Les estimations du Service de l'Elevage, fondées sur les résultats de la Campagne conjointe contre la peste bovine aboutissent pour 1970 et 1971 aux résultats suivants :

<u>Régions</u>	<u>Effectifs bovins</u>	
	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Cap Vert	11.500	12.000
Casamance	377.500	386.000
Diourbel	648.000	662.000
Fleuve	730.000	736.000
Sénégal Oriental	269.000	273.500
Sine Saloum	457.000	471.000
Thiès	124.000	127.000
	<u>2.617.000</u>	<u>2.667.500</u>

(1) Source : Approvisionnement en viande de l'Afrique de l'Ouest - SEDES-

Les auteurs de l'Etude OMVS estiment que 54 % du cheptel bovin est de race zébu et 46 % du type taurin ou métis proches du N'Dama. On pense que l'expansion annuelle du troupeau zébu est proche de 1 % alors que celle du cheptel taurin atteindrait 2 %.

1.2.2. - Petits ruminants

Le cheptel ovin-caprin a été estimé par le Service de l'Elevage à 2.700.000 têtes environ en 1970. Dans les prochaines années on peut s'attendre à un accroissement annuel moyen proche de 3 %.

1.2.3. - Autres espèces animales

En 1970 on estime que le Sénégal détient environ 168.000 porcins et 7.000 camelins. L'importance des cheptels équins et asins est très limitée en ce qui concerne la production de viande.

1.3. - Situation sanitaire

On retrouve au Sénégal, avec des conséquences économiques assez comparables, les mêmes maladies qu'en Mauritanie :

- maladies épizootiques : la peste bovine (pratiquement éradiquée par la Campagne conjointe) ; la péripneumonie.
- autres maladies bactériennes ou virales : le charbon bactérien et symptomatique, la pasteurellose bovine, la brucellose, la fièvre aphteuse, le botulisme et la tuberculose .
- les maladies parasitaires : parasites internes et externes.

A l'aide du rapport 1970 du Service de l'Elevage on peut essayer d'évaluer l'importance des principales maladies et d'apprécier l'action du Service .

Maladies	Nombre de foyers		Immunisation	
	1969	1970	1969	1970
Peste bovine	-	-	1.440.633 ⁽¹⁾	905.926 ⁽¹⁾
Péripneumonie bovine	39	41	1.269.703	1.627.776
Brucellose	1	-	-	19
Charbon bactérien	13	10	11.831	11.837
Charbon symptomatique	109	127	188.219	214.597
Clavelée	1	2	58 ⁽²⁾	6 ⁽²⁾
Parasites internes (bovins, ovins, caprins, porcins)	//	//	8.536 ⁽³⁾	16.781 ⁽³⁾
Parasites externes (bovins, ovins, caprins)	//	//	101.453 ⁽⁴⁾	182.132 ⁽⁴⁾
Pasteurellose	48	38	99.927	113.804

Source : Rapport 1970 du Service de l'Elevage

Pour mener à bien son action le Service de l'Elevage se trouve handicapé par le développement insuffisant de ses moyens matériels qui sont encore actuellement en valeur absolue, égaux à leur niveau de 1965, tandis que les dépenses de personnel suivaient une évolution beaucoup plus normale.

Evolution du budget du Service de l'Elevage du Sénégal

	en millions de F Cfa				
	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
Personnel	119,3	252,3	335,2	371,7	393,0
Matériel	<u>78,6</u>	<u>113,0</u>	<u>113,5</u>	<u>113,5</u>	<u>113,5</u>
Budget total	197,9	365,3	448,7	485,2	506,5

(1) vaccin tissulaire

(2) traitements

(3) déparasitages internes collectifs

(4) déparasitages externes collectifs

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. - Ressources

2.1.1. - Production nationale

La production des cheptels sénégalais a pu être calculée à partir des hypothèses suivantes :

	<u>Bovins</u>		<u>Ovins-Caprins</u>	<u>Porcins</u>
	<u>zébus</u>	<u>taurins</u>		
Taux d'exploitation	11,9 %	11,1 %	30 %	70 %
Poids moyen des carcasses	117 kg	83 kg	12,5 kg	45 kg
% d'abats	25,0 %	25,0 %	15 %	10 %

On obtient, en conséquence, la production du cheptel sénégalais en 1970.

Tableau 1

PRODUCTION DU CHEPTEL SENEGALAIS EN 1970

Espèces animales	PRODUCTION				
	En nombre de têtes	Poids (en tonne)			En % du total
		viande carcasse	abats	Total	
<u>Cheptel</u>					
<u>Bovins:</u>					
sédentaire	134.100	11.102	2.775	13.877	24,8
pastoral	167.700	19.677	4.920	24.597	43,9
Ovins-caprins	810.000	10.125	1.519	11.644	20,8
Porcins	117.600	5.292	529	5.821	10,4
Camelins (1)	350	60	10	70	0,1
Total animaux de boucherie	///	46.256	9.753	56.009	100,0

(1) estimations

Source : Etude OMVS

2.1.2. - Qualité de la production

La qualité de la production du cheptel peut s'apprécier en examinant le poids moyen des carcasses des différents types d'animaux abattus.

	<u>Bovins zébus</u>	<u>Taurins</u>
Mâles adultes	150 kg	110 kg
Taurillons	65 "	50 "
Femelles stériles	130 "	100 "
Femelles hors d'âge	100 "	80 "
Moyenne	<u>117 kg</u>	<u>83 kg</u>

Ces chiffres illustrent les différences de gabarit importantes qui existent entre les cheptels zébus et taurins.

En 1970, le Sénégal a produit plus de 60.000 mâles adultes dont le poids moyen - carcasse était voisin de 150 kg. Dans le paragraphe consacré aux activités de NUTRISENEGAL on verra que le poids et la qualité des carcasses peuvent être très sensiblement améliorés par une embouche intensive appropriée.

En outre, il faut signaler qu'il existe dans la région de Thiès une embouche paysanne intensive des zébus à l'aide de sous-produits de cultures. Les carcasses obtenues atteignent ou dépassent couramment les 200 kg. L'absence d'information statistique nous interdit malheureusement d'évaluer l'importance de cette activité qui mériterait d'être étudiée et encouragée.

En moyenne nationale, le poids moyen des carcasses des petits ruminants abattus est voisin de 12,5 kg. Cependant, à l'abattoir de Dakar en 1972, le poids moyen des carcasses a atteint 14 kg. En Janvier 1972, pour plus de 5.000 petits ruminants abattus, le poids des carcasses a dépassé les 16 kg.

2.1.3. - Prix

2.1.3.1. - Prix des bovins

Pour des bovins de qualité "export" (180 kg net) et "boucherie 1ère qualité" (150 kg net) les experts de l'étude OMVS ont, après de nombreuses observations, établi les prix moyens au kg net sur pied sur plusieurs marchés sénégalais en 1971-1972.

en F Cfa le kg net sur pied

	<u>Boeuf "export"</u> (180 kg net)	<u>Boeuf "boucherie 1ère qualité"</u> (150 kg net)
Dakar	145	138
Thiès	140	132
Kaolack	140	135
Saint Louis	...	130
Ferlo (Lagbar)	120	110
Ziguinchor	135	135
Tambacounda	125	115

C'est à Dakar, centre de consommation de grande importance, que les prix atteignent le niveau le plus élevé : 145 F Cfa le kg net pour des boeufs de 180 kg.

A la fin de l'année 1972 et au début de 1973, les difficultés dans l'alimentation des bovins, dues à la sécheresse, ont entraîné une baisse momentanée des prix. Beaucoup d'éleveurs ont en effet préféré se séparer de leurs animaux prématurément plutôt que de risquer de les perdre par sous-alimentation. Mais après l'hivernage 1973, la situation devrait évoluer dans un sens opposé et on s'attend généralement à une forte tension sur les prix à court et à moyen terme à la suite des pertes très importantes subies par les cheptels sénégalais et mauritaniens.

A titre d'information on trouvera dans le tableau 2 les prix à la cheville pratiquée à l'abattoir de Dakar en 1972.

Tableau 2

PRIX MOYENS A LA CHEVILLE A L'ABATTOIR DE DAKAR EN 1972

	en F Cfa/kg net								
	10 du mois			20 du mois			30 du mois		
	Avant	1/2 carcasse	Arrière	Avant	1/2 carcasse	Arrière	Avant	1/2 carcasse	Arrière
Janvier	133	145	155	133	145	155	133	145	155
Février	145	160	165	145	160	165	145	155	160
Mars	145	155	160	145	155	160	145	155	160
Avril	145	155	160	145	155	160	145	155	160
Mai	145	155	160	145	155	160	145	155	165
Juin	145	155	165	145	155	165	145	155	165
Juillet	145	155	165	145	155	165	145	155	165
Août	178	185	193	178	198	203	178	198	203
Septembre	178	198	203	178	198	203	178	198	203
Octobre	113	130	160	113	120	150	113	120	165
Novembre	113	120	165	113	120	165	93	105	113
Décembre	105	113	120	105	113	120	105	113	120

Source : Abattoir de Dakar

2.1.3.2. - Prix des ovins-caprins

En moyenne, de Juillet 1971 à Juin 1972 les prix en kg net sur pied des ovins-caprins ont été les suivants :

en F Cfa par kg net

<u>Localités</u>	<u>Moutons (13 kg)</u>	<u>Chèvres (11 kg)</u>
Dakar	350	300
Thiès	330	...
Kaolack	250	...
Saint Louis	280	...
Louga	225	200
Matam	200	150
Tambacounda	190	...

2.1.4. - Importations

Largement déficitaire en viandes de boucherie, le Sénégal, pour son approvisionnement, dépend étroitement des exportations mauritaniennes. Le marché du Cap Vert en particulier qui comprend près de un million de personnes constitue un débouché naturel pour les excédents mauritaniens.

2.1.4.1. - Importations d'animaux vivants

Elles sont difficiles à estimer car du côté mauritanien, les statistiques officielles sont assez éloignées de la réalité. L'étude OMVS propose les chiffres suivants :

Tableau 3

ESTIMATIONS DES IMPORTATIONS SENEGALAISES
DU BETAAIL VIVANT EN 1970

	Importations de			
	Mauritanie	Mali	Gambie	Total
Bovins	72.000	2.000	1.000	75.000
Ovins-caprins	500.000	10.000	500	510.000
Camelins	1.000	-	-	1.000

En 1970, 75.000 bovins vivants et plus de 500.000 ovins et caprins ont été introduits au Sénégal. Il semblerait qu'on assiste à une légère reprise des exportations maliennes à destination du Sénégal depuis 1970.

2.1.4.2. - Importations de viandes et préparations à base de viande

En 1971, les importations de produits carnés ont légèrement dépassé 364 tonnes. Elles comprennent seulement 14,7 t de viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, destinées presque exclusivement aux consommateurs expatriés.

2.2. - Emplois

2.2.1. - Exportations

2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants

Elles sont très limitées, compte tenu du caractère déficitaire du Sénégal. Pour 1970, les estimations s'établissent comme suit, (en nombre de tête):

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins-Caprins</u>
Gambie	700	1.000
Sierra Leone	-	110
Libéria	100	50
Ghana	500	-
République Populaire du Congo	310	-
	<hr/> 1.610	<hr/> 1.160

Tableau 4

IMPORTATIONS SENEGALAISES DE VIANDES ET DE PREPARATIONS

	en tonnes			
	1969	1970	1971	1972 (9 mois)
Viande fraîche ou congelée	24,453	20,101	14,714	11,728
Abats	13,987	11,458	7,581	2,557
Conserves de viandes	231,967	238,025	201,867	205,022
Charcuterie	66,169	55,756	124,729	30,717
Volailles et gibiers	12,481	11,050	15,542	2,567
Tonnage total	348,957	336,390	364,433	252,591

Source : Service Statistique

2.2.1.2. - Exportations de viandes et de préparations à base de viandes

Les tonnages exportés sont assez faibles. Il faut noter que depuis 1970, la Société NUTRISENEGAL expédie régulièrement de la viande à destination d'Abidjan (voir tableau 6 et 2.3.1.2.).

2.2.2. - Consommation intérieure

Les abattages contrôlés permettent d'apprécier la consommation des centres urbains.

Abattages contrôlés en 1970 et 1971

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins</u>	<u>Caprins</u>	<u>Camelins</u>	<u>Porcins</u>
1970	142.563	89.057	76.912	160	8.478
1971	140.722	92.820	96.702	265	9.520

Pour obtenir la consommation intérieure globale, il est plus rigoureux de partir de la production nationale en viandes et abats et de la corriger du solde du commerce extérieur.

L'étude S.E.D.E.S. 1973 a abouti aux résultats rassemblés dans le tableau 5.

Tableau 5

CONSOMMATION INDIVIDUELLE MOYENNE DE VIANDES ET ABATS
DE BOUCHERIE AU SENEGAL EN 1970

Espèces	Consommation globale de viandes et abats	Consommation individuelle
Bovins	51.289 tonnes	13,4 kg/hab. /an
Ovins-caprins	19.848 "	5,2 "
Porcins	5.821 "	1,5 "
Camelins	270 "	0,1 "
Total viandes de boucherie	77.228 "	20,2 "

Source : Etude S.E.D.E.S. 1973

2.3. - Activités à caractère industriel

Nous distinguerons les activités liées à la production de viande et celles qui intéressent la transformation des produits de l'élevage.

Tableau 6

EXPORTATIONS DES PRODUITS CARNES

En 1.000 Fcfa

	1969	1970	1971	1972 (9 mois)
Viandes fraîches ou congelées	80.300	345.593	115.029	117.205
Autres viandes et abats	1.040	29.740	0.781	2.778
Volailles et gibiers	4.137	16.851	18.487	19.461
Conserves	1.278	4.383	11.161	15.254
Charcuterie	4.465	5.365	137.349	7.312
Total	<u>91.220</u>	<u>401.932</u>	<u>282.807</u>	<u>162.010</u>

Source : Service des Statistiques

2.3.1. - Unités de production

2.3.1.1. - Ranch de Doli

Il s'agit d'une unité d'embouche extensive, établie depuis 1968 à 260 km à l'Est de Dakar sur 86.000 ha. Dans son premier stade (1965-1970) la réalisation a coûté 285,6 millions de F Cfa.

Deux principaux objectifs ont été fixés au Ranch de Doli.

a) Avoir un impact social sur les éleveurs en achetant le bétail à un prix supérieur à celui pratiqué par les marchands traditionnels.

b) Avoir une action régulatrice sur le marché de Dakar en pesant sur les prix du bétail en période de pénurie.

Pour réaliser ces deux objectifs, il était prévu que le Ranch de Doli achète des taurillons de 2 ans et demi, pesant environ 190 kg vif et les embouche sur pâturage pendant environ 18 mois, pour leur faire atteindre, lors de la vente, le poids moyen de 400 kg vif à l'âge de 4 ans.

En fait, ces objectifs n'ont pu être réalisés pour différentes raisons (1)

- absence d'expérimentation préalables sur les techniques d'embouche sur pâturage
- maîtrise insuffisante des principaux facteurs de production (alimentation, bétail, transport, comptabilité économique).
- isolement de l'unité d'embouche dans le processus global de production (naissage, réélevage, embouche, finition, commercialisation finale)
- carence et rigidité du système administratif de financement de trésorerie
- manque de "savoir faire" et de formation du personnel.

(1) cf. Etude OMVS - SEDES - Rapport provisoire.

Ainsi, depuis 1968, le déficit annuel moyen du Ranch a atteint 40 millions de F Cfa.

Cependant la situation du Ranch de Doli est loin d'être désespérée et les résultats très décevants des premières années d'activité doivent être attribués en grande partie aux études insuffisantes qui ont précédé la mise en place du Ranch et à la connaissance imparfaite des facteurs techniques. On peut penser que des solutions réalistes pourront être mises en oeuvre dans les prochaines années et que Doli pourra pleinement faire face à sa vocation d'unité de "réélevage", assurant la liaison entre l'élevage pastoral traditionnel et des unités de finition de bovins situées en aval.

2. 3. 1. 2. - Ferme de Bambylor (NUTRISENEGAL)

A Bambylor, dans le Cap Vert, la Société NUTRISENEGAL sous l'impulsion du Général Cheavance Bertin a créé une unité d'embouche unique en Afrique et qui, dans notre analyse des possibilités d'exportation de la viande africaine, doit retenir tout particulièrement l'attention.

Dans le cadre de ce rapport nous ne pouvons donner toutefois que des informations succinctes sur les principales caractéristiques de l'opération.

a) Achat des animaux

La plupart des bovins sont fournis par les marchands traditionnels. Le prix est fixé au kg vif, après pesée. Le niveau des prix au kg varie selon le poids vif des animaux. Il s'agit donc d'une intéressante expérience de paiement à la qualité.

Le mode d'approvisionnement présente deux inconvénients majeurs : hétérogénéité des animaux présentés et irrégularité des achats selon les saisons. L'approvisionnement devient très difficile entre Juin et Octobre.

b) Techniques d'embouche

S'agissant d'une entreprise expérimentale à bien des égards, les techniques d'embouche ont subi de nombreuses modifications depuis 1970, année où les premiers animaux ont été engraisés. Près de 30 types de rations ont été ainsi testées. Actuellement, sous réserve d'éventuelles ruptures de stock, la ration comporte pour 70 % de la coque mélassée et des graines de coton, du son de maïs ainsi qu'un peu d'urée et de sel.

La durée moyenne de l'embouche est voisine de 50 jours. Le déstockage dépend en grande partie des performances des animaux. Dans les conditions les plus favorables, l'embouche s'étend sur 5 mois pendant lesquels le gain moyen journalier peut dépasser 1 kg.

Lors de notre passage à Dakar, en Février 1973, plus de 3.500 bovins étaient à l'engrais à Bambylor.

c) Débouchés

La majeure partie des animaux embouchés est écoulée sur le marché local.

De 7.000 à 8.000 quartiers arrières ont ainsi été vendus en 1972 comme viande de première catégorie aux bouchers européens.

Les viandes de 2ème catégorie (carcasses d'environ 160 kg) sont vendues à des bouchers africains désireux de traiter une viande de bonne qualité.

En outre les exportations ont été réalisées en direction de quelques pays africains : Libéria, Zaïre, Côte d'Ivoire. Seules les expéditions vers la Côte d'Ivoire se poursuivent actuellement à raison de 2 tonnes par semaine d'arrières réfrigérés (prix hors taxe à Abidjan : 380 F Cfa le kg).

Il est certain que les viandes de qualité produites à Bambylor pourraient trouver preneurs sur de nombreux marchés extérieurs. Il faudrait alors régler la question de la régularité des approvisionnements en animaux et en aliments du bétail qui se posent encore pour NUTRISENEGAL.

En ce qui concerne l'expédition vers les marchés européens, la création d'une zone indemne dans le Cap Vert ferait franchir une étape décisive.

2.3.2. - Transformation des produits de l'élevage : abattage et récupération des sous-produits

Actuellement seul Dakar possède un abattoir frigorifique moderne. Il a été construit entre 1950 et 1953 et est entré en service le 10 septembre 1956.

Il comprend :

- un abattoir pour bovins (48 m x 18 m)
- un abattoir pour petits ruminants (40 m x 18 m)
- une triperie (qui n'est pas utilisée)
- un abattoir pour porcs (954 m²)
- un entrepôt frigorifique (mis en service le 15.3.61), d'une capacité de 120 à 150 tonnes de viande entre 0°C et + 4°C. Il est composé de trois chambres identiques de 26,5 m x 12,5 m sous 3 m de plafond.

Les quantités traitées depuis 1962 sont les suivantes :

Evolution des abattages contrôlés à l'abattoir de Dakar

Poids total en tonnes de carcasse

1962 = 5.666,7	1965 = 5.905,7	1968 = 9.114,1	1971 = 9.651,3
1963 = 6.322,8	1966 = 7.867,7	1969 = 9.716,0	1972 = 9.713,6
1964 = 5.829,2	1967 = 8.727,0	1970 = 10.311,2	

Un équipement complet est également prévu pour récupérer et traiter les sous-produits des abattages (sang, os, viande saisie). En place depuis plusieurs années, les installations n'étaient pas encore en service en Février 1973, mais d'après les renseignements obtenus, le démarrage serait imminent.

On prévoit, en moyenne, une production totale de 600 tonnes par an qui se décomposerait ainsi:

360 tonnes de farine de sang
60 tonnes de farine de viande
180 tonnes de farine d'os.

Ces farines seront conditionnées dans des sacs de 50 kg et en partie écoulées sur le marché local.

Le prix de revient moyen des farines devrait s'établir au voisinage de 40 F Cfa le kg. Des propositions d'achat auraient déjà été formulées par une firme française au prix de 83 FF les 100 kg CAF Marseille.

TABLEAU 7

ABATTAGES CONTROLES A DAKAR EN 1972

en nombre de têtes - poids en kg

Mois	VEAUX			BOVINS ADULTES			OVINS ET CAPRINS			PORCINS			CHEVAUX		
	Nombre	Poids total	Poids moyen	Nombre	Poids total	Poids moyen	Nombre	Poids total	Poids moyen	Nombre	Poids total	Poids moyen	Nombre	Poids total	Poids moyen
JANVIER	96	7.063	74	4.137	639.043	154	5.050	81.622	16	550	32.283	59	4	585	146
FEVRIER	130	10.146	78	4.175	639.049	153	4.522	69.031	15	615	35.198	57	5	831	165
MARS	102	7.734	75	4.759	743.296	156	5.576	80.596	14	629	36.878	58	13	1.981	152
AVRIL	107	8.709	81	4.453	694.088	156	5.670	80.445	14	600	34.949	58	4	562	141
MAI	135	9.575	71	4.375	668.454	153	6.168	65.213	14	582	35.301	61	13	1.785	137
JUIN	102	7.075	69	4.318	631.370	146	5.748	76.301	13	555	34.021	61	13	1.987	153
JUILLET	126	8.770	69	3.901	588.590	150	6.917	90.328	13	501	31.600	63	14	1.974	141
AOUT	132	8.603	65	3.690	529.887	143	7.586	97.233	12	472	29.152	61	8	1.289	161
SEPTEMBRE	140	10.153	73	4.174	596.122	143	7.848	104.457	13	440	26.837	61	12	1.654	136
OCTOBRE	124	9.379	76	5.145	729.672	142	8.846	123.013	14	559	34.079	61	25	3.357	134
NOVEMBRE	134	13.024	97	5.161	731.686	142	7.927	113.976	14	641	34.290	54	19	2.435	128
DECEMBRE	174	13.680	79	5.949	836.066	141	9.700	142.279	15	679	32.853	48	15	2.249	150
TOTAL 72	1.502	113.911	75,8	54.237	8.027.323	148,0	81.558	1.144.494	14,0	6.823	397.441	58,3	145	20.689	142,7

Et 42 chameaux - Poids total = 9.136 kg - Poids moyen = 217,5 kg

12 anses - Poids total = 632 kg - Poids moyen = 52,7 kg

Tonnage total 1972 = 9.713,6 tonnes

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

3.1. - Bilan global, production-consommation

Ayant calculé le solde du commerce extérieur, il a été possible d'évaluer le disponible national en produits carnés pour 1970 et donc la consommation globale du Sénégal. En appliquant à la production et à la consommation 1970 les hypothèses d'évolution les plus vraisemblables, les experts de l'étude OMVS ont pu établir les bilans production-consommation jusqu'en 1985.

Tableau 8EVALUATION DU DEFICIT PREVISIBLE EN VIANDES ET ABATSAU COURS DE LA PERIODE 1975-1985

(en 1.000 tonnes) carcasse et abats

Total	1970	1975	1980	1985	Augmentation 70-85 en %
Consommation	77,2	88,5	99,8	112,4	+ 45,6
Production	56,0	61,3	67,8	73,1	+ 30,1
Déficit	21,2	27,2	32,0	39,3	+ 85,4

Source : Etude OMVS

L'augmentation de la consommation étant plus rapide que celle de la production, on prévoit, entre 1970 et 1985, une très sensible augmentation du déficit sénégalais en produits carnés.

En 1985, le Sénégal devrait importer plus de 39.000 tonnes de carcasses et abats pour subvenir à ses besoins.

En 1973, ces prévisions, établies à partir des chiffres 1970, peuvent passer pour optimistes. La sécheresse de 1972 a en effet occasionné des pertes importantes dans le cheptel sénégalais et les hypothèses de production établies par les experts OMVS doivent sans doute être révisées en baisse, ce qui accroît d'autant le déficit théorique des prochaines années.

3.2. - Projets

3.2.1. - Projet de développement de l'élevage

La plupart des régions du Sénégal sont concernées par des projets d'organisation et de développement de l'élevage qui devraient avoir des conséquences très positives sur le niveau de production du cheptel sénégalais. Nous donnerons des indications succinctes sur les quatre principaux projets :

- projet de développement de l'élevage bovin dans la zone sylvo-pastorale,
- projet d'élevage intégré en Casamance,
- développement de l'élevage du bassin arachidien,
- projet de développement de l'élevage dans le Sénégal Oriental.

3.2.1.1. - Projet de développement de l'élevage bovin dans la zone sylvo-pastorale

Il s'agit de la principale zone d'élevage du pays, située dans le secteur Nord-Nord-Est du Sénégal sur une superficie de 64.000 km². Le climat est de type sahélien.

Le projet, qui a pour but de donner à la zone sylvo-pastorale les moyens de se spécialiser dans l'élevage "naisseur" est ambitieux car il propose une modification des méthodes d'élevage traditionnelles.

Deux phases sont prévues dans le déroulement des opérations :

a - Mise en place d'une zone pilote . Autour d'une quinzaine de forages, on envisage "d'expérimenter des parcelles de cultures fourragères irriguées, d'utiliser la traction animale pour l'exhaure, de constituer des réserves fourragères, de susciter une organisation collective nouvelle pour l'exploitation du territoire pastoral, de prodiguer des soins particuliers aux veaux et aux vaches gestantes, de prévoir simultanément le débouché commercial pour les produits de l'élevage -naisseur (1).

(1) Etude OMVS - 3ème partie - Rapport provisoire

b - Elargissement des actions à l'ensemble de la zone en fonction de l'expérience et des résultats acquis lors de la mise en place de la zone pilote.

Le supplément annuel de la production bovine que l'on peut attendre du projet représente une valeur d'environ 1,7 milliard de F Cfa, au niveau du producteur.

3.2.1.2. - Projet d'élevage intégré en Casamance

Les études préliminaires se sont déroulées entre Avril 1972 et Janvier 1973. Nous ne disposons pas encore des résultats de ces travaux. Les actions porteraient vraisemblablement sur la zootechnie, la pathologie, l'agronomie, l'agrostologie et la commercialisation.

3.2.1.3. - Développement de l'élevage dans le bassin arachidier

Dans cette région plusieurs projets ou études sont menés parallèlement :

- L'IRAT - Sénégal étudie deux exploitations types, groupant 500 ménages et s'intéresse à la traction bovine et aux possibilités d'introduction de l'embouche bovine et ovine.
- L'IEMVT, outre un projet de vulgarisation pour une meilleure alimentation du bétail, met en place une unité de production laitière intensive à partir de races européennes dans une optique de vulgarisation.

3.2.1.4. - Projet de développement de l'élevage dans le Sénégal Oriental

Le projet a pour but de préserver et d'améliorer un noyau d'élevage N'dama, d'intégrer l'élevage dans les exploitations agricoles, d'optimiser l'utilisation des pâturages et des ressources en eau et d'améliorer les conditions de commercialisation.

L'étude préliminaire, qui débutera en 1973 devra :

- déterminer des zones d'intervention incluant des zones pilotes,
- définir les études ou enquêtes nécessaires à la préparation de dossiers de présentation,
- de présenter les schémas d'opérations envisagées et de les évaluer.

3.2.2. - Projet de ferme d'embouche privée

La construction d'un centre d'embouche intensive est en cours dans le Cap Vert, à quelques kilomètres de Rufisque, dans un lieu-dit "Le Cap des Biches".

Cette initiative est le fait de la Société "INTERPRAL".

Le caractère privé de cette Société et l'état d'avancement des opérations ne nous ont pas permis d'obtenir les précisions souhaitées.

Les investissements totaux seraient de l'ordre de 80 millions de F Cfa et comprendraient notamment la construction d'une trentaine de parcs dont quatre seraient consacrés aux opérations de réception et de quarantaine des animaux.

Les responsables de l'opération se proposent d'entretenir en permanence 3.000 à 4.000 têtes. Les opérations d'embouche s'étendraient sur 3 à 4 mois, les animaux étant vendus à un poids voisin de 400 kg vif. La ration utilisée aurait la composition suivante :

- coque d'arachide	55,0 %
- sons de blé et de maïs	25,0 %
- mélasse	18,0 %
- sels minéraux	1,0 %
- urée	0,5 %
- phosphate bicalcique	0,5 %
	<hr/>
	100,0 %

Lors de notre visite, en Février 1973, seule une partie des parcs était construite et ces premières installations n'hébergeaient que quelques centaines d'animaux.

3.2.3. - Projets de transformation des produits de l'élevage

3.2.3.1. - Abattoirs frigorifiques

a) Aménagements de l'abattoir de Dakar

La plupart de ces propositions figurent dans le 3ème Plan de développement économique et social, elles concernent en particulier :

- la modernisation de l'abattage, de l'habillage et du traitement des abats ; l'ensemble des opérations étant effectué par le personnel de la SERAS (1), ce qui représenterait un gros progrès par rapport à la situation actuelle

- la mise en place d'un marché de gros des viandes.

L'aménagement du marché des ovins-caprins, l'installation d'une tannerie-mégisserie, la création d'une conserverie et la mise en marche de l'usine de traitement des sous-produits, contribueraient à créer autour de l'abattoir de Dakar un véritable complexe industriel.

b) Abattoirs de Thiès et de Saint-Louis

Ces deux complexes d'abattage sont assurés de leur financement par le FED. Les caractéristiques sont les suivantes :

- Abattoir de Thiès

- capacité d'abattage = 1.500 t/an
- capacité de réfrigération = 6 à 8 t/jour
- capacité maximum de stockage sous froid = 12 t
- hangar séchoir de cuirs et peaux.

- Abattoir de SaintLouis

- capacité d'abattage = 1.400 t/an
- capacité de réfrigération = 3 à 4,5 t/jour
- capacité de stockage sous froid = 5,5 t
- hangar séchoir de cuirs et peaux.

3.2.3.2. - Création d'une conserverie

Des études réalisées en 1961 ont abouti, en 1962, à la création de la "Société Sénégalaise de Produits Alimentaires" destinée à mettre en place et à gérer une conserverie.

Le démarrage de l'unité de production a eu lieu en Septembre 1964 après mise au point d'un type de conserve adapté au goût sénégalais : le "Mafé", boeuf accomodé avec une sauce à l'arachide.

Dès 1965, des difficultés de trésorerie sont apparues, bloquant le fonctionnement de la Société au milieu de l'année 1965. Grâce à un crédit de l'Etat, la production a pu reprendre mais,

pour les mêmes motifs que précédemment, l'unité a été dans l'obligation de fermer ses portes au début de 1967.

Pendant les trois années de fonctionnement les tonnages produits ont été les suivants :

1964 = 12 tonnes
 1965 = 20 "
 1966 = 45 "

A partir de 1967 a débuté une phase d'études destinées d'une part à définir des productions bien adaptées au marché sénégalais (travaux de l'Institut de Technologie Alimentaire) et d'autre part à trouver des solutions aux problèmes techniques et financiers rencontrés par la conserverie.

Le projet, actuellement à la recherche d'une source de financement, prévoit pendant les cinq premières années le traitement annuel de 350 tonnes de viande sous forme de :

- MAFE amélioré	106 tonnes
- Corned beef	115 "
- Boeuf à la gelée	129 "
	<hr/>
	350 tonnes

Au bout de cinq années de fonctionnement la conserverie pourrait traiter 600 tonnes de viande par an.

Le prix "sortie - usine" pour une boîte de 12 oz. serait de l'ordre de :

- Corned Beef	115 F Cfa
-Boeuf en gelée	140 F Cfa
- MAFE	135 F Cfa.

Le contrôle technique de la production pourrait être effectué sous la responsabilité d'une société privée française qui prendrait une participation dans le capital de la société d'Economie Mixte, dont le capital social est de 40 millions de F. Cfa.

Les investissements totaux atteindraient 52 millions de F. Cfa (17, 5 de Génie Civil et 34, 4 de matériel).

3.2.3.3. - Projet de zone indemne

Dès 1967, l'idée de créer une zone indemne dans la région du Cap Vert avait été lancée. Elle a été reprise plusieurs fois depuis sans cependant aboutir à des actions concrètes.

La question est de nouveau à l'ordre du jour, au moment où, devant la pénurie mondiale de viande, l'achat de viandes africaines se révèle intéressante sans toutefois présenter actuellement les garanties sanitaires exigées par les marchés européens.

Dans l'hypothèse de la création d'une zone indemne, le Cap Vert présente des avantages uniques dans l'Afrique de l'Ouest :

- situation géographique exceptionnelle qui permet un contrôle très strict des mouvements du cheptel et de l'état sanitaire,

- équipement industriel développé et existence de port, aéroport, liaisons ferroviaires et routières,

- présence d'un centre d'embouche intensive dont l'activité pourrait être liée à celle du Ranch de Doli.

La SEDES a proposé à l'OMVS à la fin de l'année 1972 un projet qui définit les études à réaliser pour mettre en place la zone indemne. Le coût d'une telle étude serait voisine de 700.000 F F.

3.3. - Conclusion générale

Dans l'examen des possibilités d'exportation de produits carnés sénégalais un fait doit retenir tout particulièrement l'attention : le caractère déficitaire du bilan production-consommation sénégalais.

En conséquence la part de la production qui serait éventuellement exportée devrait être prélevée sur la consommation de la population sénégalaise ou correspondre à des importations supplémentaires en provenance du fournisseur traditionnel, la Mauritanie. On peut mettre en doute, au moins pour les prochaines années, la réalisation de cette seconde hypothèse. En effet le potentiel du cheptel mauritanien a été très sensiblement affecté par les sécheresses de ces dernières années et par ailleurs la

Mauritanie a ses propres projets d'exportation de viande à partir de l'abattoir frigorifique de Kaédi.

Le développement des exportations sénégalaises de produits carnés exige donc de manière impérative des actions vastes et rigoureuses en faveur de la production. A cet égard on est en droit d'attendre des résultats spectaculaires du projet de développement de l'élevage dans la zone sylvo-pastorale qui met en oeuvre des techniques nouvelles destinées à bouleverser les données traditionnelles.

En supposant que le Sénégal dispose d'un disponible exportable, il est certain que le Cap Vert possède de nombreux atouts pour développer l'exportation des produits carnés : situation géographique, équipement en unité de production intensive et de transformation, etc...

Nous insisterons cependant sur quelques projets dont la réalisation semble indispensable pour donner au Sénégal l'accès au marché européen :

a) Mise en place d'une zone indemne dans la région du Cap Vert, ce qui implique une modification des équipements et des circuits existants.

b) Amélioration du fonctionnement de l'abattoir de Dakar portant en particulier sur les conditions d'abattage.

Nous pensons en outre qu'il est important d'assurer un démarrage satisfaisant à l'usine de récupération des sous-produits et éventuellement de lui fournir une aide technique et commerciale.

Enfin, il semble que les études qui ont précédé le redémarrage de la conserverie de Dakar ont mis en évidence des perspectives favorables. Il serait très regrettable que pour des difficultés de financement, cette unité industrielle ne puisse voir le jour ou fonctionner dans de bonnes conditions.

REPUBLIQUE DU MALI

Monnaie : Franc Malien (FM)

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 555,419 FM = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE MALIEN	
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage</u>	2
1.1.1. Zone saharienne	2
1.1.2. Zone sahélienne	2
1.1.3. Zone soudanienne et soudano-guinéenne	2
1.2. <u>Effectifs</u>	2
1.2.1. Bovins	2
1.2.2. Petits ruminants	3
1.2.3. Autres espèces animales	3
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	3
1.3.1. Principales maladies	3
1.3.2. Moyens et actions du Service de l'Elevage	4
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS	
2.1. <u>Ressources</u>	6
2.1.1. Production nationale	6
2.1.2. Qualité de la production malienne	7
2.1.3. Prix	8
2.1.4. Importations	9
2.2. <u>Emplois</u>	10
2.2.1. Exportations	10
2.2.2. Consommation intérieure	13
2.3. <u>Activité à caractère industriel</u>	14
2.3.1. Unités de production	14
2.3.2. Unités de transformation	14
3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITION	
3.1. <u>Bilan global, production-consommation et prévisions</u>	20
3.2. <u>Projets</u>	21
3.2.1. Projets régionaux	21
3.2.2. Projets de production	21
3.3. <u>Conclusions</u>	24
3.3.1. Excédent malien	24
3.3.2. Situation sanitaire	24
3.3.3. Unités industrielles	24

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE MALIEN (1)

1.1. Principales caractéristiques de l'élevage

On distingue trois principales zones climatiques qui recouvrent chacune des modalités d'élevage différentes.

1.1.1. - Zone saharienne

Elle se trouve dans le Nord du pays où les précipitations ne dépassent pas 100 mm par an. L'élevage est pratiquement inexistant.

1.1.2. - Zone sahelienne

Cette zone, qui englobe le delta central et la boucle du Niger, est le domaine traditionnel de l'élevage pastoral des bovins de type zébu et des petits ruminants longilignes.

1.1.3. - Zone soudanienne et soudano-guinéenne

Les précipitations sont beaucoup plus importantes. Elles vont de 600 mm à 1.300 mm, le long de la frontière ivoirienne. Les régions sont caractérisées par un élevage de type sédentaire avec des bovins trypanotolérants et des petits ruminants de taille modeste comme la chèvre guinéenne et le mouton djallonké.

1.2. - Effectifs

1.2.1. - Bovins

Le Service de l'Elevage a effectué des estimations depuis 1919 qui mettent en évidence un taux de croissance moyen du troupeau de 3,4 % par an. En 1970, on estime que le cheptel bovin malien atteint 5,350 millions de têtes se répartissant comme suit :

- zébus	:	4,500 millions
- taurins	:	0,320 millions
- mérés (métis)	:	0,530 millions.

Les régions qui possèdent le plus grand nombre de bovins sont la région de Gao (1,8 million) et la région de Mopti (1,5 million).

Pour les prochaines années, on estime que les effectifs bovins zébus devraient progresser à raison de 2 % par an tandis que les taurins et métis verraient leurs effectifs s'accroître au taux annuel de 3 % environ.

1. 2. 2. - Petits ruminants

En 1970, le Service de l'Elevage estime le cheptel des petits ruminants à 11.250.000 têtes qui se répartiraient en 9.095.000 têtes de moutons et chèvres du Sahel et 2.155.000 têtes de moutons djallonké et du Macina et de chèvres guinéennes.

On admet que le taux d'accroissement est voisin de 3 % par an.

1. 2. 3. - Autres espèces animales

Pour 1970, les estimations du Service de l'Elevage sont les suivantes (têtes) :

- porcins	:	31.650
- équins	:	144.020
- asins	:	471.000
- camelins	:	215.740
- volailles	:	9.300.000

1. 3. - Situation sanitaire

1. 3. 1. - Principales maladies

Le Service de l'Elevage fournit dans son rapport 1971 des indications chiffrées sur l'état sanitaire du troupeau malien.

Tableau 1

DIFFUSION DES PRINCIPALES MALADIES EN 1971

Maladie	Nombre de foyers	Malades (têtes)	Mortalité (têtes)
Peste bovine	19	871	634
Péripneumonie bovine	111	1.877	855
Charbon bactérien	4	109	109
Charbon symptomatique	47	374	357
Pasteurellose	31	538	231

Source : Service de l'Elevage

Il semble qu'au Mali, la situation sanitaire aille en s'améliorant grâce aux efforts du Service de l'Elevage. Pourtant elle demeure préoccupante en ce qui concerne la péripneumonie bovine et le charbon symptomatique, tous deux largement répandus dans le pays.

En outre, il est certain que les parasites internes et externes, très nombreux, diminuent notablement la productivité des différents cheptels.

1. 3. 2. - Moyens et actions du Service de l'Elevage

1. 3. 2. 1. - Moyens

a - Personnel

En 1970, le Service de l'Elevage comprenait 38 docteurs vétérinaires.

<u>Catégories</u>	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Docteurs vétérinaires				
Nationaux	2	8	36	38
Expatriés	11	-	-	-
Vétérinaires africains	27	27	-	-
ITE	2	-	6	18
Assistants	16	46	101	106
Infirmiers	146	247	248	271

b - Budget

Il a évolué comme suit de 1960 à 1970 :

	en millions de FM		
	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>
Personnel	150, 8	77, 4	109, 0
Matériel	31, 0	36, 2	143, 0
Budget total	<u>181, 8</u>	<u>113, 6</u>	<u>252, 0</u>

En 1970, pour un budget total de 252 millions de FM, les dépenses de matériel atteignent 143 millions soit 57 % du total, proportion rarement atteinte dans un pays africain.

1. 3. 2. 2. - Actions

Les rapports du Service de l'Elevage donnent, chaque année, les nombres de traitements ou immunisations réalisées. En 1971, les interventions ont généralement été moins nombreuses que l'année précédente.

Tableau 2
IMMUNISATIONS ET TRAITEMENTS REALISES PAR LE
SERVICE DE L'ELEVAGE MALIEN

MALADIES		1961	1965	1970	1971
Peste bovine	Im.	1. 543. 654	3. 502. 596	2. 244. 577	1. 848. 195
Péripneumonie	Im.	301. 189	827. 188	1. 174. 458	533. 677
	Tr.	-	-	-	2. 488
Charbon bactérien	Im.	927	4. 420	232	2. 393
Charbon symptomatique	Im.	598. 678	380. 483	677. 393	658. 166
Pasteurellose	Im.	381. 528	72. 381	371. 792	311. 298
Trypanosomiase	Im.	-	-	-	26. 532
	Tr.	125. 953	76. 708	115. 177	124. 859
Parasitoses internes	Tr.	20. 353	967	3. 305	3. 735
Parasitoses externes	Tr.	18. 534	4. 188	12. 475	7. 359

Immunisations : Im.
Traitements : Tr.

Source : Service de l'Elevage

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. - Ressources

2.1.1. - Production nationale

Elle a été établie dans le rapport SEDES 1973 à partir des hypothèses suivantes :

	<u>Bovins</u>		<u>Ovins-</u>	<u>Camelins</u>	<u>Porcins</u>
	<u>Zébus</u>	<u>Taurins</u> <u>et</u> <u>métis</u>	<u>Caprins</u>		
Taux d'exploitation	11,5 %	13 %	30 %	7 %	70 %
Poids moyen des carcasses	112,5 kg	78 kg	12,4 kg	160 kg	40 kg
Pourcentage d'abats	25,0 %	25 %	15 %	20 %	10 %

Tableau 3

PRODUCTION DU CHEPTTEL MALIEN EN 1970

	En nombre de têtes	PRODUCTION			En % du total
		Poids (en tonnes)			
		de viande carcasse	d'abats	de viande et abats	
Bovins	634.000	67.411	16.852,8	84.263,8	61,8
Ovins-Caprins	3.375.000	41.940	6.291,0	48.231,0	35,4
Porcins	22.120	884,8	88,8	973,3	0,7
Camelins	15.100	2.416	483,0	2.899,0	2,1
Total		112.651,8	23.715,6	136.367,1	100,0 %

Source : Etude S.E.D.E.S. 1973

En 1970, la production de viandes et abats de boucherie du cheptel aurait atteint 136.367 Tonnes.

2.1.2. - Qualité de la production malienne

2.1.2.1. - Bovins

Parmi les bovins produits au Mali, les poids sont bien différents selon que l'on considère les taurins ou les zébus :

- taurins : les poids moyens carcasses sont proches des niveaux suivants :

. mâles adultes	:	110 kg carcasse
. taurillons	:	50 à 55 kg "
. vaches stériles	:	100 kg "
. femelles hors d'âge	:	80 kg "

- zébus : une enquête sur le commerce du bétail dans la 5ème région a été réalisée par la SEDES en 1971-1972. Les nombreuses pesées effectuées sur les marchés et abattoirs ont permis de préciser les poids carcasses moyens des animaux :

. mâles adultes	:	143 kg carcasse
. taurillons	:	65 kg "
. femelles stériles	:	120 kg "
. vaches de réforme	:	90 kg "

En 1970, le cheptel malien aurait produit plus de 200.000 mâles adultes de type zébu.

A Bamako, le poids moyen carcasse des bovins abattus en 1971 est égal à 122 kg et en 1972 à 127 kg.

Dans ce même abattoir des pesées ont été effectuées dans le courant de l'année 1972 (1), pendant la saison sèche, sur 1.261 carcasses qui se sont réparties de la manière suivante :

- 103 carcasses soit 8,17 % en 1ère qualité
- 241 carcasses soit 19,11 % en 2ème qualité
- 917 carcasses soit 72,72 % en 3ème qualité.

Les qualités étant définies sommairement comme suit :

- 1ère qualité : bon état d'engraissement et développement musculaire satisfaisant.

(1) Mémoire de l'ingénieur DRAMANE SEREME - Novembre 1972

- . zébus : 160 à 180 kg
- . taurins : 130 à 145 kg

- 2ème qualité : développement musculaire insuffisant, absence de graisse de couverture.

- . zébus : moins de 160 kg
- . taurins : moins de 130 kg

- 3ème qualité : animaux de réforme, vieilles femelles, reproducteurs ou boeufs de labour âgés.

2. 1. 2. 2. - Petits ruminants

Pour les animaux de type sahélien le poids moyen des carcasses est estimé à 13 kg, tandis que le poids carcasse des races brévilignes du Sud du pays avoisine les 10 kg.

2. 1. 3. - Prix

2. 1. 3. 1. - Prix des bovins

Pour une période allant de Juillet 1971 à Juin 1972, l'étude SEDES 1973 a établi, par qualité et pour les principaux marchés, le prix au kg net sur pied des bovins. Nous nous limiterons aux animaux de bonne qualité susceptibles d'être exportés.

<u>Localités</u>	unité : FM par kg net sur pied		
	<u>Boeuf exceptionnel</u> (220 kg net)	<u>Boeuf "export"</u> (180 kg net)	<u>Boeuf 1ère qualité</u> (150 kg net)
Kayes	240	230	220
Nioro	240	220	210
Kati(Bamako)	300	270	260
Mopti	260	250	220
Gao	240	220	200
Sikasso	...	290	280

Des observations effectuées au marché de Kati au début de l'année 1973 ont montré que les prix n'auraient pas sensiblement varié par rapport à ceux qui sont donnés ci-dessus.

2. 1. 3. 2. Prix des petits ruminants

De Juillet 1971 à Juin 1972, les prix des ovins et des caprins se seraient établis, en moyenne, comme suit, en F Cfa le kg net sur pied :

<u>Localités</u>	<u>Moutons</u> (14 kg net)	<u>Chèvres</u> (12 kg net)
Nara	150	185
Nioro	160	170
Kati	170	...
Bamako	200	180
Sikasso	175	175
Mopti	160	165

Source : enquête SEDES 1973

2. 1. 4. - Importations

2. 1. 4. 1. - Importations d'animaux vivants

Elles sont difficiles à estimer car le contrôle ne porte que sur une partie non déterminée des animaux qui proviennent de Mauritanie.

Pour l'année 1970, l'enquête SEDES 1973 estime les importations maliennes à :

5. 000 bovins
270. 000 ovins-caprins
3. 000 camelins.

En outre, 28. 000 ovins et caprins environ en provenance de Mauritanie auraient transité en 1970 par le Mali à destination des pays côtiers.

2. 1. 4. 2. - Importations de viandes et de préparations à base de viande

Elles portent sur de petites quantités, destinées principalement aux consommateurs de type européen. D'après les statistiques douanières, le Mali a importé en 1970 :

- viandes et abats	160 kg
- porc salé, séché, fumé	1.510 kg
- autres viandes salées, séchées, fumées	2.280 kg
- saucisses, saucissons	7.250 kg
- conserves de foie	2.780 kg
- autres conserves	23.080 kg

2.2. Emplois

2.2.1. Exportations

2.2.1.1. Exportations d'animaux vivants

Le service de l'Elevage publie chaque année des statistiques d'exportations contrôlées. Ainsi, en 1970, les contrôles ont porté sur 81.718 bovins et 107.321 ovins-caprins.

Un grand nombre d'animaux échappant aux contrôles, il est nécessaire de majorer ces chiffres pour approcher de manière plus précise les exportations réelles du Mali. L'enquête SEDES 1973, propose les chiffres suivants :

Tableau 4

EXPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS DU MALI - 1970 -
ESTIMATIONS

en nombre de têtes

Pays clients	Bovins	Ovins-caprins
Côte d'Ivoire	113.300	132.000
Sénégal	2.000	10.000
Niger	15.000	5.000
Algérie	-	20.000
Libéria	8.000	8.000
Haute-Volta	20.000	90.000
Ghana	31.700	5.000
Total	190.000	270.000

Pour l'année 1964, l'étude FAC 1965 (1) estimait les exportations de bovins à 167.000 têtes.

Entre 1964 et 1970, il n'y aurait donc pas eu d'augmentation très vive du nombre de bovins exportés.

2.2.1.2. Exportations de viandes

Les premières tentatives d'exportation de viandes maliennes ont eu lieu entre 1950 et 1954 à partir de Nioro, Gao et Mopti, sans connaître de succès. Pourtant, entre 1951 et 1961 la Société TREC, à partir de Bamako, a expédié par avion des viandes vers Abidjan, Accra, Conakry et Lomé. La SONEA (2) en 1963 puis la SOMBEPEC (3) en 1969 ont assuré la poursuite de ces activités.

(1) Exploitation du cheptel bovin au Mali - M. Lacrouts - J. Sarniguet, J. Tyc

(2) Société Nationale d'Exploitation des Abattoirs

(3) Société Malienne du Bétail, des Peaux et Cuirs.

Tableau 5EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDES A PARTIRDE BAMAKO

1960 : 118,4 Tonnes	1966 : 655,7 Tonnes
1961 : 115,3 "	1967 : 185,0 "
1962 : "	1968 : 323,5 "
1963 : 135,9 "	1969 : 477,0 "
1964 : 492,3 "	1970 : 327,8 "
1965 : 398,0 "	1971 : 33,5 "
	1972 : 86,7 "

Source : Service de l'Elevage et SOMBEPEC

Après être passé par un maximum en 1966 (655,7 Tonnes), les exportations maliennes sont descendues à 33,5 Tonnes en 1971. On a assisté en 1972 à une reprise des expéditions (86,7 Tonnes) grâce à l'obtention d'un contrat avec la Libye. Jusqu'à cette date, le client le plus important du Mali était la Côte d'Ivoire qui absorbait 70 à 95 % du tonnage expédié. En 1971, l'application par la Côte d'Ivoire d'une taxe de 20 % à l'importation des viandes a entraîné l'arrêt des exportations maliennes vers ce pays.

En 1971, les exportations maliennes se sont réparties comme suit :

- Côte d'Ivoire	12,2	Tonnes
- Ghana	10,0	"
- Libéria	9,8	"
- Congo	1,3	"
- France	0,3	"
	<hr/>	
Total	33,6	Tonnes

Il s'agit surtout de viandes bovines.

En ce qui concerne les prix, la SOMBEPEC proposait de la viande à 175 F Cfa/kg pour la première qualité et 200 F Cfa pour la qualité extra au départ de Bamako en 1972.

Le prix CAF hors taxes de cette viande proposée à Abidjan était voisin de 215 F Cfa le kg. Après application de la taxe ivoirienne de 20 %, on atteint 260 F Cfa le kg, niveau trop élevé pour intéresser les bouchers d'Abidjan.

2.2.2. - Consommation intérieure

2.2.2.1. - Abattages contrôlés

En 1970, les contrôles ont porté sur 78.232 bovins, 141.495 petits ruminants, 98 camelins et 1.428 porcins, soit respectivement 17,8 %, 4,2 %, 0,6 % et 6,5 % des disponibles abattus par catégorie. Depuis 10 ans, le niveau des abattages contrôlés a très peu varié. Dans les villes de plus de 5.000 habitants en particulier l'accroissement des abattages est inférieur à celui de la population ce qui semblerait indiquer une diminution de la consommation individuelle de viandes.

2.2.2.2. - Disponible intérieur

A partir des estimations de la production intérieure et du commerce extérieur en animaux vivants et en viandes, on peut établir le disponible pour la consommation malienne et la consommation individuelle moyenne.

Tableau 6

CONSOMMATION INDIVIDUELLE MOYENNE EN VIANDES DE

BOUCHERIE AU MALI - 1970 -

en tonnes de carcasses et abats

Espèces	Disponible total	Consommation individuelle moyenne	en % du Total
Bovins	48.869	9,7	48,4
Ovins-Caprins	48.221	9,5	47,8
Porcins	950	0,2	0,9
Camelins	2.949	0,6	2,9
Total viandes de boucherie	100.989	20,0	100,0

Source : Etude S.E.D.E.S. 1973

2.3. - Activités à caractère industriel

2.3.1. - Unités de production

Au cours des prochaines années, la mise en place de nombreuses unités modernes de production est prévue. Actuellement des essais d'embouche semi-intensive et intensive sont menés à la station du SAHEL et à l'Office du Niger sur plusieurs centaines d'animaux afin de tester différents types d'alimentation.

2.3.2. - Unités de transformation

Il s'agit essentiellement d'abattoirs frigorifiques dont le fonctionnement pose des problèmes à des degrés divers.

2.3.2.1. - Abattoir de Bamako (1)

Capacité envisagée : 8.000 à 10.000 tonnes par an se décomposant en moyenne comme suit :

. 55.000 bovins x 130 kg	=	7.150 Tonnes
. 60.000 ovins-caprins x 15 kg	=	900 "
. 5.000 porcins x 60 kg	=	300 "
		<hr/>
		8.350 Tonnes

Parcs de stabulation:

Ils sont en bois, non couverts et prévus pour environ 220 bovins et 240 petits ruminants, ce qui correspond aux abattages de pointe.

Bâtiment d'abattage :

Il comprend deux niveaux où s'effectuent les opérations suivantes :

- Assommage et saignée au rez-de-chaussée
- Habillage au premier étage
- Descente des carcasses, après préparation et inspection vers le frigorifique situé au rez-de-chaussée
- Descente par gravité de tous les abats vers la triperie située au dessous de la halle d'abattage
- Evacuation des cuirs, peaux et pieds par des chutes se déversant directement dans des chariots.

Abattage des bovins :

Deux files de travail continues, avec monorail tubulaire,

(1) D'après l'étude de Monsieur Lacrouts et Collaborateur sur "l'exploitation du cheptel bovin au Mali - 1965"

sont conçues pour effectuer toutes les opérations sur les animaux suspendus, sans affalage intermédiaire.

Abattage des petits ruminants :

La dépouille, l'habillage, l'éviscération et l'inspection sanitaire sont effectués sur postes individuels fixes comportant des crochets pour suspendre la carcasse et les abats. Le gonflage est réalisé au sol grâce à des injecteurs d'air comprimé.

Triperie-boyauteries :

Des installations séparées sont prévues pour préparer les panses de bovins, les boyaux de bovins et de moutons, les têtes de bovins et de petits ruminants, les tripes de porcs.

Installations frigorifiques :

Elles comprennent :

- Sept chambres identiques (16 m x 6 m x 3,2 m) pour la réfrigération et la conservation des viandes (0° C). Capacité 24 tonnes par chambre.

- Une chambre pour la viande de porc de 5 m x 9 m x 3,2 m. Capacité de réfrigération : 1,5 tonne par jour .

- Une chambre à abats de 9 m x 7 m x 3,2 m à 0° + 1°C. La capacité journalière de réfrigération est de 2,5 tonnes à 30 °C.

- Une chambre pour viande consignée et saisie de 40 m² à + 2° + 4° C. Avec une capacité journalière de 800 kg.

- Une chambre de congélation pour viandes lades (10,5 m x 3 m x 3,2 m) à -20 °C prévue pour 800 kg par jour.

- Une chambre pour conservation de produits apothérapeutiques (5,5 m x 3 m x 3,2 m).

Abattoir sanitaire :

Il comprend un lazaret d'isolement, une aire d'abattage, équipée d'un treuil de levage pour les bovins, des crochets pour les abats et les moutons, une table d'examen pour l'inspection, des bacs de lavage pour tripes et boyaux. Il existe, en outre, un laboratoire qui peut être utilisé pour l'inspection des viandes et l'analyse des produits de récupération.

Activités de l'abattoir :

Cet abattoir a été mis en service en juillet 1965. Le financement des investissements a été assuré par le Fonds Européen de Développement pour un montant total de 625 millions de Francs maliens.

Depuis 1966, le nombre de bovins abattus s'établit
comme suit :

1966 : 32.868	1969 : 24.096
1967 : 25.500	1970 : 27.560
1968 : 24.208	1971 : 22.781
	1972 : 23.517

On trouvera dans le tableau 7 le détail de l'activité de l'abattoir pour l'année 1972. Au total, 3.348,8 tonnes ont été traitées par l'abattoir. Depuis sa mise en service, l'établissement n'a jamais fonctionné à pleine capacité par suite de l'importance des abattages effectués en dehors de l'abattoir frigorifique (8.560 têtes de bovins en 1970) dans des abattoirs périphériques, des abattages clandestins (estimés à 7.300 bovins en 1970) et des difficultés rencontrées par la viande malienne à l'exportation.

TABLEAU 7

ACTIVITE DEL'ABATTOIR DE BAMAKO - 1972 -

MOIS	Poids moyen en kg net											
	BOVINS		OVINS		CAPRINS		EQUINS		PORCINS		Nombre	Poids Moyen
	Nombre	Poids Moyen	Nombre	Poids Moyen	Nombre	Poids Moyen	Nombre	Poids Moyen	Nombre	Poids Moyen		
Janvier	1.844	124	576	14	1.85	14,6	1	144	45	57		
Février	1.526	128	588	14	1.124	13	-	-	142	40		
Mars	1.563	128	676	13	1.647	14	1	150	69	47		
Avril	1.234	133	572	12	1.650	13	1	160	100	49		
Mai	1.279	126	549	12	1.769	12	-	-	137	55		
Juin	1.269	124	374	12	1.963	12	1	190	80	51		
Juillet	1.154	126	604	11	1.452	12	-	-	105	46		
Août	1.386	122	608	11	1.262	12	-	-	126	38		
Septembre	2.297	127	645	12	1.036	12	-	-	101	49		
Octobre	2.726	132	1.475	12	1.634	12	1	157	110	43		
Novembre	2.306	132	774	13	1.430	13	1	144	134	42		
Décembre	4.933	119	811	14	2.527	1	2	156	124	50		
TOTAL	23.517	127	8.252	12,5	18.579	12,7	8	150	1.273	47		

Tonnages totaux : 3,348,8 Tonnes dont Bovins : 2,945,5 tonnes de carcasse
 . Ovins : 104,7 " "
 . Caprins : 239 " "
 . Porcins : 58,3 " "
 . Equins : 1,27 " "

En annexe de l'abattoir, il existe une unité de traitement des sous-produits destinés à traiter le sang, les viandes et abats saisis, les os, les animaux d'équarissage. Elle comprend :

- Une chaudière monobloc de type horizontal
- Un broyeur
- Une plate-forme, monte-charge pour le chargement du cuiseur
- un cuiseur à sec de 2.500 à 3.000 kg de charge
- un percolateur de réception
- uneessoreuse centrifugeuse
- un bac à graisse et deux tanks de clarification et de stockage
- un broyeur à marteau et un broyeur typhon envoyant le produit pulvérisé dans les silos de stockage
- un équipement annexe : palans, rails de transport, goulottes, balance, chariots.

La production prévisible était de l'ordre de :

- Farine de viande	:	30 tonnes/an
- Farine de sang	:	108 tonnes/an
- Poudre d'os	:	127 "
- Graisse industrielle	:	177 "
		442 tonnes/an

En 1971 et 1972 la production réelle a été très inférieure aux prévisions :

	<u>1971</u>	<u>1972</u>
. Farine de viande	1,7 tonnes	16,3 tonnes
. Farine de sang	2,3 "	2,1 "
. Poudre d'os	11,6 "	14,8 "
	15,6 tonnes	33,2 tonnes

2.3.2.2. - Abattoir de GAO

Le projet et la réalisation de l'abattoir ont été effectués sous la responsabilité de la société ENERGOPROJEKT. Le coût définitif a été de l'ordre de 305 millions de francs maliens (1).

La capacité d'abattage doit atteindre 40 bovins et 120 ovins-caprins par jour, soit environ 1.800 tonnes par an.

(1) Le financement a été assuré par deux prêts, l'un de la B.R.M. et l'autre de la République Yougoslave.

Les installations frigorifiques sont prévues pour réfrigérer 6,8 tonnes de carcasses et d'abats par jour et pour stocker 15 tonnes.

Les installations de cet abattoir ont été analysées en détail par M. LACROUTS et ses collaborateurs en 1965. De nombreuses critiques avaient été formulées.

A ce jour, l'abattoir de GAO n'a pu être mis en service.

2.3.2.3. - Abattoirs de KAYES-SEGOU-MOPTI

Il s'agit de trois projets qui n'ont pas abouti. Dans les trois cas, une partie de la construction a été réalisée, puis les travaux ont été arrêtés et les projets abandonnés.

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS3.1. - Bilan global, production - Consommation et prévisions

A partir des hypothèses de production et de consommation reproduites précédemment, l'enquête S.E.D.E.S. 1973 a établi le bilan "Production-Consommation", en viandes et abats de boucherie du Mali et les prévisions jusqu'en 1985.

Tableau 8

BILAN GLOBAL 'PRODUCTION - CONSOMMATION' ET PREVISIONS

en tonnes de viande et abats

PRODUITS	1970	1975	1980	1985	Evolution en% 1970 - 1985
<u>Bovins</u>					
Production	84.263,8	94.044	104.510	116.169	+ 37,9%
Consommation	48.869,1	56.430	65.172,7	75.342,1	+ 54,2%
Excédent	+35.394,7	+ 37.614	+ 39.337,3	+ 40.826,9	
<u>Ovins-Caprins</u>					
Production	48.231	53.611,9	59.725,1	66.585,8	+ 38,3%
Consommation	48.220,8	54.095,3	60.855,1	68.438,9	+41,9%
Excéd. et Déficit	+ 10,2	- 483,4	-1.130	- 1.853,1	
<u>Porcins</u>					
Production	973,3	1.185,8	1.441,4	1.752,5	+ 79,8%
Consommation	950,4	960,5	1.132,7	1.327	+ 39,6%
Excédent	+22,9	+225,3	+ 308,7	+ 425,5	
<u>Camelins</u>					
Production	2.899	3.046,8	3.202,8	3.366,7	+16,1%
Consommation	2.941,8	3.582,5	4.042,4	4.537	+54,2%
Déficit	- 42,8	- 535,7	- 839,6	1.170,3	
Importation de produits carnés	- 60	-60	-60	-60	-
BILAN : Excédent	+35.325	+ 36.760,2	+ 37.616,4	+38.169	+ 8,1%

Service : Enquête SEDES 1973

On constate que, d'après ces prévisions, l'excédent en viandes et abats de boucherie du Mali ne devrait pas être sensiblement majoré d'ici 1985. Il resterait cependant à un niveau élevé, supérieur à 35.000 Tonnes.

3.2. - Projets

3.2.1. - Projets régionaux

Trois régions, représentant près de 50 % du cheptel national, sont intéressées par des études et des actions approfondies en faveur de l'élevage.

3.2.1.1. - Région de MOPTI

L'étude a été réalisée en 1972, sur crédits du FAC. Elle porte sur une région de 88.000 km² comprenant "le delta vif du Niger", riche en vastes pâturages naturels de décrue.

Le programme d'intervention, défini par l'étude, prévoit la mise en place de :

- Quatre zones pilotes sylvo-pastorales
- Cinq unités de réélevage
- Cinq unités de finition
- Une unité d'exploitation laitière.

Les investissements correspondants s'élèveraient à 3,8 milliards de F Cfa et les installations permettraient de traiter 100.000 bovins par an et de produire 20.000 Tonnes en poids vif.

3.2.1.2. - Projet "MALI-SUD"

Dans la zone d'élevage sédentaire du Mali-sud se trouvent environ un million de bovins proches du type taurin.

Les études sont en cours de réalisation.

3.2.1.3. - Projet "MALI-NORD"

Il s'agit de la zone pastorale intéressant les régions de Niono et de Nara (460.000 bovins et 660.000 petits ruminants).

Outre l'amélioration des techniques pastorales, le projet pourrait prévoir des actions d'élevage intensifié et la création d'un ranch extensif.

3.2.2. - Projets de production

3.2.2.1. - Centre d'embouche de Niono

Il s'agit d'implanter un ranch et un feed-lot à proximité de Niono.

Caractéristiques du ranch

- Superficie : 11.000 ha
- Production annuelle : environ 2.500 jeunes mâles
- Poids d'achat : 150 kg vifs
- Poids de vente : 250 kg vifs
- Alimentation complémentaire à base de graine de coton
- Temps d'engraissement : environ 1 an.

Caractéristiques du feed-lot

- Capacité : 4.000 bovins
- Durée de l'embouche : 4 mois
- Alimentation : graine de coton, son de riz, mélasse, paille de riz, et éventuellement cultures fourragères.
- Gain moyen journalier : environ 830 g
- Indice de consommation : 9 UF/kg
- Achat des animaux à 250 kg vif, vente à 350 kg vif.

3.2.2.2. - Création d'un berceau de la race N'dama

En raison de l'homogénéité du bétail N'dama qui s'y trouve, la zone de Yanfolila dans le Sud du Mali, a été choisie.

Il s'agit de mettre en place :

- Une station de production de reproducteurs sélectionnés qui doit produire, en phase de croisière environ 370 génisses reproductrices, 204 mâles reproducteurs, 358 bovins de travail et 400 bêtes de boucherie.

- Une zone d'encadrement qui intéresse, autour de la station, environ 45.000 bovins N'dama et dans laquelle on se propose, par diverses actions sur les facteurs de production, de doubler la productivité par tête de bétail.

3.2.2.3. - Centre d'embouche de Segou

En vue d'améliorer l'approvisionnement en bétail de l'abattoir de Bamako, pour la consommation locale, deux projets sont prévus dans une première étape :

a/ Un ranch de stockage

- Superficie : 100.000 ha au nord de Segou
- Capacité d'accueil en 1980 : 20.000 bovins
- Temps de stockage : environ 150 jours
- Complément alimentaire : 2 kg de graine de coton par jour
- Gain moyen journalier : environ 170 g.

b/ Un feed-lot

- Localisation : 13 km de Segou
- Production : 10.000 bovins par an

- Alimentation : Graine de coton, mélasse, sorgho
- Poids des animaux à l'achat : environ 250 kg
- Investissements : environ 182 millions de francs maliens.

En outre, des actions pour améliorer la commercialisation sont prévues :

- Aménagement du marché de Kati, près de Bamako
(20 millions de FM)
- Equipement d'une piste à bétail entre Segou et Bamako
- Aide à l'embouche privée par les marchands de Segou
- Octroi de crédits bancaires aux chevillards de Bamako.

3.3. - Conclusions

3.3.1. - Excédent malien

L'étude SEDES 1973 a mis en évidence l'excédent malien en viandes et abats de boucherie jusqu'en 1985. La réalisation de ces prévisions (38.000 tonnes en 1985) devrait être facilitée par la mise en place de trois projets régionaux de développement dont on peut attendre une amélioration sensible de productivité des cheptels concernés.

Actuellement, les exportations maliennes de produits carnés s'effectuent sous forme d'animaux vivants expédiés en majorité vers la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta.

La réalisation d'exportation de viandes réfrigérées se heurte à divers obstacles parmi lesquels il faut citer l'approvisionnement parfois difficile de l'abattoir de Bamako et le prix de revient relativement élevé de la viande proposée par la SOMBEPEC sur les marchés étrangers.

3.3.2. - Situation sanitaire

Bien que la situation sanitaire, placée dans le contexte africain, soit plutôt satisfaisante, il est certain que la présence d'un nombre même limité de foyers de peste bovine et de péripneumonie bovine, de charbon symptomatique interdit la réalisation à court terme d'exportations de viande vers la Communauté Européenne.

Les projets ne prévoient pas la mise en place de zone indemne, mais il est certain que la création de ranches et de feed-lot permettra de contrôler de manière satisfaisante l'état sanitaire des animaux produits par ces unités.

3.3.3. - Unités industrielles

- Dans le domaine de la production, des unités modernes devraient se développer au cours des prochaines années dans le cadre de projets régionaux et de réalisations spécifiques. Il faut donc s'attendre à une amélioration de la qualité d'une partie de la production du cheptel malien. Dans l'hypothèse d'un développement des exportations de viandes, le rôle de ces unités modernes (ranches ou feed-lot) sera donc très important.

- La transformation de la production malienne en vue de l'exportation peut être assurée de manière satisfaisante par l'abattoir de Bamako, un des plus modernes d'Afrique. Cet établissement constitue un atout appréciable pour aider le Mali à répondre à sa vocation de pays exportateur de viande.

Il conviendrait, à court terme, de trouver des solutions qui permettraient à l'abattoir de Bamako et à l'unité de récupération des sous-produits, de travailler à pleine charge.

Il apparaît également urgent d'assurer le démarrage de l'abattoir de GAO qui pourrait écouler une partie de sa production vers des pays de l'Afrique septentrionale (Algérie, Libye, ...).

REPUBLIQUE DU NIGER

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	pages
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE NIGERIEN	
1.1. - <u>Principales caractéristiques de l'élevage</u>	1
1.1.1. - Secteur pastoral	1
1.1.2. - Secteur agricole	1
1.2. - <u>Effectifs</u>	
1.2.1. - Effectifs bovins	1
1.2.2. - Petits ruminants	2
1.2.3. - Autres espèces animales	2
1.3. - <u>Situation sanitaire</u>	
1.3.1. - Principales maladies	3
1.3.2. - Moyens et actions du Service Vétérinaire	4
1.3.2.1. - Moyens	4
a) Personnel	
b) Matériel	
c) Budget	5
1.3.2.2. - Actions du Service Vétérinaire	5
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS	
2.1. - <u>Ressources</u>	
2.1.1. - Production nationale	6
2.1.2. - Qualité de la production nigérienne	7
2.1.3. - Prix	8
2.1.3.1. - Prix des bovins	8
2.1.3.2. - Prix des petits ruminants	8
2.1.4. - Importations	
2.1.4.1. - Importations d'animaux vivants	9
2.1.4.2. - Importations de viandes et de préparations à base de viandes	10
2.2. - <u>Emplois</u>	
2.2.1. - Exportations	
2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants	10
2.2.1.2. - Exportations de viandes et de préparations à base de viande	12
2.2.2. - Consommation intérieure	15

SOMMAIRE (suite)

2.3. - <u>Activités à caractère industriel</u>	16
2.3.1. - Unités de production	16
2.3.2. - Unités de transformation	16
3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	
3.1. - <u>Bilan global production - consommation</u>	19
3.2. - <u>Projets</u>	19
3.3. - <u>Conclusions</u>	20

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE NIGERIEN

1.1. - Principales caractéristiques de l'élevage

L'élevage occupe une place de choix dans l'économie nigérienne. Avec un produit brut de près de 11 milliards de F Cfa, il arrive en seconde position, dans le secteur primaire, derrière les cultures vivrières et d'exportation (1). Il représente près de 12 % du produit intérieur brut global et doit être considéré comme un des pivots du développement agricole du Niger.

On peut, schématiquement, distinguer deux secteurs de production, liés aux facteurs climatiques et à la production végétale.

1.1.1. - Secteur pastoral

Il intéresse environ la moitié du cheptel national et se situe dans les régions sahéliennes où les ressources fourragères sont exploitées de manière traditionnelle selon des parcours réguliers d'amplitude assez faible. Le cheptel "pastoral" a une vocation très nettement orientée vers la production de jeunes animaux.

1.1.2. - Secteur agricole

Dans la mesure où l'espacement des cultures le permet, l'élevage est de type extensif. Les troupeaux se déplacent pendant la saison humide et reviennent à leurs villages d'origine en saison sèche pour exploiter les ressources alimentaires disponibles.

On doit noter également l'existence de l'embouche paysanne réalisée sur des bovins et des ovins. Il semble que cette activité se développe assez rapidement et que les résultats soient très encourageants.

1.2. - Effectifs

1.2.1. - Effectifs bovins

Pour l'année 1966, l'étude de l'approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest (2) estime le cheptel bovin à environ 4,2 millions de têtes. En 1970, le Dr. Robinet propose le chiffre de 4,1 millions, estimation reprise en 1971 par le Service de l'Elevage nigérien. Ainsi, entre 1966 et 1971, en raison des sécheresses successives, les effectifs bovins auraient diminué.

(1) Source : Annuaire de l'Elevage Africain - SEDES

(2) SEDES - SEAE - 1969

La grande majorité des bovins est de type "zébu" (Azawak : 65 % ; Bororo : 25 % ; Djelli : 8 %). Sur le bord du Lac Tchad on trouve également des taurins de grand format de race Kouri (2 %).

1. 2. 2. - Pet its ruminants

Le rapport 1971 du Service de l'Elevage indique les chiffres suivants :

Ovins	2. 765. 000 têtes
Caprins	6. 165. 000 têtes

A l'encontre de ce qui a été indiqué pour les bovins, on aurait assisté, depuis 1966, à une augmentation des effectifs : + 29 % pour les ovins et + 6 % pour les caprins.

1. 2. 3. - Autres espèces animales

En 1971, on dénombrait :

345. 000 camelins
200. 000 équins
370. 000 asins

1. 3. - Situation sanitaire (1)

1. 3. 1. - Principales maladies

L'évolution 1966-1971 des principales maladies signalées au Niger a été la suivante :

(1) Source : J. Coulomb : "Conditions d'une protection sanitaire permanente du cheptel" - 1973.

Tableau 1

PRINCIPALES MALADIES - 1967-1971

	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Peste bovine						
. foyers	3	4	9	23	3	-
. malades	28	50	95	102	66	-
. morts	20	48	61	114	41	-
Péripneumonie						
. foyers	-	5	33	21	41	53
. malades	-	696	699	837	647	448
. morts	-	32	681	843	608	349
Pasteurellose						
. foyers	21	11	12	18	1	3
. malades	108	77	158	369	4	45
. morts	84	68	92	325	4	33
Charbon symptomatique						
. foyers	91	64	59	19	6	3
. malades	526	328	528	144	89	10
. morts	487	232	526	131	78	13
Charbon bactérien						
. foyers	5	12	4	1	-	1
. malades	34	151	28	2	-	25
. morts	32	148	28	2	-	25
Fièvre aphteuse						
. foyers	22	9	6	4
. malades	578	132	125	264
. morts	118	6	-	5

Dans l'ensemble, la situation sanitaire est satisfaisante. Il faut cependant noter que le nombre de foyers de péripneumonie augmente sensiblement. Les régions touchées se trouvent dans les départements de l'Ouest (Niamey, Dosso et Tahoua) et le département de l'Est (Diffa).

Pour les autres maladies on constate que le nombre de foyers est en diminution. En particulier pour la peste bovine, la campagne conjointe d'éradication et les mesures conservatoires qui l'ont suivie ont abouti à une quasi-disparition de cette maladie.

Il ne semble pas que les maladies parasitaires externes aient un rôle important. Cependant les cas d'infestation par les ixodes (tiques) ne sont pas rares, avec apparition d'anaplasmoses.

Le parasitisme gastro-intestinal est très répandu comme l'ont montré des enquêtes réalisées en fin 1971 par le laboratoire de l'élevage de Niamey. Les conséquences sur la mortalité des jeunes animaux sont sans doute importantes.

1. 3. 2. - Moyens et Actions du Service Vétérinaire

1. 3. 2. 1. - Moyens

a - Personnel

Au 21 décembre 1971 le personnel nigérien du Service de l'Elevage se répartissait comme suit :

Docteurs Vétérinaires	2
Vétérinaires africains	1
Ingénieurs des travaux d'élevage	6
Assistants d'élevage	30
Agents techniques d'élevage	4
Infirmiers d'élevage	173
Surveillants d'élevage	3
Moniteurs cuirs et peaux	87
Personnel de bureau	14
Divers, chauffeurs, manoeuvres	243

En outre, on dénombre au Niger en 1973, 14 vétérinaires expatriés répartis dans diverses Administrations.

b - Matériel

Il existe au Niger 6 centres d'immunisation principaux et 8 centres secondaires.

La zone pastorale (240. 000 km² et 2. 035. 000 bovins) possède 45 couloirs de vaccination.

c - Budget

Entre 1961 et 1971, alors que l'augmentation du budget de l'Etat a été, en moyenne, de 7,7 % par an, le Budget du Service de l'Elevage n'a augmenté annuellement que de 3,1 % pour atteindre 261,9 millions F CFA en 1971. Il y a là une distorsion grave entre l'évolution des moyens de l'Etat et ceux qui sont alloués au Service de l'Elevage qui gère une des principales richesses nationales.

1.3.2.2. Actions du Service Vétérinaire

Tableau 2

IMMUNISATIONS PRATIQUEES PAR LE SERVICE DE L'ELEVAGE
1966 - 1971

Maladies	1966	1967	1968	1969	1970	1971
	(1)	(1)	(2)	(2)	(2)	(2)
Peste bovine	3.096.367	2.085.914	1.374.739	1.291.541	1.113.052	1.073.573
Péripneumonie bovine				744.397	252.987	271.144
Pasteurellose bovine	47.603	38.237	47.501	42.379	51.464	73.560
Charbon symptomatique	123.483	112.567	124.109	66.334	56 253	76.365
Charbon bactérien	14.428	29.993	16.021	10.038	1.135	42.579
Fièvre aphteuse			394	197	125	264

(1) Campagne conjointe contre la peste bovine

(2) Mesures conservatoires de la campagne conjointe

Ajoutons qu'en 1971, 12 200 traitements antiparasitaires externes et 78 888 traitements antiparasitaires internes ont été effectués.

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. - Ressources

2.1.1. - Production nationale

On peut calculer la production nationale à partir des effectifs et de l'estimation des taux d'exploitation et des poids moyens :

	<u>bovins</u>	<u>ovins</u>	<u>caprins</u>	<u>camelins</u>
Effectifs (têtes)	4.100.000	2.765.000	6.165.000	345.000
Taux d'exploitation	12,5 %	25 %	34 %	10 %
Poids moyen (kg)	107	14	11	120

Tableau 3PRODUCTION DU CHEPTEL NIGERIE EN 1971

Espèces	Production			
	Nombre (1 000 têtes)	Poids (tonne)		
		Viande carcasse	Abats	Total
Bovins	513	54.891	13.723	68.614
Ovins	691	9.674	1.451	11.125
Caprins	2.096	23.056	3.458	26.514
Camelins	35	4.200	840	5.040
Total viandes et abats de boucherie	///	91.821	19.472	111.293

D'après ces estimations, la production nigérienne de viandes et abats dépasse 110.000 tonnes en 1971

2.1.2. - Qualité de la production nigérienne

Pour l'ensemble du Niger, les poids des animaux pris en compte dans les abattages contrôlés se répartissent comme suit :

Tableau 4

REPARTITION DES ABATTAGES CONTROLES PAR
CLASSES DE POIDS - 1971 -

en %

Sexe	Classes de poids (en kg carcasse)						Total
	80	80-100	100-120	120-140	140-180	180 et +	
Mâles	33	21	14	10	12	10	100
Femelles	5	17	30	25	20	3	100

Plus de 20 % des mâles et des femelles abattus pèsent 140 kg net et plus.

Dans l'étude de l'exportation des viandes, on doit porter une attention particulière aux animaux traités par l'abattoir frigorifique de Niamey. Le rapport de l'abattoir de Niamey nous indique les poids moyens des bovins abattus par classe d'âge :

Tableau 5

POIDS MOYENS DES CARCASSES DES BOVINS ABATTUS
A NIAMEY EN 1971

en kg net

	A G E					Moyenne
	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ de 5 ans	
Taureaux	75	86	114	166	116	98
Boeufs	75	87	113	170	187	135
Vaches	84	82	99	131	107	110

Source : Abattoir frigorifique de Niamey

Les boeufs adultes en particulier atteignent des poids carcasses relativement élevés pour une production animale de type traditionnel. Après une embouche appropriée, on pourrait envisager d'obtenir des boeufs adultes dont le poids net approcherait les 200 kg.

A Niamey en 1971, les poids moyens des ovins et des caprins abattus se sont établis respectivement à 15 et à 10 kg nets. Parmi les ovins exportés en 1971 par la SONERAN, il n'était pas rare de trouver des animaux atteignant les 19 kg nets.

2.1.3. - Prix

2.1.3.1. - Prix des bovins

"L'enquête économique sur la production animale au Niger" (SEDES 1972) réalisée en 1970-1971 apporte de nombreuses informations sur le prix des bovins.

Pour des animaux de 114 kg net, le prix abattoir s'établissait, pour cette période, à 90,5 F Cfa le kg net en moyenne nationale, ce qui correspond à une augmentation de plus de 40 % par rapport au niveau de 1967.

L'enquête a, en outre, mis en évidence certaines disparités régionales dans les prix qui sont faibles à Diffa et Agades et s'accroissent vers l'Ouest jusqu'à Dosso. En raison de la forte demande nigériane les prix atteignent des niveaux plus élevés à Tahoua et à Zinder.

Des observations effectuées à la fin de l'année 1972 permettent de penser que le prix moyen pour les boeufs maigres était voisin de 70 F Cfa le kg net sur pied et pour les boeufs gras (450 kg vif) atteignait 130 F Cfa le kg net sur pied.

2.1.3.2. - Prix des petits ruminants

Au mois de septembre 1970 et 1971 le Dr. Robinet a établi les prix suivants :

<u>Espèce</u>	<u>Prix au kg net (F Cfa)</u>	
	<u>Septembre 1970</u>	<u>Septembre 1971</u>
Chèvre adulte	100	120
Bouc castré	120	134
Bouc adulte	72	86
Mouton castré	150	200
Brebis adulte	115	165
Bélier adulte	144	172

Ces prix sont sensiblement supérieurs à ceux qui ont été obtenus à peu près à la même époque par l'enquête SEDES 1972.

2.1.4. - Importations

2.1.4.1. - Importations d'animaux vivants

Elles sont très limitées, cependant, chaque année, quelques milliers d'animaux, en provenance du Mali et de la Haute-Volta, sont introduits au Niger.

Tableau 6IMPORTATIONS NIGERIENNES D'ANIMAUX VIVANTS

Année	en nombre de têtes		
	Bovins	Ovins	Caprins
1968	554	166	3
1969	3.189	218	-
1970	2.752	-	-
1971	7.839	2.322	1.530

Source : Rapport Elevage 1971

D'autre part de nombreux animaux, originaires du Tchad, transitent au Niger avant de se rendre au Nigéria. Les transits contrôlés par le Service de l'Elevage sont reportés dans le tableau suivant :

Tableau 7EVOLUTION DES TRANSITS CONTROLES AU NIGER

Année	en nombre de têtes		
	Bovins	Ovins	Caprins
1968	14.074	37	-
1969	12.236	1.451	90
1970	10.153	3	5
1971	16.740	200	-

2.1.4.2. Importations de viandes et de préparations à base de viandes

Elles sont extrêmement limitées et peuvent être considérées comme négligeables dans le bilan Import-Export du Niger.

2.2. - Emplois

2.2.1. - Exportations

2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants

Le rapport 1971 du Service de l'Elevage donne les exportations contrôlées d'animaux vivants :

Tableau 8

EXPORTATIONS CONTROLEES D'ANIMAUX VIVANTS

PAR DESTINATION

en nombre de têtes

Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Camelins	Equins
Algérie	-	1.769	3	-	2	-
Côte d'Ivoire	2.166	8.030	855	-	-	1
Dahomey	4.214	3.030	2.598	-	-	-
Haute Volta	213	60	79	-	-	-
Libye	-	13.124	217	-	713	-
Mali	-	13	2	-	-	-
Nigeria	124.628	14.091	62.331	204	1.244	50
Togo	3.565	876	559	-	-	1
Ghana	8.244	2.034	3.066	-	-	-
Total	143.030	43.027	69.710	204	1.959	52

Source : Rapport Elevage 1971

Les 143.030 bovins exportés ont été contrôlés dans les départements suivants :

Niamey	29.581
Dosso	46.564
Tahoua	18.927
Maradi	14.081
Zinder	20.722
Agades	-
Diffa	13.155
Total	<u>143.030</u>

Dans son bilan 1971 de l'exploitation du cheptel nigérien, le Service de l'Elevage estime comme suit les exportations sur pied :

Bovins	220.000
Ovins	230.000
Caprins	300.000
Camelins	6.000
Equins	2.500
Asins	5.000

Dans "l'approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest" - 1969 les estimations suivantes pour les exportations sur pied en 1966 sont proposées :

Bovins	174.000 dont :		
		Mâles adultes	130.000
		Vaches stériles	20.000
		Vaches de réforme	15.000
		Taurillons	9.000
Ovins	200.000		
Caprins	200.000		
Camelins	5.000		

Entre 1966 et 1971, on aurait donc assisté à une augmentation des exportations sur pied pour chaque espèce :

Bovins	+ 26 %
Ovins	+ 15 %
Caprins	+ 50 %
Camelins	+ 20 %

2.2.1.2. - Exportations de viandes et de préparations à base de viande

Tableau 9

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDES REFRIGEREES

En kg

Destination	Bovins	Ovins	Equins	Abats	Total 1971	Total 1970	Total 1969	Total 1968	Total 1967
Côte d'Ivoire	473.205	116.844	16.139	1.430	607.618	698.713	598.544		
Ghana	21.603	913	-	224	22.740	632	9.992		
Libye	19.581	5.951	-	-	25.532	31.833	67.204		
Nigéria	6.811	115	-	-	6.926	9.822	26.911		
Togo	5.944	70	1.097	136	7.247	21.165	-		
Total 1971	527.144	123.893	17.236	1.790	670.063	762.165	702.651	454.524	449.768

Source : Rapport Elevage 1971

De 1967 à 1970, les exportations de viandes réfrigérées augmentent notablement. Par contre, l'année 1971 marque un recul de 12 % par rapport à 1970. En 1972, 565 tonnes ont été exportées.

Exportations nigériennes de viandes réfrigérées en 1972

Destination

Côte d'Ivoire	493 tonnes
Togo	5 "
Dahomey	6 "
France (cheval)	33 "
Ghana	28 "
	<hr/>
Total	565 tonnes

Par catégorie de viande, ces 565 tonnes se répartissent comme suit :

Viande de boeuf	386 tonnes
Viande de veau	32 "
Viande d'ovins	85 "
Viande d'équins	62 "
	<hr/>
Total	565 tonnes

En 1968, la Société Nigérienne d'Exploitation des Ressources Animales (SONERAN) a été créée .

Il s'agit d'une société anonyme d'économie mixte contrôlée par l'Etat. Son but est de développer les exportations de viandes frigorifiques par la création et l'exploitation des ranches au Niger.

Outre les viandes réfrigérées, le Niger exporte des quantités non négligeables de viandes séchées et fumées.

Tableau 10

EXPORTATIONS NIGERIENNES DE VIANDES FUMÉES ET SÉCHÉES

en kg

Destination	Poste de sortie	Viandes séchées	Viandes fumées	Total
Nigéria	Diffa	100	26.194	
	Zinder	1.360	1.770	
	Maradi	-	249	
	Niamey	608	-	
Algérie	Agadez	6.297	-	
	Tahoua	7.341	-	
Libye	Agadez	350	925	
Total 1971		16.056	29.138	45.194
Total 1970		39.266	55.748	95.014

Source : Rapport Elevage 1971.

La majorité des viandes séchées est expédiées vers l'Algérie alors que le Nigéria est, de loin, le principal destinataire des viandes fumées. On note une sensible diminution des exportations 1971 par rapport à 1970 (45 tonnes contre 95 tonnes).

2.2.2. - Consommation intérieure

Au niveau national, les abattages contrôlés ont évolué comme suit de 1960 à 1971 :

Tableau 11

EVOLUTION DES ABATTAGES CONTROLES - 1960-1971

Année	en nombre de têtes					
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Camelins	Porcins
1960	55.844	69.159	530.260	124	553	296
1961	60.593	80.334	463.765	172	623	350
1962	67.618	79.337	480.511	132	636	534
1963	72.353	76.300	563.260	189	972	431
1964	76.705	86.663	503.206	175	1.253	631
1965	77.029	86.400	462.889	179	1.692	552
1966	76.353	94.893	446.755	163	1.814	619
1967	64.580	81.805	331.147	227	1.111	615
1968	75.830	94.485	312.565	275	905	676
1969	75.144	96.941	384.509	507	1.149	801
1970	67.066	92.008	381.712	564	2.354	1.057
1971	60.892	88.626	398.283	698	2.161	1.095

Source : Rapport Elevage 1971

En 1971, les abattages contrôlés représentent 21 % des abattages totaux estimés pour les bovins, 19 % pour les ovins et 21 % pour les caprins.

D'après les hypothèses retenues dans le rapport 1971 du Service de l'Elevage, la consommation individuelle moyenne de viande (sans prendre en compte les abats) s'établirait comme suit :

Viande bovine	7,0 kg/habitant
Viande ovine	1,5 " "
Viande caprine	5,2 " "
Viande cameline	0,8 " "
	<u>14,5</u> " "

Pour l'année 1966, la consommation individuelle de viande carcasse à Niamey aurait été la suivante (1) :

Viande bovine	40,4
Viande ovine	4,2
Viande caprine	2,6
Divers	1,0
	<hr/>
	48,2 kg/habitant/an

2.3. - Activités à caractère industriel

2.3.1. - Unités de production

Au Niger, seul le ranch d'Ekrafane (Nord Abala) peut rentrer dans la catégorie des unités modernes de production.

La réalisation du ranch d'Ekrafane s'est achevée en 1968, sur subvention du FAC. Les investissements totaux sont voisins de 200 millions de F Cfa non compris environ 30 millions d'études.

La superficie clôturée atteint 110.000 ha. Compte tenu des aléas saisonniers la capacité de charge a été fixée à 1 tête pour 11 ha, soit 10.000 têtes. Le ranch est équipé de six forages et stations de pompage.

L'objectif du ranch est de produire des carcasses de bonne qualité (180 à 200 kg carcasse) à la suite d'une embouche longue (18 à 21 mois).

Il semble qu'actuellement le ranch d'Ekrafane doive faire face à un certain nombre de difficultés de divers ordres. Au début de l'année 1973, 5.000 têtes de bovins seulement étaient entretenues sur le ranch.

Outre ce ranch de production, le Niger possède un centre d'élevage caprin à Maradi (383 animaux présents au 31/12/1971) et la station expérimentale de Toukounous (575 bovins au 31/12/1971).

2.3.2. - Unités de transformation

Dans cette rubrique on ne peut guère citer que l'abattoir frigorifique de Niamey dont les principales caractéristiques sont les suivantes, extraites d'une note rédigée par le Service de l'Elevage et des Industries Animales et la SONERAN.

(1) Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest
SEAE - SEDES - 1969

Méthodes d'abattage

- abattage au pistolet pneumatique Hantover et saignée sur birail
- dépouillement au Perco et arrachage
- éviscération sur goulotte.

type de matériel utilisé

- birail avec vérins pneumatiques
- scies électriques Baland.

Cadences d'abattage

20 à 25 bovins à l'heure.

Contrôles sanitaires

Contrôles ante-mortem et post-mortem par un vétérinaire officiel.

Moyens de stockage en chambre froide

Six chambres pouvant contenir ensemble 40 tonnes sur birail (0° C à + 5 °C).

Les carcasses sont acheminées de l'abattoir au frigorifique par birail sous galerie couverte.

Desossage des viandes

La SONERAN dispose à l'abattoir d'un atelier de désossage et d'emballage sous vide (Cryovac) contrôlé en permanence par le Docteur Vétérinaire Directeur de l'Etablissement. Température de l'atelier : + 10 °C à + 15 °C.

Activité de l'abattoir de Niamey

De 1968 à 1972, l'activité de l'abattoir de Niamey est donnée dans le tableau 12.

De 1969 à 1971, les tonnages traités à Niamey ont marqué une sensible diminution mais en 1972 l'activité a été très soutenue : + 14 % par rapport à 1971.

Tableau 12

ACTIVITES DE L'ABATTOIR DE NIAMEY - 1968-1972

en nombre de têtes

	1968	1969	1970	1971	1972
Taureaux	1.403	3.004	2.584	2.035	1.618
Boeufs	12.007	11.674	10.636	8.903	6.825
Vaches	5.490	5.808	6.190	8.074	10.020
Veaux	3.704	4.268	4.101	4.015	5.245
Total bovins	22.604	24.754	23.511	23.027	23.708
Ovins	27.091	29.499	23.819	22.730	28.735
Caprins	6.185	8.091	10.952	22.345	32.830
Total ovins- caprins	33.276	37.590	34.771	45.075	61.565
Porcins	642	768	1.035	1.042	1.129
Equins	285	507	564	698	1.175
Dromadaires	159	306	680	824	1.645
Poids total (en tonnes)	3.329	3.629	3.564	3.355	3.824

Source : Rapport Elevage 1971 et Abattoir de Niamey

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

3.1. - Bilan global, production - consommation

Pour l'année 1971 on peut calculer le bilan "production-consommation" à l'aide des chiffres qui ont été retenus précédemment :

en tonnes de carcasse et abats

Production	111.293
Consommation	62.246
Excédent	49.047

Il est probable que l'excédent des prochaines années sera légèrement inférieur à la suite des pertes occasionnées par la sécheresse 1972-73. Certains experts ont estimé les pertes à 14 % pour les bovins, 10 % pour les ovins-caprins et 13 % pour les camelins.

Mais en tout état de cause, le Niger restera nettement exportateur en viandes et abats de boucherie dans les prochaines années.

L'excédent 1971 tel qu'il est calculé, est sans doute supérieur à la réalité car on a retenu les importations "contrôlées" d'animaux vivants qui ne prennent certainement en compte qu'une partie des animaux de boucherie introduits au Niger.

3.2. - Projets

Pour la période 1974-1982 le coût des opérations envisagées dans le domaine de l'élevage a été évalué à 10,9 milliards de F Cfa se répartissant comme suit :

Production			
. Santé animale	2.000	millions F Cfa	
. Alimentation animale	6.625	"	"
. Amélioration génétique	750	"	"
Exploitation de la production animale	1.100	"	"
Formation du personnel	p. m	"	"
Recherche vétérinaire	430	"	"
	<hr/>		
	10.905	"	"

Dans le domaine de la production, il convient d'insister en particulier sur les projets suivants qui sont financés et en cours d'étude ou de réalisation :

- équipement de la zone pastorale : hydraulique, protection contre les feux
- intensification de l'élevage en zone pastorale
- programme ranching
- actions d'intensification de l'élevage en zone agricole
- embouche intensive en zone agricole
- création d'un feed-lot de 1.000 ha (aménagement hydro-agricoles, réalisation, mise en oeuvre).

Il est prévu d'améliorer l'exploitation de la production animale par la construction de nouveaux abattoirs à Zinder, Tahoua et Maradi. D'autre part, à partir de 1974, les programmes en cours à l'abattoir et à l'aéroport de Niamey fourniront une capacité annuelle d'abattage, de stockage et d'exportation de viandes de 12.000 tonnes.

Enfin, bien que le financement ne soit pas encore obtenu, les autorités nigériennes envisagent la création d'une ou plusieurs unités de fabrication de conserves de viande.

3.3. - Conclusions

L'élevage nigérien se trouve placé dans un contexte très favorable, en ce qui concerne les possibilités d'exportation.

Dans le cadre de l'Afrique Centre-Ouest, la proximité de pays très déficitaires (Côte d'Ivoire, Nigéria...) dont les marchés intérieurs sont en forte expansion, apporte la certitude de débouchés importants. La Côte d'Ivoire importe déjà de la viande réfrigérée nigérienne. Par contre, le Nigéria s'approvisionne en animaux vivants nigériens ce qui, à terme, devrait pouvoir être partiellement modifié.

Sur les marchés extérieurs au continent africain, la forte hausse des prix de ces dernières années permet d'envisager des opérations commerciales fructueuses. Au préalable, il semble indispensable d'apporter des améliorations dans plusieurs domaines :

a - Développement de la production

Les tonnages exportés vers l'Europe ne doivent pas provoquer de déséquilibre entre l'offre et la demande de viande au niveau régional ce qui entraînerait une trop forte tension sur les prix dont une croissance raisonnable est pourtant nécessaire pour encourager les producteurs.

b - Amélioration de la qualité de la production

Les carcasses produites par l'élevage traditionnel africain doivent être améliorées pour correspondre, au moins en partie, aux normes européennes. Des études sont en cours en ce qui concerne l'embouche paysanne et il serait utile d'examiner les possibilités d'embouche intensive à proximité de Niamey.

c - Contrôle sanitaire

L'état sanitaire du cheptel nigérien ne présente pas d'aspects alarmants, cependant il conviendrait de multiplier les interventions et les contrôles afin de pouvoir fournir toutes les garanties nécessaires auprès d'éventuels pays importateurs européens. Le passage des animaux dans une unité d'embouche intensive permettrait, en plus de l'amélioration des carcasses, de réaliser dans des conditions satisfaisantes les contrôles sanitaires indispensables.

d - Avec l'augmentation prévue des capacités d'abattages et de stockage frigorifiques, la ville de Niamey va se trouver suffisamment équipée dans le domaine de la préparation des viandes. En outre la réalisation d'un atelier de palettisation à l'aéroport en 1973, permettra le stockage de 40 tonnes de viande et la préparation des palettes avant l'embarquement.

e - On sait que la construction d'une conserverie est envisagée à Niamey. Il conviendra lors des stades préliminaires d'analyser tout particulièrement les problèmes économiques et commerciaux qui conditionnent directement le succès de telles entreprises.

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974, 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973, 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.

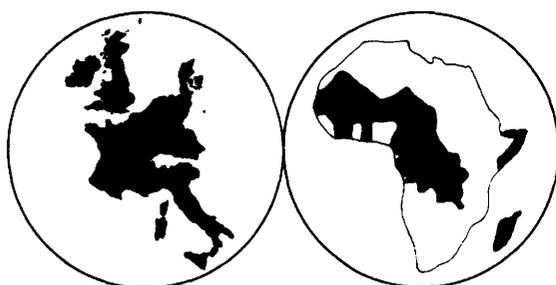
SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE VOLTAIQUE	
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage</u>	1
1.2. <u>Effectifs</u>	1
1.2.1. Bovins	1
1.2.2. Petits ruminants	2
1.2.3. Autres espèces animales	2
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	2
1.3.1. Principales maladies	2
1.3.2. Moyens et actions du service de l'élevage	3
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS	
2.1. <u>Ressources</u>	6
2.1.1. Production nationale	6
2.1.2. Qualité de la production	7
2.1.3. Prix	8
2.1.4. Importations	9
2.2. <u>Emplois</u>	10
2.2.1. Exportations	10
2.2.2. Consommation intérieure	14
2.3. <u>Activité à caractère industriel</u>	16
2.3.1. Unités de production	16
2.3.2. Unités de transformation	16

SOMMAIRE

(suite)

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	
3.1. <u>Bilan global Production-Consommation et Prévision</u>	21
3.2. <u>Projets</u>	22
3.2.1. Abattoir frigorifique de Ouagadougou	26
3.2.2. Station de récupération des sous-produits d'abattoir à Bobo-Dioulasso	28
3.3. <u>Conclusions et propositions</u>	29



POSSIBILITES DE CREATION D'INDUSTRIES EXPORTATRICES DANS LES ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES

- **VIANDES**
- **CUIRS ET PEAUX**
- **CHAUSSURES**
- **ARTICLES EN CUIR**

VOLUME 2

**Elevage, viandes, sous produits de l'abattage,
autres produits carnés**

TOME II : Les possibilités d'offre dans les E.A.M.A.

LES POSSIBILITES D'OFFRE DANS LES
ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES (EAMA)



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Monnaie : Ouguiya depuis le 29. 6. 1973

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 55, 5419 Ouguiya = 1 uc (1)

Avant le 29. 5. 1973 : Franc Cfa

277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE	2
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage Mauritanien</u>	2
1.2. <u>Effectifs</u>	2
1.2.1. - bovins	2
1.2.2. - Petits ruminants	3
1.2.3. - Autres espèces animales	3
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	3
1.3.1. - Maladies épizootiques	3
1.3.1.1. - Peste bovine	3
1.3.1.2. - Péripneumonie	4
1.3.2. - Autres maladies bactériennes ou virales	4
1.3.3. - Maladies parasitaires	4
1.3.4. - Moyens du Service de l'Elevage	4
2 - RESSOURCES	7
2.1. <u>Ressources</u>	7
2.1.1. - Production nationale	7
2.1.1.1. - Production de viande en 1970	7
2.1.1.2. - Qualité de la production	7
2.1.1.3. - Prix	8
2.1.2. - Importations	10
2.1.2.1. - Importations d'animaux vivants	10
2.1.2.2. - Importations de viandes et de préparations à base de viande	10

	Page
2.2. <u>Emplois</u>	11
2.2.1. - Exportations	11
2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants	11
2.2.1.2. - Exportations de viandes et préparations à base de viande	12
2.2.2. - Consommation intérieure	14
2.2.2.1. - Abattages contrôlés	14
2.2.2.2. - Consommation	15
2.3. <u>Industries existantes</u>	15
2.3.1. - Description sommaire de l'abattoir	16
2.3.2. - Activité de l'abattoir	16
2.3.3. - Difficultés de l'abattoir	18
2.3.4. - Avenir de l'abattoir de Kaédi	18
2.3.4.1. - Projets COVIMA	18
2.3.4.2. - Projets de la SOMABEV	18
 3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	 19
3.1. <u>Bilan global, production-consommation</u>	19
3.2. <u>Projets</u>	20
3.2.1. - Opérations de développement de l'élevage	20
3.2.1.1. - Développement de l'élevage dans le Sud-Ouest mauritanien	20
3.2.1.2. - Développement de l'élevage dans le Sud-Est mauritanien	20
3.2.1.3. - Zone pilote d'élevage à Kaédi	20
3.2.2. - Les projets liés à l'abattoir de Kaédi	21
3.3. <u>Conclusions</u>	22

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE (1)

1.1. Principales caractéristiques de l'élevage Mauritanien

On estime que plus de 70 % de la population mauritanienne tire l'essentiel de ses ressources de l'élevage. Il s'agit donc pour le pays, d'une activité d'importance primordiale.

Du fait des conditions climatiques et hydrographiques, on rencontre en Mauritanie plusieurs types d'élevage.

Au sud du pays, le long du fleuve Sénégal, où la pluviométrie annuelle se situe, en année normale, aux environs de 400 mm, le cheptel est assez largement sédentarisé.

Dans la région sahélienne située entre le fleuve Sénégal et le 17^{eme} parallèle, l'élevage transhumant domine.

Selon que les éleveurs sont maures ou peulhs, on note des différences dans les méthodes d'élevage. Les peulhs ont une réputation justifiée d'excellents pasteurs et il semble certain que la commercialisation de leurs animaux intervient plus tardivement que pour les maures.

1.2. Effectifs

1.2.1. - Bovins

A l'aide des chiffres établis à l'occasion de la Campagne conjointe contre la peste bovine, on a pu estimer qu'en 1969, le cheptel bovin était proche de 2,4 millions de têtes. Cependant, en raison de l'insuffisance des pluies depuis l'hivernage 1968, il est certain que les effectifs actuels sont nettement inférieurs. En 1970, le chiffre de 1.920.000 têtes a été proposé par l'étude SEDES 1973 compte tenu des pertes estimées à 20 % entre 1969 et 1970.

Selon certains, les effectifs bovins 1973 seraient inférieurs à 1,5 millions de têtes.

Malgré le caractère très aléatoire de cette estimation, on doit pourtant conclure que l'excédent exportable du cheptel mauritanien a sensiblement diminué en 1968 et 1973. Dans l'examen du développement des exportations mauritaniennes, cette remarque doit prendre un relief particulier.

(1) Cf. Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'Ouest. SEDES 1973.

Le cheptel bovin, dans sa totalité, est composé de zébus :

- le zébu maure, présent dans les zones d'élevage les moins arrosées, constitue plus des 3/4 de l'ensemble ;
- le zébu peulh, de plus grande taille, est présent exclusivement dans le sud du pays.

1.2.2. Petits ruminants

Ils présentent, en Mauritanie, une importance considérable et constituent l'alimentation de base de la majeure partie de la population. L'estimation des effectifs est délicate en raison de la rareté des données statistiques. Pour 1970, le chiffre de 7 millions de têtes peut être avancé pour l'ensemble des troupeaux ovins et caprins. Entre 1970 et 1973, à la suite des déficits pluviométriques, on sait que la tendance a été dans le sens d'une diminution des effectifs, sans qu'il soit raisonnablement possible de proposer un chiffre.

On rencontre trois principales races ovines :

- le mouton maure à poils ras, très répandu ;
- le mouton blanc à poils longs ;
- les moutons peulhs et touaregs, en petit nombre, dans l'Est du pays.

1.2.3. Autres espèces animales

Pour la production de viandes de boucherie, seuls les camelins présentent une importance notable. En 1970, les effectifs étaient voisins de 700.000 têtes.

1.3. Situation sanitaire

Elle doit être examinée avec une attention particulière car il s'agit d'un des principaux obstacles à franchir avant de pouvoir expédier de la viande vers l'Europe. En outre, la pathologie est une cause essentielle de la faible productivité du cheptel.

1.3.1. - Maladies épizootiques

1.3.1.1. - Peste bovine

La Campagne conjointe contre cette maladie, terminée en 1969, a eu des effets très positifs. Depuis cette date, le nombre des foyers recensés (10 en 1969) a subi une inquiétante augmentation.

Si on veut prolonger la situation favorable créée par la Campagne conjointe, il est indispensable d'effectuer systématiquement des vaccinations conservatoires.

1.3.1.2.-Péripneumonie

En 1969, 139 foyers ont été officiellement recensés. Cette maladie constitue un des soucis majeurs du Service de l'Elevage. Une amélioration de la situation nécessiterait une augmentation sensible des moyens mis en oeuvre par le Service de l'Elevage.

1.3.2. - Autres maladies bactériennes ou virales

Les charbons bactériens et symptomatiques, la pasteurellose bovine, la brucellose, la fièvre aphteuse, le botulisme et la tuberculose sont plus ou moins répandues.

Bien que l'influence de ces maladies sur la productivité des cheptels soit certainement importante, on possède peu de renseignements à leurs sujets.

1.3.3. - Maladies parasitaires

Les parasites internes et externes sont largement répandus et responsables notamment d'une partie des pertes élevées observées sur les jeunes animaux.

1.3.4. - Moyens du Service de l'Elevage.

Au début de l'année 1973, le personnel en activité au Service de l'Elevage se répartissait comme suit :

- Vétérinaire, Directeur du Service	1
- Vétérinaire, Directeur adjoint	1
- Vétérinaire, Conseiller technique expatrié	1
- Vétérinaires, chargés du Laboratoire de Nouakchott (dont 1 expatrié)	2
	<hr/>
	5
- Ingénieurs des travaux	5
- Assistants d'élevage	22
- Infirmiers d'élevage	64
- Vaccinateurs	16
- Chauffeurs, manoeuvres	77
	<hr/>
Total général	189

A la fin de l'année scolaire 1972-1973, 3 nouveaux vétérinaires mauritaniens et 10 infirmiers vétérinaires doivent entrer en fonction.

Le budget du Service de l'Elevage a évolué de la manière suivante :

(en millions de F Cfa)

	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>
Personnel	55,7	58,4	80,3	81,2	85,2	96,4
Matériel	70,3	28,1	32,8	32,8	32,3	32,7
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total	126,0	86,5	113,1	114,0	117,5	129,1

Globalement, le budget du Service de l'Elevage n'a pratiquement pas subi d'augmentation de 1960 à 1973. Il est plus grave encore de constater que si, en 1960, les dépenses en personnel représentaient 44 % du total, le pourcentage atteint 75 % en 1973. En valeur absolue comme en valeur relative, on observe une diminution extrêmement importante des moyens matériels mis à la disposition du Service de l'Elevage.

Une amélioration d'ensemble de l'état sanitaire du troupeau, nécessaire à plus d'un titre, ne pourrait se réaliser que dans le cas où le Service de l'Elevage, au cours des prochaines années, verrait ses moyens d'actions très nettement améliorés.

En 1971, les interventions effectuées par le Service de l'Elevage se sont réparties de la manière suivante :

- charbon symptomatique	18.735
- péripneumonie	153.976
- botulisme	27.628
-trypanosomiasés	3.560
- traitements antiparasitaires	16.751
- gales	72.658
- peste tissulaire	40.560

Pendant le premier semestre de l'année 1972, l'activité du Service de l'Elevage a été très soutenue et dépasse déjà l'ensemble de l'activité 1971 :

- charbon symptomatique	87.010
- péripneumonie	199.617
- anatoxine	150.945
- trypanosomiasés	11.451
- traitements antiparasitaires	27.399
- gales	46.285

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. Ressources

2.1.1. - Production nationale

2.1.1.1. - En 1970, la production totale estimée du cheptel mauritanien s'établit de la manière suivante :

Tableau N° 1

PRODUCTION DE VIANDES ET ABATS DU CHEPTEL
MAURITANIEN EN 1970

Espèces animales	P R O D U C T I O N				
	Nombre de têtes	E n P o i d s - t o n n e s -			En % du Total
		Viande carcasse	Abats	Total	
Bovins	209.300	24.609	6.153	30.762	41
Ovins-caprins	2.100.000	27.300	4.095	31.395	42
Camelins	70.000	10.500	2.100	12.600	17
Total		62.409	12.348	74.757	100

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'ouest - SEDES 1973

Pour calculer la production du cheptel, l'étude SEDES 1973 a été amené à estimer trois principaux paramètres :

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins-Caprins</u>	<u>Camelins</u>
Taux d'exploitation	10 ,9 %	30 %	10 %
Poids moyen des carcasses	117,6 kg	13 kg	150 kg
% d'abats	25 %	15 %	20 %

2.1.1.2. - Qualite de la production

Pour les bovins produits, les poids carcasses ont été estimés comme suit :

- mâles adultes	150 kg	(production 1970 = 84.500 têtes)
- taurillons	65 kg	
- femelles stériles	130 kg	
- femelles hors d'âge	100 kg	
Moyenne pondérée	117,6 kg	

On note que les mâles adultes, animaux concernés au premier chef par une exportation éventuelle, ont en moyenne un poids carcasse qui, sans approcher celui des races européennes, n'en est pas moins assez satisfaisant pour des animaux issus d'élevages de type traditionnel et extensif. Il faut en outre préciser qu'il n'est pas rare de rencontrer des animaux dépassant nettement ce poids moyen et atteignant 180 kg net. Il est certain enfin que la mise en place du ranch de Kaedi (cf. paragraphe 3.2) permettra d'améliorer nettement la qualité d'un certain nombre de carcasses.

2.1.1.3. Prix

a - Prix des bovins :

L'étude SEDES 1973 a établi les prix moyens des bovins pour une période allant de juillet 1971 à juin 1972. Nous retiendrons deux catégories de bovins particulièrement demandés à l'exportation :

Prix du kg net sur pied en F Cfa

<u>Localités</u>	<u>Boeuf "export"</u> (180 kg net)	<u>Boeuf boucherie 1ère qualité</u> (150 kg net)
Rosso	125	120
Aleg	100	100
Nouakchott	...	140
Kaedi	112	105
Selibaby	105	105
Kankossa	110	100
Kiffa	110	95
Timbedra	95	90
Nema	95	90

Pour avoir une idée de l'évolution du prix des animaux de bonne qualité, on peut observer les prix des bovins achetés depuis plusieurs années par la COVIMA, société d'économie mixte qui expédie des viandes vers Nouadhibou :

1960 = 85 F Cfa le kg net sur pied

1970 = 87,6 F Cfa le kg net sur pied, poids moyen = 161 kg net

1971 = 103,6 F Cfa " " " " , poids moyen = 157 kg net

1972 = 110 F Cfa " " " " , poids moyen = 140 kg net.

Entre 1970 et 1972 on remarque une diminution du poids carcasse (- 13 %) et une augmentation des prix (+ 25 %).

A la suite des années de sécheresse qui se sont succédées depuis 1968 et en particulier en 1972, on doit s'attendre, dans les prochaines années, à une tension accrue sur les prix, due à la fois à l'augmentation de la demande intérieure et extérieure, au désir des éleveurs de reconstituer leurs troupeaux décimés et à la diminution du disponible exploitable.

b - Prix des ovins et caprins

Les prix des ovins et caprins ont été établis dans l'étude SEDES 1973 pour 1971-1972 :

<u>Localités</u>	Prix du kg net sur pied en F Cfa	
	<u>Moutons</u> (14 kg net)	<u>Chèvres</u> (12 kg net)
Rosso	...	200
Boutilimit	190	190
Kaédi	190	...
Néma	90	90

On peut s'attendre à une hausse sensible pendant les prochaines années pour des raisons identiques à celles qui ont été indiquées pour les prix des bovins.

2.1.2. Importations

2.1.2.1. Importations d'animaux vivants

Elles peuvent être tenues comme négligeables ou nulles

2.1.2.2. Importations de viandes et de préparations à base de viande.

Elles sont destinées à des consommateurs aisés, expatriés ou mauritaniens à hauts revenus.

Tableau N° 2

IMPORTATIONS DE VIANDES, ABATS ET PREPARATIONS

A BASE DE VIANDE EN 1970 et 1971

(en tonnes)

Produits	Importations 1970	Importations 1971
- Viandes fraîches, réfrigérées, congelées et abats volailles	137,35	72,02
- Viandes salées, séchées, fumées	7,42	5,12
- Préparations à base de viande	61,19	77,14

Source : Statistiques du Commerce extérieur

En 1971, ces importations ont représenté une dépense de 58 millions de F Cfa.

2.2. Emplois

2.2.1. - Exportations

Les exportations s'effectuent en très grande majorité sous forme d'animaux vivants. A la fin de l'année 1972 on a noté l'apparition d'exportations de viande à partir de l'abattoir de Kaédi.

2.2.1. - Exportations d'animaux vivants

Tableau N° 3

ESTIMATION DES EXPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS - 1970 -

(en nombre de têtes)

Destination	Bovins	Ovins Caprins	Camelins
Senégal	72.000	500.000	1.000
Mali et pays déficitaires du Sud	33.000	300.000	3.000
Maroc et Rio d'Oro	-	-	2.000
Total	105.000	800.000	6.000

Source : Etude SEDES 1973.

Pour les années 1971 et 1972, les données très incomplètes que nous possédons, ne permettent pas de proposer de nouvelles évaluations et d'apprécier, en particulier, les conséquences de la sécheresse sur les exportations d'animaux vivants.

2.2.1.2. - Exportations de viandes et préparations à base de viande.

Jusqu'en 1972, les exportations de viandes mauritaniennes sont restées nulles malgré le démarrage en Mars 1969 de l'abattoir de Kaédi dont une partie de la production était destinée à être exportée.

En 1972 pourtant, une société anonyme privée, la SOMABEV, a réussi à exporter des viandes et abats à partir du mois de Septembre.

Le premier marché concerné a été celui de Tripoli. Le contrat portait sur des arrières de bovins de 1^{ère} qualité (coupe "pistolet" à la 7^{ème} côte). La viande était transportée de Kaédi à Nouakchott en DC4 (38 F Cfa/kg) puis stockée pendant quelques jours dans deux camions frigorifiques stationnés à proximité de l'aéroport. Le trajet Nouakchott-Tripoli était réalisé par chargements de 27,5 t dans des avions quadri-moteurs de type CN44.

La vente, à Tripoli, se serait effectuée à un prix voisin de 375 F Cfa le kg.

Deux expéditions seulement ont eu lieu en Novembre 1972 soit 55 t de viande (y compris 2,6 t d'abats rouges). Cette opération a été vraisemblablement déficitaire car les "avants" des animaux abattus ne purent être valorisés de manière satisfaisante sur le marché mauritanien. De plus, à la suite de contretemps intervenus dans l'expédition de la deuxième cargaison, la viande, devenue impropre à la consommation, fut saisie à son arrivée à Tripoli. L'exportation de viandes vers la Lybie a donc été arrêtée.

Le deuxième marché intéressé par les viandes de Kaédi a été celui de la Grèce. Le contrat porterait sur 100 t par semaine. Deux modes d'acheminement ont été mis en place :

- a) Expédition par Nouakchott pour les viandes réfrigérées de 1^{ère} qualité et acheminement en CN44 jusqu'à Athènes.
- b) Trajet par Dakar pour les avants et les viandes de qualité inférieure.

Ces carcasses de deuxième qualité sont désossées à Kaédi, dans des conditions d'hygiène assez approximatives, expédiées à Dakar en DC4 (43 F Cfa par kg) où la viande est congelée. Le trajet Dakar-Pirée est effectué en bateau frigorifique (13,75 F Cfa par kg). Le prix de revient au Pirée devrait être voisin de 255 F Cfa le kg.

Le 22 janvier 1973, un bateau chargé de 180 t de viande désossée congelée mauritanienne a quitté Dakar à destination de la Grèce.

Actuellement il semblerait que le trajet par Nouakchott soit abandonné et que l'ensemble des viandes destinées à la Grèce transite par Dakar.

Lors de notre passage en Mauritanie en Janvier 1973, il était encore prématuré de tirer des conclusions de cette expérience qui présente des aspects très positifs.

Il est en effet maintenant prouvé que la viande traitée à Kaédi peut être exportée et présentée sur les marchés internationaux à des prix concurrentiels. L'imagination et les initiatives des responsables de la SOMABEV ont en particulier réussi à résoudre des problèmes de transport particulièrement délicats.

On doit cependant souligner que la SOMABEV a bénéficié de la part d'Air Mauritanie et de l'abattoir de Kaédi de conditions particulièrement favorables. En outre, les achats de la SOMABEV se sont situés à une période où le prix des bovins était particulièrement bas.

Enfin nous manquons d'éléments comptables pour apprécier l'équilibre financier des opérations effectuées par la SOMABEV.

Tableau N° 4

ABATTAGES DE LA SOMABEV EN 1972

	B o v i n s		Ovins-Caprins	
	Nombre (tête)	Poids (t)	Nombre (tête)	Poids (t)
Septembre	158	23,5	44	0,5
Octobre	82	10,6	21	0,3
Novembre	626	97,6	19	0,2
Décembre	128	24,4	-	-
Total 1972	994	156,1	84	1,0

En 1972, les poids carcasses des animaux abattus par la SOMABEV s'établissent comme suit:

	<u>Bovins</u> (kg net)	<u>Ovins-Caprins</u> (kg net)
Septembre	148,7	12,4
Octobre	129,5	14,1
Novembre	155,9	12,3
Décembre	190,6
Moyenne 1972	157,0	13,1

Pour les bovins, la moyenne obtenue (157 kg) est nettement supérieure à celle des animaux abattus par la COVIMA (147 kg). Cette différence est due au chiffre très élevé obtenu par la SOMABEV en Décembre 1972 (190,6 kg) (1).

2.2.2. - Consommation intérieure

2.2.2.1. Abattages contrôlés

Pour 1970 et 1971, ils sont donnés dans le tableau ci-après:

Tableau N° 5

ABATTAGES CONTROLES

Catégorie Année	unités: nombre de têtes								
	Taureaux	Boeufs	Vaches	Veaux	Total bovins	Ovins	Caprins	Total ov. -cap.	Camelins
1970	2.742	7.284	4.873	6.427	21.236	11.350	15.116	26.466	9.094
1971	2.661	22.190	4.864	5.744	35.459	8.578	14.973	23.551	9.850

(1) Abattages SOMABEV en Janvier 1973 = 456 bovins, 161 kg net en moyenne.

D'après les estimations de l'étude SEDES 1973, les abattages réels auraient porté, en 1970, sur 104.300 bovins, 1.300.000 petits ruminants et 64.000 chameaux.

2.2.2.2. - Consommation individuelle en viandes et abats

L'étude SEDES 1973, fournit une estimation des consommations individuelles pour l'année 1970.

Tableau N° 6

CONSOMMATIONS 1970

	Consommation globale (tonnes)			Consommation individuelle		
	Viande	Abats	Total	Viande	Abats	Total
Animaux abattus en Mauritanie						
- Bovins	9.909	2.478	12.387	8,4	2,1	10,5
- Ovins-Caprins	16.100	2.415	18.515	13,7	2,0	15,7
- Camelins	9.300	1.860	11.160	7,9	1,6	9,5
Viandes importées	241	0,2
Total	42.303	35,9

Source : Enquête SEDES 1973.

La consommation individuelle moyenne s'établit à un niveau très élevé proche de 36 kg.

2.3. Industries existantes

La seule entreprise à caractère industriel traitant les produits de l'élevage en Mauritanie est l'abattoir de Kaédi.

Les premières études préconisant la construction d'un abattoir à Kaédi ont été réalisées en 1958 (Larrat et Ansquez). Pourtant la construction de l'abattoir ne débuta qu'en Janvier 1966, l'inauguration eut lieu le 11 Janvier 1968 et la mise en service en Mars 1969.

L'ensemble des investissements (construction, matériel d'exploitation, de transport, mobilier) atteint 187 millions de F Cfa.

2.3.1. Description sommaire de l'abattoir.

a - Abattage

- bovins : travail en file avec affalage intermédiaire. Deux postes d'abattage. Capacité moyenne 80 bovins par jour soit 3.500 à 4.000 tonnes par an ;
- ovins : 27 moutons à l'heure, soit environ 50.000 moutons par an.

b - Frigorifique

- 1ère réfrigération : chambre de 55 m² soit 20 t de boeufs par jour et 3.000 t par an ;
- conservation : deux chambres de 50 m² ;
- congélation : 10 m². Capacité de congélation : 250 kg par jour. Stockage : 1 t ;
- fabrique de glace : 1 t par jour.

c - Installations annexes

- salle de vente de 50 m², triperie, boyauderie, parc d'attente, abattoir sanitaire, bureaux, atelier, magasin, quai de chargement, four incinérateur.

2.3.2. - Activité de l'abattoir

Trois utilisateurs contribuent à l'activité de l'abattoir :

- les bouchers locaux de la ville de Kaédi ;
- la COVIMA, société d'Economie Mixte qui expédie des viandes vers quelques grands centres urbains mauritaniens.

- la SOMABEV (voir 2.2.1.2.)

Tableau N° 7

EVOLUTION DES TONNAGES TRAITES

PAR L'ABATTOIR DE KAEDI

(en tonnes de carcasses)

Année	Bouchers locaux	COVIMA	SOMABEV	Total
1969	216,6	69,6	-	386,2
1970	220,3	191,3	-	411,6
1971	154,7	239,8	-	394,5
1972	150,2	259,7	157,2	567,1

On constate que l'activité de l'abattoir est très inférieure à sa capacité théorique. Cependant, grâce au démarrage des abattages de la SOMABEV, on a assisté, à partir de Septembre 1972, à une forte augmentation des abattages. Pendant le dernier trimestre 1972, 258,9 t ont été traitées, ce qui correspond à un rythme annuel de plus de 1.000 t, très nettement supérieur à celui des années précédentes mais encore éloigné cependant du seuil de rentabilité voisin de 2.500 t par an.

Tableau N° 8

ACHATS DE LA COVIMA EN 1972 - BOVINS -

Source : COVIMA

Mois	Têtes	Prix total (F Cfa)	Prix moyen (F Cfa)
Janvier	86	1.295.811	15.070
Février	37	633.713	17.130
Mars	64	1.126.050	17.590
Avril	134	2.226.422	16.615
Mai	53	816.050	15.400
Juin	10	157.550	15.755
Juillet	50	828.624	16.570
Août	77	1.355.684	17.605
Septembre	490	6.523.214	13.310
Octobre	299	4.458.728	14.910
Novembre	14	152.100	10.860
Décembre	562	8.317.665	14.800
TOTAL	1.876	27.891.611	14.870

2.3.3. - Difficultés de l'abattoir

De 1969 à 1971, le déficit d'exportation cumulé atteint 84 millions de F Cfa.

La cause essentielle de ce déficit réside dans les difficultés rencontrées par la COVIMA pour trouver des débouchés à l'extérieur. Les coûts de transport élevés à partir de Kaédi et l'interdit sanitaire qui frappe les viandes africaines à l'entrée de la Communauté Européenne ont joué un rôle primordial dans ces difficultés.

Par ailleurs, il est certain qu'une partie du déficit trouve son origine dans le niveau des charges de l'abattoir qui est particulièrement élevé pour certains postes (eau, électricité, personnel).

2.3.4. - Avenir de l'abattoir de Kaédi

Grâce aux actions de la COVIMA et de la SOMABEV, il est permis d'envisager un développement satisfaisant de l'activité de l'abattoir de Kaédi dans les prochaines années.

2.3.4.1. - Projets COVIMA

Ils reposent notamment sur la réalisation d'un contrat signé le 13 Juin 1972 entre la COVIMA et la société ITC (1). Le contrat porte sur un maximum de 3.000 t de viande à exporter annuellement sur la Martinique. Le démarrage des expéditions est conditionné par la réalisation des installations suivantes :

- remise en état de la piste de Kaédi et viabilité pour DC6 (accordé par le FED au début de 1973: 600 millions F Cfa)
- mise en place d'une station de quarantaine ;
- construction d'un laboratoire ;
- construction d'un atelier de désossage et d'emballage sous vide;

Les études nécessaires à la réalisation de ces trois derniers points ont été effectuées au début de l'année 1973.

2.3.4.2. - Projets de la SOMABEV

La SOMABEV se propose de poursuivre et de développer ses exportations vers la Grèce. On peut penser en outre que dans le contexte actuel de pénurie mondiale de viande, d'autres possibilités d'exportation devraient se présenter. La SOMABEV aurait déjà été contactée à plusieurs reprises par des importateurs éventuels.

(1) ITC = International Transport et Commerce - Siège social à Fort de France.

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

3.1.- Bilan global, production - consommation

A l'aide des estimations de la production, du commerce extérieur et de la consommation, on peut établir le bilan production-consommation pour les viandes de boucherie en Mauritanie, en 1970.

L'étude SEDES 1973 a en outre établi jusqu'en 1985 l'évolution de ce bilan en se fondant sur les hypothèses les plus vraisemblables de croissance de la production et de la consommation par type de viande.

Tableau N° 9

EVOLUTION DE L'EXCEDENT EXPORTABLE EN VIANDES ET ABATS DE LA MAURITANIE POUR 1975-1985

(en tonne.)

	Rappel 1970	1975	1980	1985	Augmenta- tion 1985-1970
Production	74.757	80.385	89.510	95.038	+ 27,1 %
Consommation	42.062	46.515	53.221	61.087	+ 45,2 %
Excédent	32.695	33.870	36.289	33.951	+ 3,8 %

Source : Etude SEDES 1973.

D'après les hypothèses établies sur la base des données 1970, l'excédent exportable de la Mauritanie ne devrait pas subir d'accroissement très sensible entre 1970 et 1985. On s'attend même à une diminution entre 1980 et 1985.

Il faut en outre rappeler que les sécheresses intervenues depuis 1970 ont notablement diminué le potentiel des cheptels mauritaniens et que les prévisions ci-dessus doivent être considérées comme des hypothèses favorables.

3.2. Projets

3.2.1. - Opérations de développement de l'élevage

3.2.1.1. - Développement de l'élevage dans le Sud-Ouest mauritanien.

Le projet couvre 55.000 km² dans les 4^e (Kaédi), 5^e (Boghé) et 6^e (Rosso) régions, il comporte :

- une action hydraulique portant sur la création, la reconstruction et l'entretien des puits ;
- une action sanitaire qui consiste à vacciner le bétail pendant quatre ans contre les principales maladies (peste bovine, péripneumonie, botulisme, charbon) ;
- une action sur les pare-feux : remise en état et entretien de 6.500 km de pare-feux.

Le coût total sera voisin de 1,5 milliards de F Cfa, dont un milliard prêté par la BIRD, le reste étant fourni par le gouvernement mauritanien.

3.2.1.2. Développement de l'élevage dans le Sud-Est mauritanien

Le projet intéresse les 1^{ère} (Nema), 2^{ème} (Aroun El Atrouss) et 3^{ème} (Kiffa) régions.

Il comporte trois types d'actions identiques à ceux du projet BIRD dans le Sud-Ouest.

Le montant total des dépenses atteint 1,3 milliard de F Cfa. Une première phase préparatoire de 3 ans doit débuter en 1973 sur financement du FED (690 millions F Cfa).

3.2.1.3. Zone pilote d'élevage à Kaédi

La zone couvre la 4^{ème} région (Kaédi) et une partie de la 3^{ème} région (Selibaby, Ould Yengé, Kankossa) et de la 5^{ème} région (Boghé, Aleg, Mokta Lahjar).

Les actions prévues concernent principalement le domaine sanitaire :

- vermifugation de masse des jeunes animaux (bovins, ovins, caprins) ;
- traitement collectif à l'insecticide ;
- distribution de pierre à lécher ;
- intervention sur les foyers épizootiques.

Ces actions doivent permettre de réaliser des enquêtes statistiques en vue de recenser le troupeau.

En outre des études seront menées conjointement :

- testages de vermifuges, médicaments, vaccins et pierres à lécher ;
- établissement d'une carte du parasitisme dans la zone et évaluation des incidences économiques.

Le projet est en cours de réalisation sur le terrain, il doit se terminer en Octobre 1973.

Le coût total de l'opération, financée par le FAC, atteint 58 millions de F Cfa plus une contrepartie mauritanienne de 10 millions F Cfa environ.

Ces trois projets représentent un effort extrêmement important d'un coût total de 2,5 milliards de F Cfa. Leurs réalisations devraient permettre de dégager de nouvelles disponibilités.

3.2.2. - Les projets liés à l'abattoir de Kaédi

Afin de satisfaire aux contraintes sanitaires à l'exportation une station de quarantaine va être mise en place à proximité de l'abattoir de Kaédi. D'autre part l'équipement de l'abattoir sera complété par un atelier de désossage et de conditionnement de viandes.

L'expédition des viandes traitées se trouvera améliorée par la rénovation et l'allongement de la piste de l'aérodrome de Kaédi (600 millions de F Cfa financés par le FED).

Enfin le gouvernement mauritanien vient de dégager des crédits pour réaliser une étude en vue de créer un ranch d'embouche dans la région de Kaédi.

3.3. Conclusions

La Mauritanie se place parmi les pays africains nettement excédentaires en produits de l'élevage : en 1970, le disponible exportable dépasse 30.000 tonnes de viandes et abats. Cependant, sans incitation particulière, on prévoit que cet excédent ne subira pas de modifications très notables jusqu'en 1985. On peut espérer que la réalisation des trois projets de développement dans l'élevage du Sud-Est, le Sud-Ouest et la région de Kaédi donnera au cheptel mauritanien les moyens nécessaires à son développement qui a été sensiblement ralenti par les sécheresses successives de ces dernières années.

Dans le domaine des industries de l'élevage, les activités sont concentrées à Kaédi où un abattoir frigorifique fonctionne depuis 1969.

Après des difficultés dues à l'absence de débouchés à l'exportation, on peut raisonnablement espérer que l'activité de l'abattoir atteindra un niveau satisfaisant pendant les prochaines années. Le contrat de 3.000 tonnes par an signé par la COVIMA et les activités de la SOMABEV devraient permettre à l'abattoir de dépasser largement le seuil de rentabilité.

Les viandes traitées par l'abattoir de Kaédi devraient être en mesure de répondre à la plupart des exigences du marché européen puisque, outre la mise en place d'un ranch de quarantaine, la construction d'un atelier de découpe et de conditionnement des viandes est prévue.

Actuellement il n'existe pas à Kaédi de récupération des sous-produits et de conserverie. Dans les deux cas, la "matière première" est disponible sur place mais le transport et la commercialisation de la production poseraient des problèmes très délicats dont les solutions n'apparaissent pas clairement.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE	
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage sénégalais</u>	1
1.2. <u>Effectifs et races</u>	1
1.2.1. Bovins	1
1.2.2. Petits ruminants	2
1.2.3. Autres espèces animales	2
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	2
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS	
2.1. <u>Ressources</u>	4
2.1.1. Production nationale	4
2.1.2. Qualité de la production	5
2.1.3. Prix	5
2.1.4. Importations	8
2.2. <u>Emplois</u>	9
2.2.1. Exportations	9
2.2.2. Consommation intérieure	10
2.3. <u>Activités à caractère industriel</u>	11
2.3.1. Unités de production	12
2.3.2. Transformation des produits de l'élevage	14
3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	
3.1. <u>Revenu global, production-consommation</u>	18
3.2. <u>Projets</u>	19
3.2.1. Projets de développement de l'élevage	19
3.2.2. Projet de ferme d'embauche privée	21
3.2.3. Projets de transformation des produits de l'élevage	21
3.3. <u>Conclusion générale</u>	24

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE (1)

1.1. - Principales caractéristiques de l'élevage sénégalais

Suivant l'importance de la pluviométrie qui conditionne directement à la fois la production des pâturages et les conditions sanitaires, on distingue au Sénégal deux types d'élevage :

- Au Nord de l'isohyète 750 mm où se trouvent des climats sahéliers et sahélo-soudaniens, l'élevage est de type "pastoral". On rencontre des bovins de type zébu et des petits ruminants longilignes. Ce type d'élevage est pratiqué presque exclusivement par les Peuhls. Depuis la mise en place et la multiplication des forages dans la région du Ferlo, on a pu constater une modification des modes d'élevage allant dans le sens de la sédentarisation des éleveurs ;

- Au Sud de l'isohyète 750 mm, où apparaissent les trypanosomiasés on trouve par contre des bovins trypanotolérants de type N'dama et des ovins et caprins de petits formats. L'élevage est sédentaire.

1.2. - Effectifs et races

1.2.1. - Bovins

Les estimations du Service de l'Elevage, fondées sur les résultats de la Campagne conjointe contre la peste bovine aboutissent pour 1970 et 1971 aux résultats suivants :

<u>Régions</u>	<u>Effectifs bovins</u>	
	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Cap Vert	11.500	12.000
Casamance	377.500	386.000
Diourbel	648.000	662.000
Fleuve	730.000	736.000
Sénégal Oriental	269.000	273.500
Sine Saloum	457.000	471.000
Thiès	124.000	127.000
	<u>2.617.000</u>	<u>2.667.500</u>

(1) Source : Approvisionnement en viande de l'Afrique de l'Ouest - SEDES-

Les auteurs de l'Etude OMVS estiment que 54 % du cheptel bovin est de race zébu et 46 % du type taurin ou métis proches du N'Dama. On pense que l'expansion annuelle du troupeau zébu est proche de 1 % alors que celle du cheptel taurin atteindrait 2 %.

1.2.2. - Petits ruminants

Le cheptel ovin-caprin a été estimé par le Service de l'Elevage à 2.700.000 têtes environ en 1970. Dans les prochaines années on peut s'attendre à un accroissement annuel moyen proche de 3 %.

1.2.3. - Autres espèces animales

En 1970 on estime que le Sénégal détient environ 168.000 porcins et 7.000 camelins. L'importance des cheptels équins et asins est très limitée en ce qui concerne la production de viande.

1.3. - Situation sanitaire

On retrouve au Sénégal, avec des conséquences économiques assez comparables, les mêmes maladies qu'en Mauritanie :

- maladies épizootiques : la peste bovine (pratiquement éradiquée par la Campagne conjointe) ; la péripneumonie.
- autres maladies bactériennes ou virales : le charbon bactérien et symptomatique, la pasteurellose bovine, la brucellose, la fièvre aphteuse, le botulisme et la tuberculose .
- les maladies parasitaires : parasites internes et externes.

A l'aide du rapport 1970 du Service de l'Elevage on peut essayer d'évaluer l'importance des principales maladies et d'apprécier l'action du Service .

Maladies	Nombre de foyers		Immunisation	
	1969	1970	1969	1970
Peste bovine	-	-	1.440.633 ⁽¹⁾	905.926 ⁽¹⁾
Péripneumonie bovine	39	41	1.269.703	1.627.776
Brucellose	1	-	-	19
Charbon bactérien	13	10	11.831	11.837
Charbon symptomatique	109	127	188.219	214.597
Clavelée	1	2	58 ⁽²⁾	6 ⁽²⁾
Parasites internes (bovins, ovins, caprins, porcins)	//	//	8.536 ⁽³⁾	16.781 ⁽³⁾
Parasites externes (bovins, ovins, caprins)	//	//	101.453 ⁽⁴⁾	182.132 ⁽⁴⁾
Pasteurellose	48	38	99.927	113.804

Source : Rapport 1970 du Service de l'Elevage

Pour mener à bien son action le Service de l'Elevage se trouve handicapé par le développement insuffisant de ses moyens matériels qui sont encore actuellement en valeur absolue, égaux à leur niveau de 1965, tandis que les dépenses de personnel suivaient une évolution beaucoup plus normale.

Evolution du budget du Service de l'Elevage du Sénégal

	en millions de F Cfa				
	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
Personnel	119,3	252,3	335,2	371,7	393,0
Matériel	<u>78,6</u>	<u>113,0</u>	<u>113,5</u>	<u>113,5</u>	<u>113,5</u>
Budget total	197,9	365,3	448,7	485,2	506,5

(1) vaccin tissulaire

(2) traitements

(3) déparasitages internes collectifs

(4) déparasitages externes collectifs

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. - Ressources

2.1.1. - Production nationale

La production des cheptels sénégalais a pu être calculée à partir des hypothèses suivantes :

	<u>Bovins</u>		<u>Ovins-Caprins</u>	<u>Porcins</u>
	<u>zébus</u>	<u>taurins</u>		
Taux d'exploitation	11,9 %	11,1 %	30 %	70 %
Poids moyen des carcasses	117 kg	83 kg	12,5 kg	45 kg
% d'abats	25,0 %	25,0 %	15 %	10 %

On obtient, en conséquence, la production du cheptel sénégalais en 1970.

Tableau 1

PRODUCTION DU CHEPTTEL SENEGALAIS EN 1970

Espèces animales	PRODUCTION				
	En nombre de têtes	Poids (en tonne)			En % du total
		viande carcasse	abats	Total	
<u>Cheptel</u>					
<u>Bovins:</u>					
sédentaire	134.100	11.102	2.775	13.877	24,8
pastoral	167.700	19.677	4.920	24.597	43,9
Ovins-caprins	810.000	10.125	1.519	11.644	20,8
Porcins	117.600	5.292	529	5.821	10,4
Camelins (1)	350	60	10	70	0,1
Total animaux de boucherie	///	46.256	9.753	56.009	100,0

(1) estimations

Source : Etude OMVS

2.1.2. - Qualité de la production

La qualité de la production du cheptel peut s'apprécier en examinant le poids moyen des carcasses des différents types d'animaux abattus.

	<u>Bovins zébus</u>	<u>Taurins</u>
Mâles adultes	150 kg	110 kg
Taurillons	65 "	50 "
Femelles stériles	130 "	100 "
Femelles hors d'âge	100 "	80 "
Moyenne	<u>117 kg</u>	<u>83 kg</u>

Ces chiffres illustrent les différences de gabarit importantes qui existent entre les cheptels zébus et taurins.

En 1970, le Sénégal a produit plus de 60.000 mâles adultes dont le poids moyen - carcasse était voisin de 150 kg. Dans le paragraphe consacré aux activités de NUTRISENEGAL on verra que le poids et la qualité des carcasses peuvent être très sensiblement améliorés par une embouche intensive appropriée.

En outre, il faut signaler qu'il existe dans la région de Thiès une embouche paysanne intensive des zébus à l'aide de sous-produits de cultures. Les carcasses obtenues atteignent ou dépassent couramment les 200 kg. L'absence d'information statistique nous interdit malheureusement d'évaluer l'importance de cette activité qui mériterait d'être étudiée et encouragée.

En moyenne nationale, le poids moyen des carcasses des petits ruminants abattus est voisin de 12,5 kg. Cependant, à l'abattoir de Dakar en 1972, le poids moyen des carcasses a atteint 14 kg. En Janvier 1972, pour plus de 5.000 petits ruminants abattus, le poids des carcasses a dépassé les 16 kg.

2.1.3. - Prix

2.1.3.1. - Prix des bovins

Pour des bovins de qualité "export" (180 kg net) et "boucherie 1ère qualité" (150 kg net) les experts de l'étude OMVS ont, après de nombreuses observations, établi les prix moyens au kg net sur pied sur plusieurs marchés sénégalais en 1971-1972.

en F Cfa le kg net sur pied

	<u>Boeuf "export"</u> (180 kg net)	<u>Boeuf "boucherie 1ère qualité"</u> (150 kg net)
Dakar	145	138
Thiès	140	132
Kaolack	140	135
Saint Louis	...	130
Ferlo (Lagbar)	120	110
Ziguinchor	135	135
Tambacounda	125	115

C'est à Dakar, centre de consommation de grande importance, que les prix atteignent le niveau le plus élevé : 145 F Cfa le kg net pour des boeufs de 180 kg.

A la fin de l'année 1972 et au début de 1973, les difficultés dans l'alimentation des bovins, dues à la sécheresse, ont entraîné une baisse momentanée des prix. Beaucoup d'éleveurs ont en effet préféré se séparer de leurs animaux prématurément plutôt que de risquer de les perdre par sous-alimentation. Mais après l'hivernage 1973, la situation devrait évoluer dans un sens opposé et on s'attend généralement à une forte tension sur les prix à court et à moyen terme à la suite des pertes très importantes subies par les cheptels sénégalais et mauritaniens.

A titre d'information on trouvera dans le tableau 2 les prix à la cheville pratiquée à l'abattoir de Dakar en 1972.

Tableau 2

PRIX MOYENS A LA CHEVILLE A L'ABATTOIR DE DAKAR EN 1972

en F Cfa/kg net

	10 du mois			20 du mois			30 du mois		
	Avant	1/2 carcasse	Arrière	Avant	1/2 carcasse	Arrière	Avant	1/2 carcasse	Arrière
Janvier	133	145	155	133	145	155	133	145	155
Février	145	160	165	145	160	165	145	155	160
Mars	145	155	160	145	155	160	145	155	160
Avril	145	155	160	145	155	160	145	155	160
Mai	145	155	160	145	155	160	145	155	165
Juin	145	155	165	145	155	165	145	155	165
Juillet	145	155	165	145	155	165	145	155	165
Août	178	185	193	178	198	203	178	198	203
Septembre	178	198	203	178	198	203	178	198	203
Octobre	113	130	160	113	120	150	113	120	165
Novembre	113	120	165	113	120	165	93	105	113
Décembre	105	113	120	105	113	120	105	113	120

Source : Abattoir de Dakar

2.1.3.2. - Prix des ovins-caprins

En moyenne, de Juillet 1971 à Juin 1972 les prix en kg net sur pied des ovins-caprins ont été les suivants :

en F Cfa par kg net

<u>Localités</u>	<u>Moutons (13 kg)</u>	<u>Chèvres (11 kg)</u>
Dakar	350	300
Thiès	330	...
Kaolack	250	...
Saint Louis	280	...
Louga	225	200
Matam	200	150
Tambacounda	190	...

2.1.4. - Importations

Largement déficitaire en viandes de boucherie, le Sénégal, pour son approvisionnement, dépend étroitement des exportations mauritaniennes. Le marché du Cap Vert en particulier qui comprend près de un million de personnes constitue un débouché naturel pour les excédents mauritaniens.

2.1.4.1. - Importations d'animaux vivants

Elles sont difficiles à estimer car du côté mauritanien, les statistiques officielles sont assez éloignées de la réalité. L'étude OMVS propose les chiffres suivants :

Tableau 3

ESTIMATIONS DES IMPORTATIONS SENEGALAISES
DU BETAIL VIVANT EN 1970

	Importations de			
	Mauritanie	Mali	Gambie	Total
Bovins	72.000	2.000	1.000	75.000
Ovins-caprins	500.000	10.000	500	510.000
Camelins	1.000	-	-	1.000

En 1970, 75.000 bovins vivants et plus de 500.000 ovins et caprins ont été introduits au Sénégal. Il semblerait qu'on assiste à une légère reprise des exportations maliennes à destination du Sénégal depuis 1970.

2.1.4.2. - Importations de viandes et préparations à base de viande

En 1971, les importations de produits carnés ont légèrement dépassé 364 tonnes. Elles comprennent seulement 14,7 t de viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, destinées presque exclusivement aux consommateurs expatriés.

2.2. - Emplois

2.2.1. - Exportations

2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants

Elles sont très limitées, compte tenu du caractère déficitaire du Sénégal. Pour 1970, les estimations s'établissent comme suit, (en nombre de tête):

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins - Caprins</u>
Gambie	700	1.000
Sierra Leone	-	110
Libéria	100	50
Ghana	500	-
République Populaire du Congo	310	-
	<hr/> 1.610	<hr/> 1.160

Tableau 4IMPORTATIONS SENEGALAISES DE VIANDES ET DE PREPARATIONS

	en tonnes			
	1969	1970	1971	1972 (9 mois)
Viande fraîche ou congelée	24,453	20,101	14,714	11,728
Abats	13,987	11,458	7,581	2,557
Conserves de viandes	231,967	238,025	201,867	205,022
Charcuterie	66,169	55,756	124,729	30,717
Volailles et gibiers	12,481	11,050	15,542	2,567
Tonnage total	348,957	336,390	364,433	252,591

Source : Service Statistique

2.2.1.2. - Exportations de viandes et de préparations à base de viandes

Les tonnages exportés sont assez faibles. Il faut noter que depuis 1970, la Société NUTRISENEGAL expédie régulièrement de la viande à destination d'Abidjan (voir tableau 6 et 2.3.1.2.).

2.2.2. - Consommation intérieure

Les abattages contrôlés permettent d'apprécier la consommation des centres urbains.

Abattages contrôlés en 1970 et 1971

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins</u>	<u>Caprins</u>	<u>Camelins</u>	<u>Porcins</u>
1970	142.563	89.057	76.912	160	8.478
1971	140.722	92.820	96.702	265	9.520

Pour obtenir la consommation intérieure globale, il est plus rigoureux de partir de la production nationale en viandes et abats et de la corriger du solde du commerce extérieur.

L'étude S.E.D.E.S. 1973 a abouti aux résultats rassemblés dans le tableau 5.

Tableau 5

CONSOMMATION INDIVIDUELLE MOYENNE DE VIANDES ET ABATS
DE BOUCHERIE AU SENEGAL EN 1970

Espèces	Consommation globale de viandes et abats	Consommation individuelle
Bovins	51.289 tonnes	13,4 kg/hab./an
Ovins-caprins	19.848 "	5,2 "
Porcins	5.821 "	1,5 "
Camelins	270 "	0,1 "
Total viandes de boucherie	77.228 "	20,2 "

Source : Etude S.E.D.E.S. 1973

2.3. - Activités à caractère industriel

Nous distinguerons les activités liées à la production de viande et celles qui intéressent la transformation des produits de l'élevage.

Tableau 6

EXPORTATIONS DES PRODUITS CARNES

En 1.000 Fcfa

	1969	1970	1971	1972 (9 mois)
Viandes fraîches ou congelées	80.300	345.593	115.029	117.205
Autres viandes et abats	1.040	29.740	0.781	2.778
Volailles et gibiers	4.137	16.851	18.487	19.461
Conserves	1.278	4.383	11.161	15.254
Charcuterie	4.465	5.365	137.349	7.312
Total	<u>91.220</u>	<u>401.932</u>	<u>282.807</u>	<u>162.010</u>

Source : Service des Statistiques

2.3.1. - Unités de production

2.3.1.1. - Ranch de Doli

Il s'agit d'une unité d'embouche extensive, établie depuis 1968 à 260 km à l'Est de Dakar sur 86.000 ha. Dans son premier stade (1965-1970) la réalisation a coûté 285,6 millions de F Cfa.

Deux principaux objectifs ont été fixés au Ranch de Doli.

a) Avoir un impact social sur les éleveurs en achetant le bétail à un prix supérieur à celui pratiqué par les marchands traditionnels.

b) Avoir une action régulatrice sur le marché de Dakar en pesant sur les prix du bétail en période de pénurie.

Pour réaliser ces deux objectifs, il était prévu que le Ranch de Doli achète des taurillons de 2 ans et demi, pesant environ 190 kg vif et les embouche sur pâturage pendant environ 18 mois, pour leur faire atteindre, lors de la vente, le poids moyen de 400 kg vif à l'âge de 4 ans.

En fait, ces objectifs n'ont pu être réalisés pour différentes raisons (1)

- absence d'expérimentation préalables sur les techniques d'embouche sur pâturage

- maîtrise insuffisante des principaux facteurs de production (alimentation, bétail, transport, comptabilité économique).

- isolement de l'unité d'embouche dans le processus global de production (naissance, réélevage, embouche, finition, commercialisation finale)

- carence et rigidité du système administratif de financement de trésorerie

- manque de "savoir faire" et de formation du personnel.

(1) cf. Etude OMVS - SEDES - Rapport provisoire.

Ainsi, depuis 1968, le déficit annuel moyen du Ranch a atteint 40 millions de F Cfa.

Cependant la situation du Ranch de Doli est loin d'être désespérée et les résultats très décevants des premières années d'activité doivent être attribués en grande partie aux études insuffisantes qui ont précédé la mise en place du Ranch et à la connaissance imparfaite des facteurs techniques. On peut penser que des solutions réalistes pourront être mises en oeuvre dans les prochaines années et que Doli pourra pleinement faire face à sa vocation d'unité de "réélevage", assurant la liaison entre l'élevage pastoral traditionnel et des unités de finition de bovins situées en aval.

2.3.1.2. - Ferme de Bambylor (NUTRISENEGAL)

A Bambylor, dans le Cap Vert, la Société NUTRISENEGAL sous l'impulsion du Général Chevance Bertin a créé une unité d'embouche unique en Afrique et qui, dans notre analyse des possibilités d'exportation de la viande africaine, doit retenir tout particulièrement l'attention.

Dans le cadre de ce rapport nous ne pouvons donner toutefois que des informations succinctes sur les principales caractéristiques de l'opération.

a) Achat des animaux

La plupart des bovins sont fournis par les marchands traditionnels. Le prix est fixé au kg vif, après pesée. Le niveau des prix au kg varie selon le poids vif des animaux. Il s'agit donc d'une intéressante expérience de paiement à la qualité.

Le mode d'approvisionnement présente deux inconvénients majeurs : hétérogénéité des animaux présentés et irrégularité des achats selon les saisons. L'approvisionnement devient très difficile entre Juin et Octobre.

b) Techniques d'embouche

S'agissant d'une entreprise expérimentale à bien des égards, les techniques d'embouche ont subi de nombreuses modifications depuis 1970, année où les premiers animaux ont été engraisés. Près de 30 types de rations ont été ainsi testées. Actuellement, sous réserve d'éventuelles ruptures de stock, la ration comporte pour 70 % de la coque mélassée et des graines de coton, du son de maïs ainsi qu'un peu d'urée et de sel.

La durée moyenne de l'embouche est voisine de 50 jours. Le déstockage dépend en grande partie des performances des animaux. Dans les conditions les plus favorables, l'embouche s'étend sur 5 mois pendant lesquels le gain moyen journalier peut dépasser 1 kg.

Lors de notre passage à Dakar, en Février 1973, plus de 3.500 bovins étaient à l'engrais à Bambylor.

c) Débouchés

La majeure partie des animaux embouchés est écoulée sur le marché local.

De 7.000 à 8.000 quartiers arrières ont ainsi été vendus en 1972 comme viande de première catégorie aux bouchers européens.

Les viandes de 2ème catégorie (carcasses d'environ 160 kg) sont vendues à des bouchers africains désireux de traiter une viande de bonne qualité.

En outre les exportations ont été réalisées en direction de quelques pays africains : Libéria, Zaïre, Côte d'Ivoire. Seules les expéditions vers la Côte d'Ivoire se poursuivent actuellement à raison de 2 tonnes par semaine d'arrières réfrigérés (prix hors taxe à Abidjan : 380 F Cfa le kg).

Il est certain que les viandes de qualité produites à Bambylor pourraient trouver preneurs sur de nombreux marchés extérieurs. Il faudrait alors régler la question de la régularité des approvisionnements en animaux et en aliments du bétail qui se posent encore pour NUTRISENEGAL.

En ce qui concerne l'expédition vers les marchés européens, la création d'une zone indemne dans le Cap Vert ferait franchir une étape décisive.

2.3.2. - Transformation des produits de l'élevage : abattage et récupération des sous-produits

Actuellement seul Dakar possède un abattoir frigorifique moderne. Il a été construit entre 1950 et 1953 et est entré en service le 10 septembre 1956.

Il comprend :

- un abattoir pour bovins (48 m x 18 m)
- un abattoir pour petits ruminants (40 m x 18 m)
- une triperie (qui n'est pas utilisée)
- un abattoir pour porcs (954 m²)
- un entrepôt frigorifique (mis en service le 15.3.61), d'une capacité de 120 à 150 tonnes de viande entre 0°C et + 4°C. Il est composé de trois chambres identiques de 26,5 m x 12,5 m sous 3 m de plafond.

Les quantités traitées depuis 1962 sont les suivantes :

Evolution des abattages contrôlés à l'abattoir de Dakar

Poids total en tonnes de carcasse

1962 = 5.666,7	1965 = 5.905,7	1968 = 9.114,1	1971 = 9.651,3
1963 = 6.322,8	1966 = 7.867,7	1969 = 9.716,0	1972 = 9.713,6
1964 = 5.829,2	1967 = 8.727,0	1970 = 10.311,2	

Un équipement complet est également prévu pour récupérer et traiter les sous-produits des abattages (sang, os, viande saisie). En place depuis plusieurs années, les installations n'étaient pas encore en service en Février 1973, mais d'après les renseignements obtenus, le démarrage serait imminent.

On prévoit, en moyenne, une production totale de 600 tonnes par an qui se décomposerait ainsi:

360 tonnes de farine de sang
60 tonnes de farine de viande
180 tonnes de farine d'os.

Ces farines seront conditionnées dans des sacs de 50 kg et en partie écoulées sur le marché local.

Le prix de revient moyen des farines devrait s'établir au voisinage de 40 F Cfa le kg. Des propositions d'achat auraient déjà été formulées par une firme française au prix de 83 FF les 100 kg CAF Marseille.

TABLEAU 7

ABATTAGES CONTROLES A DAKAR EN 1972

en nombre de têtes - poids en kg

Mois	VEAUX			BOVINS ADULTES			OVINS ET CAPRINS			PORCINS			CHEVAUX		
	Nombre	Poids total	Poids moyen	Nombre	Poids total	Poids moyen	Nombre	Poids total	Poids moyen	Nombre	Poids total	Poids moyen	Nombre	Poids total	Poids moyen
JANVIER	96	7.063	74	4.137	639.043	154	5.050	81.622	16	550	32.283	59	4	585	146
FEVRIER	130	10.146	78	4.175	639.049	153	4.522	69.031	15	615	35.198	57	5	831	165
MARS	102	7.734	75	4.759	743.296	156	5.576	80.596	14	629	36.878	58	13	1.981	152
AVRIL	107	8.709	81	4.453	694.088	156	5.670	80.445	14	600	34.949	58	4	562	141
MAI	135	9.575	71	4.375	668.454	153	6.168	85.213	14	582	35.301	61	13	1.785	137
JUIN	102	7.075	69	4.318	631.370	146	5.748	76.301	13	555	34.021	61	13	1.987	153
JUILLET	126	8.770	69	3.901	588.590	150	6.917	90.328	13	501	31.600	63	14	1.974	141
AOUT	132	8.603	65	3.690	529.887	143	7.586	97.233	12	472	29.152	61	8	1.289	161
SEPTEMBRE	140	10.153	73	4.174	596.122	143	7.848	104.457	13	440	26.837	61	12	1.654	138
OCTOBRE	124	9.379	76	5.145	729.672	142	8.846	123.013	14	559	34.079	61	25	3.357	134
NOVEMBRE	134	13.024	97	5.161	731.686	142	7.927	113.976	14	641	34.290	54	19	2.435	128
DECEMBRE	174	13.680	79	5.949	836.066	141	9.700	142.279	15	679	32.853	48	15	2.249	150
TOTAL 72	1.502	113.911	75,8	54.237	8.027.323	148,0	81.558	1.144.494	14,0	6.823	397.441	58,3	145	20.689	142,7

Et 42 chameaux - Poids total = 9.136 kg - Poids moyen = 217,5 kg

12 anes - Poids total = 632 kg - Poids moyen = 52,7 kg

Tonnage total 1972 = 9.713,6 tonnes

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

3.1. - Bilan global, production-consommation

Ayant calculé le solde du commerce extérieur, il a été possible d'évaluer le disponible national en produits carnés pour 1970 et donc la consommation globale du Sénégal. En appliquant à la production et à la consommation 1970 les hypothèses d'évolution les plus vraisemblables, les experts de l'étude OMVS ont pu établir les bilans production-consommation jusqu'en 1985.

Tableau 8EVALUATION DU DEFICIT PREVISIBLE EN VIANDES ET ABATSAU COURS DE LA PERIODE 1975-1985

(en 1.000 tonnes) carcasse et abats

Total	1970	1975	1980	1985	Augmentation 70-85 en %
Consommation	77,2	88,5	99,8	112,4	+ 45,6
Production	56,0	61,3	67,8	73,1	+ 30,1
Déficit	21,2	27,2	32,0	39,3	+ 85,4

Source : Etude OMVS

L'augmentation de la consommation étant plus rapide que celle de la production, on prévoit, entre 1970 et 1985, une très sensible augmentation du déficit sénégalais en produits carnés.

En 1985, le Sénégal devrait importer plus de 39.000 tonnes de carcasses et abats pour subvenir à ses besoins.

En 1973, ces prévisions, établies à partir des chiffres 1970, peuvent passer pour optimistes. La sécheresse de 1972 a en effet occasionné des pertes importantes dans le cheptel sénégalais et les hypothèses de production établies par les experts OMVS doivent sans doute être révisées en baisse, ce qui accroît d'autant le déficit théorique des prochaines années.

3.2. - Projets

3.2.1. - Projet de développement de l'élevage

La plupart des régions du Sénégal sont concernées par des projets d'organisation et de développement de l'élevage qui devraient avoir des conséquences très positives sur le niveau de production du cheptel sénégalais. Nous donnerons des indications succinctes sur les quatre principaux projets :

- projet de développement de l'élevage bovin dans la zone sylvo-pastorale,
- projet d'élevage intégré en Casamance,
- développement de l'élevage du bassin arachidien,
- projet de développement de l'élevage dans le Sénégal Oriental.

3.2.1.1. - Projet de développement de l'élevage bovin dans la zone sylvo-pastorale

Il s'agit de la principale zone d'élevage du pays, située dans le secteur Nord-Nord-Est du Sénégal sur une superficie de 64.000 km². Le climat est de type sahélien.

Le projet, qui a pour but de donner à la zone sylvo-pastorale les moyens de se spécialiser dans l'élevage "naisseur" est ambitieux car il propose une modification des méthodes d'élevage traditionnelles.

Deux phases sont prévues dans le déroulement des opérations :

a - Mise en place d'une zone pilote. Autour d'une quinzaine de forages, on envisage "d'expérimenter des parcelles de cultures fourragères irriguées, d'utiliser la traction animale pour l'exhaure, de constituer des réserves fourragères, de susciter une organisation collective nouvelle pour l'exploitation du territoire pastoral, de prodiguer des soins particuliers aux veaux et aux vaches gestantes, de prévoir simultanément le débouché commercial pour les produits de l'élevage -naisseur (1).

(1) Etude OMVS - 3ème partie - Rapport provisoire

b - Elargissement des actions à l'ensemble de la zone en fonction de l'expérience et des résultats acquis lors de la mise en place de la zone pilote.

Le supplément annuel de la production bovine que l'on peut attendre du projet représente une valeur d'environ 1,7 milliard de F Cfa, au niveau du producteur.

3.2.1.2. - Projet d'élevage intégré en Casamance

Les études préliminaires se sont déroulées entre Avril 1972 et Janvier 1973. Nous ne disposons pas encore des résultats de ces travaux. Les actions porteraient vraisemblablement sur la zootechnie, la pathologie, l'agronomie, l'agrostologie et la commercialisation.

3.2.1.3. - Développement de l'élevage dans le bassin arachidier

Dans cette région plusieurs projets ou études sont menés parallèlement :

- L'IRAT - Sénégal étudie deux exploitations types, groupant 500 ménages et s'intéresse à la traction bovine et aux possibilités d'introduction de l'embouche bovine et ovine.
- L'IEMVT, outre un projet de vulgarisation pour une meilleure alimentation du bétail, met en place une unité de production laitière intensive à partir de races européennes dans une optique de vulgarisation.

3.2.1.4. - Projet de développement de l'élevage dans le Sénégal Oriental

Le projet a pour but de préserver et d'améliorer un noyau d'élevage N'dama, d'intégrer l'élevage dans les exploitations agricoles, d'optimiser l'utilisation des pâturages et des ressources en eau et d'améliorer les conditions de commercialisation.

L'étude préliminaire, qui débutera en 1973 devra :

- déterminer des zones d'intervention incluant des zones pilotes,
- définir les études ou enquêtes nécessaires à la préparation de dossiers de présentation,
- de présenter les schémas d'opérations envisagées et de les évaluer.

3.2.2. - Projet de ferme d'embouche privée

La construction d'un centre d'embouche intensive est en cours dans le Cap Vert, à quelques kilomètres de Rufisque, dans un lieu-dit "Le Cap des Biches".

Cette initiative est le fait de la Société "INTERPRAL".

Le caractère privé de cette Société et l'état d'avancement des opérations ne nous ont pas permis d'obtenir les précisions souhaitées.

Les investissements totaux seraient de l'ordre de 80 millions de F Cfa et comprendraient notamment la construction d'une trentaine de parcs dont quatre seraient consacrés aux opérations de réception et de quarantaine des animaux.

Les responsables de l'opération se proposent d'entretenir en permanence 3.000 à 4.000 têtes. Les opérations d'embouche s'étendraient sur 3 à 4 mois, les animaux étant vendus à un poids voisin de 400 kg vif. La ration utilisée aurait la composition suivante :

- coque d'arachide	55,0 %
- sons de blé et de maïs	25,0 %
- mélasse	18,0 %
- sels minéraux	1,0 %
- urée	0,5 %
- phosphate bicalcique	0,5 %
	<hr/>
	100,0 %

Lors de notre visite, en Février 1973, seule une partie des parcs était construite et ces premières installations n'héber-geaient que quelques centaines d'animaux.

3.2.3. - Projets de transformation des produits de l'élevage

3.2.3.1. - Abattoirs frigorifiques

a) Aménagements de l'abattoir de Dakar

La plupart de ces propositions figurent dans le 3ème Plan de développement économique et social, elles concernent en particulier :

- la modernisation de l'abattage, de l'habillage et du traitement des abats ; l'ensemble des opérations étant effectué par le personnel de la SERAS (1), ce qui représenterait un gros progrès par rapport à la situation actuelle

- la mise en place d'un marché de gros des viandes.

L'aménagement du marché des ovins-caprins, l'installation d'une tannerie-mégisserie, la création d'une conserverie et la mise en marche de l'usine de traitement des sous-produits, contribueraient à créer autour de l'abattoir de Dakar un véritable complexe industriel.

b) Abattoirs de Thiès et de Saint-Louis

Ces deux complexes d'abattage sont assurés de leur financement par le FED. Les caractéristiques sont les suivantes :

- Abattoir de Thiès

- capacité d'abattage = 1.500 t/an
- capacité de réfrigération = 6 à 8 t/jour
- capacité maximum de stockage sous froid = 12 t
- hangar séchoir de cuirs et peaux.

- Abattoir de SaintLouis

- capacité d'abattage = 1.400 t/an
- capacité de réfrigération = 3 à 4,5 t/jour
- capacité de stockage sous froid = 5,5 t
- hangar séchoir de cuirs et peaux.

3.2.3.2. - Création d'une conserverie

Des études réalisées en 1961 ont abouti, en 1962, à la création de la "Société Sénégalaise de Produits Alimentaires" destinée à mettre en place et à gérer une conserverie.

Le démarrage de l'unité de production a eu lieu en Septembre 1964 après mise au point d'un type de conserve adapté au goût sénégalais : le "Mafé", boeuf accomodé avec une sauce à l'arachide.

Dès 1965, des difficultés de trésorerie sont apparues, bloquant le fonctionnement de la Société au milieu de l'année 1965. Grâce à un crédit de l'Etat, la production a pu reprendre mais,

pour les mêmes motifs que précédemment, l'unité a été dans l'obligation de fermer ses portes au début de 1967.

Pendant les trois années de fonctionnement les tonnages produits ont été les suivants :

1964 = 12 tonnes
 1965 = 20 "
 1966 = 45 "

A partir de 1967 a débuté une phase d'études destinées d'une part à définir des productions bien adaptées au marché sénégalais (travaux de l'Institut de Technologie Alimentaire) et d'autre part à trouver des solutions aux problèmes techniques et financiers rencontrés par la conserverie.

Le projet, actuellement à la recherche d'une source de financement, prévoit pendant les cinq premières années le traitement annuel de 350 tonnes de viande sous forme de :

- MAFE amélioré	106 tonnes
- Corned beef	115 "
- Boeuf à la gelée	129 "
	<hr/>
	350 tonnes

Au bout de cinq années de fonctionnement la conserverie pourrait traiter 600 tonnes de viande par an.

Le prix "sortie - usine" pour une boîte de 12 oz. serait de l'ordre de :

- Corned Beef	115 F Cfa
-Boeuf en gelée	140 F Cfa
- MAFE	135 F Cfa.

Le contrôle technique de la production pourrait être effectué sous la responsabilité d'une société privée française qui prendrait une participation dans le capital de la société d'Economie Mixte, dont le capital social est de 40 millions de F. Cfa.

Les investissements totaux atteindraient 52 millions de F. Cfa (17, 5 de Génie Civil et 34, 4 de matériel).

3.2.3.3. - Projet de zone indemne

Dès 1967, l'idée de créer une zone indemne dans la région du Cap Vert avait été lancée. Elle a été reprise plusieurs fois depuis sans cependant aboutir à des actions concrètes.

La question est de nouveau à l'ordre du jour, au moment où, devant la pénurie mondiale de viande, l'achat de viandes africaines se révèle intéressante sans toutefois présenter actuellement les garanties sanitaires exigées par les marchés européens.

Dans l'hypothèse de la création d'une zone indemne, le Cap Vert présente des avantages uniques dans l'Afrique de l'Ouest :

- situation géographique exceptionnelle qui permet un contrôle très strict des mouvements du cheptel et de l'état sanitaire,

- équipement industriel développé et existence de port, aéroport, liaisons ferroviaires et routières,

- présence d'un centre d'embouche intensive dont l'activité pourrait être liée à celle du Ranch de Doli.

La SEDES a proposé à l'OMVS à la fin de l'année 1972 un projet qui définit les études à réaliser pour mettre en place la zone indemne. Le coût d'une telle étude serait voisine de 700.000 F F.

3.3. - Conclusion générale

Dans l'examen des possibilités d'exportation de produits carnés sénégalais un fait doit retenir tout particulièrement l'attention : le caractère déficitaire du bilan production-consommation sénégalais.

En conséquence la part de la production qui serait éventuellement exportée devrait être prélevée sur la consommation de la population sénégalaise ou correspondre à des importations supplémentaires en provenance du fournisseur traditionnel, la Mauritanie. On peut mettre en doute, au moins pour les prochaines années, la réalisation de cette seconde hypothèse. En effet le potentiel du cheptel mauritanien a été très sensiblement affecté par les sécheresses de ces dernières années et par ailleurs la

Mauritanie a ses propres projets d'exportation de viande à partir de l'abattoir frigorifique de Kaédi.

Le développement des exportations sénégalaises de produits carnés exige donc de manière impérative des actions vastes et rigoureuses en faveur de la production. A cet égard on est en droit d'attendre des résultats spectaculaires du projet de développement de l'élevage dans la zone sylvo-pastorale qui met en oeuvre des techniques nouvelles destinées à bouleverser les données traditionnelles.

En supposant que le Sénégal dispose d'un disponible exportable, il est certain que le Cap Vert possède de nombreux atouts pour développer l'exportation des produits carnés : situation géographique, équipement en unité de production intensive et de transformation, etc...

Nous insisterons cependant sur quelques projets dont la réalisation semble indispensable pour donner au Sénégal l'accès au marché européen :

a) Mise en place d'une zone indemne dans la région du Cap Vert, ce qui implique une modification des équipements et des circuits existants.

b) Amélioration du fonctionnement de l'abattoir de Dakar portant en particulier sur les conditions d'abattage.

Nous pensons en outre qu'il est important d'assurer un démarrage satisfaisant à l'usine de récupération des sous-produits et éventuellement de lui fournir une aide technique et commerciale.

Enfin, il semble que les études qui ont précédé le redémarrage de la conserverie de Dakar ont mis en évidence des perspectives favorables. Il serait très regrettable que pour des difficultés de financement, cette unité industrielle ne puisse voir le jour ou fonctionner dans de bonnes conditions.

REPUBLIQUE DU MALI

Monnaie : Franc Malien (FM)

Cours officiel au 1.1.1974 : 555,419 FM = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1.1.1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1.1.1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE MALIEN	
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage</u>	2
1.1.1. Zone saharienne	2
1.1.2. Zone sahélienne	2
1.1.3. Zone soudanienne et soudano-guinéenne	2
1.2. <u>Effectifs</u>	2
1.2.1. Bovins	2
1.2.2. Petits ruminants	3
1.2.3. Autres espèces animales	3
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	3
1.3.1. Principales maladies	3
1.3.2. Moyens et actions du Service de l'Elevage	4
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS	
2.1. <u>Ressources</u>	6
2.1.1. Production nationale	6
2.1.2. Qualité de la production malienne	7
2.1.3. Prix	8
2.1.4. Importations	9
2.2. <u>Emplois</u>	10
2.2.1. Exportations	10
2.2.2. Consommation intérieure	13
2.3. <u>Activité à caractère industriel</u>	14
2.3.1. Unités de production	14
2.3.2. Unités de transformation	14
3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITION	
3.1. <u>Bilan global, production-consommation et prévisions</u>	20
3.2. <u>Projets</u>	21
3.2.1. Projets régionaux	21
3.2.2. Projets de production	21
3.3. <u>Conclusions</u>	24
3.3.1. Excédent malien	24
3.3.2. Situation sanitaire	24
3.3.3. Unités industrielles	24

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE MALIEN (1)

1. 1. Principales caractéristiques de l'élevage

On distingue trois principales zones climatiques qui recouvrent chacune des modalités d'élevage différentes.

1. 1. 1. - Zone saharienne

Elle se trouve dans le Nord du pays où les précipitations ne dépassent pas 100 mm par an. L'élevage est pratiquement inexistant.

1. 1. 2. - Zone sahelienne

Cette zone, qui englobe le delta central et la boucle du Niger, est le domaine traditionnel de l'élevage pastoral des bovins de type zébu et des petits ruminants longilignes.

1. 1. 3. - Zone soudanienne et soudano-guinéenne

Les précipitations sont beaucoup plus importantes. Elles vont de 600 mm à 1.300 mm, le long de la frontière ivoirienne. Les régions sont caractérisées par un élevage de type sédentaire avec des bovins trypanotolérants et des petits ruminants de taille modeste comme la chèvre guinéenne et le mouton djallonké.

1. 2. - Effectifs

1. 2. 1. - Bovins

Le Service de l'Elevage a effectué des estimations depuis 1919 qui mettent en évidence un taux de croissance moyen du troupeau de 3,4 % par an. En 1970, on estime que le cheptel bovin malien atteint 5,350 millions de têtes se répartissant comme suit :

- zébus	:	4,500 millions
- taurins	:	0,320 millions
- mérés (métis):		0,530 millions.

Les régions qui possèdent le plus grand nombre de bovins sont la région de Gao (1,8 million) et la région de Mopti (1,5 million).

Pour les prochaines années, on estime que les effectifs bovins zébus devraient progresser à raison de 2 % par an tandis que les taurins et métis verraient leurs effectifs s'accroître au taux annuel de 3 % environ.

1. 2. 2. - Petits ruminants

En 1970, le Service de l'Elevage estime le cheptel des petits ruminants à 11.250.000 têtes qui se répartiraient en 9.095.000 têtes de moutons et chèvres du Sahel et 2.155.000 têtes de moutons djallonké et du Macina et de chèvres guinéennes.

On admet que le taux d'accroissement est voisin de 3 % par an.

1. 2. 3. - Autres espèces animales

Pour 1970, les estimations du Service de l'Elevage sont les suivantes (têtes) :

- porcins	:	31.650
- équins	:	144.020
- asins	:	471.000
- camelins	:	215.740
- volailles	:	9.300.000

1. 3. - Situation sanitaire

1. 3. 1. - Principales maladies

Le Service de l'Elevage fournit dans son rapport 1971 des indications chiffrées sur l'état sanitaire du troupeau malien.

Tableau 1

DIFFUSION DES PRINCIPALES MALADIES EN 1971

Maladie	Nombre de foyers	Malades (têtes)	Mortalité (têtes)
Peste bovine	19	871	634
Péripneumonie bovine	111	1.877	855
Charbon bactérien	4	109	109
Charbon symptomatique	47	374	357
Pasteurellose	31	538	231

Source : Service de l'Elevage

Il semble qu'au Mali, la situation sanitaire aille en s'améliorant grâce aux efforts du Service de l'Elevage. Pourtant elle demeure préoccupante en ce qui concerne la péripneumonie bovine et le charbon symptomatique, tous deux largement répandus dans le pays.

En outre, il est certain que les parasites internes et externes, très nombreux, diminuent notablement la productivité des différents cheptels.

1. 3. 2. - Moyens et actions du Service de l'Elevage

1. 3. 2. 1. - Moyens

a - Personnel

En 1970, le Service de l'Elevage comprenait 38 docteurs vétérinaires.

<u>Catégories</u>	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Docteurs vétérinaires				
Nationaux	2	8	36	38
Expatriés	11	-	-	-
Vétérinaires africains	27	27	-	-
ITE	2	-	6	18
Assistants	16	46	101	106
Infirmiers	146	247	248	271

b - Budget

Il a évolué comme suit de 1960 à 1970 :

	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>
			en millions de FM
Personnel	150,8	77,4	109,0
Matériel	31,0	36,2	143,0
Budget total	181,8	113,6	252,0

En 1970, pour un budget total de 252 millions de FM, les dépenses de matériel atteignent 143 millions soit 57 % du total, proportion rarement atteinte dans un pays africain.

1. 3. 2. 2. - Actions

Les rapports du Service de l'Elevage donnent, chaque année, les nombres de traitements ou immunisations réalisées. En 1971, les interventions ont généralement été moins nombreuses que l'année précédente.

Tableau 2

IMMUNISATIONS ET TRAITEMENTS REALISES PAR LE
SERVICE DE L'ELEVAGE MALIEN

MALADIES		1961	1965	1970	1971
Peste bovine	Im.	1. 543. 654	3. 502. 596	2. 244. 577	1. 848. 195
Péripneumonie	Im.	301. 189	827. 188	1. 174. 458	533. 677
	Tr.	-	-	-	2. 488
Charbon bactérien	Im.	927	4. 420	232	2. 393
Charbon symptomatique	Im.	598. 678	380. 483	677. 393	658. 166
Pasteurellose	Im.	381. 528	72. 381	371. 792	311. 298
Trypanosomiase	Im.	-	-	-	26. 532
	Tr.	125. 953	76. 708	115. 177	124. 859
Parasitoses internes	Tr.	20. 353	967	3. 305	3. 735
Parasitoses externes	Tr.	18. 534	4. 188	12. 475	7. 359

Immunisations : Im.
Traitements : Tr.

Source : Service de l'Elevage

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. - Ressources

2.1.1. - Production nationale

Elle a été établie dans le rapport SEDES 1973 à partir des hypothèses suivantes :

	<u>Bovins</u>		<u>Ovins-</u>	<u>Camelins</u>	<u>Porcins</u>
	<u>Zébus</u>	<u>Taurins</u> <u>et</u> <u>métis</u>	<u>Caprins</u>		
Taux d'exploitation	11,5 %	13 %	30 %	7 %	70 %
Poids moyen des carcasses	112,5 kg	78 kg	12,4 kg	160 kg	40 kg
Pourcentage d'abats	25,0 %	25 %	15 %	20 %	10 %

Tableau 3

PRODUCTION DU CHEPTEL MALIEN EN 1970

	En nombre de têtes	PRODUCTION			En % du total
		Poids (en tonnes)			
		de viande carcasse	d'abats	de viande et abats	
Bovins	634.000	67.411	16.852,8	84.263,8	61,8
Ovins-Caprins	3.375.000	41.940	6.291,0	48.231,0	35,4
Porcins	22.120	884,8	88,8	973,3	0,7
Camelins	15.100	2.416	483,0	2.899,0	2,1
Total		112.651,8	23.715,6	136.367,1	100,0 %

Source : Etude S.E.D.E.S. 1973

En 1970, la production de viandes et abats de boucherie du cheptel aurait atteint 136.367 Tonnes.

2.1.2. - Qualité de la production malienne

2.1.2.1. - Bovins

Parmi les bovins produits au Mali, les poids sont bien différents selon que l'on considère les taurins ou les zébus :

- taurins : les poids moyens carcasses sont proches des niveaux suivants :

. mâles adultes	:	110 kg carcasse
. taurillons	:	50 à 55 kg "
. vaches stériles	:	100 kg "
. femelles hors d'âge	:	80 kg "

- zébus : une enquête sur le commerce du bétail dans la 5ème région a été réalisée par la SEDES en 1971-1972. Les nombreuses pesées effectuées sur les marchés et abattoirs ont permis de préciser les poids carcasses moyens des animaux :

. mâles adultes	:	143 kg carcasse
. taurillons	:	65 kg "
. femelles stériles	:	120 kg "
. vaches de réforme	:	90 kg "

En 1970, le cheptel malien aurait produit plus de 200.000 mâles adultes de type zébu.

A Bamako, le poids moyen carcasse des bovins abattus en 1971 est égal à 122 kg et en 1972 à 127 kg.

Dans ce même abattoir des pesées ont été effectuées dans le courant de l'année 1972 (1), pendant la saison sèche, sur 1.261 carcasses qui se sont réparties de la manière suivante :

- 103 carcasses soit 8,17 % en 1ère qualité
- 241 carcasses soit 19,11 % en 2ème qualité
- 917 carcasses soit 72,72 % en 3ème qualité.

Les qualités étant définies sommairement comme suit :

- 1ère qualité : bon état d'engraissement et développement musculaire satisfaisant.

(1) Mémoire de l'ingénieur DRAMANE SEREME - Novembre 1972

- . zébus : 160 à 180 kg
- . taurins : 130 à 145 kg

- 2ème qualité : développement musculaire insuffisant, absence de graisse de couverture.

- . zébus : moins de 160 kg
- . taurins : moins de 130 kg

- 3ème qualité : animaux de réforme, vieilles femelles, reproducteurs ou boeufs de labour âgés.

2. 1. 2. 2. - Petits ruminants

Pour les animaux de type sahélien le poids moyen des carcasses est estimé à 13 kg, tandis que le poids carcasse des races brévilignes du Sud du pays avoisine les 10 kg.

2. 1. 3. - Prix

2. 1. 3. 1. - Prix des bovins

Pour une période allant de Juillet 1971 à Juin 1972, l'étude SEDES 1973 a établi, par qualité et pour les principaux marchés, le prix au kg net sur pied des bovins. Nous nous limiterons aux animaux de bonne qualité susceptibles d'être exportés.

unité : FM par kg net sur pied

<u>Localités</u>	<u>Boeuf exceptionnel</u> (220 kg net)	<u>Boeuf "export"</u> (180 kg net)	<u>Boeuf 1ère qualité</u> (150 kg net)
Kayes	240	230	220
Nioro	240	220	210
Kati(Bamako)	300	270	260
Mopti	260	250	220
Gao	240	220	200
Sikasso	...	290	280

Des observations effectuées au marché de Kati au début de l'année 1973 ont montré que les prix n'auraient pas sensiblement varié par rapport à ceux qui sont donnés ci-dessus.

2. 1. 3. 2. Prix des petits ruminants

De Juillet 1971 à Juin 1972, les prix des ovins et des caprins se seraient établis, en moyenne, comme suit, en F Cfa le kg net sur pied :

<u>Localités</u>	<u>Moutons</u> (14 kg net)	<u>Chèvres</u> (12 kg net)
Nara	150	185
Nioro	160	170
Kati	170	...
Bamako	200	180
Sikasso	175	175
Mopti	160	165

Source : enquête SEDES 1973

2. 1. 4. - Importations

2. 1. 4. 1. - Importations d'animaux vivants

Elles sont difficiles à estimer car le contrôle ne porte que sur une partie non déterminée des animaux qui proviennent de Mauritanie.

Pour l'année 1970, l'enquête SEDES 1973 estime les importations maliennes à :

5. 000 bovins
270. 000 ovins-caprins
3. 000 camelins.

En outre, 28. 000 ovins et caprins environ en provenance de Mauritanie auraient transité en 1970 par le Mali à destination des pays côtiers.

2. 1. 4. 2. - Importations de viandes et de préparations à base de viande

Elles portent sur de petites quantités, destinées principalement aux consommateurs de type européen. D'après les statistiques douanières, le Mali a importé en 1970 :

- viandes et abats	160 kg
- porc salé, séché, fumé	1.510 kg
- autres viandes salées, séchées, fumées	2.280 kg
- saucisses, saucissons	7.250 kg
- conserves de foie	2.780 kg
- autres conserves	23.080 kg

2.2. Emplois

2.2.1. Exportations

2.2.1.1. Exportations d'animaux vivants

Le service de l'Elevage publie chaque année des statistiques d'exportations contrôlées. Ainsi, en 1970, les contrôles ont porté sur 81.718 bovins et 107.321 ovins-caprins.

Un grand nombre d'animaux échappant aux contrôles, il est nécessaire de majorer ces chiffres pour approcher de manière plus précise les exportations réelles du Mali. L'enquête SEDES 1973, propose les chiffres suivants :

Tableau 4

EXPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS DU MALI - 1970 -
ESTIMATIONS

en nombre de têtes

Pays clients	Bovins	Ovins-caprins
Côte d'Ivoire	113.300	132.000
Sénégal	2.000	10.000
Niger	15.000	5.000
Algérie	-	20.000
Libéria	8.000	8.000
Haute-Volta	20.000	90.000
Ghana	31.700	5.000
Total	190.000	270.000

Pour l'année 1964, l'étude FAC 1965 (1) estimait les exportations de bovins à 167.000 têtes.

Entre 1964 et 1970, il n'y aurait donc pas eu d'augmentation très vive du nombre de bovins exportés.

2.2.1.2. Exportations de viandes

Les premières tentatives d'exportation de viandes maliennes ont eu lieu entre 1950 et 1954 à partir de Nioro, Gao et Mopti, sans connaître de succès. Pourtant, entre 1951 et 1961 la Société TREC, à partir de Bamako, a expédié par avion des viandes vers Abidjan, Accra, Conakry et Lomé. La SONEA (2) en 1963 puis la SOMBEPEC (3) en 1969 ont assuré la poursuite de ces activités.

(1) Exploitation du cheptel bovin au Mali - M. Lacrouts - J. Sarniguet, J. Tyc

(2) Société Nationale d'Exploitation des Abattoirs

(3) Société Malienne du Bétail, des Peaux et Cuirs.

Tableau 5EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDES A PARTIRDE BAMAKO

1960 : 118,4 Tonnes	1966 : 655,7 Tonnes
1961 : 115,3 "	1967 : 185,0 "
1962 : "	1968 : 323,5 "
1963 : 135,9 "	1969 : 477,0 "
1964 : 492,3 "	1970 : 327,8 "
1965 : 398,0 "	1971 : 33,5 "
	1972 : 86,7 "

Source : Service de l'Elevage et SOMBEPEC

Après être passé par un maximum en 1966 (655,7 Tonnes), les exportations maliennes sont descendues à 33,5 Tonnes en 1971. On a assisté en 1972 à une reprise des expéditions (86,7 Tonnes) grâce à l'obtention d'un contrat avec la Libye. Jusqu'à cette date, le client le plus important du Mali était la Côte d'Ivoire qui absorbait 70 à 95 % du tonnage expédié. En 1971, l'application par la Côte d'Ivoire d'une taxe de 20 % à l'importation des viandes a entraîné l'arrêt des exportations maliennes vers ce pays.

En 1971, les exportations maliennes se sont réparties comme suit :

- Côte d'Ivoire	12,2	Tonnes
- Ghana	10,0	"
- Libéria	9,8	"
- Congo	1,3	"
- France	0,3	"
	<hr/>	
Total	33,6	Tonnes

Il s'agit surtout de viandes bovines.

En ce qui concerne les prix, la SOMBEPEC proposait de la viande à 175 F Cfa/kg pour le première qualité et 200 F Cfa pour la qualité extra au départ de Bamako en 1972.

Le prix CAF hors taxes de cette viande proposée à Abidjan était voisin de 215 F Cfa le kg. Après application de la taxe ivoirienne de 20 %, on atteint 260 F Cfa le kg, niveau trop élevé pour intéresser les bouchers d'Abidjan.

2.2.2. - Consommation intérieure

2.2.2.1. - Abattages contrôlés

En 1970, les contrôles ont porté sur 78.232 bovins, 141.495 petits ruminants, 98 camelins et 1.428 porcins, soit respectivement 17,8 %, 4,2 %, 0,6 % et 6,5 % des disponibles abattus par catégorie. Depuis 10 ans, le niveau des abattages contrôlés a très peu varié. Dans les villes de plus de 5.000 habitants en particulier l'accroissement des abattages est inférieur à celui de la population ce qui semblerait indiquer une diminution de la consommation individuelle de viandes.

2.2.2.2. - Disponible intérieur

A partir des estimations de la production intérieure et du commerce extérieur en animaux vivants et en viandes, on peut établir le disponible pour la consommation malienne et la consommation individuelle moyenne.

Tableau 6

CONSOMMATION INDIVIDUELLE MOYENNE EN VIANDES DE

BOUCHERIE AU MALI - 1970 -

en tonnes de carcasses et abats

Espèces	Disponible total	Consommation individuelle moyenne	en % du Total
Bovins	48.869	9,7	48,4
Ovins-Caprins	48.221	9,5	47,8
Porcins	950	0,2	0,9
Camelins	2.949	0,6	2,9
Total viandes de boucherie	100.989	20,0	100,0

Source : Etude S.E.D.E.S. 1973

2. 3. - Activités à caractère industriel

2. 3. 1. - Unités de production

Au cours des prochaines années, la mise en place de nombreuses unités modernes de production est prévue. Actuellement des essais d'embouche semi-intensive et intensive sont menés à la station du SAHEL et à l'Office du Niger sur plusieurs centaines d'animaux afin de tester différents types d'alimentation.

2. 3. 2. - Unités de transformation

Il s'agit essentiellement d'abattoirs frigorifiques dont le fonctionnement pose des problèmes à des degrés divers.

2. 3. 2. 1. - Abattoir de Bamako (1)

Capacité envisagée : 8. 000 à 10. 000 tonnes par an se décomposant en moyenne comme suit :

. 55. 000 bovins x 130 kg	=	7. 150 Tonnes
. 60. 000 ovins-caprins x 15 kg	=	900 "
. 5. 000 porcins x 60 kg	=	300 "
		8. 350 Tonnes

Parcs de stabulation:

Ils sont en bois, non couverts et prévus pour environ 220 bovins et 240 petits ruminants, ce qui correspond aux abattages de pointe.

Bâtiment d'abattage :

Il comprend deux niveaux où s'effectuent les opérations suivantes :

- Assommage et saignée au rez-de-chaussée
- Habillage au premier étage
- Descente des carcasses, après préparation et inspection vers le frigorifique situé au rez-de-chaussée
- Descente par gravité de tous les abats vers la triperie située au dessous de la halle d'abattage
- Evacuation des cuirs, peaux et pieds par des chutes se déversant directement dans des chariots.

Abattage des bovins :

Deux files de travail continues, avec monorail tubulaire,

(1) D'après l'étude de Monsieur Lacrouts et Collaborateur sur "l'exploitation du cheptel bovin au Mali - 1965"

sont conçues pour effectuer toutes les opérations sur les animaux suspendus, sans affalage intermédiaire.

Abattage des petits ruminants :

La dépouille, l'habillage, l'éviscération et l'inspection sanitaire sont effectués sur postes individuels fixes comportant des crochets pour suspendre la carcasse et les abats. Le gonflage est réalisé au sol grâce à des injecteurs d'air comprimé.

Triperie-boyauteries :

Des installations séparées sont prévues pour préparer les panses de bovins, les boyaux de bovins et de moutons, les têtes de bovins et de petits ruminants, les tripes de porcs.

Installations frigorifiques :

Elles comprennent :

- Sept chambres identiques (16 m x 6 m x 3,2m) pour la réfrigération et la conservation des viandes (0° C). Capacité 24 tonnes par chambre.
- Une chambre pour la viande de porc de 5m x 9m x 3,2m. Capacité de réfrigération : 1,5 tonne par jour .
- Une chambre à abats de 9 m x 7 m x 3,2 m à 0° + 1°C. La capacité journalière de réfrigération est de 2,5 tonnes à 30 °C.
- Une chambre pour viande consignée et saisie de 40 m² à + 2° + 4° C. Avec une capacité journalière de 800 kg.
- Une chambre de congélation pour viandes lades (10,5 m x 3 m x 3,2 m) à -20 °C prévue pour 800 kg par jour.
- Une chambre pour conservation de produits apothérapeutiques (5,5 m x 3 m x 3,2 m).

Abattoir sanitaire :

Il comprend un lazaret d'isolement, une aire d'abattage, équipée d'un treuil de levage pour les bovins, des crochets pour les abats et les moutons, une table d'examen pour l'inspection, des bacs de lavage pour tripes et boyaux. Il existe, en outre, un laboratoire qui peut être utilisé pour l'inspection des viandes et l'analyse des produits de récupération.

Activités de l'abattoir :

Cet abattoir a été mis en service en juillet 1965. Le financement des investissements a été assuré par le Fonds Européen de Développement pour un montant total de 625 millions de Francs maliens.

Depuis 1966, le nombre de bovins abattus s'établit comme suit :

1966 : 32.868	1969 : 24.096
1967 : 25.500	1970 : 27.560
1968 : 24.208	1971 : 22.781
	1972 : 23.517

On trouvera dans le tableau 7 le détail de l'activité de l'abattoir pour l'année 1972. Au total, 3.348,8 tonnes ont été traitées par l'abattoir. Depuis sa mise en service, l'établissement n'a jamais fonctionné à pleine capacité par suite de l'importance des abattages effectués en dehors de l'abattoir frigorifique (8.560 têtes de bovins en 1970) dans des abattoirs périphériques, des abattages clandestins (estimés à 7.300 bovins en 1970) et des difficultés rencontrées par la viande malienne à l'exportation.

TABLEAU 7

ACTIVITE DEL'ABATTOIR DE BAMAKO - 1972 -

Poids moyen en kg net

M O I S	BOVINS		OVINS		CAPRINS		EQUINS		PORCINS	
	Nombre	Poids Moyen	Nombre	Poids Moyen	Nombre	Poids Moyen	Nombre	Poids Moyen	Nombre	Poids Moyen
Janvier	1.844	124	576	14	1.85	14,6	1	144	45	57
Février	1.526	128	588	14	1.124	13	-	-	142	40
Mars	1.563	128	676	13	1.647	14	1	150	69	47
Avril	1.234	133	572	12	1.650	13	1	160	100	49
Mai	1.279	126	549	12	1.769	12	-	-	137	55
Juin	1.269	124	374	12	1.963	12	1	190	80	51
Juillet	1.154	126	604	11	1.452	12	-	-	105	46
Août	1.386	122	608	11	1.262	12	-	-	126	38
Septembre	2.297	127	645	12	1.036	12	-	-	101	49
Octobre	2.726	132	1.475	12	1.634	12	1	157	110	43
Novembre	2.306	132	774	13	1.430	13	1	144	134	42
Décembre	4.933	119	811	14	2.527	1	2	156	124	50
T O T A L	23.517	127	8.252	12,5	18.579	12,7	8	150	1.273	47

Tonnages totaux : 3,348,8 Tonnes dont Bovins : 2,945,5 tonnes de carcasse
. Ovins : 104,7 " "
. Caprins : 239 " "
. Porcins : 58,3 " "
. Equins : 1,27 " "

En annexe de l'abattoir, il existe une unité de traitement des sous-produits destinés à traiter le sang, les viandes et abats saisis, les os, les animaux d'équarissage. Elle comprend :

- Une chaudière monobloc de type horizontal
- Un broyeur
- Une plate-forme, monte-charge pour le chargement du cuiseur
- un cuiseur à sec de 2.500 à 3.000 kg de charge
- un percolateur de réception
- uneessoreuse centrifugeuse
- un bac à graisse et deux tanks de clarification et de stockage
- un broyeur à marteau et un broyeur typhon envoyant le produit pulvérisé dans les silos de stockage
- un équipement annexe : palans, rails de transport, goulottes, balance, chariots.

La production prévisible était de l'ordre de :

- Farine de viande	:	30 tonnes/an
- Farine de sang	:	108 tonnes/an
- Poudre d'os	:	127 "
- Graisse industrielle	:	177 "
		442 tonnes/an

En 1971 et 1972 la production réelle a été très inférieure aux prévisions :

	<u>1971</u>	<u>1972</u>
. Farine de viande	1,7 tonnes	16,3 tonnes
. Farine de sang	2,3 "	2,1 "
. Poudre d'os	11,6 "	14,8 "
	15,6 tonnes	33,2 tonnes

2.3.2.2. - Abattoir de GAO

Le projet et la réalisation de l'abattoir ont été effectués sous la responsabilité de la société ENERGOPROJEKT. Le coût définitif a été de l'ordre de 305 millions de francs maliens (1).

La capacité d'abattage doit atteindre 40 bovins et 120 ovins-caprins par jour, soit environ 1.800 tonnes par an.

(1) Le financement a été assuré par deux prêts, l'un de la B.R.M. et l'autre de la République Yougoslave.

Les installations frigorifiques sont prévues pour réfrigérer 6,8 tonnes de carcasses et d'abats par jour et pour stocker 15 tonnes.

Les installations de cet abattoir ont été analysées en détail par M. LACROUTS et ses collaborateurs en 1965. De nombreuses critiques avaient été formulées.

A ce jour, l'abattoir de GAO n'a pu être mis en service.

2.3.2.3. - Abattoirs de KAYES-SEGOU-MOPTI

Il s'agit de trois projets qui n'ont pas abouti. Dans les trois cas, une partie de la construction a été réalisée, puis les travaux ont été arrêtés et les projets abandonnés.

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS3.1. - Bilan global, production - Consommation et prévisions

A partir des hypothèses de production et de consommation reproduites précédemment, l'enquête S. E. D. E. S. 1973 a établi le bilan "Production-Consommation", en viandes et abats de boucherie du Mali et les prévisions jusqu'en 1985.

Tableau 8

BILAN GLOBAL 'PRODUCTION - CONSOMMATION' ET PREVISIONS

en tonnes de viande et abats

PRODUITS	1970	1975	1980	1985	Evolution en% 1970 - 1985
<u>Bovins</u>					
Production	84.263,8	94.044	104.510	116.169	+ 37,9%
Consommation	48.869,1	56.430	65.172,7	75.342,1	+ 54,2%
Excédent	+35.394,7	+ 37.614	+ 39.337,3	+ 40.826,9	
<u>Ovins-Caprins</u>					
Production	48.231	53.611,9	59.725,1	66.585,8	+ 38,3%
Consommation	48.220,8	54.095,3	60.855,1	68.438,9	+41,9%
Excéd. et Déficit	+ 10,2	- 483,4	-1.130	- 1.853,1	
<u>Porcins</u>					
Production	973,3	1.185,8	1.441,4	1.752,5	+ 79,8%
Consommation	950,4	960,5	1.132,7	1.327	+ 39,6%
Excédent	+22,9	+225,3	+ 308,7	+ 425,5	
<u>Camelins</u>					
Production	2.899	3.046,8	3.202,8	3.366,7	+16,1%
Consommation	2.941,8	3.582,5	4.042,4	4.537	+54,2%
Déficit	- 42,8	- 535,7	- 839,6	1.170,3	
Importation de produits carnés	- 60	-60	-60	-60	-
BILAN : Excédent	+35.325	+ 36.760,2	+ 37.616,4	+38.169	+ 8,1%

Service : Enquête SEDES 1973

On constate que, d'après ces prévisions, l'excédent en viandes et abats de boucherie du Mali ne devrait pas être sensiblement majoré d'ici 1985. Il resterait cependant à un niveau élevé, supérieur à 35.000 Tonnes.

3.2. - Projets

3.2.1. - Projets régionaux

Trois régions, représentant près de 50 % du cheptel national, sont intéressées par des études et des actions approfondies en faveur de l'élevage.

3.2.1.1. - Région de MOPTI

L'étude a été réalisée en 1972, sur crédits du FAC. Elle porte sur une région de 88.000 km² comprenant "le delta vif du Niger", riche en vastes pâturages naturels de décrue.

Le programme d'intervention, défini par l'étude, prévoit la mise en place de :

- Quatre zones pilotes sylvo-pastorales
- Cinq unités de réélevage
- Cinq unités de finition
- Une unité d'exploitation laitière.

Les investissements correspondants s'élèveraient à 3,8 milliards de F Cfa et les installations permettraient de traiter 100.000 bovins par an et de produire 20.000 Tonnes en poids vif.

3.2.1.2. - Projet "MALI-SUD"

Dans la zone d'élevage sédentaire du Mali-sud se trouvent environ un million de bovins proches du type taurin.

Les études sont en cours de réalisation.

3.2.1.3. - Projet "MALI-NORD"

Il s'agit de la zone pastorale intéressant les régions de Niono et de Nara (460.000 bovins et 660.000 petits ruminants).

Outre l'amélioration des techniques pastorales, le projet pourrait prévoir des actions d'élevage intensifié et la création d'un ranch extensif.

3.2.2. - Projets de production

3.2.2.1. - Centre d'embouche de Niono

Il s'agit d'implanter un ranch et un feed-lot à proximité de Niono.

Caractéristiques du ranch

- Superficie : 11.000 ha
- Production annuelle : environ 2.500 jeunes mâles
- Poids d'achat : 150 kg vifs
- Poids de vente : 250 kg vifs
- Alimentation complémentaire à base de graine de coton
- Temps d'engraissement : environ 1 an.

Caractéristiques du feed-lot

- Capacité : 4.000 bovins
- Durée de l'embouche : 4 mois
- Alimentation : graine de coton, son de riz, mélasse, paille de riz, et éventuellement cultures fourragères.
- Gain moyen journalier : environ 830 g
- Indice de consommation : 9 UF/kg
- Achat des animaux à 250 kg vif, vente à 350 kg vif.

3.2.2.2. - Création d'un berceau de la race N'dama

En raison de l'homogénéité du bétail N'dama qui s'y trouve, la zone de Yanfolila dans le Sud du Mali, a été choisie.

Il s'agit de mettre en place :

- Une station de production de reproducteurs sélectionnés qui doit produire, en phase de croisière environ 370 génisses reproductrices, 204 mâles reproducteurs, 358 bovins de travail et 400 bêtes de boucherie.

- Une zone d'encadrement qui intéresse, autour de la station, environ 45.000 bovins N'dama et dans laquelle on se propose, par diverses actions sur les facteurs de production, de doubler la productivité par tête de bétail.

3.2.2.3. - Centre d'embouche de Segou

En vue d'améliorer l'approvisionnement en bétail de l'abattoir de Bamako, pour la consommation locale, deux projets sont prévus dans une première étape :

a/ Un ranch de stockage

- Superficie : 100.000 ha au nord de Segou
- Capacité d'accueil en 1980 : 20.000 bovins
- Temps de stockage : environ 150 jours
- Complément alimentaire : 2 kg de graine de coton par jour
- Gain moyen journalier : environ 170 g.

b/ Un feed-lot

- Localisation : 13 km de Segou
- Production : 10.000 bovins par an

- Alimentation : Graine de coton, mélasse, sorgho
- Poids des animaux à l'achat : environ 250 kg
- Investissements : environ 182 millions de francs maliens.

En outre, des actions pour améliorer la commercialisation sont prévues :

- Aménagement du marché de Kati, près de Bamako
(20 millions de FM)
- Equipement d'une piste à bétail entre Segou et Bamako
- Aide à l'embouche privée par les marchands de Segou
- Octroi de crédits bancaires aux chevillards de Bamako.

3. 3. - Conclusions

3. 3. 1. - Excédent malien

L'étude SEDES 1973 a mis en évidence l'excédent malien en viandes et abats de boucherie jusqu'en 1985. La réalisation de ces prévisions (38.000 tonnes en 1985) devrait être facilitée par la mise en place de trois projets régionaux de développement dont on peut attendre une amélioration sensible de productivité des cheptels concernés.

Actuellement, les exportations maliennes de produits carnés s'effectuent sous forme d'animaux vivants expédiés en majorité vers la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta.

La réalisation d'exportation de viandes réfrigérées se heurte à divers obstacles parmi lesquels il faut citer l'approvisionnement parfois difficile de l'abattoir de Bamako et le prix de revient relativement élevé de la viande proposée par la SOMBEPEC sur les marchés étrangers.

3. 3. 2. - Situation sanitaire

Bien que la situation sanitaire, placée dans le contexte africain, soit plutôt satisfaisante, il est certain que la présence d'un nombre même limité de foyers de peste bovine et de péripneumonie bovine, de charbon symptomatique interdit la réalisation à court terme d'exportations de viande vers la Communauté Européenne.

Les projets ne prévoient pas la mise en place de zone indemne, mais il est certain que la création de ranches et de feed-lot permettra de contrôler de manière satisfaisante l'état sanitaire des animaux produits par ces unités.

3. 3. 3. - Unités industrielles

- Dans le domaine de la production, des unités modernes devraient se développer au cours des prochaines années dans le cadre de projets régionaux et de réalisations spécifiques. Il faut donc s'attendre à une amélioration de la qualité d'une partie de la production du cheptel malien. Dans l'hypothèse d'un développement des exportations de viandes, le rôle de ces unités modernes (ranches ou feed-lot) sera donc très important.

- La transformation de la production malienne en vue de l'exportation peut être assurée de manière satisfaisante par l'abattoir de Bamako, un des plus modernes d'Afrique. Cet établissement constitue un atout appréciable pour aider le Mali à répondre à sa vocation de pays exportateur de viande.

Il conviendrait, à court terme, de trouver des solutions qui permettraient à l'abattoir de Bamako et à l'unité de récupération des sous-produits, de travailler à pleine charge.

Il apparaît également urgent d'assurer le démarrage de l'abattoir de GAO qui pourrait écouler une partie de sa production vers des pays de l'Afrique septentrionale (Algérie, Libye, ...).

REPUBLIQUE DU NIGER

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	pages
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE NIGERIEEN	
1.1. - <u>Principales caractéristiques de l'élevage</u>	1
1.1.1. - Secteur pastoral	1
1.1.2. - Secteur agricole	1
1.2. - <u>Effectifs</u>	
1.2.1. - Effectifs bovins	1
1.2.2. - Petits ruminants	2
1.2.3. - Autres espèces animales	2
1.3. - <u>Situation sanitaire</u>	
1.3.1. - Principales maladies	3
1.3.2. - Moyens et actions du Service Vétérinaire	4
1.3.2.1. - Moyens	4
a) Personnel	
b) Matériel	
c) Budget	5
1.3.2.2. - Actions du Service Vétérinaire	5
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS	
2.1. - <u>Ressources</u>	
2.1.1. - Production nationale	6
2.1.2. - Qualité de la production nigérienne	7
2.1.3. - Prix	8
2.1.3.1. - Prix des bovins	8
2.1.3.2. - Prix des petits ruminants	8
2.1.4. - Importations	
2.1.4.1. - Importations d'animaux vivants	9
2.1.4.2. - Importations de viandes et de préparations à base de viandes	10
2.2. - <u>Emplois</u>	
2.2.1. - Exportations	
2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants	10
2.2.1.2. - Exportations de viandes et de préparations à base de viande	12
2.2.2. - Consommation intérieure	15

SOMMAIRE (suite)

2.3. - <u>Activités à caractère industriel</u>	16
2.3.1. - Unités de production	16
2.3.2. - Unités de transformation	16
3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	
3.1. - <u>Bilan global production - consommation</u>	19
3.2. - <u>Projets</u>	19
3.3. - <u>Conclusions</u>	20

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE NIGERIEEN

1. 1. - Principales caractéristiques de l'élevage

L'élevage occupe une place de choix dans l'économie nigérienne. Avec un produit brut de près de 11 milliards de F Cfa, il arrive en seconde position, dans le secteur primaire, derrière les cultures vivrières et d'exportation (1). Il représente près de 12 % du produit intérieur brut global et doit être considéré comme un des pivots du développement agricole du Niger.

On peut, schématiquement, distinguer deux secteurs de production, liés aux facteurs climatiques et à la production végétale.

1. 1. 1. - Secteur pastoral

Il intéresse environ la moitié du cheptel national et se situe dans les régions sahéennes où les ressources fourragères sont exploitées de manière traditionnelle selon des parcours réguliers d'amplitude assez faible. Le cheptel "pastoral" a une vocation très nettement orientée vers la production de jeunes animaux.

1. 1. 2. - Secteur agricole

Dans la mesure où l'espacement des cultures le permet, l'élevage est de type extensif. Les troupeaux se déplacent pendant la saison humide et reviennent à leurs villages d'origine en saison sèche pour exploiter les ressources alimentaires disponibles.

On doit noter également l'existence de l'embouche paysanne réalisée sur des bovins et des ovins. Il semble que cette activité se développe assez rapidement et que les résultats soient très encourageants.

1. 2. - Effectifs

1. 2. 1. - Effectifs bovins

Pour l'année 1966, l'étude de l'approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest (2) estime le cheptel bovin à environ 4,2 millions de têtes. En 1970, le Dr. Robinet propose le chiffre de 4,1 millions, estimation reprise en 1971 par le Service de l'Elevage nigérien. Ainsi, entre 1966 et 1971, en raison des sécheresses successives, les effectifs bovins auraient diminué.

(1) Source : Annuaire de l'Elevage Africain - SEDES

(2) SEDES - SEAE - 1969

La grande majorité des bovins est de type "zébu" (Azawak : 65 % ; Bororo : 25 % ; Djelli : 8 %). Sur le bord du Lac Tchad on trouve également des taurins de grand format de race Kouri (2 %).

1.2.2. - Petits ruminants

Le rapport 1971 du Service de l'Elevage indique les chiffres suivants :

Ovins	2.765.000 têtes
Caprins	6.165.000 têtes

A l'encontre de ce qui a été indiqué pour les bovins, on aurait assisté, depuis 1966, à une augmentation des effectifs : + 29 % pour les ovins et + 6 % pour les caprins.

1.2.3. - Autres espèces animales

En 1971, on dénombrait :

345.000 camelins
200.000 équins
370.000 asins

1.3. - Situation sanitaire (1)

1.3.1. - Principales maladies

L'évolution 1966-1971 des principales maladies signalées au Niger a été la suivante :

(1) Source : J. Coulomb : "Conditions d'une protection sanitaire permanente du cheptel" - 1973.

Tableau 1

PRINCIPALES MALADIES - 1967-1971

	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Peste bovine						
. foyers	3	4	9	23	3	-
. malades	28	50	95	102	66	-
. morts	20	48	61	114	41	-
Péripneumonie						
. foyers	-	5	33	21	41	53
. malades	-	696	699	837	647	448
. morts	-	32	681	843	608	349
Pasteurellose						
. foyers	21	11	12	18	1	3
. malades	108	77	158	369	4	45
. morts	84	68	92	325	4	33
Charbon symptomatique						
. foyers	91	64	59	19	6	3
. malades	526	328	528	144	89	10
. morts	487	232	526	131	78	13
Charbon bactérien						
. foyers	5	12	4	1	-	1
. malades	34	151	28	2	-	25
. morts	32	148	28	2	-	25
Fièvre aphteuse						
. foyers	22	9	6	4
. malades	578	132	125	264
. morts	118	6	-	5

Dans l'ensemble, la situation sanitaire est satisfaisante. Il faut cependant noter que le nombre de foyers de péripneumonie augmente sensiblement. Les régions touchées se trouvent dans les départements de l'Ouest (Niamey, Dosso et Tahoua) et le département de l'Est (Diffa).

Pour les autres maladies on constate que le nombre de foyers est en diminution. En particulier pour la peste bovine, la campagne conjointe d'éradication et les mesures conservatoires qui l'ont suivie ont abouti à une quasi-disparition de cette maladie.

Il ne semble pas que les maladies parasitaires externes aient un rôle important. Cependant les cas d'infestation par les ixodes (tiques) ne sont pas rares, avec apparition d'anaplasmose.

Le parasitisme gastro-intestinal est très répandu comme l'ont montré des enquêtes réalisées en fin 1971 par le laboratoire de l'élevage de Niamey. Les conséquences sur la mortalité des jeunes animaux sont sans doute importantes.

1. 3. 2. - Moyens et Actions du Service Vétérinaire

1. 3. 2. 1. - Moyens

a - Personnel

Au 21 décembre 1971 le personnel nigérien du Service de l'Elevage se répartissait comme suit :

Docteurs Vétérinaires	2
Vétérinaires africains	1
Ingénieurs des travaux d'élevage	6
Assistants d'élevage	30
Agents techniques d'élevage	4
Infirmiers d'élevage	173
Surveillants d'élevage	3
Moniteurs cuirs et peaux	87
Personnel de bureau	14
Divers, chauffeurs, manoeuvres	243

En outre, on dénombre au Niger en 1973, 14 vétérinaires expatriés répartis dans diverses Administrations.

b - Matériel

Il existe au Niger 6 centres d'immunisation principaux et 8 centres secondaires.

La zone pastorale (240.000 km² et 2.035.000 bovins) possède 45 couloirs de vaccination.

c - Budget

Entre 1961 et 1971, alors que l'augmentation du budget de l'Etat a été, en moyenne, de 7,7 % par an, le Budget du Service de l'Elevage n'a augmenté annuellement que de 3,1 % pour atteindre 261,9 millions F CFA en 1971. Il y a là une distorsion grave entre l'évolution des moyens de l'Etat et ceux qui sont alloués au Service de l'Elevage qui gère une des principales richesses nationales.

1.3.2.2. Actions du Service Vétérinaire

Tableau 2

IMMUNISATIONS PRATIQUEES PAR LE SERVICE DE L'ELEVAGE1966 - 1971

Maladies	1966	1967	1968	1969	1970	1971
	(1)	(1)	(2)	(2)	(2)	(2)
Peste bovine	3.096.367	2.085.914	1.374.739	1.291.541	1.113.052	1.073.573
Péripneumonie bovine				744.397	252.987	271.144
Pasteurellose bovine	47.603	38.237	47.501	42.379	51.464	73.560
Charbon symptomatique	123.483	112.567	124.109	66.334	56.253	76.365
Charbon bactérien	14.428	29.993	16.021	10.038	1.135	42.579
Fièvre aphteuse			394	197	125	264

(1) Campagne conjointe contre la peste bovine

(2) Mesures conservatoires de la campagne conjointe

Ajoutons qu'en 1971, 12 200 traitements antiparasitaires externes et 78 888 traitements antiparasitaires internes ont été effectués.

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. - Ressources

2.1.1. - Production nationale

On peut calculer la production nationale à partir des effectifs et de l'estimation des taux d'exploitation et des poids moyens :

	<u>bovins</u>	<u>ovins</u>	<u>caprins</u>	<u>camelins</u>
Effectifs (têtes)	4.100.000	2.765.000	6.165.000	345.000
Taux d'exploitation	12,5 %	25 %	34 %	10 %
Poids moyen (kg)	107	14	11	120

Tableau 3

PRODUCTION DU CHEPTEL NIGERIE EN 1971

Espèces	Production			
	Nombre (1 000 têtes)	Poids (tonne)		
		Viande carcasse	Abats	Total
Bovins	513	54.891	13.723	68.614
Ovins	691	9.674	1.451	11.125
Caprins	2.096	23.056	3.458	26.514
Camelins	35	4.200	840	5.040
Total viandes et abats de boucherie	///	91.821	19.472	111.293

D'après ces estimations, la production nigérienne de viandes et abats dépasse 110.000 tonnes en 1971

2.1.2. - Qualité de la production nigérienne

Pour l'ensemble du Niger, les poids des animaux pris en compte dans les abattages contrôlés se répartissent comme suit :

Tableau 4

REPARTITION DES ABATTAGES CONTROLES PAR
CLASSES DE POIDS - 1971 -

en %

Sexe	Classes de poids (en kg carcasse)						Total
	80	80-100	100-120	120-140	140-180	180 et +	
Mâles	33	21	14	10	12	10	100
Femelles	5	17	30	25	20	3	100

Plus de 20 % des mâles et des femelles abattus pèsent 140 kg net et plus.

Dans l'étude de l'exportation des viandes, on doit porter une attention particulière aux animaux traités par l'abattoir frigorifique de Niamey. Le rapport de l'abattoir de Niamey nous indique les poids moyens des bovins abattus par classe d'âge :

Tableau 5

POIDS MOYENS DES CARCASSES DES BOVINS ABATTUS
A NIAMEY EN 1971

en kg net

	A G E					Moyenne
	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ de 5 ans	
Taureaux	75	86	114	166	116	98
Boeufs	75	87	113	170	187	135
Vaches	84	82	99	131	107	110

Source : Abattoir frigorifique de Niamey

Les boeufs adultes en particulier atteignent des poids carcasses relativement élevés pour une production animale de type traditionnel. Après une embouche appropriée, on pourrait envisager d'obtenir des boeufs adultes dont le poids net approcherait les 200 kg.

A Niamey en 1971, les poids moyens des ovins et des caprins abattus se sont établis respectivement à 15 et à 10 kg nets. Parmi les ovins exportés en 1971 par la SONERAN, il n'était pas rare de trouver des animaux atteignant les 19 kg nets.

2. 1. 3. - Prix

2. 1. 3. 1. - Prix des bovins

"L'enquête économique sur la production animale au Niger" (SEDES 1972) réalisée en 1970-1971 apporte de nombreuses informations sur le prix des bovins.

Pour des animaux de 114 kg net, le prix abattoir s'établissait, pour cette période, à 90,5 F Cfa le kg net en moyenne nationale, ce qui correspond à une augmentation de plus de 40 % par rapport au niveau de 1967.

L'enquête a, en outre, mis en évidence certaines disparités régionales dans les prix qui sont faibles à Diffa et Agades et s'accroissent vers l'Ouest jusqu'à Dosso. En raison de la forte demande nigérienne les prix atteignent des niveaux plus élevés à Tahoua et à Zinder.

Des observations effectuées à la fin de l'année 1972 permettent de penser que le prix moyen pour les boeufs maigres était voisin de 70 F Cfa le kg net sur pied et pour les boeufs gras (450 kg vif) atteignait 130 F Cfa le kg net sur pied.

2. 1. 3. 2. - Prix des petits ruminants

Au mois de septembre 1970 et 1971 le Dr. Robinet a établi les prix suivants :

<u>Espèce</u>	<u>Prix au kg net (F Cfa)</u>	
	<u>Septembre 1970</u>	<u>Septembre 1971</u>
Chèvre adulte	100	120
Bouc castré	120	134
Bouc adulte	72	86
Mouton castré	150	200
Brebis adulte	115	165
Bélier adulte	144	172

Ces prix sont sensiblement supérieurs à ceux qui ont été obtenus à peu près à la même époque par l'enquête SEDES 1972.

2.1.4. - Importations

2.1.4.1. - Importations d'animaux vivants

Elles sont très limitées, cependant, chaque année, quelques milliers d'animaux, en provenance du Mali et de la Haute-Volta, sont introduits au Niger.

Tableau 6IMPORTATIONS NIGERIENNES D'ANIMAUX VIVANTS

en nombre de têtes

Année	Bovins	Ovins	Caprins
1968	554	166	3
1969	3.189	218	-
1970	2.752	-	-
1971	7.839	2.322	1.530

Source : Rapport Elevage 1971

D'autre part de nombreux animaux, originaires du Tchad, transitent au Niger avant de se rendre au Nigéria. Les transits contrôlés par le Service de l'Elevage sont reportés dans le tableau suivant :

Tableau 7EVOLUTION DES TRANSITS CONTROLES AU NIGER

en nombre de têtes

Année	Bovins	Ovins	Caprins
1968	14.074	37	-
1969	12.236	1.451	90
1970	10.153	3	5
1971	16.740	200	-

2.1.4.2. Importations de viandes et de préparations à base de viandes

Elles sont extrêmement limitées et peuvent être considérées comme négligeables dans le bilan Import-Export du Niger.

2.2. - Emplois

2.2.1. - Exportations

2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants

Le rapport 1971 du Service de l'Elevage donne les exportations contrôlées d'animaux vivants :

Tableau 8

EXPORTATIONS CONTROLEES D'ANIMAUX VIVANTS

PAR DESTINATION

en nombre de têtes

Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Camelins	Equins
Algérie	-	1.769	3	-	2	-
Côte d'Ivoire	2.166	8.030	855	-	-	1
Dahomey	4.214	3.030	2.598	-	-	-
Haute Volta	213	60	79	-	-	-
Libye	-	13.124	217	-	713	-
Mali	-	13	2	-	-	-
Nigeria	124.628	14.091	62.331	204	1.244	50
Togo	3.565	876	559	-	-	1
Ghana	8.244	2.034	3.066	-	-	-
Total	143.030	43.027	69.710	204	1.959	52

Source : Rapport Elevage 1971

Les 143.030 bovins exportés ont été contrôlés dans les départements suivants :

Niamey	29.581
Dosso	46.564
Tahoua	18.927
Maradi	14.081
Zinder	20.722
Agades	-
Diffa	13.155
	<hr/>
Total	143.030

Dans son bilan 1971 de l'exploitation du cheptel nigérien, le Service de l'Elevage estime comme suit les exportations sur pied :

Bovins	220.000
Ovins	230.000
Caprins	300.000
Camelins	6.000
Equins	2.500
Asins	5.000

Dans "l'approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest" - 1969 les estimations suivantes pour les exportations sur pied en 1966 sont proposées :

Bovins	174.000 dont :		
		Mâles adultes	130.000
		Vaches stériles	20.000
		Vaches de réforme	15.000
		Taurillons	9.000
Ovins	200.000		
Caprins	200.000		
Camelins	5.000		

Entre 1966 et 1971, on aurait donc assisté à une augmentation des exportations sur pied pour chaque espèce :

Bovins	+ 26 %
Ovins	+ 15 %
Caprins	+ 50 %
Camelins	+ 20 %

2.2.1.2. - Exportations de viandes et de préparations à base de viande

Tableau 9

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDES REFRIGEREES

En kg

Destination	Bovins	Ovins	Equins	Abats	Total 1971	Total 1970	Total 1969	Total 1968	Total 1967
Côte d'Ivoire	473.205	116.844	16.139	1.430	607.618	698.713	598.544		
Ghana	21.603	913	-	224	22.740	632	9.992		
Libye	19.581	5.951	-	-	25.532	31.833	67.204		
Nigéria	6.811	115	-	-	6.926	9.822	26.911		
Togo	5.944	70	1.097	136	7.247	21.165	-		
Total 1971	527.144	123.893	17.236	1.790	670.063	762.165	702.651	454.524	449.768

Source : Rapport Elevage 1971

De 1967 à 1970, les exportations de viandes réfrigérées augmentent notablement. Par contre, l'année 1971 marque un recul de 12 % par rapport à 1970. En 1972, 565 tonnes ont été exportées.

Exportations nigériennes de viandes réfrigérées en 1972

Destination

Côte d'Ivoire	493 tonnes
Togo	5 "
Dahomey	6 "
France (cheval)	33 "
Ghana	28 "
	<hr/>
Total	565 tonnes

Par catégorie de viande, ces 565 tonnes se répartissent comme suit :

Viande de boeuf	386 tonnes
Viande de veau	32 "
Viande d'ovins	85 "
Viande d'équins	62 "
	<hr/>
Total	565 tonnes

En 1968, la Société Nigérienne d'Exploitation des Ressources Animales (SONERAN) a été créée.

Il s'agit d'une société anonyme d'économie mixte contrôlée par l'Etat. Son but est de développer les exportations de viandes frigorifiques par la création et l'exploitation des ranches au Niger.

Outre les viandes réfrigérées, le Niger exporte des quantités non négligeables de viandes séchées et fumées.

Tableau 10

EXPORTATIONS NIGERIENNES DE VIANDES FUMÉES ET SÉCHÉES

en kg

Destination	Poste de sortie	Viandes séchées	Viandes fumées	Total
Nigéria	Diffa	100	26.194	
	Zinder	1.360	1.770	
	Maradi	-	249	
	Niamey	608	-	
Algérie	Agadez	6.297	-	
	Tahoua	7.341	-	
Libye	Agadez	350	925	
Total 1971		16.056	29.138	45.194
Total 1970		39.266	55.748	95.014

Source : Rapport Elevage 1971.

La majorité des viandes séchées est expédiées vers l'Algérie alors que le Nigéria est, de loin, le principal destinataire des viandes fumées. On note une sensible diminution des exportations 1971 par rapport à 1970 (45 tonnes contre 95 tonnes).

2.2.2. - Consommation intérieure

Au niveau national, les abattages contrôlés ont évolué comme suit de 1960 à 1971 :

Tableau 11

EVOLUTION DES ABATTAGES CONTROLES - 1960-1971

Année	en nombre de têtes					
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Camelins	Porcins
1960	55.844	69.159	530.260	124	553	296
1961	60.593	80.334	463.765	172	623	350
1962	67.618	79.337	480.511	132	636	534
1963	72.353	76.300	563.260	189	972	431
1964	76.705	86.663	503.206	175	1.253	631
1965	77.029	86.400	462.889	179	1.692	552
1966	76.353	94.893	446.755	163	1.814	619
1967	64.580	81.805	331.147	227	1.111	615
1968	75.830	94.485	312.565	275	905	676
1969	75.144	96.941	384.509	507	1.149	801
1970	67.066	92.008	381.712	564	2.354	1.057
1971	60.892	88.626	398.283	698	2.161	1.095

Source : Rapport Elevage 1971

En 1971, les abattages contrôlés représentent 21 % des abattages totaux estimés pour les bovins, 19 % pour les ovins et 21 % pour les caprins.

D'après les hypothèses retenues dans le rapport 1971 du Service de l'Elevage, la consommation individuelle moyenne de viande (sans prendre en compte les abats) s'établirait comme suit :

Viande bovine	7,0 kg/habitant
Viande ovine	1,5 " "
Viande caprine	5,2 " "
Viande cameline	0,8 " "

14,5 " "

Pour l'année 1966, la consommation individuelle de viande carcasse à Niamey aurait été la suivante (1) :

Viande bovine	40,4
Viande ovine	4,2
Viande caprine	2,6
Divers	1,0
	<hr/>
	48,2 kg/habitant/an

2.3. - Activités à caractère industriel

2.3.1. - Unités de production

Au Niger, seul le ranch d'Ekrafane (Nord Abala) peut rentrer dans la catégorie des unités modernes de production.

La réalisation du ranch d'Ekrafane s'est achevée en 1968, sur subvention du FAC. Les investissements totaux sont voisins de 200 millions de F Cfa non compris environ 30 millions d'études.

La superficie clôturée atteint 110.000 ha. Compte tenu des aléas saisonniers la capacité de charge a été fixée à 1 tête pour 11 ha, soit 10.000 têtes. Le ranch est équipé de six forages et stations de pompage.

L'objectif du ranch est de produire des carcasses de bonne qualité (180 à 200 kg carcasse) à la suite d'une embouche longue (18 à 21 mois).

Il semble qu'actuellement le ranch d'Ekrafane doive faire face à un certain nombre de difficultés de divers ordres. Au début de l'année 1973, 5.000 têtes de bovins seulement étaient entretenues sur le ranch.

Outre ce ranch de production, le Niger possède un centre d'élevage caprin à Maradi (383 animaux présents au 31/12/1971) et la station expérimentale de Toukounous (575 bovins au 31/12/1971).

2.3.2. - Unités de transformation

Dans cette rubrique on ne peut guère citer que l'abattoir frigorifique de Niamey dont les principales caractéristiques sont les suivantes, extraites d'une note rédigée par le Service de l'Elevage et des Industries Animales et la SONERAN.

(1) Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest
SEAE - SEDES - 1969

Méthodes d'abattage

- abattage au pistolet pneumatique Hantover et saignée sur birail
- dépouillement au Perco et arrachage
- éviscération sur goulotte.

type de matériel utilisé

- birail avec vérins pneumatiques
- scies électriques Baland.

Cadences d'abattage

20 à 25 bovins à l'heure.

Contrôles sanitaires

Contrôles ante-mortem et post-mortem par un vétérinaire officiel.

Moyens de stockage en chambre froide

Six chambres pouvant contenir ensemble 40 tonnes sur birail (0° C à + 5 °C).

Les carcasses sont acheminées de l'abattoir au frigorifique par birail sous galerie couverte.

Desossage des viandes

La SONERAN dispose à l'abattoir d'un atelier de désossage et d'emballage sous vide (Cryovac) contrôlé en permanence par le Docteur Vétérinaire Directeur de l'Etablissement. Température de l'atelier : + 10 °C à + 15 °C.

Activité de l'abattoir de Niamey

De 1968 à 1972, l'activité de l'abattoir de Niamey est donnée dans le tableau 12.

De 1969 à 1971, les tonnages traités à Niamey ont marqué une sensible diminution mais en 1972 l'activité a été très soutenue : + 14 % par rapport à 1971.

Tableau 12

ACTIVITES DE L'ABATTOIR DE NIAMEY - 1968-1972

en nombre de têtes

	1968	1969	1970	1971	1972
Taureaux	1.403	3.004	2.584	2.035	1.618
Boeufs	12.007	11.674	10.636	8.903	6.825
Vaches	5.490	5.808	6.190	8.074	10.020
Veaux	3.704	4.268	4.101	4.015	5.245
Total bovins	22.604	24.754	23.511	23.027	23.708
Ovins	27.091	29.499	23.819	22.730	28.735
Caprins	6.185	8.091	10.952	22.345	32.830
Total ovins- caprins	33.276	37.590	34.771	45.075	61.565
Porcins	642	768	1.035	1.042	1.129
Equins	285	507	564	698	1.175
Dromadaires	159	306	680	824	1.645
Poids total (en tonnes)	3.329	3.629	3.564	3.355	3.824

Source : Rapport Elevage 1971 et Abattoir de Niamey

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

3.1. - Bilan global, production - consommation

Pour l'année 1971 on peut calculer le bilan "production-consommation" à l'aide des chiffres qui ont été retenus précédemment :

en tonnes de carcasse et abats

Production	111.293
Consommation	62.246
Excédent	49.047

Il est probable que l'excédent des prochaines années sera légèrement inférieur à la suite des pertes occasionnées par la sécheresse 1972-73. Certains experts ont estimé les pertes à 14 % pour les bovins, 10 % pour les ovins-caprins et 13 % pour les camelins.

Mais en tout état de cause, le Niger restera nettement exportateur en viandes et abats de boucherie dans les prochaines années.

L'excédent 1971 tel qu'il est calculé, est sans doute supérieur à la réalité car on a retenu les importations "contrôlées" d'animaux vivants qui ne prennent certainement en compte qu'une partie des animaux de boucherie introduits au Niger.

3.2. - Projets

Pour la période 1974-1982 le coût des opérations envisagées dans le domaine de l'élevage a été évalué à 10,9 milliards de F Cfa se répartissant comme suit :

Production			
. Santé animale	2.000	millions F Cfa	
. Alimentation animale	6.625	"	"
. Amélioration génétique	750	"	"
Exploitation de la production animale	1.100	"	"
Formation du personnel	p.m	"	"
Recherche vétérinaire	430	"	"
	<hr/>		
	10.905	"	"

Dans le domaine de la production, il convient d'insister en particulier sur les projets suivants qui sont financés et en cours d'étude ou de réalisation :

- équipement de la zone pastorale : hydraulique, protection contre les feux
- intensification de l'élevage en zone pastorale
- programme ranching
- actions d'intensification de l'élevage en zone agricole
- embouche intensive en zone agricole
- création d'un feed-lot de 1.000 ha (aménagement hydro-agricoles, réalisation, mise en oeuvre).

Il est prévu d'améliorer l'exploitation de la production animale par la construction de nouveaux abattoirs à Zinder, Tahoua et Maradi. D'autre part, à partir de 1974, les programmes en cours à l'abattoir et à l'aéroport de Niamey fourniront une capacité annuelle d'abattage, de stockage et d'exportation de viandes de 12.000 tonnes.

Enfin, bien que le financement ne soit pas encore obtenu, les autorités nigériennes envisagent la création d'une ou plusieurs unités de fabrication de conserves de viande.

3.3. - Conclusions

L'élevage nigérien se trouve placé dans un contexte très favorable, en ce qui concerne les possibilités d'exportation.

Dans le cadre de l'Afrique Centre-Ouest, la proximité de pays très déficitaires (Côte d'Ivoire, Nigéria...) dont les marchés intérieurs sont en forte expansion, apporte la certitude de débouchés importants. La Côte d'Ivoire importe déjà de la viande réfrigérée nigérienne. Par contre, le Nigéria s'approvisionne en animaux vivants nigériens ce qui, à terme, devrait pouvoir être partiellement modifié.

Sur les marchés extérieurs au continent africain, la forte hausse des prix de ces dernières années permet d'envisager des opérations commerciales fructueuses. Au préalable, il semble indispensable d'apporter des améliorations dans plusieurs domaines :

a - Développement de la production

Les tonnages exportés vers l'Europe ne doivent pas provoquer de déséquilibre entre l'offre et la demande de viande au niveau régional ce qui entraînerait une trop forte tension sur les prix dont une croissance raisonnable est pourtant nécessaire pour encourager les producteurs.

b - Amélioration de la qualité de la production

Les carcasses produites par l'élevage traditionnel africain doivent être améliorées pour correspondre, au moins en partie, aux normes européennes. Des études sont en cours en ce qui concerne l'embouche paysanne et il serait utile d'examiner les possibilités d'embouche intensive à proximité de Niamey.

c - Contrôle sanitaire

L'état sanitaire du cheptel nigérien ne présente pas d'aspects alarmants, cependant il conviendrait de multiplier les interventions et les contrôles afin de pouvoir fournir toutes les garanties nécessaires auprès d'éventuels pays importateurs européens. Le passage des animaux dans une unité d'embouche intensive permettrait, en plus de l'amélioration des carcasses, de réaliser dans des conditions satisfaisantes les contrôles sanitaires indispensables.

d - Avec l'augmentation prévue des capacités d'abattages et de stockage frigorifiques, la ville de Niamey va se trouver suffisamment équipée dans le domaine de la préparation des viandes. En outre la réalisation d'un atelier de palettisation à l'aéroport en 1973, permettra le stockage de 40 tonnes de viande et la préparation des palettes avant l'embarquement.

e - On sait que la construction d'une conserverie est envisagée à Niamey. Il conviendra lors des stades préliminaires d'analyser tout particulièrement les problèmes économiques et commerciaux qui conditionnent directement le succès de telles entreprises.

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974, 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973, 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur DE MIEULLE (SEDES, Paris)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE VOLTAIQUE	
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage</u>	1
1.2. <u>Effectifs</u>	1
1.2.1. Bovins	1
1.2.2. Petits ruminants	2
1.2.3. Autres espèces animales	2
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	2
1.3.1. Principales maladies	2
1.3.2. Moyens et actions du service de l'élevage	3
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS	
2.1. <u>Ressources</u>	6
2.1.1. Production nationale	6
2.1.2. Qualité de la production	7
2.1.3. Prix	8
2.1.4. Importations	9
2.2. <u>Emplois</u>	10
2.2.1. Exportations	10
2.2.2. Consommation intérieure	14
2.3. <u>Activité à caractère industriel</u>	16
2.3.1. Unités de production	16
2.3.2. Unités de transformation	16

SOMMAIRE

(suite)

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	
3.1. <u>Bilan global Production-Consommation et Prévision</u>	21
3.2. <u>Projets</u>	22
3.2.1. Abattoir frigorifique de Ouagadougou	26
3.2.2. Station de récupération des sous-produits d'abattoir à Bobo-Dioulasso	28
3.3. <u>Conclusions et propositions</u>	29

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE SOMALIEN

1.1. Principales caractéristiques de l'élevage Somalien

L'élevage constitue la plus importante richesse du pays et pourvoit à la subsistance de la plus grande partie de la population, composée d'éleveurs traditionnels. La place de l'élevage est également prépondérante dans les exportations du pays (65 % environ en valeur en 1971).

Dans le Nord du pays, où la pluviométrie est très basse, surtout dans la partie Est (100 mm par an environ dans la "corne de l'Afrique") on rencontre surtout des petits ruminants et des camelins.

A mesure que l'on descend vers le Sud, les conditions s'améliorent et on rencontre plus fréquemment des bovins. L'élevage des gros ruminants est particulièrement développé entre les rivières Scebeli et Giuba, partie la plus riche du pays.

L'élevage est de type pastoral. Au fil des saisons, les déplacements sont importants et selon les disponibilités en pâturage (1), les troupeaux franchissent fréquemment les frontières éthiopiennes ou kényennes.

1.2. Effectifs

1.2.1. - Bovins

Les effectifs sont très mal connus faute de bases statistiques, divers auteurs ont été amenés à formuler des estimations assez différentes les unes des autres :

1964 - HALILOVIC	1.490.000
1966 - HASTLEY	1.400.000
1968 - VANHOORN	2.000.000
- PILLAI et HASTLEY	2.500.000
1969 - POLACK	1.980.000
1972 - Sté d'Etudes CITACO	2.000.000
1972 - SERVICE ELEVAGE	4.000.000

(1) Les éleveurs traditionnels distingueraient jusqu'à 30 types différents de pâturage.

Divers recoupements avec le commerce extérieur et la consommation intérieure nous permettent de penser que le chiffre de 4 millions de têtes doit être proche de la réalité.

Le cheptel bovin est composé exclusivement d'animaux de type zébu :

- le Surco, élevé principalement entre les deux fleuves,
- le Boran, concentré dans le Sud entre la frontière du Kenya et la rivière Giuba,
- le Duara, au Nord de Mogadishu,
- le Gasara, plus rustique, élevé dans les régions arides du Nord du pays.

1.2.2. - Petits ruminants

On éprouve beaucoup de difficultés à proposer un chiffre. Entre 1967 et 1972, les estimations varient du simple au double.

Nous retiendrons le chiffre de 15 millions qui semble correspondre à l'exploitation du troupeau.

La race ovine la plus répandue est dite "Tête Noire". Elle est connue pour la qualité de sa viande et très demandée à l'exportation.

Il existe deux principales races de caprins :

- race Deghier, petite et résistante ,
- race Deguen, plus grande, reconnaissable à ses oreilles longues et pendantes.

1.2.3. - Autres espèces animales

Les camelins jouent un rôle très important à la fois dans la consommation locale (lait et viande), le transport et l'exportation. Les effectifs doivent être proches de 3.000.000 de têtes.

1.3. Situation sanitaire

1.3.1. - Principales maladies

Le rapport 1971 du "Département de la Santé et de la Production Animale" fournit des informations assez complètes sur l'état sanitaire du cheptel.

a - Peste bovine

La campagne conjointe contre la peste bovine a débuté en 1969. On estime qu'à la fin de l'année 1971, 80 % des animaux adultes ont été vaccinés. Le nombre de foyers déclarés de peste bovine a été par la suite notablement réduit mais on ne peut cependant parler d'éradication totale.

b- Péripneumonie

De très nombreuses vaccinations ont été réalisées dans le cadre de la campagne contre la peste bovine. L'immunité conférée ne s'étendant que sur une année, le Service Vétérinaire s'efforce, chaque année, de traiter, en fonction de ses moyens, le plus grand nombre possible d'animaux. Cette maladie n'est pas totalement maîtrisée.

c - Fièvre aphteuse

Un très petit nombre de cas a été signalé en 1971 dans la région de Hargheisa. Cette maladie n'a pas de conséquence économique notable sur la productivité du cheptel.

d - Charbon symptomatique

Seul un petit nombre de cas ont été signalé en 1971. Les animaux présents dans les zones suspectes sont vaccinés. Il ne s'agit pas d'un problème majeur en Somalie.

e - Anthrax = charbon bactérien

Dans les régions touchées, des vaccinations massives sont pratiquées. Les rapports officiels ne font état que d'un petit nombre de décès.

f - Trypanosomiasis

Les régions infestées se trouvent le long des lits des rivières Scebelli et Giuba, les autres parties du territoire ne semblent pas touchées à quelques exceptions près. Les animaux traités par le Service Vétérinaire a fortement augmenté depuis quelques années.

g - Parasites externes

Ils sont extrêmement nombreux et répandus sur tout le territoire. Le Service Vétérinaire s'efforce de mettre en place les moyens nécessaires à la balnéation ou l'aspersion des animaux.

h - Parasites internes

Bien que les conséquences économiques soient difficiles à apprécier, il est certain que les parasites internes sont largement répandus dans le cheptel.

1.3.2. - Moyens et Actions du Service Vétérinaire

1.3.2.1. - Moyens

En 1972, le personnel vétérinaire se répartissait comme suit : (1)

- docteurs vétérinaires

- nationaux :	25
- expatriés :	15

40

- zootechniciens	5
------------------	---

- assistants	106
--------------	-----

- vaccinateurs	394
----------------	-----

Total	505
-------	-----

Par rapport à beaucoup de pays africains, le personnel vétérinaire apparaît comme étant fourni car il comporte en particulier 40 agents de formation supérieure.

1.3.2.2. - Actions du Service Vétérinaire

Le rapport 1971 permet d'apprécier l'évolution de l'action du Service Vétérinaire contre les principales maladies de 1968 à 1971 (Tableau n° 1).

De 1968 à 1971, les seules augmentations notables concernent la peste bovine et à un degré moindre les trypanosomiasés contre lesquelles 184.500 animaux ont été traités en 1971

(1) cf. Annuaire élevage.

Tableau N° 1

VACCINATION ET TRAITEMENTS

en nombre

	1968	1969	1970	1971
<u>Vaccinations</u>				
- Peste bovine	426.116	665.520	1.716.995	1.817.594
- Charbon sympto- matique	55.205	59.436	94.050	83.902
- Anthrax	45.118	116.726	128.145	48.730
- Péripleumonie	370.356	268.601	607.298	228.125
- Rage	-	-	385	113
<u>Traitements</u>				
- Trypanosomiasés	67.742	45.099	163.435	184.547
- Ectoparasites	87.168	1.826.867	715.313	293.967
- Helminthiasés	60.206	156.376	165.571	114.283
- Péripleumonie	53.058	4.442	13.135	1.069

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS

2.1. Ressources

2.1.1. - Production nationale

Elle est difficile à déterminer car on ne connaît avec précisions ni les effectifs des différents cheptels ni l'exploitation exacte des troupeaux.

Il convient donc de se référer à des normes utilisées lors de l'étude de cheptels africains très comparables (1)

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins-Caprins</u>	<u>Camelins</u>
Taux d'exploitation	11,9 %	30 %	10 %
Poids moyen des carcasses	110 kg	13 kg	150 kg
% d'abats	25 %	15 %	20 %

En appliquant ces données aux effectifs de 1970, on obtient la production nationale de viandes et abats de boucherie.

Tableau N° 2

PRODUCTION DU CHEPTEL SOMALIEN EN 1970

ESPECES	PRODUCTION			
	Nombre en 1.000 têtes	Viande carcasse (tonnes)	Abats (tonnes)	Total (tonnes)
Bovins	476	52.360	13.090	65.450
Ovins-caprins	4.500	58.500	8.775	67.275
Camelins	300	45.000	9.000	54.000
Total viandes et abats de boucherie	...	155.860	30.865	186.725

(1) Approvisionnement en viande de l'Afrique de l'Ouest - SEDES - 1973

En 1970, la production de viandes et abats de boucherie du cheptel somalien semble pouvoir être estimé à environ 187.000 tonnes.

2.1.2. - Qualité de la production somalienne

Nous n'avons pu obtenir de statistiques sur le poids carcasse des animaux abattus en Somalie. Le rapport 1972 du "Livestock Development Agency" permet cependant d'apporter des éléments d'information sur la qualité des bovins produits.

Le poids vif moyen des mâles de bonne qualité (destinés à l'exportation) atteindrait 300 kg (soit environ 150 kg carcasse). Pour l'ensemble des animaux traités par le LDA, les poids vifs moyens se seraient établis comme suit ces dernières années.

1970	=	283	kg	vif
1971	=	265	"	"
1972	=	247	"	"
(six mois)				

Au fil des années, on remarque une nette diminution du poids moyen des bovins. Pour les six premiers mois de 1972, le poids carcasse moyen n'a pas dû dépasser 120 kg. Cependant il faut remarquer que le LDA achète un grand nombre de bovins de qualité inférieure destinés à la conserverie de Kisimayu et que cette moyenne ne correspond donc pas au poids des bovins susceptibles d'être exportés.

Nous ne possédons pas de renseignements particuliers sur la qualité des ovins produits en Somalie. Le poids carcasse des animaux de bonne qualité devrait dépasser 15 kg.

2.1.3. - Prix

2.1.3.1. - Prix des bovins

Les prix augmentent du Sud du pays, région productrice, au Nord où la demande d'animaux pour l'exportation est forte et où l'élevage bovin est relativement peu développé.

Dans la région de Kisimayu le prix à la production des bovins serait proche des données suivantes :

<u>Poids carcasse (kg)</u>	<u>F. Cfa/kg net sur pied</u>
100 - 125	56
125 - 175	61
plus de 175	65

A Berbera, dans le Nord, les prix, pour des animaux d'exportation de qualité moyenne, seraient de 2,10 Sh.So . le kg net sur pied.

Un rapport récent, établi par la CITACO, fait état d'un prix FOB voisin de 54 Sh. So. le kg pour la viande bovine exportée en 1/2 carcasse à destination du Yemen ou de Qatar.

2.1.3.2. Prix des ovins - caprins

D'après une note établie par le Service Vétérinaire, les prix au kg net sur pied des ovins et caprins seraient les suivants, en moyenne, pour l'année 1972.

	<u>Mogadishu</u>	<u>Berbera</u>
Ovins	2,40 Sh. So.	5,7 Sh. So.
Caprins	2,10 Sh. So.	5,3 Sh. So.

2.1.4. Importations

2.1.4.1. - Importations d'animaux vivants

Bien que des animaux vivants soient certainement exportés d'Ethiopie et abattus en Somalie, on ne peut proposer de chiffres en l'absence de statistiques. S'agissant de quantités limitées, car la plupart des animaux éthiopiens ne font que transiter en Somalie, nous considérerons que les importations d'animaux vivants sont négligeables.

2.1.4.2. - Importations de viandes et de préparations à base de viande

Les statistiques douanières fournissent des données précises pour ces dernières années :

en tonnes

Année	Viandes fraîches réfrigérées, congelées et abats	Viandes fumées salées, séchées	Préparations
1969	0,1	-	19,0
1970	0,4	1,1	16,7
1971	0,3	2,0	65,5 *

* Dont 58,5 tonnes en provenance de la République Populaire de Chine.

2.2. Emplois

2.2.1. - Exportations

2.2.1.1. - Exportations d'animaux vivants

Elles sont bien contrôlées pour les expéditions destinées à l'Egypte, la Péninsule Arabique et les Emirats du Golfe Persique car les animaux partent en bateau. Par contre les exportations à destination du Kenya échappent pour la plupart aux contrôles, difficiles à mettre en place le long de la frontière somalo-Kényenne.

Tableau N° 3

EXPORTATIONS CONTROLES D'ANIMAUX VIVANTS

en milliers de têtes

Espèces \ Années	1969	1970	1971	1972
Bovins	35,1	45,8	58,5	81,3
Ovins - caprins	1.405,7	1.150,5	1.205,9	1.615,8
Camelins	24,7	25,7	26,1	22,0

Source : Rapport LDA - 1972

Entre 1969 et 1970, les exportations contrôlées de bovins ont été multipliées par 2,3. Pour les petits ruminants, les nombres de têtes contrôlées frappent par leurs importances, mais l'évolution semble beaucoup plus lente que dans le cas des bovins.

Pour l'année 1972, on estime que les exportations non contrôlées portent sur 70.000 bovins (vers le Kenya) et 300.000 ovins et caprins (dont 100.000 vers le Kenya). Les exportations totales estimées atteindraient donc 151.300 bovins et 1.915.800 petits ruminants. Les prix de la viande au Kenya étant sensiblement plus élevés qu'en Somalie, on pense que les exportations d'animaux à destination du Kenya vont aller en augmentant.

2.2.1.2. - Exportations de viandes et de préparations à base de viande

Les exportations de viande fraîche, réfrigérée ou congelée sont très faibles, elles pourraient cependant se développer en 1973 à partir de Kisimayu.

En ce qui concerne les conserves, les quantités expédiées, à partir de Mogadishu ou de Kisimayu, augmentent régulièrement. En 1971 sur un total de 4.350 tonnes, 2.450 étant destinées à l'URSS, 1.126 tonnes à l'Italie et 623 tonnes à la Belgique.

Tableau N° 4

EXPORTATIONS DE VIANDES ET DE PREPARATIONS A BASE DE VIANDE

en tonne

Années	1969	1970	1971	1972
Produits				
Viandes fraîches réfrigérées, congelées	0,9	25,0	4,5	2,8
Viandes salées, séchées, fumées	1,0	16,5	1,1	...
Préparation et conserves	1.103,1	2.140,0	4.350,4	...

Source : Douanes - Rapport LDA 1972

2.2.2. - Consommation intérieure

2.2.2.1. - Abattages contrôlés

Il s'agit des abattages contrôlés destinés à la consommation intérieure. Ils ne prennent donc pas en compte les animaux abattus pour la fabrication de conserves à Mogadishu et à Kisimayu.

Tableau N° 5

ABATTAGES CONTROLES POUR LA CONSOMMATION
INTERIEURE

en nombre de têtes

Années Espèces	1969	1970	1971	1972
Bovins	83.044	81.594	105.317	103.080
Ovins - caprins	269.103	435.231	438.259	347.519
Camelins	31.260	31.194	31.491	43.618

Source :Statistical Abstract 1971

2.2.2.2. - Disponible intérieur

On retranche de la production nationale les tonnages exportés sur pied, abattus ou sous forme de conserve. Les calculs ont été effectués pour l'année 1970.

Tableau N° 6

CONSOMMATION INDIVIDUELLE EN SOMALIE - 1970 -
VIANDES ET ABATS DE BOUCHERIE

Viandes et abats	Consommation globale (tonnes)	Consommation individuelle (kg/an)
Bovins	40.931	14,6
Ovins - caprins	42.254	15,1
Camelins	48.491	17,3
TOTAL	131.676	47,0

En 1970, la consommation individuelle moyenne de viandes et abats de boucherie est voisine de 47 kg, chiffre très élevé pour un pays africain (1). A Mogadishu, la consommation individuelle dépasserait les 60 kg.

(1) Mauritanie en 1970 : 35,7 kg - Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'Ouest - SEDES 1973.

2.3. Activités à caractère industriel

2.3.1. - Unités de production

Il n'existe pas, à proprement parler, d'unités industrielles de production de viandes en Somalie. Il faut pourtant signaler la mise en place de "parcs d'attente" destinés à améliorer la qualité du bétail abattu. Deux d'entre eux sont partiellement aménagés :

- le parc de Kisimayu, s'étend sur 20.000 ha et comporte 4 puits. Le séjour des animaux doit s'étendre en principe sur un mois. Au début de l'année 1973, 10.000 bovins étaient présents sur le parc ;
- le FED aménage un parc à l'Ouest de Mogadishu sur 10.000 ha dont 4.500 sont déjà défrichés. En Mars 1973 aucun bovin n'était entretenu sur ce parc.

2.3.2. - Unités de transformation

2.3.2.1. - Abattoirs

La Somalie ne possède pas d'abattoirs frigorifiques municipaux. Les deux seules installations frigorifiques dépendent des conserveries de Kisimayu et de Mogadishu.

2.3.2.2. - Conserveries

Dans le domaine de la conserverie, la Somalie occupe, en Afrique une position privilégiée car elle possède deux unités de production qui exportent, chaque année, des tonnages importants, notamment vers l'Europe.

a - Conserverie de Kisimayu (Kisimayu Meat Factory)

Elle a été créée en 1969. Les investissements effectués sur financement soviétique ont atteints 40 millions Sh. So.

L'unité occupe 400 personnes et peut traiter environ 6.000 t de viande par an, soit environ 250 têtes de bétail par jour. En 1972, 52.700 bovins ont été abattus.

Les animaux qui pèsent en moyenne 80 kg de carcasse, sont fournis par le Livestock Development Agency, le prix de cession avoisinerait 1,80 Sh. So. le kg net sur pied.

Les charges de production seraient très élevées. Le mètre cube d'eau en particulier reviendrait à près de 3 Sh. So. L'électricité est produite par l'usine qui possède un frigorifique de 300 t environ de capacité.

Le nombre de produits fabriqués a été réduit récemment. Actuellement, la production se répartit entre le boeuf à l'étouffée, le corned beef et, depuis la fin de 1972, la viande congelée. En outre, les sous-produits des abattages sont récupérés et traités, ce qui, d'après les informations recueillies, ne serait pas le cas des jus et extraits de viande.

La production 1972 aurait atteint 18 millions de boîtes.

Pour la même année, nous donnons ci-après les prix de gros FOB Kisimayu :

Boeuf à l'étouffée	1,50 Sh. So.	la boîte de 250 g
Corned beef	2,10 Sh. So.	" "
Poudre d'os	150 Sh. So.	la tonne
Farine de viande	300 Sh. So.	"
Farine de sang	400 Sh. So.	"

L'ensemble de la production est destinée à l'exportation à l'exception des abats utilisés localement.

Les principaux destinataires sont l'URSS, L'Italie, la Belgique et l'Egypte.

La conserverie se propose de développer la production de corned beef et d'accroître sa capacité frigorifique pour faire face à la demande de viandes réfrigérées et congelées.

D'après certaines informations recueillies sur place en Mars 1973, il semblerait que la conserverie de Kisimayu éprouve des difficultés à s'approvisionner en animaux car la concurrence du marché Kényen tout proche est vive.

b - Conserverie de Mogadishu (SOPRAL)

Il s'agit d'une entreprise, filiale de la Société italienne STAR de Milan. On a tout lieu de penser que, malgré les difficultés rencontrées à certaines périodes, la rentabilité des opérations effectuées par la SOPRAL est satisfaisante.

L'unité peut abattre, dans ses installations indépendantes de l'abattoir municipal de Mogadishu, environ 150 à 200 bovins par jour. Pour les trois dernières années les abattages de la SOPRAL ont porté sur :

34.656	bovins	en	1970
56.319	"	"	1971
34.774	"	"	1972

La SOPRAL occupe environ 250 personnes dont deux expatriés. Elle achète des animaux assez âgés (7 à 8 ans en moyenne) sur les marchés de la région et s'adresse le plus souvent à des marchands, susceptibles de fournir des quantités importantes d'animaux.

Les prix des bovins auraient été sensiblement majorés en 1972 par rapport à 1971. Le prix de revient du kg de viande désossé serait actuellement voisin de 7,35 Sh. So.

Les tripes sont vendues à Mogadishu à raison de 200 Sh. So. environ par bovin, prix faible qui explique les difficultés d'écoulement de grandes quantités d'abats sur le marché de Mogadishu.

La SOPRAL produit environ 4 millions de boîtes de viande en gélatine, 3 millions de boîtes de corned beef et une quantité de jus de viande qui n'a pas été précisée (1).

Les prix FOB seraient les suivants au début de l'année 1973 :

Corned beef- Boite 340 g - 48 boîtes = 19,15 \$

Boite 134 g - 48 boîtes = 10,10 \$

Boeuf en gélatine - Boite 300 g - 120 liras italiennes/boîte

Boite 200 g - 89 " " "

Boite 100 g - 65 " " "

Jus de viande - 2.500 liras le kg.

Les conserves sont expédiées en bateau par le Cap jusqu'en Europe à raison de 70 \$ la tonne.

Le boeuf en gélatine est destiné à l'Italie tandis que le corned beef est écoulé en Belgique. Les produits sont commercialisés dans les pays sous différents noms.

(1) D'après les responsables de la SOPRAL 100 kg de viande donnent environ 2 kg de jus.

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

3.1. Bilan global "Production - Consommation"

D'après les calculs effectués dans les chapitres précédents, le bilan "Production - Consommation" s'établit en 1970, de la manière suivante pour les viandes de boucherie :

- Production	= 186.725 tonnes de carcasse et abats
- Consommation intérieure	= 131.676 " " " " "
- Excédent	= 55.049 " " " " "

L'excédent somalien en viandes et abats de boucherie dépasserait celui du Tchad (43.600 tonnes en 1969) il s'établit donc à un niveau très élevé.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cette étude, de réaliser les calculs complexes nécessaires à la formulation de prévisions pour le bilan "Production - Consommation" des prochaines années. Tout au plus, peut-on supposer que l'excédent de la Somalie se maintiendra au moins à son niveau actuel.

En effet, la demande intérieure ne devrait pas subir d'augmentation spectaculaire car la consommation individuelle moyenne a déjà atteint un niveau élevé (47 kg/an). D'autre part, le cheptel devrait continuer à se développer à un rythme satisfaisant. Enfin, la hausse des prix du bétail constituera certainement un encouragement pour les éleveurs.

3.2. Projets

Dans le programme de développement 1971 - 1973. un montant d'investissements d'environ 60 millions Sh. So était prévu en faveur de l'élevage. La répartition de cette somme est donnée dans le tableau n° 7.

Pour les années à venir, nous donnerons quelques indications sur les principaux projets et études qui devraient être réalisés.

3.2.1. - Projet FED dans le triangle Mogadishu - Kisimayu - Lugh

Ce projet intéresse la partie la plus fertile de la Somalie, située entre les rivières Giuba et Scebelli - 3 actions sont prévues :

a - Construction de réservoirs

Vingt réservoirs sont en place, vingt autres seront construits en 1973. Il s'agit de vastes bassins (24.000 à 28.000 m³ de capacité) creusés dans le sol et alimentés par ruissellement à la saison des pluies. Chaque réservoir est équipé d'une pompe et d'un réseau d'abreuvoirs.

Le coût de chaque réservoir atteint 330.000 Sh. So.

Tableau N° 7
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT 1971-1973

en millions de F. Cfa

	1971-1973	1971	1972	1973
1 - Intensification des programmes de santé animale	189,1	48,4	79,5	61,2
2 - Campagne contre la beste bovine	118,8	39,6	39,6	39,6
3 - Centre de traitement des parasitismes	9,2	4,8	2,1	2,3
4 - Ecole des Assistants Vétérinaires	137,2	63,9	35,5	37,8
5 - Station centrale de recherche vétérinaire	92,3	-	63,7	28,6
6 - Etude d'un ranch pilote	4,0	-	4,0	-
7 - Développement des cuirs et peaux	144,9	74,9	42,0	28,0
8 - Parc à bétail de Kisimayu	91,7	30,1	30,1	31,5
9 - Achat et vente et exportation de bétail	97,8	78,9	9,3	9,6
10 - Points de repos pour le bétail sur la route Burao-Berbera	7,5	3,6	3,7	0,2
11 - Marché de bétail de Kisimayu	6,0	5,4	0,3	0,3
12 - Production de fourrage	28,0	28,0	-	-
13 - Aménagement des petits ports	10,8	3,7	6,2	0,9
14 - Projet pilote pour le bétail	1.140,4	286,4	427,0	427,0
	<u>2.077,7</u>	<u>667,7</u>	<u>743,0</u>	<u>667,0</u>

b - Construction de quatre centres vétérinaires

c - Construction d'un parc d'attente (cf. 2.3.1.) à Gélîb

3.2.2. - Etude de la mise en place d'un ranch d'embouche à Giohar

La production annuelle prévue serait voisine de 9.000 têtes.

3.2.3. - Etude pastorale dans le Nord du pays, financée par la FAO

3.2.4. - Etude de l'élevage et aménagements à l'Ouest de la rivière Giuba

Le projet qui pourrait être financé par la BIRD comprendrait la création de points d'eau, de cultures irriguées, d'un ranch d'embouche, de centres vétérinaires et, dans le domaine de la commercialisation, l'aménagement des routes à bétail et des marchés.

3.2.5. - Dans les prochaines années, on prévoit la construction de nouveaux abattoirs à Mogadishu (1) et à Hargheisa. En outre une autre conserverie pourrait être construite à Mogadishu.

3.2.6. - En 1973, un recensement du bétail est prévu, il sera financé conjointement par le Gouvernement somalien et l'ONU, pour un montant de 7 millions de Sh. So.

3.3. Conclusions

3.3.1. - Excédent en viandes et abats de boucherie

Il est difficile à préciser car les effectifs et la productivité du cheptel somalien sont connus de manière incertaine. On peut espérer que le recensement du cheptel, prévu en 1973 apportera une réponse à ces questions.

Il y a tout lieu de penser que l'excédent somalien devrait au moins se maintenir à son niveau actuel dans les prochaines années et dépasser les 50.000 tonnes de viandes et abats.

Les exportations somaliennes se répartissent entre les conserves et les animaux vivants. L'exportation des femelles est interdite, les reproductrices âgées sont consommées localement ou utilisées par les conserveries.

(1) L'abattoir actuel, très sommaire, a été mis en place en 1935.

On assiste depuis plusieurs années, à une augmentation des exportations non contrôlées d'animaux vivants vers le Kenya où les prix du bétail sont plus élevés qu'en Somalie. Le courant d'exportation aurait déjà occasionné des difficultés d'approvisionnement à Kisimayu. Le contrôle de la frontière Kenyenne étant pratiquement impossible à réaliser, le seul moyen d'arrêter ou de limiter les expéditions vers le Kenya consisterait en une majoration des prix d'achat du bétail en Somalie.

3.3.2 - Etat sanitaire

Sans être alarmant, il n'en présente pas moins un certain nombre d'insuffisances qui interdiraient d'envisager pour le moment l'exportation de viandes vers la Communauté Européenne.

Le bétail somalien étant en grande majorité transhumant, les contrôles sanitaires présentent des difficultés pratiques.

La mise en place des parcs d'attente devrait permettre d'améliorer à la fois l'état sanitaire et l'état d'engraissement d'une partie de la production.

3.3.3. Equipements industriels

A l'exception des équipements des deux conserveries, la Somalie ne possède pas d'abattoir frigorifique moderne. La construction du nouvel abattoir de Mogadishu constitue une première étape dans l'amélioration de cette situation.

En ce qui concerne la fabrication de conserves de viandes, la Somalie occupe une place privilégiée en Afrique puisque deux conserveries fonctionnent et exportent depuis plusieurs années dans des conditions de rentabilité apparemment satisfaisantes, en ce qui concerne la SOPRAL à Mogadishu.

Malgré le détour par la route du Cap, les conserves somaliennes doivent être proposées sur le marché européen à des prix très concurrentiels.

REPUBLIQUE MALGACHE

Monnaie : Franc Malgache

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F MG = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par Monsieur SARNIGUET (SEDES, Paris)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponi-
bles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1. GENERALITES SUR L'ELEVAGE	1
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage à Madagascar</u>	1
1.1.1. Caractéristiques de l'élevage bovin	1
1.1.2. Caractéristiques des autres élevages	2
1.2. <u>Evaluation de l'effectif bovin</u>	3
1.2.1. Evolution récente des estimations	3
1.2.2. Evolution du cheptel de la province de Tuléar	5
1.2.3. Evolution du cheptel de la province de Majunga	5
1.2.4. Evaluation de l'effectif actuel et perspectives	6
1.3. <u>Evaluation des autres cheptels</u>	6
1.3.1. Cheptel ovin	6
1.3.2. Cheptel caprin	6
1.3.3. Cheptel porcin	7
1.4. <u>Situation sanitaire</u>	7
1.5. <u>Moyens du Service de l'Elevage</u>	8
2. RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PRODUCTION ANIMALE	9
2.1. <u>Estimation de la production de viandes</u>	9
2.1.1. Normes d'exploitation	9
2.1.2. Production nationale en viandes	10
2.2. <u>Importations de produits carnés</u>	11
2.3. <u>Emplois de la production</u>	11
2.3.1. Consommation intérieure	11
2.3.2. Exportations	16
3. DONNEES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES CONCERNANT LES EXPORTATIONS	25
3.1. <u>Nature et importance des divers établissements de traitement des viandes</u>	25
3.2. <u>Localisation et approvisionnement des établissements</u>	28

	<u>Pages</u>
3. 3. <u>Prix du bétail bovin</u>	29
3. 3. 1. Evolution des prix	29
3. 3. 2. Prix du bétail utilisé pour les exportations en 1972	31
3. 4. <u>Caractéristiques et prix des viandes</u>	33
3. 4. 1. Rendement en carcasse et prix	33
3. 4. 2. Rendement au désossage	34
3. 4. 3. Principales présentations des viandes	35
3. 4. 4. Prix de revient des viandes	36
3. 4. 5. Prix de vente des viandes désossées	39
3. 5. <u>Prix des conserves de viandes</u>	41
3. 5. 1. Eléments de formation du prix de revient	41
3. 5. 2. Prix de vente	42
4. PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS	43
4. 1. <u>Perspectives d'exportations à court terme</u>	43
4. 1. 1. Tendances du marché en 1973	43
4. 1. 2. Mesures de contingentement en 1973	43
4. 2. <u>Perspectives pour 1980</u>	48
4. 2. 1. Prévision pour la consommation intérieure	48
4. 2. 2. Prévisions de production en 1980	50
4. 2. 3. Disponible exportable en 1980	50
4. 3. <u>Projets concernant la production animale</u>	50
4. 3. 1. Orientation générale du développement de la production	51
4. 3. 2. Equipements de transformation : projet en cours	53
4. 4. <u>Propositions et conclusion</u>	54
4. 4. 1. Perspectives générales pour l'exportation des viandes de Madagascar	54
4. 4. 2. Propositions	55
4. 4. 3. Conclusion	58

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE

1.1. Principales caractéristiques de l'élevage à Madagascar

L'élevage bovin assure à Madagascar 80 % de la production en viandes de boucherie, il tient donc une place prédominante dans la production animale de ce pays et joue également un rôle important dans la production agricole par son utilisation pour les travaux, la fumure et le transport.

1.1.1. Caractéristiques de l'élevage bovin.

Le cheptel bovin malgache est, de loin, le plus important de tous les Etats associés au Marché Commun avec 10,5 millions de têtes, soit 1,4 têtes par habitant. Il est constitué à plus de 99 % par des "zébus malagasy" dont on peut distinguer plusieurs variétés régionales assez peu différenciées. Le zébu malgache n'ayant fait l'objet d'aucune opération de sélection scientifique, ses potentialités sont mal connues. Les caractères qu'on lui attribue - race à viande, rusticité, faible précocité, faible fécondité - sont ceux que l'on peut constater dans son milieu traditionnel d'élevage extensif.

Ses qualités bouchères sont connues grâce à l'embouche traditionnelle pratiquée de longue date par certains éleveurs malgaches. Elle porte sur environ 60 000 têtes par an et produit des carcasses plus ou moins grasses (180 à 300 kg), d'excellente qualité, destinées à la consommation locale urbaine.

On distingue deux grandes régions "d'élevage naisseur", l'Ouest et le Sud, qui détiennent 60 % du cheptel et qui sont largement excédentaires en animaux de boucherie et d'élevage, exportés vers les régions déficitaires : Plateaux et Côte Est.

L'élevage pratiqué dans les régions excédentaires est de type extensif traditionnel. Les transhumances sont cependant très rares et très limitées et les propriétaires de bovidés ont en général une activité agricole non intégrée à l'élevage.

- Sur les Plateaux, les paysans riziculteurs pratiquent surtout le réélevage, la culture attelée et l'embouche familiale. On y trouve également l'essentiel du troupeau laitier constitué par quelques dizaines de milliers de vaches métissées avec diverses races importées depuis un siècle.

- Sur la Côte Est, les bovins sont utilisés pour les besoins de la traction, du piétinage des rizières et de la consommation. Compte tenu des conditions écologiques défavorables, le cheptel doit être renouvelé chaque année par des apports importants en génisses et taurillons importés de l'Ouest.

Grâce à des conditions naturelles favorables (pâturages, ressources en eau, pathologie), la productivité du cheptel bovin est bonne dans le Sud et surtout dans l'Ouest. Elle est beaucoup plus faible sur les Plateaux et surtout sur la Côte Est, où le climat, les pâturages et les emplois du cheptel constituent des facteurs défavorables qui devraient être compensés par des techniques intensives encore très peu répandues.

Il en résulte que la productivité moyenne en viande du troupeau malgache est estimée inférieure à celle de certains pays sahéo-soudanais. Par contre, la production en travail et en fumier, plus difficile à estimer, représente une valeur considérable : environ 50 % de la valeur de la production en viande. En dehors des métis laitiers, les troupeaux issus de croisements avec des géniteurs sélectionnés importés depuis cinquante ans (Limousin, Afrikander, Brahman, etc..) ne représentent que quelques milliers de têtes.

1.1.2. Caractéristiques des autres élevages

1.1.2.1. Elevage des petits ruminants

L'élevage des petits ruminants est localisé dans l'extrême Sud de l'île où l'on trouve 90 % du cheptel et 2 à 3 animaux par habitant.

Il se compose, pour les ovins, de moutons à poil de race locale et de quelques métis, vestiges de croisements avec des mérinos ; pour les caprins, la race locale prédomine, le noyau de métis Angora étant réduit à environ 50 000 têtes sur 1 million.

L'élevage des petits ruminants étant, en général, lié aux besoins de l'autoconsommation, l'extrême rareté de ceux-ci dans le reste du pays peut s'expliquer historiquement par l'abondance et la facilité d'élevage des bovins (1).

1.1.2.2. Elevage porcin

L'élevage porcin se heurte à des interdits coutumiers en diverses régions, surtout dans l'Ouest. Il est surtout pratiqué sur les Plateaux où l'on estime à 150 000 têtes les élevages améliorés, sur un effectif total de 400 000 têtes.

(1) Dans les années 1925-1930, la consommation moyenne du pays dépassait encore 46 kg de viande et abats de bovins par habitant.

Les épizooties et le coût relatif élevé de l'alimentation ont freiné considérablement le développement de cet élevage depuis vingt ans.

1.2. Evaluation de l'effectif bovin

1.2.1. Evolution récente des estimations

D'après les estimations publiées, le cheptel bovin serait en régression très nette depuis trois ans. Les bases de ces estimations sont cependant assez sujettes à caution, car il s'agit uniquement du relevé des bovins assujettis à l'impôt sur le bétail. Après avoir progressé régulièrement jusqu'en 1968, les effectifs retenus par le Service des Contributions ont en effet diminué depuis cette date dans cinq provinces et augmenté uniquement dans celle de Tamatave (Tableau 1). La diminution générale de l'effectif imposé, 10 % de 1968 à 1971, traduit essentiellement l'augmentation générale de la "fuite" devant l'impôt, plus ou moins toléré selon les lieux, et non pas une diminution réelle du cheptel.

Depuis 1962, les estimations des effectifs réels sont établies à partir des effectifs imposés (Tableau 2) en utilisant deux indices de correction dont les valeurs régionales avaient été déterminées par les enquêtes de la "mission Lacrouts et collaborateurs".

Tableau 1

EFFECTIFS BOVINS SOUMIS A L'IMPOT ET ESTIMATIONS

(en 1 000 têtes)

Provinces	1968	1969	1970	1971	Variations 1971/1968
Diego Suarez	301,2	301,2	294,4	283,4	- 17,8 (- 6%)
Fianarantsoa	1 128,3	1 101,5	1 112,1	1 103,9	- 24,4 (- 2%)
Majunga	1 907,0	1 854,1	1 872,0	1 663,6	- 243,4 (-13%)
Tamatave	388,0	387,6	410,1	417,4	+ 29,4 (+ 8%)
Tananarive	978,5	898,6	867,4	846,7	- 131,8 (-13%)
Tuléar	2 198,2	2 005,1	2 020,5	1 863,0	- 335,2 (-15%)
Total	6 901,2	6 548,1	6 577,5	6 178,0	- 723,1 (-10%)
Estimations officielles	10 400,0	8 790,0 ou 9 900,0	8 782,0 ou 9 900,0	8 044,0 ou 9 240,0	- 2 356 ou - 1 160

Tableau 2

EVOLUTION DES EFFECTIFS ESTIMES
OU RETENUS AUX ROLES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES
(en 1 000 têtes)

Années	Bovins		Ovins		Caprins		Porcins	
	estimés	rôles	estimés	rôles	estimés	rôles	estimés	rôles
1961	9 426	6 026	222	197	289	223	398	361
1965	9 629	6 421	356	348	480	463	470	407
1968	10 420	6 901	605	605	773	773	522	522
1969	10 550(1)	6 548	618	492	1 088	876	637	524
1970	10 650(1)	6 577	666	556	1 044	739	551	510
1971	10 500(1)	6 178	673	497	1 051	825	670	509

Sources : Direction de l'Elevage sauf estimations des auteurs (1)

Il semble que ces indices sont restés valables jusqu'en 1968, mais il est évident qu'ils ont veilli et qu'une actualisation s'imposerait pour tenir compte de l'évolution de la fraude fiscale et de la composition des troupeaux.

En continuant à les appliquer mécaniquement aux effectifs déclarés au fisc, on obtient l'évolution apparente suivante :

1968	10 400 000	bovins
1969	9 900 000	"
1970	9 900 000	"
1971	9 240 000	"

Le troupeau aurait donc perdu 1 160 000 têtes en trois ans, alors qu'il avait progressé régulièrement de 1,5 % par an de 1961 à 1968.

Cette diminution soudaine paraît très peu vraisemblable si l'on examine les informations recueillies dans les deux principales provinces d'élevage : Tular et Majunga.

1.2.2. Evolution du cheptel de la province de Tulear

Selon les estimations publiées, la province de Tulear aurait perdu :

- en 1969 311 000 têtes, soit 9 % de l'effectif
- en 1970 pas de perte
- en 1971 369 000 têtes, soit 11,5 % de l'effectif.

Des "pertes" aussi importantes auraient dû se traduire par des observations, soit dans les sorties de bétail, soit dans les statistiques sanitaires, soit dans les abattages contrôlés, soit enfin dans la collecte et l'exportation des cuirs. En fait, le seul phénomène exceptionnel enregistré a été l'épizootie de charbon symptomatique de 1969-70 à qui on attribue 35 000 décès dans la province. Quant aux contrôles du bétail exporté, vendu ou abattu, ils n'accusent qu'une augmentation de 16 000 têtes en 1969 et de 47 000 en 1970 (1).

Il est donc très probable que la diminution des effectifs déclarés au fisc (335 000 têtes de 1968 à 1971) n'est déjà due que pour une part à des pertes réelles. Compte tenu du croît naturel du troupeau, rien ne permet d'affirmer avec certitude que le cheptel de la province ait réellement diminué depuis 1968.

1.2.3. Evolution du cheptel de la province de Majunga

En ce qui concerne la province de Majunga, le nombre des bovins déclarés au fisc a diminué de 243 000 têtes de 1968 à 1971, soit de 13 %. Les statistiques annuelles du Service de l'Élevage et de la pêche estiment ces pertes à 1 040 000 têtes, soit 32,5 % de l'effectif. Les seules pertes exceptionnelles effectivement enregistrées ne concernent cependant que l'année 1970, avec 56 400 victimes du charbon.

D'après les travaux d'Alloui et Granier sur la commercialisation du bétail, les compositions de troupeau et les effectifs réels de cette province (2), il est certain que rien ne peut confirmer une diminution du cheptel du tiers de son effectif. La commercialisation contrôlée a légèrement diminué de 1968 (228 775 têtes) à 1971 (211 054 têtes) et elle a encore baissé en 1972 (173 778 têtes). Les auteurs précités estiment que le cheptel de la province est de 3 250 000 bovins en 1971, soit en très légère augmentation par rapport à 1968 (1,5 %). D'après cette estimation très sérieusement étayée, le coefficient de fraude fiscale s'établit à 1,51 en 1971 au lieu de 1,35 en 1968.

(1) Source : "Analyse de la situation de l'élevage et proposition d'intervention dans l'extrême Sud de Madagascar" - SEAE - Septembre 1971

(2) Source : "Etude de la commercialisation du bétail dans la province de Majunga de 1967 à 1972" Pierre Alloui

1.2.4. Evaluation de l'effectif actuel et perspectives

Les informations disponibles sur les principales régions d'élevage permettent d'estimer que, depuis 1968, le cheptel bovin a été maintenu à peu près stationnaire en effectif, soit environ 10 500 000 bovins en 1971, en raison de l'accroissement de l'exploitation et des pertes dues aux maladies, au lieu de continuer à progresser. Si le cheptel avait poursuivi sa progression de 1,5 % par an, il aurait atteint 10 900 000 têtes en 1971. En admettant que les pertes exceptionnelles par maladie aient atteint 200 000 têtes (110 000 enregistrées), l'accroissement d'exploitation par rapport à la normale antérieure représenterait environ 67 000 têtes par an, ce qui, comme nous le verrons, est certainement un maximum qui n'a pas été atteint.

Il est probable que l'âge moyen d'exploitation des mâles tend à diminuer, par une exploitation de plus en plus grande des boeufs de plus de 8 ans qui deviennent rares. Cette diminution ne porte nullement atteinte au capital productif constitué par les femelles. Sauf calamités exceptionnelles (sécheresse, épizooties nouvelles) le croît du cheptel devrait donc se poursuivre au minimum à 1 % par an.

1.3. Evaluation des autres cheptels

1.3.1. Cheptel ovin

Les recensements fiscaux de ce cheptel peu important et mal connu ont augmenté brusquement entre 1965 et 1968 (Tableau 2). Les estimations ont été corrigées dans le même sens à cette époque et ont admis depuis lors un croît annuel de 3,5 %, malgré la chute des relevés du fisc. Pour l'avenir, un croît de 2,5 % paraît un maximum.

1.3.2. Cheptel caprin

L'accroissement apparent du cheptel depuis 10 ans - près de 14 % par an - ne reflète pas l'expansion réelle de cet élevage (Tableau 2). Ces effectifs ont seulement été réajustés en fonction des nouveaux décomptes des agents du fisc;

Des enquêtes particulières sur les petits ruminants seraient indispensables pour mieux connaître l'importance exacte des cheptels et les tendances de leur production.

1.3.3. Cheptel porcin

La stagnation des effectifs depuis plus de vingt ans (Tableau 2) a été due en grande partie aux épizooties : maladie de Teschen dans les années cinquante, puis peste porcine à partir de 1964. La maîtrise relative de ces affections permet un nouveau développement de cet élevage, qui pourrait se poursuivre à environ 4 % par an en moyenne selon les estimations admises.

1.4. Situation sanitaire

Le cheptel de Madagascar bénéficie de l'avantage d'être indemne des grandes affections qui handicapent les cheptels de nombreux pays africains : peste bovine, péripneumonie bovine, trypanosomiases.

Rien ne s'oppose donc à l'exportation vers l'Europe des viandes malgaches régulièrement inspectées.

Les maladies de l'espèce bovine les plus répandues et dont l'incidence économique peut être notable sont les suivantes :

- charbon bactérien : il fait l'objet de vaccinations systématiques annuelles : 5 260 000 en 1971 ;

- charbon symptomatique : a fait son apparition en 1969. L'épizootie a sévi en 1969 et 1970, occasionnant 170 000 pertes. Immunisations : 5 350 000 en 1971 ;

- entérite colibacillaire : apparue en 1952, elle fait l'objet de vaccinations annuelles, 2 340 000 en 1971 ; 30 000 cas recensés en 1971 ;

- fasciolose hépatique : apparue très récemment (95 200 cas en 1971), elle donne lieu à des traitements dans la zone d'extension actuelle (Moyen Oues- - Plateaux).

On estime que la tuberculose bovine atteint 20 à 30 % du cheptel, cependant, les saisies totales restent très rares : 1 % des abattages.

Parmi les parasitoses, celles qui frappent les veaux sont les plus importantes sur la productivité du cheptel.

Le cheptel porcin nécessite des interventions annuelles importantes contre la maladie de Teschen, la peste porcine classique et la pasteurellose.

Le niveau des contrôles et des interventions sur les autres cheptels est moins élevé, compte tenu des priorités dans l'affectation des moyens du Service Vétérinaire.

1.5. Moyens du Service de l'Elevage

La Direction de l'Elevage dispose de 55 cadres supérieurs - vétérinaires et inspecteurs de l'élevage - dont une dizaine d'assistants techniques étrangers. Les besoins normaux seraient d'une centaine de vétérinaires. Le personnel technique est en fort accroissement depuis dix ans (300 agents), ainsi que le personnel d'exécution (390 agents).

Le budget de la Direction de l'Elevage, personnel et fonctionnement s'élève à moins de 600 millions FMG en 1972 et représente seulement 1,1 % du budget national. Les crédits de fonctionnement sont trop réduits pour permettre des actions importantes d'amélioration de la production.

L'infrastructure du service comporte essentiellement 127 postes vétérinaires et une dizaine de petits centres de distribution de reproducteurs (volailles, porcs, bovins).

Il existe en outre à Tananarive un "Laboratoire central de l'élevage", de recherche et de diagnostic et deux centres de recherche appliquée - Kianjasoa et Miadana - gérés par l'IEMVT. Au cours des cinq dernières années, ces centres ont, notamment, obtenu des résultats importants dans les domaines de l'engraissement intensif des zébus locaux, de l'utilisation des plantes fourragères et de l'amélioration des pâturages naturels.

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PRODUCTION ANIMALE

2.1. Estimation de la production de viandes

La production en viandes de Madagascar ne peut pas être estimée de façon très précise en raison du manque d'observations statistiques sur les éléments de base (nombre d'abattages, catégories abattues, poids moyens, etc...) et de l'absence d'enquêtes récentes sur les diverses régions du pays. Les normes d'exploitation que l'on peut retenir pour les divers cheptels proviennent en général d'informations partielles puisées dans la bibliographie.

2.1.1. Normes d'exploitation

a - Cheptel bovin

Le taux d'exploitation a dû augmenter depuis 1961 en raison de l'abaissement de l'âge des mâles exploités. Il est parfois estimé à 11,5 % depuis 1970. Ce taux est atteint dans les pays africains où l'on abat une forte proportion de jeunes taurillons, ce qui n'est pas le cas de Madagascar. Le taux d'abattage ne doit guère dépasser 10,5 % actuellement.

On peut estimer également que le poids moyen des mâles abattus a diminué depuis 1961 et 1966. En 1966, ce poids moyen était d'environ 152 kg net. Le poids actuel n'est sans doute pas inférieur à 145 kg.

Pour les femelles, le poids est resté stable, légèrement inférieur à 100 kg.

Au total, le poids moyen des bovins exploités s'établirait à 125,7 kg au lieu de 127,6 kg en 1966.

b - Petits ruminants

Les taux d'exploitation couramment admis sont au maximum de 25 % pour les ovins et de 33 % pour les caprins. Des taux plus élevés étaient retenus pour l'Extrême Sud de Madagascar (1).

(1) Source : "Analyse de la situation de l'élevage et propositions d'intervention dans l'extrême Sud de Madagascar" - SEAE - Septembre 1971

c - Cheptel porcin

Le taux d'exploitation admis est de 70 %, les poids moyens utilisés varient de 60 à 80 kg net.

d - Volailles

L'effectif des volailles peut être estimé à environ 17 millions. Le taux d'exploitation en élevage traditionnel ne dépasse pas 100 % et le poids moyen 1 kg par tête.

e - Production d'abats

Les pourcentages "d'abats" utilisés pour chaque espèce : bovins 25 %, porcins 10 %, ovins-caprins 15 %, correspondent aux normes établies pour l'Afrique. Le terme "abats" comprend tous les éléments consommés du "cinquième quartier".

2.1.2. Production nationale en viandes

Elle est présentée au Tableau 3. En résumé, la production s'établit en 1971 de la façon suivante :

(en tonnes)

	<u>Viandes en</u> <u>carcasse</u>	<u>Abats</u>	<u>Total</u>	<u>%</u>
Bovins	138 600	34 650	173 250	79
Ovins	2 200	330	2 530	1
Caprins	3 470	520	3 990	2
Porcins	35 180	3 520	38 700	18
Total viandes de boucherie	179 450	39 020	218 470	100
Volailles	17 000		17 000	

La production de Madagascar est supérieure à celle des cinq Pays de l'Entente (1) qui comptent 17 millions d'habitants ; elle dépasse également les productions cumulées du Mali et de Mauritanie (211 000 tonnes pour 6,2 millions d'habitants) qui exportent 32 % de leur production en 1970.

La viande bovine occupe une place exceptionnellement importante dans la production totale de Madagascar.

(1) Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Dahomey, Togo

Tableau 3

EFFECTIFS ET PRODUCTION EN VIANDE DU CHEPTTEL EN 1971

	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Effectifs estimés (1 000 têtes)	10 500	673	1 051	670
Nombre par habitant	1,37	0,09	0,14	0,09
Taux d'exploitation	10,5 %	25 %	33 %	70 %
Nombre disponible	1 102 500	168 250	347 000	469 000
Poids moyen net (kg carcasse)	125,7	13	10	75
Tonnage viandes carcasse	138 600	2 200	3 470	35 180
Poids d'abats en tonnes	34 650	330	520	3 520
Tonnage viande et abats	173 250	2 530	3 990	38 700

2.2. Importations de produits carnés

Les importations de viandes, jambons et salaisons sont négligeables à Madagascar : 75 tonnes en 1971. Celles de conserves de viandes sont également assez limitées : 283 tonnes en 1971.

2.3. Emplois de la production

2.3.1. Consommation intérieure

Madagascar s'est toujours caractérisée par l'importance de sa consommation intérieure par rapport à sa production nationale en viandes de boucherie. En effet, les exportations n'ont jamais dépassé un pourcentage de l'ordre de 10 %.

En 1971, les exportations représentent un total de 23 160 tonnes en équivalent carcasse, soit 10,6 % de la production.

Le disponible pour la consommation intérieure, 195 310 tonnes se répartit très inégalement entre la consommation urbaine et la consommation rurale.

La consommation individuelle est rendue difficile à estimer en raison des différentes estimations de la population selon les sources publiées :

Le "Guide de l'investisseur" (Novembre 1972) cite une série attribuée à l'INSRE, fondée sur les recensements administratifs.

Le "Dossier d'information Madagascar 1967-70" (Août 1971) cite une série du Ministère du Plan, fondée sur l'enquête démographique de 1966.

Les divergences sont les suivantes :

(en 1 000 habitants)

	<u>INSRE</u>	<u>Plan</u>
Enquête démographique 1966	...	6 200
1967	6 777	...
1968	7 011,6	...
1969	7 198,6	6 600
1970	7 423,8	6 750
1971	7 663,6	6 900
Taux de croissance utilisé	3,2 %	2,2 %

Nous retiendrons arbitrairement le chiffre maximum de l'INSRE pour 1971, mais on peut supposer qu'il est surestimé de 10 %.

2.3.1.1. Consommation urbaine

La population urbaine des 42 villes de plus de 5 000 habitants est estimée à 1 129 500 habitants en 1972. Elle s'accroît de 5,5 % par an depuis 1966. La population urbaine était donc d'environ 1 070 000 en 1971. Le taux d'urbanisation est encore assez faible, 14 %, par rapport à de nombreux pays africains.

La consommation urbaine peut être évaluée à partir des chiffres d'"abattages inspectés" par les agents du Service Vétérinaire. Ces chiffres comprennent les abattages des abattoirs privés ("usines") et ceux des abattoirs publics dans les centres urbains. Il faut en déduire d'abord les abattages correspondant aux exportations. Le reliquat est constitué, à 80 % environ, par les abattages des villes de plus de 5 000 habitants. En ce qui concerne les ovins-caprins, les chiffres officiels peuvent en outre être doublés pour tenir compte des abattages non déclarés.

Tableau 4

EVALUATION DE LA CONSOMMATION URBAINE EN 1971
VILLES DE PLUS DE 5 000 HABITANTS
(1 070 000 habitants)

	Bovins	Ovins - Caprins	Porcins	Total
Nombre abattu	140 200	20 000	60 800	
Poids moyen net (kg carcasse)	160	20	90	
Tonnage carcasse	22 430	400	5 470	28 300
Tonnage abats	5 700	60	550	6 310
Total (en tonnes)	28 130	460	6 020	34 610

Consommation moyenne par habitant urbain :

Boeuf	26,3 kg
Ovins-caprins	0,4 kg
Porc	5,6 kg
	32,3 kg

Produits carnés importés 0,5 kg

Par comparaison avec des estimations plus anciennes (1962 et 1966), la consommation moyenne en viande de boeuf aurait baissé de 15 % environ, ainsi que celle de porc. Ceci s'explique, d'une part, par la hausse des prix de la viande, d'autre part, par la stagnation du pouvoir d'achat moyen des populations urbanisées. On ignore si la consommation d'autres produits carnés, en particulier les volailles, a augmenté. Il semble, par contre, d'après l'étude de Collart (PNUD-FAO 1973), que la consommation urbaine de poissons soit en légère augmentation : 9,4 kg par tête en 1970. Elle serait ainsi passée de 7,2 kg en 1962 à Tananarive, à 11 kg en 1971.

2.3.1.2. Consommation rurale

Les informations disponibles ne permettent pas de distinguer la consommation des petits centres urbains et l'autoconsommation rurale.

Des études anciennes (1) avaient montré que l'autoconsommation rurale coutumière par les éleveurs était particulièrement élevée à Madagascar et qu'elle devait progressivement diminuer grâce à une meilleure commercialisation et à la disparition des abattages rituels de bovins.

Tableau 5

EVALUATION DE LA CONSOMMATION RURALE EN 1971

(6 593 600 habitants)

	Bovins	Ovins - Caprins	Porcins	Total
Nombre abattu	812 150	495 250	403 750	-
Poids moyen net (en kg carcasse)	120	10,5	72,5	-
Tonnage carcasse	97 500	5 200	29 300	132 000
Tonnage abats	24 900	800	3 000	28 700
Total (en tonnes)	122 400	6 000	32 300	160 700
Consommation moyenne par habitant (kg)	18,6	0,9	4,9	24,4

Bien qu'il soit en légère diminution pour le boeuf, le niveau de consommation rurale reste encore très élevé à Madagascar par rapport à des pays comparables en 1970 : Mali, 18,7 kg, Sénégal, 18,8 kg. Ceci est dû en grande partie aux difficultés réglementaires qui s'opposent à la commercialisation des vaches de boucherie à Madagascar et qui ont été soulignées à plusieurs reprises. En raison des interdictions d'abattage de femelles, les circuits commerciaux (usines et abattoirs urbains) n'utilisent officiellement que 3 000 vaches environ. En supposant que les abattages urbains clandestins portent sur 50 000 vaches, il reste tous les ans 425 000 vaches réformées qui ne peuvent pas être vendues sur les marchés et qui sont consommées, faute de mieux, par le milieu rural. Ceci explique, d'une part, les fortes consommations moyennes dans les régions d'élevage (Majunga - Tulear) d'autre part, les difficultés d'approvisionnement récentes des villes en viande de boeuf.

-
- (1) Sources : - "L'élevage et la commercialisation du bétail et de la viande à Madagascar" Lacrouts, Tyc, Sarniguet, Bertrand. Coopération - SEDES - Paris 1962
- "Etude du projet Anjiajia - Majunga" Sarniguet, Tyc, Granier, Peyredieu - SEDES - IEMVT, 1969. SEAE - MAER

2.3.1.3. Récapitulation de la consommation intérieure

Tableau 6EVALUATION DE LA CONSOMMATION INTERIEURE EN 1971
VIANDES DE BOUCHERIE

Catégorie de population	Nombre habitants (en 1 000)	Viandes et abats (en tonnes)				
		Boeuf	Ovin - Caprin	Porc	Divers (import)	Total
Ville de plus de 5 000 habitants	1 070	28 130	460	6 020	540	35 150
Population rurale	6 593,6	122 400	6 000	32 300		160 700
Total national	7 663,6	150 530	6 460	38 320	540	195 850

La consommation urbaine n'absorbe que 15,8 % de la production nationale. Depuis 1966, elle semble n'avoir progressé que d'environ 10 %, soit de 2 % par an.

La consommation rurale (avec les petits centres), représente 73,6 % de la production. Elle aurait augmenté d'environ 3,2 % par an depuis 1966.

Les moyennes de consommation nationale s'établissent, en viandes et abats, avec une population de 7 663 600 à :

Boeuf	19,6 kg
Ovin-caprin	0,8 kg
Porc	5,0 kg
Divers et arrondi	<u>0,2 kg</u>
Total viandes boucherie	25,6 kg
Volailles	2,2 kg
Poisson	5,6 kg

En prenant pour base l'autre hypothèse de population (6,9 millions en 1971), la consommation serait de :

Viandes de boucherie	28,4 kg
Volailles	2,5 kg
Poisson	6,25 kg

2.3.2. Exportations

2.3.2.1. Evolution générale des exportations

Les industries d'exportation de viandes et conserves sont très anciennes à Madagascar. On peut rappeler que c'est entre 1911 et 1918 que quatre grandes sociétés ont installé des abattoirs et usines à Majunga, Tamatave, Diego Suarez, Tananarive, Fianarantsoa. A cette époque, l'activité portait sur 110 000 à 130 000 bovins par an. Ces niveaux d'exportation se retrouvent de 1933 à 1938, puis entre 1945 et 1948. La période 1950-1965 est marquée par une réduction de plus de moitié des exportations et par la fermeture de plusieurs usines malgré la modernisation de diverses autres installations.

Depuis 1965, on assiste à une reprise des exportations, le nombre des bovins traités passant de 62 000 (1960-65) à 151 800 en 1972. En même temps, les structures commerciales ont été profondément modifiées.

Les "sociétés anciennes" - Compagnie Générale Frigorifique, Société Rochefortaise, Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne, Laborde et Lachaize - qui assuraient l'essentiel des exportations en conserves et en viande congelée à partir de cinq usines, cèdent une large place du marché à des nouveaux venus qui installent surtout des ateliers de désossage pour exporter des viandes bovines. En 1971, cinq de ces "établissements nouveaux" traitent 10 500 tonnes en carcasse, contre moins de 9 000 tonnes pour les "sociétés anciennes".

2.3.2.2. Nature des exportations de viandes bovines

Les exportations de boeuf se présentent sous trois formes essentielles :

a - Bovins vivants

Exportés par bateau vers la Réunion et Maurice, leur nombre s'est accru de 5 000 à 20 000 têtes de 1960 à 1970. Leur poids moyen est estimé supérieur aux autres catégories de boeufs traités : 170 à 180 Kg net.

b - Conserves de boeuf

Il s'agit essentiellement de corned beef et accessoirement de "boeuf assaisonné" ou "en gelée". Une bonne partie du marché extérieur était représentée par l'armée française. Les marchés civils se sont cependant accrus de façon notable depuis une dizaine d'années. Les tonnages exportés, au total, ont doublé depuis 1960-65 : 1 700 tonnes, jusqu'à 1969-72 : 3 600 tonnes. Le poids moyen des bovins utilisés est compris entre 110 et 150 kg net.

c - Viandes bovines

Les statistiques officielles (Douanes et Service de l'Elevage) ne permettent pas de reconstituer avec exactitude la ventilation des viandes exportées selon leur nature et leur présentation. Elles distinguent seulement deux rubriques :

- 1) viande réfrigérée ou congelée;
- 2) viande autre que réfrigérée ou congelée.

En fait , il semble qu'il y ait des confusions et que la viande réfrigérée (0° + 5°) soit classée dans la deuxième rubrique.

Jusqu'en 1963, les marchés de l'armée française constituaient l'essentiel des débouchés des usines. Ils concernaient de la viande désossée, provenant de quartiers compensés, congelée en caisses et expédiée par bateau. La qualité "armée" dénommée localement "freezing", s'appliquait à des boeufs pesant au minimum 160 kg net et en moyenne 170 à 185 kg net.

A partir de 1965, les exportations de viandes de boucherie vers la Réunion et de viandes de fabrication vers la France ont pris une importance de plus en plus forte, tandis que le marché "armée" était réduit à 750 tonnes de viandes bovines.

Le marché de la Réunion est passé de 200 tonnes environ en 1960 à 2.000 tonnes de viande bovine en 1971. Les expéditions vers la France passent de 1.230 tonnes en 1968 à 6.900 tonnes en 1972.

Ces deux destinations représentent 98 % des exportations de viandes bovines.

Les tonnages d'abats exportés restent encore très faibles : 161 tonnes en 1971. La majorité des abats est revendue sur le marché local.

d - Extraits et concentré

La fabrication de corneed beef a toujours donné lieu à l'exportation de l'extrait de jus de viande qui en est le sous produit. Le tonnage exporté est de l'ordre de 25 à 40 tonnes par an.

Depuis 1970, une nouvelle société, la COVIM, (Société des Concentrés de Viande de Madagascar) constituée à 51 % par l'Etat malgache et à 49 % par des associés japonais, se livre à la fabrication d'un concentré de viande de boeuf, dans l'usine de Fianarantsoa.

Ce nouveau produit, obtenu par traitement aux enzymes et évaporation sous vide, a été exporté au Japon en 1970 et 1971.

La production de 1972 - 240 tonnes - n'avait pas encore pu être écoulée en Avril 1973. L'avenir de ce produit semble donc encore très limité.

e - Sous-produits de l'abattage (os, cornes, onglons)

La Société Prochimad, à capitaux privés, implantée depuis 1965 à proximité de Tananarive (sur la route d'Ivato) procède au traitement des os, cornes et onglons de bovins. L'usine a nécessité des investissements initiaux de 150 millions FMG, elle emploie 40 salariés.

Les os sont dégraissés pour obtenir soit de la poudre d'os entrant dans la composition d'aliments pour le bétail, soit du phosphate utilisé comme engrais. La capacité du traitement est limitée par les 2 évaporateurs qui peuvent traiter chacun de 16 à 18 t d'os en 24 heures, soit pour l'ensemble de 7.000 à 8.000 t/an. Les rendements obtenus sont les suivants : phosphate d'os 50 %, suif 6 à 8 %, le reste (environ 40 %) correspondant à l'eau d'évaporation. Jusqu'à maintenant le phosphate a été destiné uniquement au Ministère de l'Agriculture (20 FMG le kg, sortie usine, en sacs de 50 kg) avec tous les risques provenant de ventes à un client unique, en particulier celui de stockage excessif (1.200 t actuellement). Le suif est vendu aux savonneries de Tananarive 70 FMG le kg, sortie usine, en fûts de récupération.

Les cornes et onglons sont passés à l'autoclave et broyés pour obtenir de la poudre exportée comme fertilisant (fleurs d'appartement) ou comme composant dans les produits utilisés dans les extincteurs. Les rendements sont de 50 à 60 %, la production actuelle est de 180 à 200 t/an expédiée en sacs de 30 kg ou en containers de 4 t, au prix de 25 FMG/kg, sortie usine (45 FMG/kg rendu usine France).

Les matières premières proviennent soit des abattoirs industriels de Tananarive, Fianarantsoa et Antsirabé, soit des abattoirs municipaux (pour les cornes et onglons seulement car le désossage n'est pas fait dans ces abattoirs), soit des bouchers chez lesquels passent des collecteurs qui font des groupages par camion de 7 à 8 t dans un rayon de 150 km autour de Tananarive. Les os, comme les cornes et onglons sont payés 6 FMG/kg, entrée usine.

A Tulear, l'usine de la Société Rochefortaise (SARPA) dispose des équipements nécessaires pour le traitement des os et du sang. Les productions ont été les suivantes en 1971 :

Farine de viande	670 t, 25 FMG/kg sortie usine
Farine de sang	50 t, 35 " " " "
Poudre d'os, phosphate	60 t, 18 " " " "

Les cornes et onglons sont stockés, parfois vendus à des acheteurs européens qui effectuent eux mêmes une sélection dans les stocks suivant leurs besoins; le reste est détruit.

Les usines de Vohimasina et de Diego Suarez sont également équipées pour le traitement des sous-produits.

2.3.2.3. Exportations de produits carnés divers

En dehors des viandes bovines, les exportations sont très faibles.

Les viandes ovines sont rares et peu exportées : 17 t en 1971. Les volailles sont également peu exportées : 16 t en 1970, 5 t en 1971.

Les viandes porcines sont en baisse : 94 t en 1969, 30 t en 1971.

Les préparations diverses (salaisons, saucisses, conserves de porc et diverses) représentent, par contre, un tonnage de l'ordre de 200 à 300 t par an - 242 t en 1971.

Les exportations de bétail divers (porcs, chèvres, moutons) sont très réduites et ont porté au maximum sur 250 t en équivalent carcasse.

2.3.2.4. Importance des exportations

En 1971, les exportations de produits carnés ont porté sur les quantités suivantes (tableau 7) :

Viandes et abats réfrigérés ou congelés	8.050 tonnes
Conserves de boeuf	3.534 "
Bovins vivants - 18.894 têtes soit en net	3.300 "
Autres bétail de boucherie en poids net	60 "
Produits divers	588,5 "

En valeur FOB, elles s'élèvent à environ 3,7 milliards FMG.

Tableau 7

EXPORTATIONS DE PRODUITS CARNES EN 1971

	Poids (en tonnes)	Valeur FOB (en millions FMG)
Viandes bovines		
. réfrigérées, congelées	2.164,4	
. autres	5.662,2	
<u>Total</u>	<u>7.826,6</u>	<u>1.901,0</u>
Abats		
. réfrigérés, congelés	119,5	16,0
. autres	41,7	8,2
<u>Total</u>	<u>161,2</u>	<u>24,2</u>
Viandes porcines		
. réfrigérées, congelées	8,7	1,7
. autres	21,4	8,5
<u>Total</u>	<u>30,1</u>	<u>10,2</u>
Viandes ovines-caprines		
. réfrigérées, congelées	6,8	1,7
. autres	9,9	3,1
<u>Total</u>	<u>16,7</u>	<u>4,8</u>
Viandes et abats non précisés (204.41, 204.90)	12,3	5,5
<u>Total viandes et abats</u>	<u>8.046,9</u>	<u>1.945,7</u>
Lard, jambon et non précisé	21,9	2,5
Volailles (202.01, 202.09)	5,2	1,5
Conserves boeuf	3.534,5	1.065,7
Saucisses, conserves porc et autres préparations et conserves de viandes	48,6	18,7
Extraits et concentré	518,0	358,0
Boeufs vivants (nombre)	18.894	339,3

Tableau 8

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDES
QUANTITES EXPORTEES

Années	Viandes bovines (tonnes)	Conserves de boeuf (tonnes)	Autres viandes et abats (tonnes)	Bovins vivants (nombre)	Concentré (tonnes)
Moyenne 1960-65	3.146	1.713	298	9.975	-
1966	3.995	2.772	438	14.475	-
1967	2.434	3.270	248	19.600	-
1968	2.705	2.536	368	18.832	-
1969	3.039	3.445	367	19.209	-
1970	4.938	3.857	398	20.076	220
1971	7.827	3.535	413	18.894	480
1972	9.760(1)	3.800(1)	...	12.400	240(2)
1973					

(1) Estimations officieuses.

(2) En attente d'exportation.

L'évolution en valeur des exportations de viandes et conserves est marquée par un accroissement élevé au cours des dernières années :

1960	1.175 millions FMG		
1962	1.280	"	"
1964	1.390	"	"
1966	1.880	"	"
1969	1.920	"	"
1970	2.910	"	"
1971	3.740	"	"
10 mois			
1972	3.850	"	"

Cette augmentation très rapide - doublement en cinq ans - est due autant à la hausse des cours qu'à l'accroissement des tonnages.

En raison de la diversité des produits exportés, l'évolution en tonnage (tableau 8) ne peut être appréciée que par conversion en équivalent carcasse. Des séries de ce type ont été établies par divers auteurs depuis 1960 en ce qui concerne les viandes bovines qui représentent, en général, 90 % des exportations totales.

Le tableau 9 reprend les estimations existantes et les prolonge jusqu'en 1972.

D'après les indications recueillies auprès des exportateurs, on a utilisé des coefficients de conversion moyens pour chaque grand type de produits : viandes bovines, conserves de boeuf, concentré de type japonais, bovins vivants.

D'après ce tableau, on constate que la progression réelle en volume est moins rapide que la progression en valeur. On peut distinguer trois périodes avec les moyennes d'exportations en carcasse et les bovins correspondants :

1960-65	9.530 tonnes	62.000 têtes
1966-69	12.775 "	82.760 "
1970-72	21.630 "	140.180 "

La ponction annuelle des exportations sur la production nationale s'est donc accrue surtout depuis trois ans : environ 9.000 à 10.000 tonnes (carcasse) supplémentaires, correspondant à environ 57.500 bovins de plus.

Par rapport à la production totale de viande bovine, ce supplément de ponction est faible : de l'ordre de 6 %. Il est cependant plus important si l'on considère la production commercialisée dans le circuit monétaire que l'on peut estimer à environ 548.000 bovins et à 100.000 t de viandes et abats. La ponction nouvelle représente alors environ 10 % du secteur commercial.

L'augmentation des exportations est due surtout aux viandes bovines désossées. On a ainsi les variations suivantes:

Situation 1972 par rapport à 1969

Viandes bovines	+ 10.100 tonnes carcasse
Conserves boeuf	+ 600 " "
Concentré	+ 900 " "
Bovins vivants	- 1.000 " "

Tableau 9

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE VIANDES BOVINES
EXPRIMEES EN EQUIVALENT CARCASSE ET EN TETES DE BETAIL

(en tonnes et nombre de bovins)

Années	Tonnage par produit					Nombre de bovins correspondant et poids net par tête	
	Viandes bovines	Conserves de boeuf	Concentré	Bovins vivants	Total		kg
Moyenne 1960-65	4.900	2.850	-	1.800	9.550	62.000	153,7
1966	6.200	4.600	-	2.600	13.400	88.000	152,3
1967	3.800	5.400	-	3.400	12.600	80.350	156,8
1968	4.200	4.200	-	3.100	11.500	74.500	154,4
1969	4.700	5.700	-	3.200	13.600	88.200	154,2
1970	7.650	6.400	850	3.400	18.300	118.600	154,3
1971	11.800	5.800	1.800	3.300	22.700	150.150	151,2
1972	14.800	6.300	900	2.200	24.200	153.200	157,4

Coefficients de conversion :

- viandes (désossées) : 1,55 de 1960 à 1970,
1,5 en 1971 et 1972
- conserves 1,65
- concentré japonais 3,75 à 3,85
- bovins vivants - poids moyens variables 164 kg à 180 kg net.

3 - DONNEES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES CONCERNANT LES EXPORTATIONS

3.1. Nature et importance des divers établissements de traitement des viandes

Les tableaux 10 et 11 présentent les caractéristiques des principaux établissements en 1972.

On compte actuellement huit abattoirs frigorifiques dont six seulement en activité. Parmi les plus anciens, trois ont été modernisés et aménagés récemment : Tananarive-SEVIMA, Diego Suarez-MANIVICO, Tulear-SARPA.

Le plus récemment construit, par la Société Américano-Gréco-Malgache (AGM) à Morondava, n'est pas totalement terminé à la suite d'une procédure de faillite en cours. C'est le plus important en capacité, ce qui pose des problèmes pour son exploitation éventuelle.

Deux des abattoirs privés ont été rachetés par l'Etat en 1968 et 1971 : Vohimasina et Diego Suarez.

Au total, la capacité d'abattage et de congélation est très importante. Cependant, la plupart des abattoirs ne travaillent que 7 à 9 mois par an, pendant la "campagne", soit 200 à 240 jours par an.

On compte également de nombreux abattoirs municipaux, en général vétustes et ne disposant d'aucun équipement en froid. Deux d'entre eux sont utilisés pour des abattages à l'exportation : Tananarive pour 14.000 boeufs en 1972, Antsirabé pour 20.000.

Tous les abattoirs sont agréés pour l'exportation sur la France et certains pour d'autres pays européens.

Les conserveries de viandes, toujours couplées avec un abattoir, sont au nombre de 7, dont 6 en activité. Leur capacité approximative de fabrication est de l'ordre de 24 millions de boîtes de corned-beef, soit environ 8.200 t de produit.

Certaines fabriquent en outre des conserves variées (légumes, fruits, poisson) et préparations de viandes et charcuterie.

Tableau 10

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES PRINCIPAUX ABATTOIRS
D'EXPORTATIONS ET MUNICIPALES

Localisation	Raison sociale P = Privé E = Etat SE = Semi-Etat	Année de mise en service	Investissements (M. CFA)	Capacité				Activité en 1971-1972 tonnage carcasse	Tarif : taxes par bovin
				d'abattage théorique 300 jours en bovins	Réfrigération en tonne/jour	Congelation en tonne/jour	Stockage congelé en tonne		
Tulear	SARPA P	1959 (1)	60 (2)	66.000	30	12	600	4.400	///
Diego Suarez	MANIVICO SE	1967 (1)	100 (2)	36.000	18	12	350	1.500	///
Tananarive	SEVIMA P	1967	100	45.000	35	6	50	6.000	///
Vohimasina	Ferme d'Etat	1936	28 (2)	36.000	18	9	50	2.500	///
Fianarantsoa	SOFIRAC P	1971	150	40.000	22	12	190	3.200	///
Ambohimahasoa	Lachaize P	1930	...	10.000	7	-	-	1.000	///
Morondava	AGM (3)	...	900	60.000	45	30	1.900	néant	///
Tamatave	SEVIMA P	1930	...	37.000	...	10	700	néant	///
Tananarive	municipal	1904	...	30.000	-	-	-	9.000	1.000 F
Antsirabe	municipal	15.000	-	-	-	6.700	1.000 F
Fianarantsoa	municipal	10.000	-	-	-	260	1.100 F

(1) Date de modernisation ou rééquipements importants.

(2) Investissements de 1969 à 1972.

(3) Société en faillite avant mise en service. Reprise envisagée par l'Etat.

Tableau II

CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES INDUSTRIES EN 1972

Nature activité principale et localisation	Raison sociale	Année de mise en service	Investisse- ments en M. CFA	Capacité ou nature des principales installations			Activité en tonnes de viandes désossées					
				Conserves millions de boîtes de CB par an	Atelier désossage en bovins par jour	Congelation en T/j	Divers	1965	1971	1972		
<u>Conserveries</u>												
Tananarive	SEVIMA	1911-1918	147 (1)	10	250	6 (3)	Charcuterie	1.400	2.900	2.800		
Tamatave	SEVIMA	1965	...	1	90	10 (3)		1.000	néant	néant		
Tulear	SARPA	1948-1956	70 (1)	4	130	12 (3)		1.500	2.560	2.600		
Diego Suarez	MANIVICO (2)	1890	30 (1)	3	250	12 (3)	Traitement poisson Equipement pour concentré	1.600	néant	880		
Vohimasina	Ferme d'Etat (2)	1936	100 (1)	3	250	9 (3)		400	1.215	700		
Tananarive	Barbero	1970	6	1	15	-	Charcuterie	néant	150	240		
Ambohimahasoa	Lachaize	1930		1,3	20	-		...	220	240		
<u>Atelier désossage</u>												
Fianarantsoa	SOFIRAC	1968	80	-	150	12 (3)		néant	1.600	2.500		
Antsirabe	SOVIAMAD	1969	130	-	100	11	Emballage sous vide	néant	1.610	2.200		
Tananarive	SOVIEX	1968	11 (1)	-	45	4		néant	1.020	830		
Tananarive	Belliard	1967	31 (1)	-	70	7		...	1.600	1.500		
<u>Divers</u>							<u>Capacité</u>		<u>Activité</u>			
<u>Tannerie</u>												
Anjeva (25 km de Tananarive)	Tannerie d'Anjeva	1948	200 (4)	-	-	-	300.000 cuirs		200.000 cuirs en 1972			
<u>Aliments du bétail</u>												
Tananarive	PROVIMI	1964	...	-	-	-			...			
Babet ville	SPAS	1962	...	-	-	-			4.600 t en 1972			
<u>Sous produits</u>												
Tananarive	SOMAGEL	1972	450	-	-	-	400 t gélatine		200 t en 1972			
Tananarive	PROCHIMAD	1965	150	-	-	-	8.000 t d'os		4.000 t d'os			

(1) De 1969 à 1972.

(2) Usine SARPA avant 1968.

(3) Capacité comptée également au titre abattoir.

(4) En 1971 et 1972.

On compte, en plus, 4 principaux ateliers de désossage installés, depuis 1967 seulement, avec des équipements frigorifiques importants.

Les équipements des 11 ateliers en activité sont très variables. L'emballage sous vide apparait ou va être adopté dans 3 ateliers, plusieurs ateliers peuvent fabriquer des viandes cuites et divers sous-produits.

Au total, les installations actuelles doivent permettre de traiter environ 21.000 t de viande congelée désossée par an.

Les investissements réalisés depuis quatre à cinq ans par les divers établissements travaillant pour l'exportation s'élèvent à plus de 1 milliard FMG, non compris l'abattoir de Morondava qui représenterait plus de 900 millions FMG.

3.2. Localisation et approvisionnement des établissements

L'usine de Tulear dispose de 3 acheteurs couvrant un réseau de postes d'achats dans une grande partie du Sud de la Province de Tulear, où l'on ne trouve pas de grands marchés à bétail. Elle possède des pâturages de stockage à Vineta (à 60-70 km de Tulear) et sur l'Horombe, près d'Ihosy.

Les trois abattoirs de Fianarantsoa et Ambohimahasoa s'approvisionnent sur le grand marché d'Ambalavao qui est surtout fréquenté par des bovins du Sud : 49.000 têtes en 1970, 35.500 en 1971. Ils ont également des collecteurs qui prospectent les petits marchés du Sud jusqu'à Sakaraha.

L'atelier d'Antsirabé reçoit des boeufs de diverses provenances : depuis Tsiroanomandidy au Nord-Ouest, jusqu'à Ambalavao au Sud, et de l'Ouest (Miandrivazo - Mandabe).

Les ateliers de Tananarive s'approvisionnent sur les divers marchés terminaux proches de la ville. La SEVIMA achète directement sur les grands marchés du moyen-Ouest :

Tsiroanomandidy	86.400 bovins 1972
Ambatomanjaka	17.900 bovins 1972
Ambatonapoaka	17.355 bovins 1972

ainsi que sur Miarinarivo Nord dans la région d'Ahdilamena.

La plupart des boeufs proviennent de la Province de Majunga et une partie du Sud. La SEVIMA possède des pâturages de stockage dans le moyen-Ouest à Androtra pour environ 4.000 têtes.

L'usine de Diego Suarez est approvisionnée par trois acheteurs qui opèrent sur Antsohihy, Vohemar et Ambilobe. Elle dispose d'un pâturage de 3.000 hectares et d'un troupeau de 800 têtes.

En raison des difficultés saisonnières d'approvisionnement (qualité, quantité et prix), les "campagnes" d'achat sont souvent réduites à la période mars à septembre. Certains ateliers continuent cependant à s'approvisionner le reste de l'année, surtout à Tananarive qui bénéficie de circuits continus.

3.3. Prix du bétail bovin

Les informations sur les prix du bétail sont toujours rares, imprécises et dispersées.

En recoupant les observations de diverses études, les informations fournies par certains exportateurs et nos enquêtes de Mars 1973 sur quelques marchés, on peut cependant fournir des indications valables sur l'évolution générale des cours et sur les prix récents des catégories de bétail les plus commercialisées.

3.3.1. Evolution des prix

Les prix du bétail bovin ont été marqués par une relative stagnation de 1960 à 1968. C'est à partir de 1969 que l'on constate un mouvement notable des prix.

a - Bétail de boucherie 2ème qualité

En 1968, pour un bovin de boucherie de 330 à 350 kg vif, les niveaux des prix étaient les suivants :

Région Antsohihy	26	FMG/kg vif
Région de Maintirano	32	" "
Tsiroanomandidy Moyen-ouest	35	" "
Ambalavao	38	" "
Marchés de Tananarive	45	" "

Les hausses de prix démarrent en 1969, avec des variations régionales : 6 % à 20 %.

En 1970, la hausse est modérée dans le Sud (Ambalavao-Tulear) et plus forte dans l'Ouest et le Moyen-ouest : 6 % à 10 %.

En 1971 et 1972, la hausse s'accélère, 15 % par an dans l'Ouest et le Moyen -ouest, 25 % dans le Sud.

Enfin, en Mars 1973, la hausse par rapport à 1972 était partout de l'ordre de 20 %.

Au total, de 1968 à 1973, la hausse de ce type de bétail est de l'ordre de :

108 %	sur Tsiroanomandidy
124 %	sur Ambalavao et Tulear
100 %	sur les marchés de Tananarive.

b - Bétail de fabrication

En ce qui concerne le bétail utilisé pour la "fabrication" (viande désossée et conserve) - bovins mâles de 250 à 300 kg vif - les prix de 1968 étaient particulièrement faibles : 23 à 30 FMG le kg sur les grands marchés d'approvisionnement des transformateurs. La hausse de prix en cinq ans a été plus forte que sur les bovins de boucherie : 140 à 150 %. Ceci s'explique d'une part par l'accroissement de la demande, d'autre part par une normalisation de l'échelle des prix.

c - Bétail d'embouche

On doit noter que c'est le bétail acheté pour l'embouche qui a augmenté le plus depuis cinq ans. Il s'agit de jeunes taurillons de 18 mois à 3 ans ou de boeufs bien conformés de 3 à 6 ans. En 1968, dans le Moyen-ouest, ces animaux valaient de 25 à 31 FMG le kg vif selon leur poids (de 130 à 290 kg vif). En Mars 1973 les prix atteignent 75 à 78 FMG le kg vif pour les jeunes boeufs et jusqu'à 110 FMG le kg pour les très jeunes taurillons. A poids égal, ces animaux coûtent donc plus cher que le bétail de boucherie, ce qui n'était pas le cas en 1968. Cette valorisation est sans doute due, d'une part au développement de l'embouche paysanne, d'autre part à la hausse des prix de vente des animaux engraisés qui accroît la marge brute de l'emboucheur et lui permet d'acheter plus cher le "maigre".

d - Femelles

Les prix des vaches restent toujours anormalement bas à Madagascar en raison des interdictions d'abattage.

Les vaches de réforme en bon état étaient encore achetées à 27 FMG le kg vif en 1972 à Fianarantsoa.

Les génisses et vaches d'élevage ont également, par contre coup, une valeur vénale très faible. Ainsi les ranches du Moyen-ouest ont pu acheter plusieurs milliers de vaches et génisses, au prix maximum, en 1972, de :

génisses de 3 ans	9.000 à 11.000 FMG
vaches reproductrices	11.000 à 12.000 FMG

A Tsiroanomandidy on constate qu'une génisse se vend 40 % moins cher qu'un taurillon du même poids et qu'une vache reproductrice suitée coûte deux fois moins cher qu'un boeuf de même taille.

Le maintien de cette situation paradoxale, que l'on ne rencontre nulle part ailleurs, contribue à expliquer la faible productivité en viandes commercialisées du cheptel malgache.

3.3.2. Prix du bétail utilisé pour les exportations en 1972

Le tableau suivant présente les prix du bétail acheté par les exportateurs-transformateurs au cours de la "campagne 1972". Il s'agit d'un prix moyen tenant compte de la hausse en cours d'année.

Tableau 12

PRIX EN 1972 DES BOVINS ACHETES PAR LES EXPORTATEURS

(prix moyen au kg vif, en FMG)

Localisation	Catégories de poids en kilo				
	360	340	330	300	260
Diego Suarez				67	
Tulear	70 à 80	68	50-60		
Fianarantsoa 1		73	60	55	36
Fianarantsoa 2		79,5			
Ambohimahaso			70-82		
Antsirabe		85			
Tananarive		87			71

3.3.2.1. Variations régionales des prix

D'après le tableau précédent, on constate que les prix d'achat les moins élevés se situent dans le Sud de Madagascar (Tulear). Il faut noter que les prix seraient encore moins élevés pour une usine installée à Majunga. Compte tenu de l'implantation actuelle des ateliers, les prix du bétail s'élèvent progressivement depuis le Sud jusqu'à Tananarive. Dans l'extrême Nord, à Diego Suarez, les prix sont plus élevés qu'à Fianarantsoa.

L'écart de prix maximum entre les divers transformateurs pour la qualité de bétail la plus communément achetée est de l'ordre de 20 FMG par kg vif, soit environ 40 FMG par kg net. Compte tenu de l'orientation générale des circuits du bétail, cette différence correspond aux coûts d'acheminement à pied et de commercialisation du bétail.

3.3.2.2. Prix du bétail en fonction des qualités

On constate que les transformateurs n'achètent pas ou très peu de bovins au dessus de 340 kg vif. Les bovins de 360 kg et plus sont, en majorité, achetés par les bouchers des grands centres; un contingent annuel de 11.000 têtes environ a été également exporté en vif en 1972. Les bovins de cette qualité atteignaient environ les prix suivants en 1972 : 80 FMG dans le Sud, 88 FMG dans le Nord, 100 FMG à Tananarive.

Les transformateurs n'utilisent pas ce type de bétail "bonne première ou extra" pour lequel ils n'ont pas de débouché rémunérateur à l'heure actuelle. Ils estiment que les carcasses en sont trop grasses : le prix de revient des viandes désossées et dégraissées est trop élevé pour les prix offerts à l'exportation.

L'écart de prix entre les basses qualités - 260 kg vif - et les meilleures - 340 kg vif -, semble variable selon les lieux : 37 FMG/kg d'écart à Fianarantsoa, 16 FMG/kg seulement à Tananarive. Ceci peut s'expliquer par une demande plus forte en animaux maigres dans la Région de Tananarive due aux activités des emboucheurs.

3.4. Caractéristiques et prix des viandes

Les douze exportateurs actuels ont des conditions de travail et des modalités de fabrication assez diverses. On retiendra ici les caractéristiques techniques les plus importantes qui interviennent sur la formation des prix.

3.4.1. Rendement en carcasse et prix

Les exportateurs qui abattent leur bétail dans leur propre abattoir fournissent des indications plus ou moins détaillées sur le rendement en carcasse des bovins abattus.

Il faut noter que le poids des carcasses utilisé par les usiniers pour calculer les rendements est établi sans la queue, la bosse et la graisse de rognon, souvent aussi sans les rognons. Dans ces conditions, les rendements que nous citons ci-après devraient être majorés de 4 à 5 % au moins pour obtenir le rendement réel communément utilisé.

En 1971 et 1972, les principaux usiniers indiquent les rendements suivants :

<u>Poids des carcasses</u>	<u>Rendement sur poids vif</u>
120 à 140 kg	44 %
140 à 145 kg	47 %
150 à 160 kg	48,5 %
160 à 170 kg	51 %
180 kg	52 %

Le prix de revient brut de la viande en carcasse s'établit, sur ces bases, au niveau de Fianarantsoa, et en moyenne pour 1972 :

Fabrication basse	82 FMG le kg
Viande conserve	117 " "
Boucherie courante	125 " "
Boucherie première	143 " "
Boucherie extra	155 " "

3.4.2. Rendement au désossage

Le rendement au désossage varie selon la qualité des carcasses et selon le degré de parage pratiqué par chaque transformateur. Les rendements sont en général élevés, car le bétail utilisé présente une viande très "maigre". On observe les rendements suivants :

<u>Poids des carcasses</u>	<u>Rendement en désossé</u>
120 à 130 kg	63 à 64,5 %
130 à 140 kg	65 %
140 à 150 kg	66 %
150 à 160 kg	66 à 68 %
160 à 170 kg	68 à 70 %

Compte tenu d'une perte au ressuage de 3 % sur les carcasses, on obtient les rendements suivant pour trois types de carcasse :

	<u>Carcasse</u>	<u>Viande désossée</u>
Boucherie courante	155 kg	100 kg
Conserve 1ère	140 kg	88 kg
Conserve 2ème	130 kg	81 kg

Pour un boeuf de boucherie courante, la répartition des viandes en morceaux est environ la suivante :

Morceaux

1ère catégorie : filet, rumsteak, entrecôte, faux filet, tende de tranche, tranche	35,5 kg
2ème catégorie : macreuse, jumeaux, pièce parée, aiguillette, gîte noix	15,0 kg
3ème catégorie : collier, gîte gîte, poitrine etc.	49,5 kg
	<hr/> 100,0 kg

A noter que 100 kg de viande crue donnent 60 kg de viandes cuites quand cette présentation est utilisée, ce qui est encore rare (210 t en 1971).

3.4.3. Principales présentations des viandes

La présentation des viandes désossées pour l'exportation varie selon les clientèles et les exportateurs.

On peut distinguer trois présentations principales :

a - Quartiers avant désossés

Cette présentation est adoptée par les transformateurs qui disposent d'un marché relativement important pour les quartiers arrière, soit sur le marché local soit à l'exportation, en particulier vers la Réunion. Les "avants" en excédent peuvent alors être valorisés soit en fabrication locale de corned beef, soit en viande congelée de "fabrication" exportée vers l'Europe.

b - Quartiers arrière désossés

Les sept "pièces nobles" ou "découpes" sont en général conditionnées séparément et vendues à l'exportation, à des clients spécialisés : armée française, grossistes de la Réunion, intermédiaires européens. Une partie est traitée en viande réfrigérée pour l'exportation par avion, l'autre est congelée pour l'expédition par bateau.

c - Quartiers compensés désossés

La majeure partie du tonnage exporté est vendue actuellement en "compensé" à des industriels ou des grossistes européens (ou japonais). Pour obtenir le prix de la qualification "compensé", le produit doit contenir au moins 30 % en morceaux d'"arrières" et en général 33 %. Dans les conditions actuelles du marché, l'exportateur a intérêt à vendre ainsi certains morceaux des "arrières" (comme le gîte et la tranche) en "compensé", plutôt que de les vendre séparément en "découpes", l'écart de prix entre ces dernières et le compensé étant assez faible.

Le "compensé" est presque toujours congelé et conditionné soit en carton, soit en sacs de 25 kg. Un tonnage encore très faible est expédié en viandes cuites.

L'emballage sous vide n'est pratiqué, ou en cours d'installation, que dans trois ateliers.

Rappelons également que, de 1970 à 1972, un tonnage de 500 à 1.000 t de "compensé" désossé était transformé directement en "concentré japonais" par la COVIM (100 t de viandes donnent 42 t de concentré).

3.4.4. Prix de revient des viandes

D'après les éléments techniques fournis par certains exportateurs, il est possible d'établir des décomptes de formation de prix, pour les produits les plus représentatifs.

On a retenu, pour diverses qualités de viande, les prix moyens à Fianarantsoa en 1972, qui se situent entre les prix plus faibles de Tuléar et ceux, plus élevés, de Tananarive et Diégo-Suarez.

3.4.4.1. Eléments de formation du prix

Du stade vif au stade carcasse, interviennent :

- les frais d'achat et gardiennage du bétail, environ 10 % du prix d'achat vif ;
- les frais d'abattage de 5 FMG par kg net, les taxes d'abattage et de consommation 750 à 800 FMG par tête ;
- les saisies estimées à 1 % ;
- la récupération du "5e quartier" ou décharge. Sa valeur est variable selon les lieux et les catégories de bétail (1.700 FMG à 3.000 FMG par tête selon les sources). Elle s'établirait entre 10 FMG et 19 FMG par kg carcasse.

Au total, les frais nets varient de 5 FMG à 12 FMG par kg carcasse.

Du stade carcasse au stade "désossé sur la table" interviennent :

- la perte au ressuage, admise pour 3 % ;
- le rendement au désossage ;
- le coût du désossage, compensé en partie par la valorisation des déchets. Le coût net est estimé à 6 FMG par kg.

De "la table" à "la sortie usine", interviennent :

- l'emballage en cartons : 8,5 FMG par kg (2,5 FMG en sacs) ;
- la congélation et le stockage, admis pour 20 FMG par kg.

Tableau 13

FORMATION DU PRIX DES VIANDES BOVINES DESOSSEES
- FIANARANTSOA 1972 -

Qualité des carcasses (poids en kg)	A 155 kg	B 140 kg	C 130 kg
Prix achat kg net	125	115	85
Prix de revient carcasse chaude	134	122,5	97
Prix de revient désossé sur la table	214	201	162
Prix revient sortie usine	242,5	229,5	190,5

Les viandes de qualité A et au dessus, permettent de vendre les "morceaux nobles" à part. Celles de qualité B sont plutôt vendues en totalité en "compensé". Les viandes de qualité C sont en général transformées en conserves sur place.

3.4.4.2. Différentiel de prix jusqu'au stade FOB

Les coûts et charges de Fianarantsoa à Tamatave s'établissent de la façon suivante :

- transport par route Fianarantsoa-Antsirabé : avec camions isothermes 8,5 t - 240 km - 9.000 FMG la tonne avec retour à vide ;
- transport par fer Antsirabé-Tamatave : stockage intermédiaire à Antsirabé. Transport sur wagon d'environ 25 t réfrigérés à l'azote liquide ou en containers de 14,5 t à compresseurs. Le coût est de l'ordre de 6.000 à 7.000 FMG par tonne, d'après un exportateur ;
- stockage frigorifique à Tamatave : le coût varie selon la durée de stockage en attente. Au delà de 15 jours, on compte environ 11.000 à 15.400 FMG par tonne ;
- frais de mise en FOB : comprennent : péage, frais de transit, inspection vétérinaire, droit de sortie de 0,5 %, timbres, taxe TUT ..., soit au total, 5.300 à 5.815 FMG la tonne.

Au total, les frais d'usine à FOB s'élèvent à environ 33 FMG au kg depuis Fianarantsoa.

3.4.4.3. Différentiel de FOB à CAF

Le coût du fret maritime en congelé de Tamatave à Marseille est de l'ordre de 17.000 FMG la tonne auquel s'ajoute l'assurance de 3.000 FMG la tonne, soit au total environ 20 FMG par kg (22,4 FMG d'après d'autres sources).

Le coût de transport vers les ports du Nord de l'Europe (Hambourg) est plus élevé : 26,8 FMG au kg.

Les tarifs de transport aérien indiqués sont de 180 FMG/kg de Tananarive à Paris, et de 95 FMG/kg de Tananarive à la Réunion.

3.4.5. Prix de vente des viandes désossées

3.4.5.1. Evolution récente

L'évolution des prix de vente FOB des viandes malgaches ne peut pas être retracée avec précision, faute de documents statistiques détaillés et d'études spécifiques. La série des prix FOB déclarés en douane pour les "viandes et abats" est une moyenne sur des produits et des qualités assez hétérogènes. Dans cette série, on constaterait que le prix à l'exportation a peu varié de 1960 (193 FMG le kg) à 1969 (195 FMG le kg) avec un maximum de 217 FMG en 1962 et un minimum de 176 FMG en 1963. En fait, l'augmentation de prix, peu importante, a été masquée dans cette série par la baisse de qualité des viandes exportées (prépondérance grandissante des viandes de fabrication).

D'après les indications de l'"Etude Anjiajia 1969" (1) et les informations des exportateurs, on aurait l'évolution suivante pour les années récentes :

Prix FOB du désossé compensé congelé de qualité courante		
		Indice
1968	185 FMG/kg	100
1969	195 "	105,5
1971	215 "	116
1972	285 à 305 FMG/kg	154 à 165

Les conditions d'exportation se sont donc brusquement améliorées en 1972.

(1) "Etude du projet Anjiajia-Majunga" - Sarniguet, Tyc, Granier, Peyredieu - SEDES - IEMVT 1969 - SEAE - MAER.

3.4.5.2. Prix de vente en 1972

Les prix de vente FOB, en fin 1972, sont à peu près les suivants sur l'Europe :

Désossé avants	290 FMG/kg
Désossé compensé "33.66"	305 "
Filet	630 "
Faux filet - Entrecôte	355 "
Rumsteak - Tende de tranche	340 "
Prix moyen en "découpes"	370 "

Le prix FOB pondéré des viandes de qualité A vendues, partie en "compensé", partie en "découpes" s'établit à environ 330 FMG/kg.

D'après les décomptes précédents, la marge brute à l'exportation serait donc de :

$$330 - (242,5 + 33) = 54,5 \text{ FMG par kg.}$$

Cette marge de 16,5 % couvre les frais généraux et financiers ainsi que le bénéfice de l'exportateur.

3.5 - Prix des conserves de viandes

3.5.1. Eléments de formation du prix de revient

La majorité des conserves de boeufs exportées est constituée par le corned beef, conditionné en boîtes de 12 onces (340 g) ou de 7 onces.

Selon la qualité recherchée, la viande mise en boîte correspond aux qualités B ou C (tableau 13) en compensé, ou à des "avants" de qualité B ou A.

Pour obtenir 340 g de produit, on compte environ 340 à 400 g de viande désossée (parfois plus avec le coulage) soit en moyenne 375 g.

Les coûts de fabrication, 45,9 FMG par boîte (détail ci-dessous) sont diminués par la vente de l'extrait de viande : 7 FMG par boîte en 1972 :

	<u>FMG par boîte 12 oz</u>
Boîte métallique	21,1
Assaisonnement	1,6
Main d'oeuvre	7,3
Energie et eau	3,4
Conditionnement	3,7
Frais d'usine	5,6
Amortissements	1,2
Décharge de l'extrait	- 7,0
Assurances - Impôts et taxes	<u>2,0</u>
Total	38,9

Le prix de revient sortie usine, avant frais généraux, serait à Fianarantsoa en 1972 par boîte :

Qualité B	75 + 38,9 = 113,9 FMG
Qualité C	60,5 + 38,9 = 99,4 FMG

Les frais de "mise en FOB" ne nous ont été communiqués que pour Tuléar : 0,9 FMG par boîte. Ils sont sans doute de l'ordre de 4 à 5 FMG à Tananarive.

Au cours des trois dernières années, les fabricants exportateurs se situent :

à Tananarive	2.000 à 2.500 t
à Tuléar	700 à 1.200 t
Région Fianarantsoa	800 à 200 t

3.5.2. Prix de vente

Les prix FOB déclarés en douane, exprimés au kg net de produit, oscillent, entre 1960 et 1969, de 240 à 260 FMG le kg, soit de 81,6 FMG à 88,4 FMG la boîte 12 oz.

En 1961-62, on estimait que le bénéfice net par boîte était de l'ordre de 5 à 6 FMG (8 à 9 % du prix sortie usine).

De 1969 à 1972, les prix de vente FOB ont augmenté de 23 % environ.

Prix en 1972 - les exportateurs indiquent les prix suivants :

Boîte corned beef 12 oz	110 à 125 FMG selon la qualité
" " 7 oz	76 FMG
Boeuf en gelée 280 g	95 FMG

Sur le marché local, les prix de vente sont bloqués :

Corned beef 12 oz	83 FMG
Corned beef 7 oz	55 FMG

D'après les décomptes présentés par certains exportateurs, la marge de commercialisation (frais généraux et bénéfice) serait au maximum de 12 à 15 FMG par boîte de corned beef de 12 oz, pour une usine située dans un port, avec des viandes compensées de qualité B et C. Pour les usines moins bien situées, la marge serait plus faible à moins d'utiliser des viandes de qualité inférieure. Il est certain de toutes façons que les marges sur la transformation en conserves sont moins élevées que sur les ventes en désossé.

4 - PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

4.1. Perspectives d'exportations à court terme

4.1.1. Tendances du marché en 1973

On a vu que les exportations de viandes bovines - en désossé, conserves et concentrés - sont passées de 10.400 t équivalent carcasse en 1969 à 22.000 t équivalent carcasse en 1972.

Cette tendance aurait dû se poursuivre en 1973, d'une part en raison de la hausse des prix à l'exportation sur les marchés européens et réunionnais, d'autre part du fait que les capacités de traitement des transformateurs malgaches sont loin d'être saturées.

D'après les intentions exprimées par onze exportateurs installés et cinq nouveaux, les tonnages exportés en 1973 auraient pu porter environ sur 15.000 t de viandes désossées, soit 5.000 t de plus qu'en 1972 et 3.800 t de conserves (sans augmentation sur 1972), ce qui aurait représenté au total 29.000 t en équivalent carcasse.

Cette tendance naturelle des exportations a été contrecarrée, pour la première fois à Madagascar, par des mesures de contingentement édictées en février-mars 1973.

4.1.2. Mesures de contingentement en 1973

Ces mesures semblent dues à deux motifs principaux :

- primo, la hausse des prix de la viande à la consommation, notamment à Tananarive;
- secondo, la crainte d'une ponction trop importante sur le cheptel national.

4.1.2.1. Hausse des prix

La hausse des prix de détail de la viande de boeuf peut être retracée avec une bonne précision à Tananarive, grâce aux relevés officiels et à ceux de diverses études. La viande de "boeuf avec os" suit la progression suivante (prix au kg sur les marchés de Tananarive) :

		<u>Source</u>
1960	110 FMG	(1)
1963	110 "	(2)
1968	130 "	(3)
1970	146 "	Service des prix
1971	154 à 203 "	Service des prix
1972	185 à 200 "	Service des prix
1er trimestre		
1973	230 "	Présente etude

De 1968 à 1973 la hausse est donc de 77 %. On peut noter d'abord que cette hausse est inférieure à celle du prix des bovins sur les marchés terminaux (100 %) ou à la production (108 à 124 %). Elle n'est donc pas due à des abus des "intermédiaires", lesquels n'ont pas pu augmenter leurs marges bénéficiaires.

On peut noter ensuite que l'indice général des prix à la consommation a augmenté d'environ 25 % sur la même période.

L'augmentation en termes réels de la viande de boeuf est donc de l'ordre de 52 % en quatre ans, soit 11 % par an. On doit souligner enfin que la hausse des prix de détail a affecté également les autres produits animaux de 1968 à 1973 :

porc avec os	210 FMG à 290 FMG	38 %
mouton avec os	225 " à 450 "	100 %
poisson frais	200 " à 366 "	83 %.

-
- (1) "L'élevage et la commercialisation du bétail et de la viande à Madagascar". Lacrouts, Tyc, Sarniguet, Bertrand. Coopération - SEDES. Paris 1962.
- (2) "Les abattoirs à Madagascar, Tananarive, Majunga, Antsirabe, Fianarantsoa, Diego-Suarez, Tamatave." Lacrouts, Sarniguet, Tyc, Clément. Coopération 1964.
- (3) "Embouche bovine sur les Plateaux". SEDES-IEMVT. Sarniguet, Tyc, Granier, Peyredieu. 1969 SEAE-MAER.

La hausse de prix du boeuf ne peut donc pas être imputée uniquement à l'accroissement de la demande à l'exportation :

- la hausse est due pour un tiers à la hausse générale du coût de la vie ;
- la hausse affecte largement des produits animaux dont l'exportation n'a pas augmenté.

Bien qu'elle paraisse anormale aux Autorités malgaches, la hausse des prix de la viande bovine en 1972 est un phénomène général observé dans tous les pays producteurs d'Afrique, exportateurs ou importateurs. Le niveau de prix atteint en 1972 à Tananarive - 185 à 200 FMG - était ainsi le même qu'à Dakar et inférieur à celui d'Abidjan : 230 FMG.

4.1.2.2. Incidences sur le cheptel

Comme nous l'avons vu, la diminution du cheptel officiel ne correspond pas à des données réelles observées. Pour le moment, l'augmentation des exportations et de l'urbanisation se traduit par une légère baisse de la consommation moyenne dans les villes et par l'entrée dans le circuit commercial de catégories d'animaux jusqu'alors autoconsommés. On n'observe par contre aucun abattage de taurillons, ni de femelles, le prix de celles-ci restant très au dessous de la normale. On n'observe pas non plus de baisse du poids moyen des bovins abattus pour l'exportation depuis 1966 (tableau 9).

Les craintes exprimées d'une surexploitation ne paraissent donc pas fondées dans l'immédiat. Il est certain cependant que peu de mesures ont été prises depuis dix ans pour accroître la production. Dans ce domaine, on peut souligner que les éleveurs malgaches, comme les investisseurs privés ou publics, étaient pénalisés par les cours très faibles du bétail jusqu'en 1968 (cf. paragraphe 3.3.1.). Le doublement des prix depuis quatre ans favorise l'embouche bovine aussi bien paysanne qu'industrielle et il permet d'obtenir une rentabilité certaine pour des projets d'intensification de la production qui étaient en instance d'examen depuis de nombreuses années.

4.1.2.3. Contingentement des exportations en 1973

a - Viandes bovines

Pour la "campagne 1973" (mars à septembre) les contingents à l'exportation ont été fixés par le Ministère de l'Economie et des Finances en ce qui concerne les viandes bovines :

viandes bovines	6.500 t
conserves	3.000 t
bovins vivants	9.000 têtes

Ces contingents représentent, en équivalent - carcasse, environ 16.500 t, soit une diminution d'environ 7.400 t - 31 % - par rapport à 1972.

La répartition des divers quotas s'est inspirée des principes ou critères suivants :

- favoriser le maintien des fabrications de conserves en raison de la valeur ajoutée nationale qu'elles représentent et de "l'utilisation des bas quartiers". Les quotas ont été attribués aux entreprises existantes en fonction de leurs demandes ;
- pour les quotas en viandes, la répartition tient compte non seulement du niveau d'activité récente et de l'importance des investissements, mais également des réalisations dans le domaine de la production. Celles-ci sont d'ailleurs très faibles ou nulles pour les exportateurs actuels. On a tenu compte également des intérêts propres aux sociétés où l'Etat possède une participation (Vohimasina et MANIVICO qui obtiennent 1.643 t) et aux ateliers qui travaillent avec ces sociétés. En outre, 500 t ont été réservées à cinq nouveaux exportateurs malgaches ;
- l'intention des Autorités économiques est de pouvoir lier de plus en plus, à l'avenir, les quotas d'exportation à l'activité de production propre de l'exportateur. Il semble admis que les viandes qui proviendraient d'un ranch ou d'une ferme d'embouche seraient exportables hors-quotas. Ce pourrait être le cas de la société OVOMA qui devait commencer ses activités en 1973 à Majunga;
- le quotas en bovins vivants est inférieur de moitié aux demandes formulées. Toutes les exportations devront se faire par le seul port de Fort-Dauphin. Les trois marchés habituels sont maintenus (Maurice, Comores - Réunion) mais les deux premiers - 6.678 têtes - sont réservés à la Société d'Etat de Vohimasina. Le poids moyen minimum est fixé à 320 kg vif.

b - Autres viandes

En fin 1972, un arrêté a soumis à autorisation préalable l'exportation de porcs vivants. Les dispositions concernant le porc en carcasse, les volailles ou d'autres espèces n'étaient pas publiées en avril 1973, mais les exportations semblaient suspendues.

Les préparations à base de viandes, les extraits ou les sous produits ne semblaient pas visés par des mesures de contingentement.

4.1.2.4. Conséquences du contingentement et autres mesures possible

La réduction des exportations en 1973, 7.400 t en carcasse, ne représente environ que 7,5 % du marché commercial national de la viande bovine. L'effet sur les prix des bovins risque donc d'être assez faible. La hausse sera certainement freinée mais il est probable qu'elle se poursuivra.

Compte tenu de l'évolution des cours sur les marchés extérieurs, il est difficile de concilier une politique d'exportation et d'industrialisation et une politique sociale visant à maintenir la viande de boeuf comme un produit de cueillette à bon marché.

Ceci est d'autant plus vrai qu'à Madagascar les exportations portent en grande partie sur les viandes de boeuf de 2e qualité, tandis que des villes comme Tananarive, Antsirabé et Fianarantsoa consomment les viandes de boeuf de 1ère qualité c'est-à-dire les plus chères. Ainsi les carcasses d'exportation valent actuellement 150 à 175 FMG le kg à Tananarive, alors que les carcasses de 1ère qualité, qui sont vendues couramment de 180 à 210 FMG le kg, sont achetées par les bouchers pour la vente aux consommateurs.

La limitation des exportations de viande a pour premier effet en 1973 de réduire d'environ 1,9 milliards FMG les recettes en devises de Madagascar (5.000 t à 380 FMG le kg). Il est donc probable que le Gouvernement sera amené à assouplir le régime des quotas dans le cadre d'une politique plus élaborée. L'institution d'une taxe à l'exportation sur les viandes, qui devrait être modulée en fonction des produits et des qualités, répondrait mieux aux objectifs souhaités. En effet :

- cette taxe contraindrait les exportateurs à limiter leurs prix d'achat du bétail sur les marchés ;
- elle les contraindrait également à comprimer leurs frais de transformation (modernisation, valorisation des sous produits ...) ;
- la taxe pourrait alimenter un Fonds de développement de l'élevage (250 à 300 millions de FMG par an) qui permettrait à l'Etat d'aider directement les opérations dans le domaine de la production intensive ;

- la taxe pourrait être réduite ou nulle pour les produits dont l'exportation a peu d'influence sur les prix des produits carnés de consommation courante : "morceaux nobles", abats nobles, préparations élaborées ainsi que pour la viande produite dans une unité de production appartenant à l'exportateur.

Rappelons enfin que la libéralisation de l'abattage des vaches stériles et de réforme introduirait en quelques années dans le circuit commercial au moins 10.000 à 15.000 t de viandes supplémentaires. Les dispositions actuelles, héritées de l'époque coloniale et que l'on ne retrouve dans aucun autre pays, n'ont aucune influence bénéfique sur la productivité du cheptel. Leur seul effet évident est de léser les producteurs, en dévalorisant toutes les femelles, de surcharger les pâturages avec des non valeurs et de réduire l'approvisionnement des populations des villes en viandes à bon marché. La crise récente des marchés urbains aurait été aisément évitée si on y avait autorisé l'abattage de quelques dizaines de milliers de vaches dont le destin actuel est de dépérir de vieillesse et d'épuisement dans les troupeaux de l'Ouest et du Sud.

4.2 - Perspectives pour 1980

Indépendamment des mesures de contingentement qui pourraient être maintenues, les perspectives d'exportations en 1980 dépendent de l'évolution de la consommation nationale et de la production que l'on peut prévoir en fonction des tendances actuelles et de diverses hypothèses.

4.2.1. Prévision pour la consommation intérieure

Selon diverses projections, la population totale serait comprise entre 8,5 et 9,5 millions, soit 9 millions en moyenne.

La population urbaine, avec un accroissement de l'ordre de 5,5 %, pourrait représenter 1.700.000 consommateurs.

L'augmentation du prix du bétail doit contribuer à réduire le niveau actuel de consommation en boeuf de 15 % dans les villes et de 10 % en milieu rural. La consommation de porc augmenterait d'environ 10 %.

Tableau 14

HYPOTHESES DE CONSOMMATION NATIONALE EN 1980

	Unités	Populations		
		Urbaines	Rurales	Total
Habitants (milliers)	1.000	1.700	7.300	9.000
Consommation bovins par habitant	kg	23,0	17,0	18,1
totale	t	39.100	124.100	163.200
Ovins-caprins par habit.	kg	0,5	0,9	0,85
totale	t	850	6.850	7.700
Porcins par habitant	kg	6,5	5,2	5,4
totale	t	11.000	37.800	48.800
Totale par habitant	kg	30,0	23,1	24,4
Totale	t	50.950	168.750	219.700

Ces hypothèses paraissent plausibles compte tenu des tendances observées au cours des années récentes :

- la consommation globale urbaine augmenterait de 4,4 % par an, soit un taux plus élevé que depuis 1966 ;
- la consommation globale rurale n'augmenterait que très faiblement grâce à une commercialisation accrue des vaches réformées pour approvisionner les villes et les usines.

La réduction des consommations moyennes par habitant, en viandes de boucherie, soit 2,3 kg en ville et 1 kg en milieu rural, pourrait être compensée par des apports en volailles. Le tonnage supplémentaire nécessaire s'élèverait à environ 12.000 t, soit un accroissement de la production avicole de 8 % par an.

4.2.2. Prévisions de production en 1980

En tenant compte du croît naturel, et des interventions sur l'élevage dans les années à venir, on admettra les accroissements de production suivants par rapport à 1971 :

bovine	9,3 % + 5.000 t en secteur amélioré
ovine-caprine	23,7 %
porcine	42,3 %

La production s'établirait en 1980 à :

production bovine	189.400 t
	+ 5.000 t
production ovine-caprine	8.000 t
production porcine	55.000 t
	<hr/>
	257.400 t

4.2.3. Disponible exportable en 1980

Selon ces hypothèses de consommation et de production, Madagascar pourrait dégager en 1980 un disponible exportable de :

- 31.200 t carcasse en viande bovine
- 6.200 t carcasse en viande porcine
- 300 t carcasse en viande ovine.

Le disponible exportable pourrait donc augmenter légèrement si les projets actuellement en cours de réalisation ou d'examen sont poursuivis ou exécutés sans retard.

4.3 - Projets concernant la production animale

En raison du retard dans l'élaboration du 2ème Plan 1972 - 1974 il est très difficile de faire le point des divers projets concernant la production animale. Divers projets envisagés dans les documents préparatoires ont déjà été écartés, tandis que des projets non prévus ont été proposés à diverses aides extérieures.

L'orientation générale de la politique de développement de l'élevage est actuellement assez bien définie, par contre la localisation et l'identification des projets possibles restent très limitées, faute d'études techniques, sociologiques et économiques sur les lieux d'implantation.

4.3.1. Orientation générale du développement de la production

On distingue trois grands schémas d'intervention selon les types d'élevage :

4.3.1.1. Elevage intensif traditionnel

Il concerne un cheptel de 6,5 millions de bovins localisé dans le Nord Ouest, l'Ouest et le Sud de l'île. Sa vocation est de devenir un élevage naisseur. En dehors des vaccinations, aucune intervention d'amélioration n'a même pratiquement été tentée sur ce cheptel considérable.

Deux projets d'opérations sont actuellement en cours d'élaboration.

Un projet de la BIRD dans l'Ouest (Maintirano, Majunga, Antsohihy) qui intéresse environ 1,5 million de bovins. Prévu sur quatre ans et pour 1,4 milliard FMG, il devrait permettre d'encadrer les éleveurs de cette zone, d'améliorer la situation sanitaire, de créer des points d'eau et des pâturages d'appoint, etc...

Un autre projet, soumis à l'aide bilatérale allemande, concernerait en principe, une très grande partie des provinces de Tuléar et de Fianarantsoa. Les moyens prévus, 292 millions FMG, en regard du cheptel concerné (4,5 millions de bovins) ne permettront que des interventions expérimentales ou ponctuelles.

La plus grande partie du cheptel naisseur reste donc encore en dehors du domaine des interventions du type "régional intégré".

4.3.1.2. Elevages de type paysannal

Ils sont localisés, grossièrement, dans le Moyen Ouest, sur les plateaux, le Lac Alaotra et sur le Côte Est. L'objectif est ici d'intensifier et d'intégrer la production animale dans des exploitations agricoles très diverses selon les régions. Des spéculations semi-intensives sont déjà pratiquées depuis très longtemps par les paysans-éleveurs embouche bovine longue ou courte, culture attelée, élevage porcin, élevage laitier, fumure animale, dont nous avons souligné l'importance. Dans ces divers domaines, des études et des actions ont été réalisées depuis cinq ans et elles devraient être poursuivies avec des moyens plus conséquents. L'embouche paysanne, notamment, est susceptible, en s'intensifiant, de fournir rapidement des tonnages très importants de viandes. La hausse récente des cours du bétail ne peut que favoriser ce type d'élevage qui valorise les fourrages et les sous-produits agricoles.

Le financement des "volets" élevage dans les opérations de développement rural (ODEMO, URER, SOMALAC, etc...) offre donc un intérêt prioritaire pour l'avenir immédiat des exportations.

4.3.1.3. Secteur moderne intensif

Les réalisations effectives sont très réduites dans ce secteur et les projets prêts à être financés sont également très rares.

La seule réalisation notable en cours est le projet BIRD des ranches du Moyen Ouest (ferme d'Etat Omby) qui a démarré en 1968 et devrait être terminé en fin 1973. Il s'agit de quatre ranches couvrant 70.000 ha en partie améliorés par du stylosanthès. Il était prévu d'y créer un troupeau d'élevage de métissage brahman-zébu de 34.000 têtes et d'y emboucher également 13.000 zébus. Le programme a subi un certain retard, ainsi que des réductions et le troupeau total comptant au début de 1973, environ 13.000 têtes dont 260 reproducteurs brahman et un noyau de renitelo. Le coût total de l'opération est prévu pour 1,4 milliard FMG.

Un autre projet, dont le financement est acquis et qui devrait démarrer en 1973, est celui de la ferme d'embouche d'Anjiajia dont la réalisation est liée à celle d'un abattoir industriel à Majunga. Cette unité de production intensive doit exploiter 400 hectares de fourrages et emboucher en phase de croisière 15.200 bovins par an sur deux feed-lots : l'un, de 1.800 places près de Majunga, l'autre de 5.400 places à Anjiajia. Le coût des investissements, réalisables en cinq ans, est estimé à 265 millions FMG. La production totale serait de 2.840 tonnes carcasse (780 tonnes ajoutées). La société exploitante, d'économie mixte (Ovoma) prévoit également d'abattre du bétail provenant directement de l'élevage extensif et d'encourager l'embouche paysanne aux environs de la ferme, afin de pouvoir traiter au total 6.780 tonnes-carcasses par an. Ce projet, conçu et étudié en 1966/68 sur fonds publics, a vu sa rentabilité doubler avec l'évolution récente des cours.

Il n'est pas inutile de rappeler les réticences qu'il suscitait à l'époque, argument pris de la baisse des exportations de viandes (jusqu'à 4.000 tonnes) par les exportateurs traditionnels. Elles ont plus que triplé depuis.

4.3.2. Equipements de transformation : projet en cours

Trois abattoirs frigorifiques nouveaux devraient être mis en service dans les trois ans à venir.

4.3.2.1. Abattoir industriel de Morondava

Construit en 1970/71 par la Société de Développement Américano-Gréco-Malgache (A.G.M.) avec l'aval de l'Etat, cet abattoir devait s'intégrer dans un complexe agro-industriel comprenant un parc de restauration de 8.000 ha, des ranches d'embouche, un atelier d'aliments du bétail. La société AGM ayant fait faillite en 1972, l'établissement n'a pas encore fonctionné.

Les installations permettraient d'abattre jusqu'à 80.000 bovins par an et de traiter environ 7.500 tonnes de viandes désossées congelées.

4.3.2.2. Abattoir frigorifique de Tananarive

En construction en 1973 sur financement du FED.

Principales caractéristiques :

- Abattage/jour 350 boeufs, 100 ovins, 280 porcs
- Pré-réfrigération 150 t/jour + 22,5 t/jour
- Stockage réfrigéré 100 t + 16 t + 22,5 t
- Congélation 3,6 t/jour + 2,9 t/jour
- Salle de vente, triperie, 9 logements, bureaux, garage, magasin.

Coût total estimé à 1 milliard FMG. L'établissement est prévu pour la consommation de la ville et pour l'exportation.

4.3.2.3. Abattoirs frigorifiques de Majunga

Cet abattoirs est lié au projet de feed-lot d'Anjajia et son financement est prévu pour environ 850 millions FMG sur fonds de l'aide bilatérale française (FAC et CCCE). L'établissement est prévu pour pouvoir traiter environ 7.000 tonnes carcasse à l'exportation et 2.700 tonnes pour le marché local. Les équipements permettent de désosser et congeler environ 3.900 tonnes/an.

4.4 - Propositions et conclusion

4.4.1. Perspectives générales pour l'exportation des viandes de Madagascar

Dans le cadre de cette étude, Madagascar se place en tête des pays susceptibles d'exporter des viandes vers l'Europe. C'est en effet le seul pays qui réunit à la fois autant de facteurs favorables :

- un cheptel bovin considérable de 10,5 millions de têtes
- l'absence de maladies provoquant les interdictions sanitaires
- des possibilités importantes d'extension et d'intensification de la production
- un niveau moyen de consommation comparable à certains pays européens
- des excédents exportables en accroissement depuis dix ans
- des équipements modernes de transformation sous employés
- un ensemble de sociétés, implantées depuis longtemps déjà dans le pays et susceptibles d'adapter rapidement leur production aux exigences des marchés extérieurs en vue d'une valorisation croissante de leur production.

Le principal facteur défavorable au développement des exportations à court ou moyen terme est un de ceux que l'on rencontre dans les autres pays : l'accroissement des besoins intérieurs dû à la pression démographique, en face d'une production de type traditionnel en faible croissance.

Cette tendance générale vers l'insuffisance de la production est due à l'absence de tout investissement, au sens large, en faveur de la production animale de Madagascar depuis vingt ans et plus. Les seuls investissements réalisés, depuis cinquante ans, l'ont été par le secteur privé et dans le seul secteur de la transformation (abattoirs frigorifiques, conserveries et annexes). Ceci s'explique par le fait qu'il était plus facile et plus rentable, jusqu'en 1965 au moins, d'acheter les boeufs dans le secteur traditionnel que d'en produire sur des ranches ou des feed-lots.

Ni le secteur privé, ni les pouvoirs publics n'avaient donc, jusqu'à ces dernières années, jugé prioritaire de procéder à des études et de lancer des opérations en vue d'améliorer la production traditionnelle ou de créer un secteur moderne intensif. Les efforts récents sont sans commune mesure avec les potentialités nouvelles provoquées par l'accroissement des besoins intérieurs et extérieurs et par la hausse rapide des cours du bétail (doublement en 5 ans).

4.4.2. Propositions

Compte tenu de l'état actuel de la documentation sur l'élevage à Madagascar, de l'absence d'un programme de développement et du petit nombre des projets identifiés, il n'est pas possible de se référer à des réalisations ou à des projets déjà étudiés pour formuler des propositions précises relatives à l'accroissement des exportations. Certains dossiers d'études en cours ne sont pas accessibles et les possibilités que l'on entrevoit pour diverses opérations demanderaient des enquêtes assez longues sur place.

Un certain nombre d'indications s'imposent cependant, sans prétendre à l'exhaustivité.

4.4.2.1. Elevage traditionnel

D'une façon très générale, le disponible exportable en viande bovine dépend de l'accroissement global de la production nationale en viandes de toutes espèces. C'est dire que les exportations seront accrues par toute opération d'amélioration de la productivité des divers cheptels. En élevage extensif le "sauvetage des veaux" et la commercialisation plus précoce des vaches de réforme sont certainement les deux actions qui peuvent accroître le plus rapidement cette productivité et modifier le comportement des éleveurs de façon décisive.

En élevage paysannal, le développement de l'embouche longue semble prioritaire comme complément de l'élevage extensif naisseur et implique des opérations de crédit et des actions sur les fourrages cultivés. L'élevage porcin doit également rentabiliser des efforts importants, au niveau actuel des cours.

4.4.2.2. Secteur moderne

En ce qui concerne le secteur moderne, une première constatation s'impose : Madagascar dispose actuellement de sept abattoirs frigorifiques modernes ou modernisés qui pourraient traiter, chacun, 30.000 à 40.000 bovins par an pour l'exportation. On ne trouve cependant auprès de ces établissements aucune "unité de production" moderne susceptible de les approvisionner, au moins en partie, dans des conditions normales de régularité et de qualité.

Cette lacune pourrait être comblée progressivement en s'inspirant des conceptions qui ont présidé à l'élaboration du complexe Anjajia-Majunga.

Dans les zones d'approvisionnement de chacun des abattoirs, il est en effet possible de créer des unités de production dont la nature (ranch d'embouche, de réélevage, ferme d'embouche, feed-lot industriel) et la localisation sont à déterminer par des études techniques et économiques.

Trois au moins de ces abattoirs se trouvent à proximité de périmètres aménagés susceptibles de fournir des sous-produits d'un haut intérêt (graine de coton, mélasse, etc...) et des fourrages intensifs.

Pour Tuléar, il faut notamment poursuivre le projet esquissé de station d'embouche de la Samangoky. Une coordination paraît indispensable avec la Société SARPA, propriétaire de l'abattoir, qui dispose également de pâturages qui seraient sans doute propres au réélevage ou à l'embouche semi-intensive.

Pour Morondava, certaines études préliminaires sont en cours, mais il faudrait un véritable dossier de préparation, compte tenu de la complexité des problèmes pour disposer de tous les éléments d'information indispensables. La rentabilité de l'abattoir semble possible avec un minimum d'abattage de 80 bovins par jour.

L'approvisionnement régulier de cet établissement nécessiterait donc certainement des investissements considérables en ranches et en feed-lots.

Pour Diégo-Suarez, dont l'approvisionnement en bétail est pratiquement nul pendant quatre à cinq mois, l'intérêt d'une ferme d'embouche localisée sur le périmètre sucrier de la Mahavavy paraît évident. Aucune étude n'a encore été esquissée dans ce domaine. Le fait que l'Etat participe à la société gestionnaire de l'abattoir (Manivico) avec divers groupes et circuits privés est un élément positif pour assurer au projet des facilités. Une note d'avant-projet technique et économique a donc été établie dans le cadre de la présente étude pour constituer un dossier de présentation.

En ce qui concerne le Lac Alaotra, nous n'avons pas pu disposer des études, dont certaines encore en cours d'élaboration, sur les projets de ranch et de station d'embouche. Le premier serait conçu pour héberger 2.500 bovins pendant 16 mois, la seconde pourrait emboucher 2.500 bovins par an. Les premières estimations évaluent les investissements à 135 millions FMG. Il est certain que cette zone offre de très bonnes conditions d'implantation pour un élevage intensif destiné à approvisionner le nouvel abattoir de Tananarive (ou éventuellement Tamatave).

4.4.2.3. Mesures réglementaires

On rappellera ici en conclusion les propositions formulées plus haut dans le domaine des dispositions réglementaires.

a/ Réglementation de l'abattage des vaches

Madagascar est le seul pays où une réglementation désuète et anti-économique interdit pratiquement l'abattage officiel des femelles stériles et de réforme. Malgré les abattages clandestins aux abords des grandes villes, il en résulte que la commercialisation des vaches est gravement pénalisée, que des milliers de tonnes de viande sont détournées des circuits modernes et que les éleveurs conservent des "non-valeurs" dans leurs troupeaux faute de pouvoir les vendre en boucherie. Un aménagement de la réglementation dans les abattoirs contrôlés, autorisant sans formalités comme partout ailleurs, l'abattage des femelles hors d'âge ou impropres à l'élevage procurerait un supplément de 10.000 à 15.000 tonnes de viandes commercialisées tout en accroissant la fécondité moyenne du troupeau entretenu.

b/ Réglementation à l'exportation

Dans la conjoncture actuelle des cours à l'exportation, l'instauration d'une taxe à l'exportation des viandes serait préférable au système des quotas, ou pourrait être combinée avec ce système. Une taxe modulée selon les produits et selon la nature des activités des firmes exportatrices permettrait en effet d'accroître les exportations en favorisant les activités productrices. Elle permettrait également de lutter contre la hausse des prix intérieurs.

4.4.3. Conclusion

En conclusion, Madagascar dispose encore à l'heure actuelle de divers facteurs favorables et de possibilités d'intervention variées pour maintenir le développement récent de ses exportations de viandes bovines vers l'Europe. Les nouvelles initiatives privées récentes ont montré que l'Etat pouvait trouver des partenaires apportant leurs compétences techniques et commerciales, dans la mesure où la puissance publique pouvait se charger des tâches qui lui incombent : promotion générale de l'élevage, prospection économique et technique des potentialités, garanties financières.

L'importance grandissante des exportations de viandes dans la balance commerciale de Madagascar, plus de quatre milliards FMG en 1972, justifierait à elle seule pour ce pays un effort d'investissement exceptionnel.

AUTRES ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES

. Côte d'Ivoire	CI
. Dahomey	DH
. Togo	T
. Cameroun	CAM
. R. C. A.	RCA
. Gabon	GA
. Congo (République Populaire)	RPC
. Zaïre	ZA

Ce rapport à été établi par MM. OLIVER, DE MIEULLE et DE GONNEVILLE (SEDES, Paris), à partir des informations disponibles dans l'année 1973.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

SOMMAIRE

	Page
1 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE IVOIRIEN	2
2 - EFFECTIFS DES CHEPTELS	3
3 - PRODUCTION IVOIRIENNE EN 1970	5
. 3.1. <u>Production bovine</u>	
. 3.2. <u>Production ovine et caprine</u>	
. 3.3. <u>Production porcine</u>	
4 - BILAN DES DISPONIBILITES IVOIRIENNES EN PRODUITS CARNES (volailles exclues)	7
5 - EVALUATION DES BESOINS EN VIANDE DE LA COTE D'IVOIRE POUR LA PERIODE 1970 - 1985	8
6 - CONCLUSION	10

1 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE IVOIRIEN

L'élevage est peu développé en Côte d'Ivoire et insuffisant par rapport aux besoins du marché intérieur. Les importations couvrent les deux tiers de la demande globale de viande, 60 % des besoins de viande d'ovins-caprins et 85 % des besoins de viande bovine. Elles proviennent des pays voisins du Nord : Mali, Haute Volta, Niger.

Des actions sont envisagées dans le Plan 1971 - 75 pour développer l'élevage. Le principal obstacle, la trypanosomiase, n'apparaît plus en effet, comme un frein irréductible à la suite des progrès enregistrés dans la sélection des races trypano-tolérantes, la N' Dama en particulier.

2 - EFFECTIFS DES CHEPTELS

Les estimations du cheptel sont fournies dans le tableau suivant pour les années récentes.

Il faut rappeler que :

- le cheptel bovin est concentré dans le Nord (plus de 70 % des effectifs bovins)
- les ovins dans le centre (45 %) et l'Est (17 %) et les caprins également dans le centre (37 %) et l'Est (20 %).

En ce qui concerne le cheptel bovin, il faut faire la distinction entre les taurins et les zébus.

Chez les taurins, deux races sont prédominantes. La race N'Dama, trypanotolérante est surtout élevée dans l'Ouest, la race Baoulé est majoritaire dans le centre et l'Est.

Parmi les zébus, le bétail Peulh, parfois métissé avec la race Baoulé, compose l'essentiel de l'élevage transhumant.

Tableau 1

EVOLUTION DES CHEPTELS DIVERS EN COTE D'IVOIRE (a)

en tête de bétail

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
1965	322.000	714.000	790.000	120.000
1966	... 305.000 (b)	... 1.400.000 (b)	... 1.400.000 (b)	... 100.000 (b)
1967	383.000	799.000	795.000	169.100
1967/68	370.000 (c)			
1968
1969	396.400	829.100	777.900	166.300
1970	... 400.000 (d)	... 1.700.000 (b)	... 1.700.000 (b)	... 120.000 (b)

(a) Estimations officielles du Service de l'Elevage: Rapports annuels.

Ministère de la Production Animale. Pas d'estimation 1966, 1968, ni 1970.

(b) Rapport SEDES "Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest."

(c) Etude J. P. DOUMENGE

(d) Ministère du Plan - Juin 1971 -

Le taux de croissance des effectifs bovins au cours des dernières années est estimé à 3 % par an ; le Plan prévoit un taux de 3,2 % pour la période 1970/75 et 4 % entre 1975/80. Les effectifs bovins atteindraient donc 478.000 bêtes en 1975 et 582.000 en 1980.

Répartition estimée du cheptel bovin de 1970 selon les principales races :

- zébu Peulh	50.000	12,5 %
- taurin N'Dama	60.000	15 %
- taurin Baoulé	290.000	72,5 %
Ensemble	400.000	100,0 %

3 - PRODUCTION IVOIRIENNE EN 1970

3. 1. Production bovine

- Cheptel estimé (nombre d'animaux)	400.000
- Taux d'exploitation retenu	12 à 13 % (1)
- Nombre d'animaux annuellement disponibles	50.300
- Poids moyen des carcasses	80,5 kg
- Pourcentage du poids des abats	25 %
- Evaluation du tonnage de viande	4.049 tonnes
- Evaluation du poids des abats	1.012 tonnes

3. 2. Production ovine et caprine

- Cheptel estimé	1.700.000
- Taux d'exploitation retenu	30 %
- Nombre d'animaux annuellement disponibles	510.000
- Poids moyen des carcasses	10 kg
- Pourcentage du poids des abats	15 %
- Evaluation du tonnage de viande	5.100 tonnes
- Evaluation du poids des abats	765 tonnes

3. 3. Production porcine

- Cheptel estimé	120.000
- Taux d'exploitation retenu	60 à 80 % (2)
- Nombre d'animaux annuellement disponibles	77.000
- Poids moyen des carcasses	25 à 50 kg
- Pourcentage du poids des abats	10 %
- Evaluation du tonnage de viande	2.425 tonnes
- Evaluation du poids des abats	242 tonnes

(1) 13 % pour les taurins et 12,1 % pour les zébus et métis

(2) Selon que l'on distingue entre le secteur moderne et le secteur amélioré.

Le bilan de la production s'établit donc comme suit pour l'année 1970

Tableau 2

PRODUCTION DE VIANDES ET ABATS DE BOUCHERIE
EN COTE D'IVOIRE EN 1970

Espèces animales	Volume de la production			
	Nombre d'animaux	Tonnes de carcasse	Tonnes d'abats	Tonnage total
Bovins	50.300	4.049	1.012	5.061
Ovins - caprins	510.000	5.100	765	5.865
Porcins	77.000	2.389	238	2.627
Total viandes et abats de boucherie		11.538	2.015	13.553

La production totale estimée (viandes et abats) s'élève à environ 13.500 tonnes.

4 - BILAN DES DISPONIBILITES IVOIRIENNES EN PRODUITS CARNES (volailles exclues)

Le bilan des disponibilités ivoiriennes en produits d'élevage est résumé dans le tableau suivant où les parts respectives de la production locale et des importations sont mises en évidence.

En 1970, la Côte d'Ivoire a exporté 144 tonnes de produits carnés tandis que les importations dépassaient 45.000 tonnes d'équivalent carcasse et abats. Le Mali est le principal fournisseur d'animaux vivants (bovins, ovins, caprins). Les viandes réfrigérées importées proviennent en majorité de Haute Volta (1.189 t) et du Niger (700 t).

Tableau 3

BILAN DU DISPONIBLE EN PRODUITS D'ELEVAGE EN 1970

en tonne d'équivalent carcasse
et abats

Produits	Production locale	Exportation	Importation	Disponible globale	Consommation individuelle en kg/an
Bovins	5.061	- 138	+ 38.936	43.859	8,5
Ovins - caprins	5.865	- 6	+ 5.663	11.522	2,3
Porcins	2.627	-	+ 705	3.332	0,6
Total	13.553	- 144	+ 45.304	58.713	11,4

5 - EVALUATION DES BESOINS EN VIANDE DE LA COTE D'IVOIRE POUR LA PERIODE 1970 - 1985

Nous reproduisons dans le tableau suivant les résultats de l'étude "Entente" (SEDES 1969) qui à partir des prévisions établies sur la production locale d'une part et sur les besoins des consommateurs d'autre part, dressait le tableau de l'évolution du déficit ivoirien en produits d'élevage.

Pour les viandes de boucherie, on prévoyait une consommation de 57.500 tonnes en 1970. Cette consommation a dépassé en fait 58.700 tonnes. Mais il faut ajouter que la production s'est élevée à plus de 13.550 t. En conséquence, le déficit reste de l'ordre de 45.000 t ce qui avait été prévu.

Pour l'avenir le déficit devra être comblé soit par des importations en accroissement constant, soit par la mise en oeuvre de productions supplémentaires associé ou non au système traditionnel de production.

En ce qui concerne plus particulièrement la viande bovine - qui joue un rôle prépondérant dans le ravitaillement des citadins - on constate que, par rapport aux prévisions retenues, le déficit estimé est supérieur d'environ, 3.000 t (38.800 contre 36.000).

Tableau 4

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION GLOBALE ET COUVERTURE

DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE EN

COTE D'IVOIRE

au cours de la période 1970 - 1985 (viande et abats de boucherie)

unité : tonne de produit (chiffres arrondis)

Année	1970	1985
Produits		
<u>Bovins</u>		
. Consommation	40.000	107.900
. Production	<u>4.000</u>	<u>6.300</u>
Déficit	36.000	101.600
<u>Ovins - caprins</u>		
. Consommation	14.200	27.800
. Production	<u>5.900</u>	<u>12.000</u>
Déficit	8.300	15.800
<u>Porcins</u>		
. Consommation	3.300	7.660
. Production	<u>2.600</u>	<u>4.660</u>
Déficit	700	3.000
<u>Total viandes de boucherie</u>		
. Consommation	57.500	143.360
. Production	<u>12.500</u>	<u>22.960</u>
Déficit	45.000	120.400
Conserves de viandes	700	3.670
<u>Ensemble des produits</u>		
. Consommation	58.200	147.030
. Production nationale	<u>12.500</u>	<u>22.960</u>
Déficit	45.700	125.170

Source : Etude "Entente" - Base 1966

6 - CONCLUSION

En 1985, on prévoit que le déficit de la Côte d'Ivoire en produits carnés dépassera 125.000 tonnes ce qui représente une majoration de 174 % par rapport au déficit 1970. L'élévation du niveau de vie des Ivoiriens et l'expansion du marché d'Abidjan ne permettront sans doute pas de réduire ce déficit malgré les projets de développement de l'élevage.

On ne peut donc pas proposer l'implantation d'industries exportatrices de produits carnés.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

SOMMAIRE

	Page
1 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE	2
2 - ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE L'ELEVAGE EN 1970	4
. 2.1. <u>Production bovine</u>	4
. 2.2. <u>Production ovine et caprine</u>	4
. 2.3. <u>Production porcine</u>	4
3 - BILAN DE LA PRODUCTION ACTUELLE	5
4 - BILAN DES DISPONIBILITES DAHOMEENNES EN VIANDE D'ELEVAGE	6
5 - EVALUATION DES BESOINS EN VIANDE DU DAHOMEY AU COURS DE LA PERIODE 1975 - 1985	7
6 - CONCLUSION	9

1 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE

Le cheptel bovin est concentré dans le Nord où existent de vastes terrains de parcours (Borgou, Kandi, Atacora) avec transhumance en saison sèche de fin Décembre à Juin. Dans les départements du Centre et surtout du Sud, plus peuplés et tournés vers la culture à cause des deux saisons de pluies, les terrains de parcours sont plus limités et le nombre de bovins est plus faible. Par contre, les ovins, caprins et porcins se développent dans le département du Centre.

Races :

En ce qui concerne les bovins, trois races dominent :

- la race Borgou dans la majeure partie du pays
- la race lagunaire au Sud et au Centre
- la race Somba dans le Nord Ouest.

Les races lagunaires et Somba sont trypanotolérantes, la trypanosomiase qui sévit sur toute l'étendue du pays exclut la présence du zébu si bien adapté à l'Afrique.

Il n'y a pas actuellement d'élevage moderne. Dans de nombreuses régions, et surtout dans le Sud, l'élevage n'est pas considéré comme une activité noble. Le propriétaire du troupeau en donne la garde à un salarié, en général un peulh. Ainsi, en général, l'élevage est pratiqué par des éleveurs peulh, qui ne sont pas toujours propriétaires de leur troupeau.

Nous présentons dans le tableau suivant l'évolution des cheptels pour les années récentes.

Tableau 1

EVOLUTION DES CHEPTELS AU DAHOMEY

en tête de bétail

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
1965	449.300	489.500	544.000	353.200
1966	... 526.000 (1)	... 1.200.000 (1)	...	300.000
1967	
1968	527.700	545.900	572.400	346.600
1969	565.700			325.900
1970	566.400	580.300	595.400	355.600

(1) Estimations des auteurs de l'étude "Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest" SEDES 1969.

2 - ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE L'ELEVAGE EN 1970

2.1. Production bovine

- Effectif (nombre d'animaux, chiffre arrondi)	566.000
- Taux d'exploitation retenu	12 %
- Nombre d'animaux annuellement disponibles	67.900
- Poids moyen des carcasses	100 kg
- Pourcentage du poids d'abats	25 %
- Evaluation du tonnage de viande (arrondi)	6.800
- Evaluation du tonnage d'abats	1.700

2.2. Production ovine et caprine

- Effectif estimé (nombre de têtes, chiffre arrondi)	1.176.000
- Taux d'exploitation retenu	30 %
- Nombre d'animaux annuellement disponibles (arrondi)	353.000
- Poids moyen des carcasses	10 kg
- Pourcentage d'abats	15 %
- Production annuelle de viande (arrondi)	3.530
- Production annuelle d'abats (arrondi)	530

2.3. Production porcine

- Effectif estimé (nombre d'animaux, chiffre arrondi)	356.000
- Taux d'exploitation retenu	60 %
- Nombre de têtes annuellement disponibles	213.600
- Poids moyen des carcasses	20 kg
- Pourcentage d'abats	10 %
- Evaluation de la production de viande carcasse (chiffre arrondi)	4.270
- Evaluation du tonnage d'abats	427

3 - BILAN DE LA PRODUCTION ACTUELLE

Tableau 2BILAN DE LA PRODUCTION DE L'ELEVAGE
DAHOMÉEN EN 1970

En nombre d'animaux et tonnes

Espèces animales	Volume de la production			
	Nombre d'animaux	Tonnes de carcasse	Tonnes d'abats	Tonnage total
Bovins	67.900	6.800	1.700	8.500
Ovins - caprins	353.000	3.530	530	4.060
Porcins	213.000	4.270	427	4.697
Total viande de boucherie		14.600	2.657	17.257

En 1970 on estime que la production dahoméenne en viandes et abats de boucherie dépasse 17.000 tonnes.

4 - BILAN DES DISPONIBILITES DAHOMEENNES EN VIANDE D'ELEVAGE

Le bilan des disponibilités dahoméennes en produits d'élevage est résumé dans le tableau suivant où les parts respectives de la production locale et des importations sont mises en évidence.

Le disponible global du Dahomey en viandes et abats de boucherie dépasse légèrement 18.400 tonnes auxquelles s'ajoutent les conserves de viande. Le total dépasse 18.500 tonnes en 1970, volailles exclues.

En 1970, le Dahomey a importé 1.173 tonnes de viandes et abats de boucherie.

Tableau 3

BILAN DES DISPONIBILITES DAHOMEENNES EN VIANDE
D'ELEVAGE ET PRODUITS ASSIMILES 1970

Produits	Production locale		Balance Import-Export		Total disponible
	Tonnes	En % du disponible	Tonnes	En % du disponible	
<u>Bovins</u> viande	6.800	89	877	11	7.677
abats	1.700	89	219	11	1.919
<u>Ovins-caprins</u>					
viande	3.530	98	62	2	3.592
abats	530	99	9	1	539
<u>Porcins</u> viande	4.270	100 %	-		4.270
abats	427		-		427
<u>Viande foraine</u>	-	-	4		4
<u>Total viande et abats</u>	17.257	94	1.171	6	18.428
<u>Conserves de viande</u>	-		130		130
<u>Total général</u>	17.257	93	1.301	7	18.558

5 - EVALUATION DES BESOINS EN VIANDE DU DAHOMEY AU COURS DE LA PERIODE 1975 - 1985

Nous reprenons dans le tableau suivant les résultats de l'étude SEDES "Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centre-Ouest" jusqu'en 1980". Pour 1985 nos prévisions de consommation et de production sont établies à partir de taux de croissance moyen calculés sur la période 1970 - 1980.

La comparaison entre les prévisions de la production nationale et celles de la consommation permet d'estimer l'évolution du déficit en viande de boucherie et conserves.

On observe que le déficit du Dahomey se creuse assez nettement pour dépasser 8.000 tonnes en 1985 ; cependant le taux de couverture des besoins par la production nationale est encore très élevé en fin de période : 81 % en 1985 contre 85 % en 1970.

Tableau 4

EVOLUTION COMPAREE DES BESOINS EN VIANDE ET DE LA
PRODUCTION PREVISIBLE AU DAHOMEY DE 1975-1985

en tonnes de produits

Années	1975	1980	1985
Produits			
<u>Viande et abats bovins</u>			
. consommation (1)	14.260	18.200	23.220
. production nationale	<u>11.200</u>	<u>14.000</u>	<u>17.530</u>
Volume du déficit	3.060	4.200	5.690
<u>Viande et abats ovins et caprins</u>			
. consommation (1)	5.890	7.250	8.920
. production nationale	<u>5.400</u>	<u>6.600</u>	<u>8.070</u>
Volume du déficit	490	650	850
<u>Viande porcine et divers</u>			
. consommation	5.970	7.350	9.070
. production nationale	<u>5.400</u>	<u>6.500</u>	<u>7.830</u>
Volume du déficit	570	850	1.240
<u>Conserves de viande,</u> Volume des importations	180	260	370
<u>Ensemble des produits</u>			
. consommation	26.300	33.060	41.580
. production nationale	<u>22.000</u>	<u>27.100</u>	<u>33.430</u>
Volume du déficit	4.300	5.960	8.150

(1) Y compris la part importée sous forme de viande foraine.

1975 - 1980 : utilisation des prévisions du rapport Afrique Centre Ouest
1980 - 1985 : utilisation pour chaque produit d'un taux de croissance établi
à partir de la moyenne 1975 - 1980.

6 - CONCLUSION

En 1970, les exportations du Dahomey en produits carnés sont pratiquement nulles alors que le solde du commerce extérieur présente un solde négatif de plus de 1.300 tonnes. On prévoit une majoration très nette du déficit jusqu'en 1985. La mise en place d'industries exportatrices dans ce secteur n'est donc pas à envisager.

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277,7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE	2
2 - LES EFFECTIFS DES CHEPTELS	3
3 - PRODUCTION ANIMALE EN 1970	4
3.1. <u>Production bovine</u>	4
3.2. <u>Production ovine et caprine</u>	4
3.3. <u>Production porcine</u>	4
4 - BILAN DE LA PRODUCTION ACTUELLE	5
5 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION	6
6 - LES DISPONIBILITES TOGOLAISES EN PRODUITS CARNES	7
7 - EVOLUTION DE LA COUVERTURE DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE AU COURS DE LA PERIODE 1975-1985	8
8 - CONCLUSION	10

1 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE

La situation de l'élevage a peu évolué au cours des dernières années. L'état sanitaire assez médiocre du bétail entraîne une faible fécondité et une mortalité élevée chez les jeunes (pertes de jeunes de moins d'un an estimées à 28 % des naissances totales). D'autre part, les abattages de jeunes animaux sont importants (50 % des abattages sont des jeunes de moins de 3 ans) et traduisent une forte pression de la population, sur le cheptel en raison de la diminution des produits de la chasse.

Le bétail est soumis à des conditions de vie assez difficiles, pendant une bonne partie de l'année où il doit parcourir de longues distances à la recherche d'eau et de nourriture. L'état sanitaire est plutôt médiocre et la croissance des animaux est lente. Le poids carcasse moyen d'un zébu est de 160 kg sur les plateaux et ailleurs descend à 120 kg. Celui d'un taurin varie entre 80 et 110 kg suivant la région.

2 - LES EFFECTIFS DES CHEPTELS

Ils sont présentés dans le tableau suivant.

Les estimations d'effectifs en 1970 publiées dans le Plan 71 - 75 sont légèrement différentes : 180.000 bobins, 700.000 ovins, 620.000 caprins, 275.000 porcins, et 2 millions de volailles.

Les estimations des effectifs du cheptel sont assez approximatives. Elles sont fondées, pour les bovins, sur les fichiers de troupeaux tenus par les agents des postes de contrôle vétérinaire aux frontières qui se déplacent à l'intérieur et visitent chaque troupeau plusieurs fois dans l'année.

Tableau 1

EVOLUTION DES EFFECTIFS DES CHEPTELS AU TOGO

(en nombre de têtes.
chiffres arrondis)

ANNEES	BOVINS	OVINS - CAPRINS	PORCINS
1965	170.500	1.149.800	226.000
1966	169.400 ⁽¹⁾ 165.000 *	1.179.200 ⁽¹⁾ 1.200.000 *	224.000
1967	173.000	1.195.300	215.000
1968	176.800	1.211.800	242.700
1969	175.700	1.130.500	230.600
1970	194.300	1.166.000	195.900

Source : Rapports annuels de la Direction des Services de l'Elevage et des Industries Animales.

* (1) Rapport SEDES. Entente 1966

3 - PRODUCTION ANIMALE EN 1970

3.1. Production bovine

. effectif (nombre d'animaux, chiffres arrondis)	194.000
. taux d'exploitation retenu	13 %
. nombre d'animaux annuellement disponibles	25.200
. poids moyen des carcasses	77
. pourcentage d'abats	25 %
. évaluation du tonnage de viande (arrondi)	1.940
. évaluation du tonnage d'abats	485

3.2. Production ovine et caprine

. effectif estimé (nombre d'animaux, chiffres arrondis)	1.166.000
. taux d'exploitation retenu	30 %
. nombre d'animaux annuellement disponibles	350.000
. poids moyen des carcasses	10 kg
. pourcentage d'abats	15 %
. évaluation du tonnage de viande carcasse	3.500 t
. évaluation du tonnage d'abats	525

3.3. Production porcine

. effectif estimé	196.000
. taux d'exploitation retenu	60 %
. nombre de têtes annuellement disponibles	118.000
. poids moyen des carcasses	20 kg
. pourcentage d'abats	10 %
. évaluation du tonnage de viande carcasse	2.360
. évaluation du tonnage d'abats	236

4 - BILAN DE LA PRODUCTION ACTUELLE

Tableau 2

PRODUCTION DE L'ELEVAGE TOGOLAIS

EN 1970

ESPECES ANIMALES	VOLUME DE LA PRODUCTION			
	Nombre d'animaux	Tonnes de carcasse	Tonnes d'abats	Tonnage total
Bovins	25.200	1.940	485	2.425
Ovins- caprins	350.000	3.500	525	4.025
Porcins	118.000	2.423	243	2.666
Total viande de boucherie	-	7.863	1.253	9.116

La production de l'élevage togolais en viande de boucherie dépasse 9.000 tonnes en 1970.

5 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

Le programme d'élevage du Plan 1971 - 75 vise à atteindre des taux de croissance du cheptel de l'ordre de 2,1 % pour les bovins, 6,3 % pour les ovins et les caprins, 6,7 % pour les porcins et 12 % pour les volailles.

La production demeurera insuffisante pour couvrir les besoins de la population estimés à 24.530 tonnes de viande en 1975.

Le Togo restera donc tributaire de l'extérieur pour une grande partie de son approvisionnement en bovins.

6 - LES DISPONIBILITES TOGOLAISES EN PRODUITS CARNES

Compte tenu des importations togolaises de viande ou abats (1.542 t) et de conserves de viandes (180 t) on peut établir le disponible en produits carnés qui atteint, en 1970, 10.838 tonnes.

Tableau 3

BILAN DES DISPONIBILITES TOGOLAISES EN VIANDE
D'ELEVAGE ET PRODUITS ASSIMILES
EN 1970

PRODUITS	Production Locale		Importations		Disponible Total en tonnes
	Tonnes de carcasses	% de disponible	Tonnes	% du total	
Bovins	2.425	27	1.340	78	3.765
Ovins-caprins	4.025	44	173	10	4.198
Porcins	2.666	29	-	-	2.666
Viande foraine (de boucherie)	-	-	29	2	29
Total viandes et abats	<u>9.116</u>	100 %	<u>1.542</u>	(89,5)	<u>10.658</u>
Conserves de viande	-	-	180 ⁽¹⁾	10	180
Total général			<u>1.722</u>	100 %	<u>10.838</u>

(1) Estimation retenue dans le rapport " Approvisionnement en Viandes de l'Afrique Centre-Ouest".

7 - EVOLUTION DE LA COUVERTURE DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE AU COURS DE LA PERIODE 1975 - 1985

Nous reprendrons dans le tableau suivant les résultats de l'étude "Entente" qui, à partir des prévisions de production intérieure et de consommation, établissait l'évolution du déficit togolais en produits de l'élevage.

Ces prévisions, établies à partir de l'année 1966, mettaient en évidence un déficit de 3.680 tonnes en 1970. En réalité, les importations 1970 n'ont atteint que 1.722 tonnes. Il est donc certain que les déficits proposés dans le tableau 4 pour les années 1975, 1980 et 1985 sont supérieurs à la réalité tout en restant du même ordre de grandeurs ce qui illustre clairement le caractère déficitaire de la production togolaise de viandes dans les prochaines années.

Tableau 4

PREVISIONS DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DE
VIANDES ET ABATS DE 1975 à 1985 ET DETERMINATION
DU DEFICIT (1)

Années		en tonnes de produits			
		1970	1975	1980	1985
<u>Bovins</u>	Consommation	5.000	6.800	9.000	11.930
	Production	2.200	3.000	4.000	5.330
	Déficit	2.800	3.800	5.000	6.600
<u>Ovins-Caprins</u>	Consommation	5.200	6.400	7.800	9.500
	Production	4.800	5.900	7.100	8.560
	Déficit	400	500	700	940
<u>Viande porcine et viandes diverses</u>	Consommation	3.700	4.500	5.500	6.730
	Production	3.400	4.200	5.000	5.970
	Déficit	300	300	500	760
<u>Conserves</u>	Volume des importations	180	300	450	680
<u>Ensemble des produits</u>	Consommation	14.080	18.000	22.750	28.840
	Production	10.400	13.100	16.100	19.860
	Déficit	3.680	4.900	6.650	8.980

(1) Pour la période 1975-1980 utilisation des prévisions rapport Afrique-Centre-Ouest

Pour 1985, utilisation pour chaque produit d'un taux de croissance établi à partir de la moyenne 1975-1980.

8 - CONCLUSION

Au vu des prévisions établies jusqu'en 1985 et mettant en évidence, pour cette année, un déficit de l'ordre de 8.000 tonnes, on ne peut envisager la mise en place au Togo d'unités exportatrices de viandes.

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
1 - GENERALITE SUR L'ELEVAGE	2
1.1. <u>Principales caractéristiques de l'élevage camerounais</u>	2
1.2. <u>Effectifs</u>	2
1.2.1. Bovins	2
1.2.2. Petits ruminants	3
1.2.3. Porcins	3
1.2.4. Prévision d'accroissement des effectifs	4
1.3. <u>Situation sanitaire</u>	4
1.3.1. Principales maladies du bétail	4
1.3.2. Personnel, moyens et action du service de l'élevage	5
2 - RESSOURCES ET EMPLOIS DU CHEPTEL	7
2.1. <u>Ressources</u>	7
2.1.1. Production nationale	7
2.1.2. Qualité de la production	8
2.1.3. Prix du bétail	9
2.2. <u>Emplois</u>	10
2.2.1. Exportations	11
2.2.2. Consommation intérieure	12
2.3. <u>Activités à caractère industriel</u>	14
2.3.1. Unités de production	14
2.3.2. Unités de transformation	14
3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	15
3.1. <u>Bilan global production-consommation</u>	15
3.2. <u>Projets</u>	15
3.3. <u>Conclusions</u>	16

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE (1)

1.1. Principales caractéristiques de l'élevage camerounais :

La géographie du Cameroun est très diversifiée ; il est coutume de distinguer cinq régions naturelles, que l'on peut regrouper en trois zones d'élevage ayant leur caractère spécifique :

- La zone Nord, d'environ 100.000 km², à climat tropical, où domine la savane, abrite surtout un élevage de type transhumant, voire nomade, de bovins et de petits ruminants.

- La zone Centrale (plus de 80.000 km²) comprend le plateau volcanique de l'ADAMAOUA et les massifs du Nord Cameroun occidental : c'est la zone d'élevage par excellence, élevage bovins essentiellement, de petite transhumance dont le bétail se distingue nettement des régions avoisinantes par la qualité de ses produits.

- La zone Sud (près de 300.000 km²) est limitée par le littoral ; le climat se rapproche du type équatorial ; c'est une zone sédentaire agricole et forestière où le grand élevage est peu développé ; en revanche la production des petits ruminants et des porcins est assez importante.

L'élevage est surtout traditionnel ; le "ranching" intéresse une vingtaine de milliers de bovins dans la zone centre.

1.2. Effectifs

1.2.1. Bovins

En 1970, les estimations du nombre de bovins au Cameroun portent sur un peu plus de 2,3 millions de têtes, dont la répartition géographique serait environ la suivante (en milliers d'animaux) :

Nord	:	918
Centre	:	1.285
Sud	:	122
		<hr/>
Total	:	2.325

(1) L' "Approvisionnement en viande de l'Afrique Centrale" - SEDES -1971 (ou "Etude Afrique Centrale")

Le Nord et le Centre rassemblent donc 95 % des bovins.

Le cheptel est en très grande majorité de race zébu, les taurins étant très faiblement représentés dans le Nord (Nomchi). Parmi les zébus, un tiers est composé de Bororo (cornes longues, grande taille), le reste de zébu Peulh et Gudali, de format plus réduit mais de bon rendement en viande.

1.2.2. Petits ruminants

L'effectif 1970 peut être estimé à 3 millions de têtes environ, se répartissant ainsi (en milliers de têtes) :

- Nord	:	1.828
- Centre	:	212
- Sud	:	1.000
		———
Total	:	3.040

Dans le Nord, on peut distinguer les races "de montagne" (Kirdi) rustiques et prolifiques et les races "de plaine" (Peulh), de format plus élevé mais les métissages sont fréquents.

Dans le Sud, on trouve les petits ruminants de type Djallonke, de moindre format, mais bien adaptées au milieu de forêt.

1.2.3. Porcins

95 % des 535.000 porcins estimés en 1970 se trouvent dans le Sud (pays Bamiléké notamment).

Les animaux sont de taille et de rendement de type traditionnel, c'est à dire relativement faibles.

1.2.4. Prévisions d'accroissement des effectifs :

Des prévisions concernant l'évolution des effectifs ont été faites dans l'étude "Afrique Centrale". Elles sont résumées ci-après :

Tableau 1

PREVISIONS D'ACCROISSEMENT DU CHEPTEL CAMEROUNAIS
D'ICI 1985

Unités : Millions de têtes

Espèces \ Années	1970	1975	1980	1985
Bovins	2.325	2.540	2.780	3.025
Ovins-Caprins	3.040	3.640	4.370	5.250
Porcins	535	680	865	1.105

Nota : Du fait de la position géographique du Cameroun, il semble que le gros du cheptel ait moins souffert de la sécheresse que celui des pays sahariens. Les prévisions qui ont pu être faites à partir des renseignements 1970 sont donc moins sujettes à révision que celles qui avaient été effectuées pour ces pays.

1.3. Situation Sanitaire :

1.3.1. Principales maladies du bétail :

1.3.1.1. Les maladies à virus

La peste bovine est localisée uniquement dans le Nord ; son évolution est stationnaire.

La fièvre aphteuse, limitée à quelques cas dans le Nord, semble en accroissement.

1.3.1.2. Les maladies microbiennes

La diffusion de la péripneumonie peut être considérée comme forte dans le Nord du Pays. Son évolution étant stationnaire. Le charbon symptomatique sévit à l'état indémique dans l'ensemble du pays, le charbon bactérien est surtout agressif dans le Nord : la pasteur ellose est en accroissement dans l'ensemble. Streptothricose, Brucellose, Tuberculose sont présentes. Les maladies pulmonaires des petits ruminants sont très répandues.

1.3.1.3. Les maladies à protozoaires

Les Trypanosomiasés sont en expansion dans tout le territoire et constituent le principal fléau des zones à vocation pastorale.

1.3.1.4. Les parasitoses

Externes et internes sont répandues partout ; ces dernières notamment (Distométoses, cysticerose, ascaridiose) font d'importants ravages.

1.3.2. Personnel, Moyens et actions du Service de l'Elevage

La Direction de l'Elevage et des Industries Animales est placée sous l'autorité du Ministère de l'Elevage et des Industries Animales.

Le Personnel du Service se répartissait ainsi en 1970, pour l'ex-Cameroun Oriental seul :

	<u>Nombre d'agents</u>
. Docteurs Vétérinaires	23
- Nationaux	14
- Expatriés	9
. Assistants	42
. Infirmiers	82
. Aides Infirmiers	64
. Personnel divers	100 (environ)
	<hr/>
Total	334

Le Budget de fonctionnement du Service a évolué ainsi en dernières années (en millions de F. Cfa) :

	1959/60 ^(a)	1965/66	1968/69	1969/70
Personnel	56,2	130,9	175,2	194,2
Matériel	38,0	74,0	119,2	116,6
-----	-----	-----	-----	-----
Total	94,2(b)	204,9(b)	294,4(b)	310,8(c)
-----	-----	-----	-----	-----
% du Budget National	0,65	0,62	0,7	0,67

(a) Ex-Cameroun Oriental uniquement

(b) Budget commun "Elevage" et "Pêche"

(c) Budget "Elevage" uniquement

On compare ci-dessous les interventions effectuées par le Service de l'Elevage pour les années 1960 et 1968 (ex-Cameroun Oriental seul) :

Maladies	Milliers de traitements ou immunisations	
	1960	1968
Peste bovine	648,0	232,5
Fièvre aphteuse	-	1,5
Rage	3,1	6,5
Péripneumonie	58,5	36,5
Charbon symptomatique	455,2	505,1
Charbon bactérien	0,1	6,8
Pasteurellose	164,0	168,0
Trypanosomiasés	145,8	658,7
Parasitoses internes	27,4	113,9

La lutte contre trypanosomiasés et parasitoses ne cesse de se développer devant l'extansion de ces affections.

2 - RESSOURCES ET EMPLOIS DU CHEPTTEL

2.1. Ressources :

2.1.1. Production Nationale

Les principaux paramètres du cheptel camerounais sont les suivantes (1970)

	Taux d'exploitation (%)			Poids Carcasse (kg)		
	Nord	Centre	Sud	Nord	Centre	Sud
Bovins	11,1%	11 ^(a) à 11,5% ^(b)	11%	100	130 ^(a) à 160 ^(b)	120
Ovins-Caprins	30,0%	30 %	30%	11	12	10
Porcins	60,0%	60%	60%	50	50	30
(a) Nord ex-Cameroun Occidental						
(b) Adamaoua						

Le pourcentage d'abats étant estimé à 25 % chez les bovins, 15 % chez les ovins-caprins, 10 % chez les porcins.

A partir de ces données et des effectifs du cheptel, on peut estimer la production de viandes et abats du cheptel camerounais en 1970 :

Tableau 2PRODUCTION DE VIANDE ET ABATS DU CHEPTEL
CAMEROUNAIS EN 1970

Unité : - millier de têtes
 - millier de tonnes
 %

ESPECES	PRODUCTION				En % du Total
	Milliers de Têtes	Milliers de tonnes			
		Carcasse	Abats	Total	
Bovins	261	34,2	8,5	42,7	66
Ovins-Caprins	912	9,8	1,5	11,3	17
Porcins	321	10,1	1,0	11,1	17
Total		54,1	11,0	65,1	100

La production de viandes et abats de bovins, ovins, caprins, porcins s'est élevée selon ces calculs à environ 65.000 tonnes en 1970.

Si l'on ajoute à ces chiffres la production estimée de volailles (environ 8.000 tonnes) et de viande équine (très faible), la production globale de viandes et abats aura dépassé 73.000 tonnes en 1970.

2.1.2. Qualité de la Production :

L'exploitation du cheptel bovin du Nord est composée en majorité de vaches de réforme et de taurillons, ce qui fait que le poids moyen du troupeau exploité est faible (100 kg carcasse).

A l'abattoir de Maroua - Salak, où ne sont abattus que de beaux animaux pour l'expédition par avion en carcasse, le poids moyen carcasse pondéré des bovins abattus en 1969 s'établissait à 158 kg (ce qui est un chiffre maximum pour la zone).

Ces produits du cheptel de la zone centre sont d'une qualité bien supérieure : on a pu estimer le poids moyen carcasse des animaux issus du troupeau de l'Adomaoua à environ 160 kg (1), des bovins provenant de troupeaux améliorés dépassent en moyenne 200 kg. Des résultats bien supérieurs ont été obtenus en station (Wakwa) avec du zébu de provenance locale.

2.1.3. Prix du bétail

En 1970, le prix du bétail au kilo **net** sur pied pourrait s'établir ainsi (en F. Cfa) :

Espèces	Régions	Nord	Centre	Sud	
				Yaoundé	Douala
<u>Bovins :</u>					
- adultes					
mâle exceptionnel		80 ^(a)	120-150 ^(b)	160 ^(b)	170 ^(b)
mâle courant (170kg)		70-75	100-130	130-140	150
femelle de réforme		50-60	95-100		
- taurillons		50-65	90-110		
- veaux-velles		100	220		
Moyenne		80	112	150	
<u>Ovins-Caprins</u>		136	125	200	
<u>Porcins</u>		150	150	150	
(a) bovin de 200 kg carcasse					
(b) bovin de 250 kg carcasse					

Selon les dernières informations, le prix du bétail en Ademaoua a cru au taux annuel d'au moins 10 % depuis 1970

(1)	<u>Taux d'exploitation</u>	<u>Poids moyen carcasse</u>
	11,5 %	160 kg
<u>dont :</u>		
mâles adultes	5,1 %	200 kg
taurillons	1,2 %	100 kg
vaches stériles	2,2 %	150 kg
vaches âgées	3,0 %	120 kg

2.1.4. Importations :

2.1.4.1. Les importations d'animaux vivants :

Les importations de bovins vivants ont pu être estimées en 1970 à 43.000 têtes, dont 40.000 en provenance du Tchad et le reste du Nigéria ; les importations de petits ruminants en provenance du Tchad peuvent être évaluées à 10.000 têtes.

L'examen des statistiques depuis dix ans montre que l'existence d'importation n'est pas un phénomène nouveau, mais qu'en revanche leur volume a cru de façon notable ces dernières années.

Pour 1970, l'équivalent carcasse et abats de ces importations est de 8.025 tonnes pour les bovins et 144 tonnes pour les ovins-caprins.

2.1.4.2. Les importations de viandes et de préparation à base de viande :

En 1960, le Tchad expédiait sur le Cameroun des quantités importantes de viande (plus de 1.000 tonnes). Ces importations ont actuellement cessé.

En 1970, la viande fraîche, réfrigérée, ou congelée importée au Cameroun provient essentiellement de France ou d'Europe et est destinée à des consommateurs à haut niveau de vie ; les quantités sont faibles (109 tonnes en 1970).

Les importations de viandes fumées, séchées, salées (en provenance d'Europe) n'ont jamais dépassé 25 tonnes de produit brut depuis 1960.

En revanche, les importations de préparation de viandes, charcuterie et conserve sont en augmentation (400 tonnes de produit brut en 1960, près de 800 tonnes en 1970) ; elles proviennent aussi en grande partie d'Europe.

En 1969, les viandes et préparations importées représentaient une valeur de 192 millions de F. Cfa.

2.2. Emplois

2.2.1. Exportations :

2.2.1.1. Les Exportations d'animaux vivants :

Depuis dix ans, les postes de contrôle enregistrent des exportations d'animaux vivants, mais les volumes n'ont jamais été très conséquents.

En 1970, l'estimation du nombre de bovins exportés est de 4.500 têtes, dont 2.000 vers le Nigéria (par le Nord-Cameroun), le reste vers les pays du Sud (Gabon, Congo, Guinée équatoriale). Le chiffre d'ovins-caprins exportés est estimé à 6.000 têtes (vers Nigéria et Tchad). Le total représente environ 1.000 tonnes (carcasse et abats).

2.2.1.2. Les exportations de viandes et de préparations à base de viande :

Depuis longtemps le Cameroun exporte de la viande porcine de boucherie, bovine essentiellement vers d'autres pays de l'Afrique Centrale, et les tonnages sont en augmentation (661 tonnes en 1960, 1000 tonnes en 1968, 1821 tonnes en 1971).

Cette viande part en avion depuis des abattoirs de Maroua-Salak (Nord Cameroun) et N'Gaoundere (Adamaoua) où se trouvent des élevages modernes ("Compagnie Pastorale " notamment).

Des réexportations de viandes ont également lieu à partir de Douala.

En 1970 et 1971, les tonnages exportés peuvent être ventilés ainsi :

	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Gabon	423	439
Congo	660	1.375
R. C. A.	20	7
Divers	51	-
	<hr/>	<hr/>
Total	1.154	1.821

Les carcasses de bovins exportées depuis N'Gaoundere sont d'un poids moyen supérieur à 200 kg.

En début 1970, le prix du kilo de carcasse réfrigérée exportée vers le Congo en provenance de l'Adamaoua pouvait se décomposer ainsi (en F.Cfa du kilo) :

	Carcasse réfrigérée	
	<u>Extra</u>	<u>1ere</u>
- Prix d'achat au kilo net (Adamaoua) :	110-120	100
- Prix départ d'Adamaoua :	135	113
- Prix CAF Pointe Noire :	254	231,5
- Prix de revient rendu frigorifique importateur :	261	239

Les exportations de viandes fumées et, de conserves et charcuteries représentent des quantités minimum (une vingtaine de tonnes de produit brut (en provenance de la conserverie de Maroua-Salak notamment).

2.2.2. Consommation intérieure

L'estimation de la consommation intérieure s'obtient à partir des chiffres de la production du commerce extérieur, et de la population.

Tableau 3

CONSOMMATION INTERIEURE EN VIANDES ET ABATS AU
CAMEROUN EN 1970

Unités : - Millions de tonnes de
viandes et abats

- Kg

	Bovins	Ovins Caprins	Porcins	Autres	Total
- Production intérieure	42,7	11,3	11,1	8,2	73,3
- Importations (équivalent carcasse et abats)	9,2	0,1	0,2	0,1	9,6
- Total Ressources	51,9	11,4	11,3	8,3	82,9
- Exportations (équivalent carcasse et abats)	2,0	0,1	ε	ε	2,2
Consommation intérieure	49,9	11,3	11,2	8,3	80,7
Consommation individu (kg) (5,85 millions habitants)	8,5 kg	1,9kg	1,9kg	1,4kg	13,7kg

Le niveau de la consommation individuelle est supérieur à la moyenne des pays de l'Afrique Centrale (Zaire inclus).

Pour des viandes et abats de boucherie uniquement, la consommation individuelle peut être ainsi ventilée :

urbain : 21,8 kg
ruraux : 9,25 kg

2. 3. Activités à caractère industriel

2. 3. 1. Unités de Production :

En dehors des stations de recherches sur l'élevage (WAKWA, KOUNDEN, JAKIRI), et de quelques élevages privés qui possèdent un troupeau d'effectif relativement restreint, le Cameroun possède 2 ranches en Adamaoua :

- le ranch de "la Compagnie Pastorale" situé à Goundgel, dont la création remonte à 1922 ; on y pratique élevage et embouche, la capacité moyenne étant de 18.000 bovins et la production annuelle moyenne théorique de 5.000 têtes (ou 1.000 tonnes carcasse).

- le ranch de la "C.E.C.C." (Compagnie d'Elevage et de Cultures au Cameroun) existe depuis 1945 ; pratiquant élevage et embouche, la production annuelle moyenne théorique est de 1.000 têtes (ou 200 tonnes carcasse).

2. 3. 2. Unités de transformation :

Le Cameroun possède trois abattoirs frigorifiques en fonctionnement : celui de Douala a été mis en service en 1960 (investissements : 34 millions de F.Cfa) ; sa capacité théorique d'abattage est de 5.000 tonnes carcasse/an : il est destiné essentiellement au ravitaillement de la ville de Douala.

Les deux autres établissements sont destinés au ravitaillement en viandes des Centres du Sud ou des pays riverins ; ils sont, **un** à N'Gaoundere (mise en service : 1954, investissements : 50 millions F.Cfa , capacité théorique : 2.000 tonnes/an), l'autre à Maroua-Salak (mise en service: 1954, mais modernisation depuis , capacité 2.000 tonnes), ces deux derniers ayant une capacité de réfrigération de 12 tonnes/jour.

Les autres abattoirs de dimension notable (Yaoundé, N'Kongsamba...) ne possèdent pas de frigorifiques.

Le Cameroun possède une conserverie de viande de boeuf sise à Maroua-Salak (Nord-Cameroun) ; cet établissement existe depuis 1966 (investissements : 50 millions de F.Cfa) la capacité de production est de 180 tonnes ; des quantités produites en 1968/69 et 1969/70 ont été respectivement de 115 et 127 tonnes, essentiellement destinés à la consommation intérieure camerounnaise.

3 - CONCLUSION ET PROPOSITIONS :

3.1. Bilan Global "Production-Consommation"

Les prévisions de l'évolution de la Production nationale de l'élevage et de la consommation en viande et abats de boucherie ont été faites dans l'étude "Afrique Centrale" :

Tableau 4

TENDANCES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DE VIANDES ET ABATS DE BOUCHERIE

Unité : Millier de tonnes carcasse et abats

	1970	1975	1980	1985	Augmentation 1985/1970
- Production	65,1	71,2	82,3	93,7	+ 44 %
- Consommation	72,4	83,9	99,6	119,0	+ 64 %
- Déficit	7,3	12,7	17,3	25,3	+ 246 %

Selon ces tendances, le déficit du Cameroun en viandes et abats de boucherie serait de 25.000 tonnes en 1985. Le déficit, déjà marqué en 1970 ne cesserait de s'accroître.

Il est certain qu'il n'est pas tenu compte dans ces prévisions des projets nouveaux dans le domaine de l'Élevage (cf. 3.2.), mais on rappelle aussi que les conséquences de la sécheresse 1972-73 sur le troupeau du Nord n'ont pas été évaluées (cf. 1.2.4.).

3.2. Projets

Le principal projet de développement de l'élevage a été élaboré en 1972-73 par une société américaine (C. M. CHISOLM and ASSOCIATES Inc. USA and PANAMA) et vient d'être remis aux autorités camerounnaises.

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes :

- un sous-projet de développement d'élevage en ranching dans la zone pastorale centrale comprenant la création de six élevages commerciaux dans trois régions différentes, d'une superficie totale de 106.000 ha, comprenant un cheptel de 41.000 têtes de bétail.

- un projet d'attribution de crédits à des producteurs de bétail choisis et des bouchers de Douala et Yaoundé.
- un sous-projet de traitement du bétail permettant de financer la construction de nouveaux abattoirs à Yaoundé et Douala, un service de livraison de la viande et un programme régional d'achat du bétail.
- un projet de développement de l'infrastructure pour accroître les possibilités du Service de l'Elevage dans la lutte contre les trypanosomiasés et la poursuite du développement du système de commercialisation du bétail grâce à la création de terrains de pacage et de parcs de croit.

Les sous-projets devraient être mis en oeuvre par une Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), Société mise en place dans le cadre du projet.

Le coût du projet est d'environ 3,6 milliards de F.Cfa les trois quarts du financement étant demandés au groupe de la Banque Mondiale

L'accroissement de la production de viande bovine fourni par le projet est évalué à 2.700 tonnes par an pour les années 1983/84.

3.3. Conclusion

Bien que possédant une zone privilégiée en Afrique pour le développement de l'élevage, l'ensemble de la République Unie du Cameroun est actuellement un pays déficitaire en viandes. Une faible partie de la production est exportée (viandes de qualité) vers d'autres pays de l'Afrique Centrale, mais en revanche le Cameroun importe des quantités (en équivalent-carcasse) plus élevées sous forme d'animaux sur pied en provenance du Tchad, essentiellement.

Les prévisions faites en suivant les tendances observées actuellement aboutissent à un déficit en viandes d'au moins 25.000 tonnes en 1985.

Certes des projets sont en cours, mais le dernier en date, projet intégré production-commercialisation dans le domaine de la viande bovine, ne couvrira pas 20 % du déficit national en viandes à cette époque.

Par ailleurs, il est peu possible que les pays riverains de l'Afrique Centrale (Gabon, Congo...) très déficitaires en viande, abandonnant leur ravitaillement traditionnel en provenance du Cameroun.

Il semble donc que l'Elevage de la République du Cameroun continue dans les années à venir à servir la consommation intérieure des pays de l'Afrique Equatoriale.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277,7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE	2
2 - EFFECTIF DES CHEPTELS	3
3 - LA PRODUCTION ANIMALE EN 1969	4
3.1. <u>Production bovine</u>	4
3.2. <u>Production ovine-caprine</u>	4
3.3. <u>Production porcine</u>	4
4 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION	6
4.1. <u>Cheptel bovin</u>	6
4.1.1. Bétail Baoulé	6
4.1.2. Bétail Bororo	6
4.2. <u>Autres cheptels ovins-caprins-porcins</u>	6
5 - BILAN DES DISPONIBILITES EN PRODUITS CARNES EN R. C. A.	9
6 - PREVISIONS DU DEFICIT EN PRODUIT D'ELEVAGE	10
7 - CONCLUSION	11

1 CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE

Traditionnellement, la RCA n'était pas un pays d'élevage. Les premières implantations de pasteurs Bororo à la frontière camerounaise s'effectuèrent vers 1925. En moins de cinquante ans le cheptel centrafricain atteint plus de 600.000 têtes grâce aux efforts du service vétérinaire et des éleveurs.

On distingue trois types d'élevage bovin en RCA :

- l'élevage Bororo, nomade en voie de sédentarisation (80 % dans la province de Nana-Manbéré)
- l'élevage Baoulé (en métayage chez les cultivateurs)
- la culture attelée (en métayage chez les cultivateurs)

Malgré les efforts d'extension des élevages, la RCA ne peut satisfaire ses besoins en viande. Elle est et restera largement tributaire du Tchad principalement ainsi que du Soudan et du Cameroun.

Il est à remarquer que la RCA ne dispose pas de "secteur moderne" d'élevage proprement dit. Les ranches en création sont destinés essentiellement à l'embouche ou au métissage.

La quasi totalité des élevages des différentes espèces animales est assurée par le secteur traditionnel.

2 - EFFECTIF DES CHEPTELS

Le tableau suivant donne l'évolution des cheptels de 1965 à 1970.

Pour les bovins on peut estimer que les 619.000 têtes se décomposent ainsi

- Bororo 600.000
- Baoulé 16.000
- culture attelée 2.700

L'évolution des cheptels ovins, caprins et porcins est difficile à préciser. Des estimations effectuées pour l'année 1969 conduisent aux chiffres suivants :

- ovins et caprins 539.000 têtes
- Porcins 53.000 têtes

Tableau 1

EVOLUTION DES CHEPTELS DIVERS EN RCA

en nombre de têtes
(chiffres arrondis)

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
1965	448.000
1966	493.000
1967	539.000
1968	571.000
1969	619.000	539.000		53.000
1970	640.000	560.000		55.000

Source : "Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale"
(SEDES-SEAE, 1971)

Taux de croissance 1969 - 1970 3,6 % pour les bovins
4,0 % " " ovins, caprins
4,0 % " " porcins

3 - LA PRODUCTION ANIMALE EN 1969

3.1. Production bovine

	Elevage Baoulé (1)	Elevage Bororo	Total
Effectif (têtes)	18.700	600.000	618.000
Taux d'exploitation	4,65 %	11 %	-
Nombre disponible (têtes)	871	66.000	66.871
Poids moyens des carcasses	80 kg	150 kg	-
Pourcentage d'abats	25 %	25 %	25 %
Tonnage de viande	70 t	9.900 t	9.970 t
Tonnage d'abats	17 t	2.475 t	2.492 t

3.2. Production ovine-caprine

Effectif (têtes)	539.000
Taux d'exploitation	30 %
Nombre disponible (têtes)	162.000
Poids moyen des carcasses	10 kg
Pourcentage d'abats	15 %
Tonnage de viande	1.620 t
Tonnage d'abats	243 t

3.3. Production porcine

Effectif (têtes)	53.000
Taux d'exploitation	60 %
Nombre disponible	32.000
Poids moyen des carcasses	25 kg
Pourcentage d'abats	10 %
Tonnage de viande	800 t
Tonnage d'abats	80 t

La production de ces petits élevages est réservée presque en totalité à l'autoconsommation familiale.

(1) En principe, le cheptel Baoulé ne doit pas faire l'objet d'exploitation "boucherie" avant 1976. Mais on considère qu'un certain nombre de têtes sont d'ores et déjà auto-consommés.

Tableau 2

RECAPITULATION DU DISPONIBLE EXPLOITABLE EN R.C.A. EN 1969 (1)

Espèces animales	Volume de la production			
	Nombre d'animaux	Tonnes de carcasses	Tonnes d'abats	Tonnage total
Bovins	66.871	9.970	2.492	12.462
Ovins - caprins	162.000	1.620	243	1.863
Porcins	32.000	800	80	880
Total produits de boucherie	-	12.390	2.815	15.205

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

(1) Volailles non compris.

4 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

4.1. Cheptel bovin

4.1.1. Bétail Baoulé

Par hypothèse, nous considérerons que les effectifs doubleront entre 1975 et 1985, pour atteindre 80.000 têtes environ, ce qui correspond à un croît annuel de 7,2 % en moyenne.

Pour les prévisions du disponible annuel, on utilisera les taux d'exploitation suivants :

- 6 % en 1975
- 10 % en 1980
- 14 % en 1985

On conservera le poids moyen actuel de 80 kg carcasse par tête abattue.

4.1.2. Bétail Bororo

Nous retiendrons une hypothèse de croît prudente légèrement supérieure à 3 % par an, permettant d'atteindre un effectif d'un million de Bororos en 1985, et un taux moyen d'exploitation de 12 % par an pour la période 1969-1985. D'autre part le poids moyen carcasse retenu sera de 150 kg.

4.2. Autres cheptels ovins - caprins - porcins

Pour ces diverses espèces animales, nous ne disposons d'aucun élément permettant de prévoir des changements importants des taux de croît, et d'exploitation ainsi que de la productivité pondérale des carcasses.

Nous retiendrons donc les hypothèses actuelles résumées ci-après :

Espèces animales	Taux de croît annuel	Taux d'exploitation annuelle	Poids carcasse	% d'abats
Ovins - caprins	4 %	30 %	10 kg	15 %
Porcins	4 %	60 %	25 kg	10 %

A partir des hypothèses retenues précédemment, l'évolution des effectifs et de la production du cheptel bovin centrafricain serait la suivante (tableau 3) :

Les tendances observées depuis au moins 10 ans en R.C.A. permettent de prévoir que la production de viandes de boucherie doit continuer de progresser à un taux élevé, plus rapide que l'accroissement démographique, si l'appareil de promotion de l'élevage, mis en place depuis de nombreuses années, est maintenu dans son efficacité actuelle.

Tableau 3.

PRODUCTION DE VIANDES ET ABATS DE BOUCHERIE EN RCA AU COURS
DE LA PERIODE 1969-1985

Espèces animales	Volume de la production							
	Nombre d'animaux		Tonnes de carcasses		Tonnes d'abats		Tonnage total	
	1969	1985	1969	1985	1969	1985	1969	1985
Bovins	66.871	131.000	9.970	18.875	2.492	4.725	12.462	23.600
Ovins-Caprins	162.000	303.000	1.620	3.030	243	454	1.863	3.484
Porcins	32.000	60.000	800	1.500	80	150	880	1.650
Total produits de boucherie	-	-	12.390	23.405	2.815	5.329	15.205	28.734

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

5 - BILAN DES DISPONIBILITES EN PRODUITS CARNES EN R.C.A.

Le tableau suivant dresse le bilan détaillé des disponibilités centrafricaines en produits d'élevage par origine : locale ou extérieure. Pour cette dernière il s'agit des importations nettes.

Le disponible total viandes et abats de boucherie s'élève à 22.979 tonnes dont 7.776 tonnes importées.

Tableau 4

BILAN DES DISPONIBILITES EN VIANDES DE BOUCHERIE ET PRODUITS
ASSIMILES EN R.C.A. EN 1969

En tonnes de viandes ou d'abats

Rubriques	Production locale	Importations nettes		Total disponible
		Bétail vivant	Viandes foraines	
Bovins	12.462	7.171	199	19.832
Ovins - caprins	1.863	359	19	2.241
Porcins	880	-	11	891
Viandes diverses	-	-	15	15
Total viandes de boucherie	15.205	7.530	244	22.979
Conserves et préparations de viandes	///		185	185
Total général			429	23.164

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

6 - PREVISIONS DU DEFICIT EN PRODUITS D'ELEVAGE

On peut considérer que la production nationale de viande porcine devrait couvrir la totalité des besoins du pays, le déficit concerne donc trois autres produits repris dans le résumé ci-après : les viandes et abats de bovins qui ont toujours constitué la part principale des importations de produits carnés ainsi que les viandes ovines - caprines pour un tonnage décroissant et les préparations à base de viandes.

Tableau 5

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION GLOBALE ET COUVERTURE DES
DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE EN R.C.A.

DE 1969 A 1985

(viandes et abats de boucherie)

En tonne de produits

Années	1969	1985
Produits		
<u>Bovins</u>		
. Production	12.462	23.600
. Consommation	19.832	34.200
Déficit	7.370	10.600
<u>Ovins - caprins</u>		
. Production	1.863	3.484
. Consommation	2.241	3.503
Déficit	378	19
<u>Porcins</u>		
. Production	880	1.650
. Consommation	906	1.650
Déficit	26	-
<u>Total viandes de boucherie</u>		
Déficit	7.774	10.619
Déficit en conserves - charcuterie	185	530

Source : approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

7 - CONCLUSION

L'existence d'un déficit en viandes et abats de 7.774 tonnes en 1969 et les prévisions pour l'année 1985 qui mettent en évidence un accroissement du déficit de la République Centrafricaine ne permettent pas d'envisager à court terme la mise en place d'industries exportatrices de produits carnés.

REPUBLIQUE GABONAISE

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

SOMMAIRE

	Page
1 - GENERALITE SUR L'ELEVAGE GABONAIS	2
2 - PRODUCTION ANIMALE EN 1969	4
. 2.1. - <u>Production bovine</u>	4
. 2.2. - <u>Production ovine-caprine</u>	4
. 2.3. - <u>Production porcine</u>	4
3 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE GABONAIS	6
. 3.1. - <u>Production bovine</u>	6
. 3.2. - <u>Production ovine-caprine</u>	6
. 3.3. - <u>Production porcine</u>	6
4 - BILAN DES DISPONIBILITES GABONAISES EN VIANDE EN 1969	8
5 - EVOLUTION DE LA COUVERTURE DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE AU COURS DE LA PERIODE 1969-1985	9
6 - CONCLUSION	10

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE GABONAIS

L'élevage gabonais, d'introduction récente (du moins pour les bovins) demeure peu important car une grande partie (9/10e) du pays est couverte de forêts et n'apparaît pas comme favorable à l'élevage.

La pathologie reste un des facteurs limitatifs du développement de l'élevage, les trypanosomiasés étant les principales affections parasitaires.

Les effectifs recensés ou estimés présentés ci-après indiquent la faiblesse de ce cheptel, constitué, en majorité, pour les bovins, du bétail de race N'Dama situé sur le ranch de la SOGEL (1) de Tehibanga.

Tableau 1

EVOLUTION DES CHEPTELS DIVERS AU GABON

En nombre de têtes

Années	Bovins	Ovins - Caprins	Porcins
1964	3.200		
1969	4.600	90.000	5.100
1970	5.000	95.000	5.300

Source : Estimations retenues dans "Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale" (SEDES - SEAE, 1971)

(1) Société Gabonaise d'Elevage qui exploitait à la fin de 1968 environ 3.255 têtes de bétail.

On ne peut parler encore d'exploitation proprement dite du cheptel bovin au Gabon. On sait qu'en 1966 il n'y avait encore aucun abattage contrôlé et on estime que pour l'année 1969 entière le cheptel gabonais a produit 200 bovins d'un poids moyen de 100 kg carcasse.

Bien que peu répandu encore, l'élevage des ovins-caprins existe dans de nombreux villages et les difficultés présentées par leur recensement ne permettent que d'en estimer le nombre de têtes (43.000 ovins, 47.000 caprins) (1). Si l'on ne peut parler de "circuits économiques" du cheptel ovin-caprin dont on en trouve très rarement la mention dans les "abattages contrôlés", il n'en reste pas moins que ce troupeau est exploité et fournit un précieux appoint de protéines à la consommation locale.

(1) Service de l'Elevage. Rapport annuel 1968

2 - PRODUCTION ANIMALE EN 1969

2.1. Production bovine

- Effectif (fin 1968) nombre d'animaux	4.600
- Nombre d'animaux abattues en 1969	200 (environ)
- Poids moyen des carcasses	100 kg
- Pourcentage du poids d'abats	25 %
- Evaluation du tonnage de viande	20 tonnes
- Evaluation du tonnage d'abats	5 tonnes

2.2. Production ovine - caprine

- Effectif estimé (fin 1968) nombre d'animaux	90.000
- Taux d'exploitation retenu	30 %
- Nombre d'animaux annuellement disponibles	27.000
- Poids moyen des carcasses	10
- Pourcentage d'abats	15 %
- Evaluation du tonnage de viande carcasse	270 tonnes
- Evaluation du tonnage d'abats	40 tonnes

2.3. Production porcine

- Effectif estimé (fin 1973)	5.100
- Taux d'exploitation retenu	60 %
- Nombre de têtes annuellement disponibles	3.060
- Poids moyen des carcasses	20 kg
- Pourcentage d'abats	10 %
- Evaluation du tonnage de viande carcasse	61 tonnes
- Evaluation du tonnage d'abats	6 tonnes

Tableau 2

BILAN DE LA PRODUCTION DE L'ELEVAGE AU GABON EN 1969

(viandes de boucherie)

Espèces animales	Volume de la production			
	Nombre d'animaux	Tonnes de carcasses	Tonnes d'abats	Tonnage total
Bovins	200	20	5	25
Ovins - caprins	27.000	270	40	310
Porcins	3.060	61	6	67
Total viandes et abats de boucherie	///	351	51	402

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

3 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE GABONAIS

Les bilans d'exécution du premier Plan de développement quinquennal 1966 - 1971 et les différents rapports semblent indiquer qu'en ce qui concerne les bovins, la plupart des objectifs prévus ne seront pas réalisés : mise en charge du ranch de la SOGEL ; construction de l'abattoir, mise en service du ranch de diffusion de l'Okouma (Moanda).

D'autres objectifs que retiendraient le Plan 1970-75 seraient les suivants :

- amélioration de l'espèce ovine par création de plusieurs centres d'amélioration et de diffusion de petits troupeaux confiés à des jeunes éleveurs, de terrains de parcours et pâturages
- aménagement du ranch de Moanda notamment, par création de pâturages afin qu'à partir de 1972, ce ranch puisse distribuer annuellement en métayage une centaine d'animaux sélectionnés.

A la lumière des enseignements donnés par les expériences précédentes et compte tenu des objectifs futurs du Plan, on peut présenter les remarques suivantes :

3.1. Production bovine

- Elevages "industriels" : nous supposons que la seule action menée dans ce domaine se limite à la SOGEL. On peut envisager que l'effectif du cheptel bovin du ranch sera d'environ 10.000 têtes mais pas avant 1975.
- Elevages (métayages) familiaux : d'après des observations effectuées dans des pays voisins, pour des expériences analogues, on peut adopter comme taux de croissance et taux d'exploitation des élevages de type familial les chiffres respectifs de 6 % et 8 %, chiffres qui tiennent compte des difficultés nombreuses posées par la diffusion des bovins dans cette zone.

3.2. Production ovine et caprine

En raison des efforts prévus d'amélioration des petits ruminants, nous estimons que ce cheptel se développera à la cadence de 5 % par an à partir de l'estimation 1969.

3.3. Production porcine

Nous pensons qu'il faut encourager la production de porcs améliorés au voisinage des centres urbains. Pour les prévisions nous nous en tiendrons au chiffre de 4 % par an, à partir des chiffres actuels.

Tableau 3

PREVISIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE
 VIANDES ET ABATS DE BOUCHERIE AU GABON POUR LA PERIODE 1969-85

en tonnes de viandes et abats

Produits	Années	1969	1985
Production bovine			
. élevages familiaux)		25	40
. élevages industriels)			190
Production ovine et caprine		310	675
Production porcine (traditionnelle)		67	130
Total viandes et abats de boucherie		402	1.035

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
 (SEDES - SEAE, 1971)

4 - BILAN DES DISPONIBILITES GABONAISES EN VIANDE EN 1969

Le bilan des disponibilités gabonaises en produits d'élevage est résumé dans le tableau suivant où les parts respectives de la production locale et des importations sont mises en évidence.

Le disponible total au Gabon en viandes et abats de boucherie est de l'ordre de 3.360 tonnes auxquelles s'ajoutent les conserves de viandes (volailles exclues) ; le total se rapproche de 3.780 tonnes en 1969.

Le taux de couverture des besoins en viandes de boucherie par la production nationale atteint 12 %. Les importations, en majorité, des viandes foraines représentent donc la très grande part (près de 88 %) de la consommation. Le Gabon est ainsi le pays le plus déficitaire d'Afrique Centrale.

Tableau 4

BILAN DES DISPONIBILITES GABONAISES EN VIANDES ET
ABATS DE BOUCHERIE ET PRODUITS ASSIMILES EN 1969

Produits	Production locale		Importations		Disponible total (tonnes)
	Tonnes	% du disponible	Tonnes	% du disponible	
Bovins	25	6	361	94	386
Ovins - caprins	310	100	-	-	310
Porcins	67	100	-	-	67
Viande foraine (de boucherie)	-	-	2.600	100	2.600
Total viande et abats (de boucherie)	402	12	2.961	88	3.363
Conserves de viande et charcuterie	-	-	415	100	415
Total général	402	10,7	3.376	89,3	3.778

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale. Pour une population estimée à 475.000 habitants, la consommation individuelle moyenne au milieu africain s'élève à 6,7 kg en 1969, dont 5,9 kg de viandes et abats de boucherie. (SEDES - SEAE, 1971)

5 - EVOLUTION DE LA COUVERTURE DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE AU COURS DE LA PERIODE 1969 - 1985

Nous comparons ici les prévisions de consommation à celles retenues pour la production nationale pour la période se terminant en 1985.

Le déficit du Gabon en viandes de boucherie et conserves de viande s'élèverait à environ 8.000 tonnes en 1985, c'est-à-dire plus du double du déficit de 1969.

Le Gabon restera donc fortement importateur de viande. La production locale ne devrait pas être négligée pour autant (petits élevages notamment) mais elle est destinée à n'avoir qu'un rôle de complément.

Tableau 5

EVOLUTION COMPAREE DES BESOINS EN VIANDE DE BOUCHERIE ET DE LA PRODUCTION PREVISIBLE AU GABON ET MISE EN EVIDENCE DU DEFICIT 1969 - 1985

Unité : tonne

Produits	Années	1969	1985
<u>Bovins</u>			
Consommation		2.637	6.875
Production nationale		25	230
Volume du déficit		2.612	6.645
<u>Ovins - Caprins</u>			
Consommation		423	787
Production nationale		310	675
Volume du déficit		113	112
<u>Porcins, divers</u>			
Consommation		303	712
Production nationale		67	130
Volume du déficit		236	582
<u>Viandes et abats de boucherie</u>			
Consommation		3.363	8.374
Production nationale		402	1.035
Volume du déficit		2.961	7.339
<u>Conserves de viande et assimilé</u>			
Volume des importations		415	680
<u>Ensemble des produits</u>			
Consommation		3.778	9.054
Production nationale		402	1.035
Volume du déficit		3.376	8.019

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

6 - CONCLUSION

Compte tenu du caractère nettement déficitaire du bilan Production - Consommation au Gabon et de l'augmentation prévisible de ce déficit au cours des prochaines années, il ne semble pas réaliste d'envisager la moindre possibilité d'exportation de produits ou sous-produits de l'élevage et de proposer l'implantation d'unités industrielles liées à cette activité.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277,7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

SOMMAIRE

	Pages
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE CONGOLAIS	2
2 - PRODUCTION ANIMALE EN 1969	4
2.1. <u>Production bovine 1969</u>	4
2.2. <u>Production ovine et caprine</u>	4
2.3. <u>Production porcine</u>	4
3 - BILAN DE LA PRODUCTION ACTUELLE	5
4 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE CONGOLAIS DURANT LA PERIODE 1969-1985	6
4.1. <u>Elevage bovin</u>	6
4.2. <u>Elevage de petits ruminants</u>	6
4.3. <u>Elevage de porcins</u>	6
5 - EVOLUTION DE LA COUVERTURE DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE AU COURS DE LA PERIODE 1969-1985	8
6 - CONCLUSION	10

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE CONGOLAIS

L'élevage en R.P.C. est d'introduction récente (pour les bovins et porcins) ; cette introduction dans le pays a débuté il y a une vingtaine d'années principalement dans le Sud du pays (vallée du Niari).

Le cheptel bovin s'est constitué à partir de deux races taurines importées qui ont été choisies en raison de leur résistance à la trypanosomiase.

- la race N'Dama la plus importante
- la race Baoulé de diffusion plus récente et plus lente.

Deux modes d'élevage bovin coexistent au Congo :

- les établissements d'élevage (68 % du cheptel) regroupent les stations d'Etat et les établissements privés et semi-publics d'une certaine importance. Leurs troupeaux sont constitués presque exclusivement de bétail N'Dama.
- les métayages africains (32 % du cheptel) dont les troupeaux sont constitués en grande partie de bétail Baoulé et sont localisés dans la partie Sud du pays.

Au total le cheptel bovin peut être évalué en 1969 à environ 36.000 têtes.

Les renseignements que l'on possède sur les élevages actuels de petits ruminants et de porcins sont incomplets.

- Petits ruminants :

Leur effectif s'élevait en 1969 à 147.000 têtes soit environ 60.000 ovins et 80.000 caprins.

- Porcins :

On estimait le cheptel à 37.000 têtes environ en 1969 localisé dans le Sud du pays.

Le tableau suivant reprend les effectifs des différents cheptels pour les années récentes.

Tableau 1

EVOLUTION DES CHEPTELS DIVERS AU CONGO

en nombre de têtes

Années	Bovins	Ovins-Caprins	Porcins
1966	30.000
1968	34.000	140.000	...
1969	36.000	147.000	370.000
1970	40.000	155.000	380.000

Sources : Estimations retenues dans "Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale" d'après documents du Service de l'Elevage et l'enquête agricole. (SEDES - SEAE, 1971)

2 - PRODUCTION ANIMALE EN 1969

2.1. Production bovine 1969

Effectif estimé (tête)	36.000
Taux d'exploitation	9,2 %
Disponible en nombre (tête)	3.312
Tonnage de viande (T)	310
Tonnage d'abats (T)	77

2.2. Production ovine et caprine

Effectif estimé (tête)	147.000
Taux d'exploitation retenu	30 %
Disponible annuel (têtes)	44.100
Poids moyen des carcasses	10 kg
Pourcentage d'abats	15 %
Production annuelle de viande (T)	441
Production annuelle d'abats (T)	66

2.3. Production porcine

	Elevage amélioré	Elevage traditionnel	Total
Effectif estimé (têtes)	6.500	30.500	37.000
Taux d'exploitation	80 %	60 %	
Disponible annuel	5.200	18.300	23.500
Poids moyen des carcasses	80 kg	20 kg	
Production annuelle de viande (Tonnes)	416	366	782
Pourcentage d'abats	10 %	10 %	
Production annuelle d'abats (Tonnes)	41	37	

3 - BILAN DE LA PRODUCTION ACTUELLE

Tableau 2

PRODUCTION DE VIANDES ET ABATS DE BOUCHERIE
AU CONGO EN 1969

Espèces animales	Volume de la production			
	Nombre d'animaux	Tonnes carcasses	Tonnes d'abats	Tonnage total
Bovins	3.312	310	77	387
Ovins-Caprins	44.100	441	66	507
Porcins	23.500	782	78	860
Total viandes et abats de boucherie		1.533	221	1.754

Sources : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale.
(SEDES - SEAE, 1971)

En 1969, la production de l'élevage congolais a atteint seulement 1.754 Tonnes de viandes et abats de boucherie.

4 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE CONGOLAIS DURANT LA PERIODE 1969-1985

4. 1 - Elevage bovin

Les estimations d'évolution de la production bovine congolaise d'ici 1985 sont effectuées selon deux hypothèses :

- la première hypothèse (hypothèse faible) suppose qu'un programme minimum d'actions sera réalisé ; mais ne tient pas compte des projets de ranches qui n'ont pas encore fait l'objet d'une prise en considération (1)

- la seconde hypothèse (hypothèse forte) suppose qu'à la production du programme déjà en cours s'ajoutera celle du ranch d'élevage de bovins devant être éventuellement réalisé dans la plaine de Dihessé.

A l'horizon 1985, la différence entre ces deux hypothèses est évaluée à 1. 000 Tonnes de production.

4. 2 - Elevage de petits ruminants

On retiendra un croît annuel moyen d'environ 5 % ce qui donnerait un cheptel de l'ordre de 319. 000 têtes. On supposera un taux d'exploitation de 30 % et un poids moyen des carcasses de 10 kg. Le tonnage carcasse et abats atteint ainsi 1. 100 Tonnes en 1985.

4. 3. - Elevage de porcins

L'avenir de l'élevage porcine est difficile à prévoir. Son développement pourrait en effet être important dans un pays qui manque de viande et qui n'est pas islamisé. Mais, en fait, on observe une quasi stagnation depuis 10 ans.

(1) Ranches FED en cours de constitution en 1969

Tableau 3

PREVISION DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION
DE VIANDES D'ELEVAGE AU CONGO AU COURS DE LA PERIODE
1969 - 1985

en tonnes de viandes et abats

Années Produits	1969	1985
Production bovine		
Hypothèse faible	387	2.060
Hypothèse forte	387	3.064
Production ovine- caprine	507	1.100
Production porcine	860	2.555
Total viandes et abats de boucherie		
Hypothèse faible	1.754	5.715
Hypothèse forte	1.754	6.719

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

5 - EVOLUTION DE LA COUVERTURE DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE AU COURS DE LA PERIODE 1969-1985

Pour faire face à la demande intérieure en produits carnés, le Congo a dû importer 4.413 Tonnes de viandes et abats de boucherie et 455 Tonnes de conserves en charcuterie (cf. tableau 4).

On a pu estimer qu'en 1985 et dans l'hypothèse de la réalisation du ranch de la Dihessé, le déficit en viandes et abats de boucherie dépasserait 6.700 Tonnes soit une augmentation du déficit de 2,9 % par an entre 1969 et 1985 (cf. Tableau 5).

Tableau 4

DISPONIBILITES CONGOLAISES EN VIANDE D'ELEVAGE POUR 1969

en tonnes

Produits	Production locale	Bilan Import Export	Disponible
Bovins	387	+ 4.268	4.655
Ovins-Caprins	507	+ 147	654
Porcins	860	- 24	836
Equins	-	+ 22	22
Total viandes et abats de boucherie	1.754	4.413	6.167
Conserves et charcuterie	PM	+ 455	455
Total général	1.754	4.868	6.622

Tableau 5

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION GLOBALE ET COUVERTURE
DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE AU CONGO
DE 1969 A 1985 (Viandes et abats de boucherie)

En tonnes

Années Produits	1969	1985	Indices et taux de croît 1969-1985	
<u>Bovins</u>				
Consommation	4.655	9.874		
Production				
Hypothèse faible	387	2.060		
Hypothèse forte	387	3.064		
Déficit				
Hypothèse faible de production	4.268	7.814		
Hypothèse forte de production	4.268	6.810		
<u>Ovins - Caprins</u>				
Consommation	654	1.298		
Production	507	1.100		
Déficit	147	198		
<u>Porcins et divers</u>				
Consommation	858	2.555		
Production	860	2.555		
<u>Viandes et abats de boucherie</u>				
Consommation	6.167	13.727	222	5,1 %
Production nationale				
Hypothèse faible	1.754	5.715	326	7,6 %
Hypothèse forte	1.754	7.008	383	8,8 %
Volume du déficit				
Hypothèse faible de la production	4.413	8.012	181	3,8 %
Hypothèse forte de la production	4.413	6.719	158	2,9 %
Conserves de viandes et impor- tations	455	934		

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale

6 - CONCLUSION

Malgré la réalisation d'unités modernes de production bovine dans la vallée du Niari, on prévoit un fort accroissement du déficit congolais en viandes et abats de boucherie jusqu'en 1985. On ne peut donc envisager l'implantation d'industries exportatrices de produits ou sous-produits de l'élevage.

REPUBLIQUE DU ZAIRE

Monnaie : Zaïre

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 0,6031745 Z = 1 uc (1)
jusqu'au 14. 2. 1973 : 0,542857 Z = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US
au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE ZAIROIS	1
2 - ESTIMATION DE LA PRODUCTION ANIMALE EN 1969	3
2.1. <u>Production bovine</u>	3
2.2. <u>Production ovine-caprine</u>	4
2.3. <u>Production porcine</u>	5
3 - PREVISIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE VIANDES ET D'ABATS DE 1969 à 1985	7
4 - BILAN GENERAL DES DISPONIBILITES EN VIANDE D'ELEVAGE AU ZAIRE	8
5 - EVALUATION DU DEFICIT PREVISIBLE AU COURS DE LA PERIODE 1969-1985	9
6 - CONCLUSION	10

1 - GENERALITES SUR L'ELEVAGE ZAIROIS

Pour différencier les deux principaux types d'élevage au Zaïre nous utiliserons les expressions "secteur moderne" et "secteur traditionnel".

Le "secteur moderne" comprend toutes les formes d'élevage intensif ou extensif appartenant à l'Etat zaïrois, à des nationaux, des sociétés privées ou à des éleveurs expatriés, et gérés selon des techniques modernes de production.

Le "secteur traditionnel" englobe tous les élevages en milieu coutumier, conduits selon les méthodes pastorales traditionnelles ou en métayage.

Situé de part et d'autre de l'Equateur infesté par les glossines, le Zaïre n'offre pas de conditions particulièrement favorables à l'élevage africain traditionnel notamment à l'élevage du gros bétail.

Seule la région de l'extrême-Est et du Nord-Est a pu être occupée par des troupeaux de zébus.

Chez les agriculteurs zaïrois traditionnels, la diffusion de bétail taurin a débuté après la première guerre mondiale à une échelle très modeste. L'effectif était encore très faible en 1958 (31.000 têtes) et localisé pour l'essentiel dans le Zaïre central. Il serait actuellement voisin de 60.000 têtes.

L'élevage bovin du Zaïre offre donc un aspect très particulier : une part très importante de la production nationale est assurée par des élevages en "ranches" de dimensions variables qui constituent l'essentiel du "secteur moderne" de production, totalement indépendant du "secteur traditionnel".

La juxtaposition de ces deux types d'élevage est une particularité due à des facteurs économiques et politiques spécifiques que l'on trouve surtout, à des degrés divers, dans les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe où le "secteur moderne" est souvent prépondérant.

Le tableau suivant présente l'évolution globale des effectifs bovins pour les années récentes d'après les statistiques fournies par le Service Vétérinaire de Kinshasa.

Pour les autres élevages (porcins, petits ruminants) le Zaïre n'offre pas de particularité caractérisée. Malgré l'existence d'un "secteur moderne", la grande majorité des cheptels est détenue par les paysans zaïrois et exploitée en autoconsommation.

En l'absence de tout recensement et à défaut de toute enquête agricole ou de consommation rurale, les connaissances sur les petits élevages se réduisent ici aussi à des estimations de valeurs très inégales.

Tableau 1

EVOLUTION DES CHEPTELS DIVERS AU ZAIRE

(en nombre de têtes)

Années	Bovins	Ovins-Caprins	Porcins
1965	799.000	1.800.000	386.000
1966	802.000	2.217.000	411.000
1967	880.000	2.094.000	417.000
1968	887.000	2.067.000	433.000
1969	951.000	2.800.000	492.000
1970	956.000		

2 - ESTIMATION DE LA PRODUCTION ANIMALE EN 1969

2.1. - Production bovineZone Ouest (Zaire central, Bandundu, Equateur)

	Secteur moderne	Secteur traditionnel	Total
Effectif estimé (têtes)	198.500	22.500	221.000
Taux d'exploitation	16 %	11 %	-
Disponible en nombre	32.000	2.500	34.500
Poids moyen des carcasses	155 kg	75 kg	-
Tonnage de viande	4.960 t	187 t	5.147 t
Tonnage d'abats (25%)	1.240 t	47 t	1.287 t

Zone Nord-Est (Kivu et Province Orientale)

Effectif estimé (têtes)	20.000	425.000	445.000
Taux d'exploitation	16 %	10 %	10,2 %
Disponible en nombre	3.200	42.500	45.700
Poids moyen des carcasses	300 kg	150 kg	-
Tonnage de viande	960 t	6.375 t	7.335 t
Tonnage d'abats (25%)	240 t	1.594 t	1.834 t

Zone Sud-Est (Shaba et Kasai)

Effectif estimé (têtes)	248.000	37.000	285.000
Taux d'exploitation	14 %	11 %	13,7 %
Disponible en nombre	35.000	4.000	39.000
Poids moyen des carcasses	225 kg	225 kg	225 kg
Tonnage de viande	7.900 t	900 t	8.800 t
Tonnage d'abats (25%)	2.000 t	250 t	2.250 t

2.2. - Production ovine-caprine

	Zone Ouest	Zone Nord-Est	Zone Sud-Est
Effectif estimé (tête)	800.000	1.000.000	1.000.000
Taux d'exploitation	30 %	30 %	30 %
Disponible en nombre	240.000	300.000	300.000
Poids moyen des carcasses	10,5 kg	7,4 kg	10,5 kg
Pourcentage d'abats	15 %	15 %	15 %
Tonnage de viande	2.520 t	2.220 t	3.150 t
Tonnage d'abats	378 t	330 t	470 t

2. 3. - Production porcine

Rubriques	Zone Ouest		Zone Nord-Est		Zone Sud-Est	
	S M	S T	S M	S T	S M	S T
Effectif estimé (têtes)	35. 000	300. 000	1. 000	96. 000	10. 000	50. 000
Taux d'exploitation	80 %	50 %	80 %	50 %	80 %	50 %
Disponible en nombre	28. 000	150. 000	800	48. 000	8. 000	25. 000
Poids moyen des carcasses	72 kg	42 kg	72 kg	43 kg	72 kg	42 kg
Pourcentage d'abats	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %
Tonnage de viande	2. 016 t	6. 300 t	58 t	2. 016 t	(1) 580 t	1. 050 t
Tonnage d'abats	201 t	630 t	6 t	202 t	(1) 60 t	100 t

(1) chiffres arrondis

S M : Secteur Moderne

S T : Secteur Traditionnel

Tableau 2

RECAPITULATION

ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE VIANDES ET ABATS AU ZAIRE EN 1969

Unité : tête de bétail
tonne

Espèces animales	Volume de la production			
	Cheptel exploité (nbre têtes)	Tonnes de carcasses	Tonnes d'abats	Tonnage total viandes et abats
Bovins	119.200	21.282	5.371	26.653
Ovins-Caprins	840.000	7.890	1.178	9.068
Porcins	260.000	12.020	1.199	13.219
Total viandes et abats de boucherie	/	41.192	7.748	48.940

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

En 1969, la production zaïroise de viandes et abats a été estimée à 48.940 Tonnes.

3 - PREVISIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE
VIANDES ET D'ABATS DE 1969 A 1985

Tableau 3

RECAPITULATION DES PREVISIONS DE PRODUCTION DE
VIANDES ET ABATS DE 1969 A 1985

Unités : tonnes

Espèces animales	Zones	1969	1985
Bovins Secteur moderne et Secteur tradi- tionnel	Ouest	6.434	10.200
	Nord-Est	9.169	12.800
	Sud-Est	11.050	14.800
	Total	26.653	37.800
Porcins Secteur moderne et Secteur tradi- tionnel	Ouest	6.930	19.900
	Nord-Est	2.218	3.200
	Sud-Est	1.150	2.480
	Total	10.298	25.580
Ovins - Caprins Secteur moderne et Secteur tradi- tionnel	Ouest	2.898	5.800
	Nord-Est	2.550	4.800
	Sud-Est	3.620	6.800
	Total	9.068	17.400
Total viandes et abats de boucherie	Ouest	16.262	35.900
	Nord-Est	13.937	20.800
	Sud-Est	15.820	24.080
	Total	46.019	80.780

Source : Approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

On estime qu'entre 1969 et 1985, la production zairoise de viandes et abats devrait s'accroître de plus de 75 % pour approcher les 81,000 Tonnes.

4 - BILAN GENERAL DES DISPONIBILITES EN VIANDE D'ELEVAGE AU ZAIRE

L'étude de la production par zone et l'analyse des importations permettent de dresser le bilan général de l'approvisionnement en viandes d'élevage (volailles exclues) du Zaïre.

On constate que la production nationale assure environ 80 % de l'approvisionnement en viandes d'élevage du pays. Le déficit national en viandes de boucherie porte pourtant sur les viandes bovines : les importations en 1969 : 12.500 Tonnes, représentent déjà 47 % de la production bovine nationale.

Tableau 4

DISPONIBILITES DU ZAIRE EN VIANDES D'ELEVAGE EN 1969 (Viandes et abats de boucherie)

Unités : tonnes

Produits	Production locale	Importations	Disponible total
Bovins	26.653	806	27.459
Ovins-Caprins	9.068	106	9.174
Porcins	13.218	-	13.218
Viandes foraines de boucherie (bovins)		11.700	11.700
Total	48.939	12.612	61.551 (61.600) (1)
Conserves - charcuteries		2.400	2.400
Total général	48.939	15.012	64.000 (1)

Source : approvisionnement en viandes de l'Afrique Centrale
(SEDES - SEAE, 1971)

(1) arrondi

5 - EVALUATION DU DEFICIT PREVISIBLE AU COURS DE LA
PERIODE 1969-1985

Compte tenu des potentialités des élevages de petit bétail et des caractéristiques générales de la consommation, nous avons retenu l'hypothèse que la production de ces élevages ferait face à la demande intérieure.

Il n'y a donc pas de déficit prévu pour les viandes d'ovins-caprins et porcins.

Considérant également que les importations du Zaïre ont toujours été essentiellement sur les viandes et abats de bovins, il est certain que le déficit prévisible sera comblé en fait presque exclusivement par des importations de ces viandes.

Le tableau suivant présente l'évolution prévisible de ce déficit, ainsi que celle des importations de conserves de charcuterie.

Tableau 5

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION GLOBALE ET COUVERTURE
DES BESOINS PAR LA PRODUCTION NATIONALE
(Viandes et abats)

Unité : tonnes de produit

Produits	Années	1969	1985	Coefficient d'accroissement 1969 à 1985
Bovins				
Consommation		39.200	108.800	+ 177 %
Production locale		26.653	37.800	+ 42 %
Déficit		<u>12.547</u>	<u>71.000</u>	+ 468 %
Conserves et charcuteries				
Montant des importations :		2.400	6.400	+ 166 %

Les importations de viandes bovines seraient multipliées par 6 vers 1985 malgré une augmentation prévue de la production de 2,2 % par an.

6 - CONCLUSION

On s'attend, en 1985, à un déficit en viande bovine de près de 71.000 Tonnes. A cet égard, le Zaïre apparaît comme un des pays les plus déficitaires d'Afrique et importe déjà actuellement des viandes en provenance d'Amérique du Sud et d'Afrique Australe pour faire face à la demande intérieure . Il n'y a donc pas lieu d'envisager à l'horizon 1985 où se situe l'étude, la création d'industries exportatrices dans le domaine des produits dérivés de l'élevage.

**AUTRES DOCUMENTS DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
INTERESSANT L'INDUSTRIALISATION DES E.A.M.A.**

● **« Les conditions d'installation d'entreprises industrielles »**

Série de 19 brochures, 2^{me} édition, Bruxelles, juillet 1974 – en langue française.

Les brochures comprennent, de façon standardisée, les données de base sur les conditions d'installation et de fonctionnement des entreprises industrielles dans chacun des Etats Associés, telles que la réglementation douanière, fiscale, de travail, etc., les disponibilités et coûts des facteurs de production et d'installation ainsi que quelques généralités sur l'économie et la politique industrielle du pays.

● **« Codes des investissements des Etats Africains et Malgache Associés »**

1 volume, 3^{me} édition, Bruxelles, mars 1974 – en langue française.

Ce recueil reproduit en détail la législation de base régissant l'installation des entreprises industrielles dans les 19 Etats Associés. Il reflète la situation au 1er mars 1974 et constitue un complément utile à la série de monographies présentée ci-dessus.

● **« Inventaire des études industrielles concernant les pays africains en voie de développement »**

4 volumes, Bruxelles, décembre 1972 – en langue française.

Ce document contient en quatre volumes quelque 900 fiches signalétiques sur des études concernant des projets industriels – réalisés ou non – dans les pays africains. Il est le fruit d'une enquête que la Commission avait menée en 1971/1972 et qui s'adressait aux Gouvernements, organismes de développement et autres institutions spécialisées des EAMA et des Etats membres de la Communauté ainsi qu'à certains organismes d'aide et de financement internationaux. Paru en décembre 1972, il constitue, bien que loin d'être complet, l'inventaire le plus systématique qui existe actuellement, en forme publiée, sur ce plan.

● **« Pré-sélection des industries d'exportation susceptibles d'être implantées dans les Etats Africains et Malgache Associés »**

1 rapport + 3 volumes d'annexes, juillet 1971.

Cette étude vise à définir et à hiérarchiser approximativement les industries d'exportation qui semblent les plus susceptibles d'être créées dans les EAMA. La pré-sélection y est basée sur des facteurs relatifs à la demande (importations dans les pays industrialisés de produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement) et à l'offre (conditions générales de production dans les EAMA).

● **« L'industrialisation textile d'exportation des Etats Africains et Malgache Associés »**

4 volumes, Bruxelles, octobre 1972 et mars 1973 – en langue française ; rapport de synthèse en langue anglaise, allemande, italienne et néerlandaise également.

Cette étude comprend, d'une part, l'analyse des débouchés possibles dans les pays européens et la sélection des catégories de produits correspondantes dont la fabrication pourrait être envisagée dans les EAMA ainsi que, d'autre part, l'analyse des conditions générales pour une production textile exportatrice en Afrique. Une seconde étape de l'étude est consacrée à l'analyse, sous forme d'études de pré-factibilité, des conditions spécifiques de la production de certains produits textiles dans les EAMA.

● **« Possibilités de création d'industries exportatrices dans les Etats Africains et Malgache Associés »
(à paraître)**

Un ensemble d'études portant sur les secteurs suivants :

- | | |
|--|---|
| – Production et montage de matériel électrique | – Première et deuxième transformation du bois et produits finis en bois |
| – Production et montage de matériel électronique | – Préparation et conserves de fruits tropicaux |
| – Viandes | – Fabrication de cigares et cigarillos |
| – Cuirs et peaux | – Electro-sidérurgie |
| – Chaussures | – Ferro-alliages. |
| – Articles en cuir | |

**Tous ces documents peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant à la
Commission des Communautés Européennes,
Direction Générale du Développement et de la Coopération (VIII/B/1),
200, rue de la Loi, 1040 Bruxelles**